EPB/B
54331/B vol. 16

55450

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, RUE HAUTEFEUILLE, n° 20.

MDCCC XXI.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL.

Nous avons réuni, sous le titre de *Dictionnaire philosophique*, les Questions sur l'Encyclopédie, le Dictionnaire philosophique réimprimé sous le titre de *la Raison par alphabet*, un dictionnaire manuscrit intitulé *l'Opinion en alphabet*, les articles de M. de Voltaire insérés dans l'Encyclopédie, enfin plusieurs articles destinés pour le Dictionnaire de l'académie française.

On y a joint un grand nombre de morceaux peu étendus, qu'il eût été difficile de classer dans quelqu'une des divisions de cette collection.

On trouvera nécessairement ici quelques répétitions; ce qui ne doit pas surprendre, puisque nous réunissons des morceaux destinés à faire partie d'ouvrages différens. Cependant on les a évitées autant qu'il a été possible de le faire sans altérer ou mutiler le texte.

PRÉFACE

DE LA RAISON PAR ALPHABET.

Il y a déjà cinq éditions de ce *Dictionnaire*, mais toutes incomplètes et informes; nous n'avions pu en conduire aucune. Nous donnons enfin celle-ci, qui l'emporte sur toutes les autres pour la correction, pour l'ordre, et par le nombre des articles. Nous les avons tous tirés des meilleurs auteurs de l'Europe, et nous n'avons fait aucun scrupule de copier quelquefois une page d'un livre connu, quand cette page s'est trouvée nécessaire à notre collection. Il y a des articles tout entiers de personnes encore vivantes, parmi lesquelles on compte de savans pasteurs. Ces morceaux sont depuis long-temps assez connus des savans, comme *Apocalypse*, *Christianisme*, *Messie*, *Moïse*, *Miracles*, *etc.* Mais, dans l'article *Moïse*, nous avons ajouté une page entière du célèbre docteur Midleton, bibliothécaire de Cambridge.

On trouvera aussi plusieurs passages du savant évêque de Glocester Warburton. Les manuscrits de M. Dumarsais nous ont beaucoup servi ; mais nous avons rejeté unanimement tout ce qui a semblé favoriser l'épicuréisme. Le dogme de la Providence est si sacré, si nécessaire au bonheur du genre humain, que nul honnête homme ne doit exposer ses lecteurs à douter d'une vérité qui ne peut faire mal en aucun cas, et qui peut toujours opérer beaucoup de bien.

Nous ne regardons point ce dogme de la Providence comme un système, mais comme une chose dé-

montrée à tous les esprits raisonnables; au contraire, les divers systèmes sur la nature de l'âme, sur la grâce, sur des opinions métaphysiques qui divisent toutes les communions, peuvent être soumis à l'examen; car, puisqu'ils sont en contestation depuis dix-sept cents années, il est évident qu'ils ne portent point avec eux le caractère de certitude; ce sont des énigmes que chacun peut deviner selon la portée de son esprit.

L'article *Genèse* est d'un très-habile homme, favorisé de l'estime et de la confiance d'un grand prince : nous lui demandons pardon d'avoir accourci cet article. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous ont pas permis de l'imprimer tout entier; il aurait rempli près de la moitié d'un volume.

Quant aux objets de pure littérature, on reconnaîtra aisément les sources où nous avons puisé. Nous avons tâché de joindre l'agréable à l'utile, n'ayant d'autre mérite et d'autre part à cet ouvrage que le choix. Les personnes de tout état trouveront de quoi s'instruire en s'amusant. Ce livre n'exige pas une lecture suivie; mais, à quelque endroit qu'on l'ouvre, on trouve de quoi réfléchir. Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié; ils étendent les pensées dont on leur présente le germe; ils corrigent ce qui leur semble défectueux, et fortifient par leurs réflexions ce qui leur paraît faible.

Ce n'est même que par des personnes éclairées que ce livre peut être lu; le vulgaire n'est pas fait pour de telles connaissances; la philosophie ne sera jamais son partage. Ceux qui disent qu'il y a des vérités qui doivent être cachées au peuple ne peuvent prendre aucune alarme; le peuple ne lit point; il travaille six jours de la semaine, et va le septième au cabaret. En un mot,

les ouvrages de philosophie ne sont faits que pour les philosophes, et tout honnête homme doit chercher à être philosophe sans se piquer de l'être.

Nous finissons par faire de très-humbles excuses aux personnes de considération, qui nous ont favorisés de quelques nouveaux articles, de n'avoir pu les employer comme nous l'aurions voulu; ils sont venus trop tard. Nous n'en sommes pas moins sensibles à leur bonté et à leur zèle estimable.

INTRODUCTION

aux Questions sur l'Encyclopédie, *par des amateurs* (1).

QUELQUES gens de lettres, qui ont étudié l'*Encyclopédie*, ne proposent ici que des questions, et ne demandent que des éclaircissemens; ils se déclarent douteurs, et non docteurs. Ils doutent surtout de ce qu'ils avancent; ils respectent ce qu'ils doivent respecter; ils soumettent leur raison dans toutes les choses qui sont au-dessus de leur raison, et il y en a beaucoup.

L'*Encyclopédie* est un monument qui honore la France; aussi fut-elle persécutée dès qu'elle fut entreprise. Le discours préliminaire qui la précède était un vestibule d'une ordonnance magnifique et sage, qui annonçait le palais des sciences; mais il avertissait la jalousie et l'ignorance de s'armer. On décria l'ouvrage avant qu'il parût; la basse littérature se déchaîna; on écrivit des libelles diffamatoires contre ceux dont le travail n'avait pas encore paru.

Mais à peine l'*Encyclopédie* a-t-elle été achevée, que l'Europe en a reconnu l'utilité; il a fallu réimprimer en France et augmenter cet ouvrage immense, qui est de vingt-deux volumes in-folio : on l'a contrefait en Italie; et des théologiens même ont embelli et fortifié les articles de théologie à la manière de leur pays : on le contrefait chez les Suisses; et les additions dont on le charge sont sans doute entièrement opposées à la méthode italienne, afin que le lecteur impartial soit en état de juger.

(1) *Voyez* l'avertissement des éditeurs de Kehl.

Cependant cette entreprise n'appartenait qu'à la France ; des Français seuls l'avaient conçue et exécutée. On en tira quatre mille deux cent cinquante exemplaires, dont il ne reste pas un seul chez les libraires. Ceux qu'on peut trouver par un hasard heureux se vendent aujourd'hui dix-huit cents francs ; ainsi tout l'ouvrage pourrait avoir opéré une circulation de sept millions six cent cinquante mille livres. Ceux qui ne considéreront que l'avantage du négoce verront que celui des Deux-Indes n'en a jamais approché. Les libraires y ont gagné environ cinq cents pour cent, ce qui n'est jamais arrivé depuis près de deux siècles dans aucun commerce. Si on envisage l'économie politique, on verra que plus de mille ouvriers, depuis ceux qui recherchent la première matière du papier, jusqu'à ceux qui se chargent des plus belles gravures, ont été employés et ont nourri leurs familles.

Il y a un autre prix pour les auteurs, le plaisir d'expliquer le vrai, l'avantage d'enseigner le genre humain, la gloire ; car, pour le faible honoraire qui en revint à deux ou trois auteurs principaux, et qui fut si disproportionné à leurs travaux immenses, il ne doit pas être compté. Jamais on ne travailla avec tant d'ardeur et avec un plus noble désintéressement.

On vit bientôt des personnages recommandables dans tous les rangs, officiers-généraux, magistrats, ingénieurs, véritables gens de lettres, s'empresser à décorer cet ouvrage de leurs recherches, souscrire et travailler à la fois : ils ne voulaient que la satisfaction d'être utiles ; ils ne voulaient point être connus ; et c'est malgré eux qu'on a imprimé le nom de plusieurs.

Le philosophe s'oublia pour servir les hommes ; l'intérêt, l'envie et le fanatisme ne s'oublièrent pas. Quelques jésuites qui étaient en possession d'écrire sur la théologie et sur les belles-lettres, pensaient qu'il

n'appartenait qu'aux journalistes de Trévoux d'enseigner la terre ; ils voulurent au moins avoir part à l'*Encyclopédie* pour de l'argent : car il est à remarquer qu'aucun jésuite n'a donné au public ses ouvrages sans les vendre. Mais en cela il n'y a point de reproche à leur faire.

Dieu permit en même temps que deux ou trois convulsionnaires se présentassent pour coopérer à l'*Encyclopédie :* on avait à choisir entre ces deux extrêmes ; on les rejeta tous deux également, comme de raison, parce qu'on n'était d'aucun parti, et qu'on se bornait à chercher la vérité. Quelques gens de lettres furent exclus aussi, parce que les places étaient prises. Ce furent autant d'ennemis qui tous se réunirent contre l'*Encyclopédie* dès que le premier tome parut. Les auteurs furent traités comme l'avaient été à Paris les inventeurs de l'art admirable de l'imprimerie lorsqu'ils vinrent y débiter quelques-uns de leurs essais ; on les prit pour des sorciers, on saisit juridiquement leurs livres, on commença contre eux un procès criminel. Les encyclopédistes furent accueillis précisément avec la même justice et la même sagesse.

Un maître d'école, connu alors dans Paris (1), ou du moins dans la canaille de Paris, pour un très-ardent convulsionnaire, se chargea, au nom de ses confrères, de déférer l'*Encyclopédie* comme un ouvrage contre les mœurs, la religion et l'état. Cet homme avait joué quelque temps sur le théâtre des marionnettes de Saint-Médard, et avait poussé la friponnerie du fanatisme jusqu'à se faire suspendre en croix, et à paraître réellement crucifié avec une couronne d'épines sur la tête, le 2 mars 1749, dans la rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Leu et Saint-Gilles, en présence de

(1) *Abraham Chaumeix.*

cent convulsionnaires : ce fut cet homme qui se porta pour délateur; il fut à la fois l'organe des journalistes de Trévoux, des bateleurs de Saint-Médard, et d'un certain nombre d'hommes ennemis de toute nouveauté, et encore plus de tout mérite.

Il n'y avait point eu d'exemple d'un pareil procès. On accusait les auteurs, non pas de ce qu'ils avaient dit, mais de ce qu'ils diraient un jour. *Voyez*, disait-on, *la malice* : *le premier tome est plein de renvois aux derniers; donc c'est dans les derniers que sera tout le venin.* Nous n'exagérons point; cela fut dit mot à mot.

L'*Encyclopédie* fut supprimée sur cette divination; mais enfin la raison l'emporte. Le destin de cet ouvrage a été celui de toutes les entreprises utiles, de presque tous les bons livres, comme celui de *la Sagesse*, de Charon, de la savante histoire composée par le sage de Thou, de presque toutes les vérités neuves, des expériences contre l'horreur du vide, de la rotation de la terre, de l'usage de l'émétique, de la gravitation, de l'inoculation. Tout cela fut condamné d'abord, et reçu ensuite avec la reconnaissance tardive du public.

Le délateur, couvert de honte, est allé à Moscou exercer son métier de maître d'école; et là il peut se faire crucifier, s'il lui en prend envie; mais il ne peut ni nuire à l'*Encyclopédie*, ni séduire des magistrats. Les autres serpens qui mordaient la lime ont usé leurs dents, et cessé de mordre.

Comme la plupart des savans et des hommes de génie qui ont contribué avec tant de zèle à cet important ouvrage s'occupent à présent du soin de le perfectionner, et d'y ajouter même plusieurs volumes, et comme dans plus d'un pays on a déjà commencé des éditions, nous avons cru devoir présenter aux ama-

teurs de la littérature un essai de quelques articles omis dans le grand dictionnaire, ou qui peuvent souffrir quelques additions, ou qui, ayant été insérés par des mains étrangères, n'ont pas été traités selon les vues des directeurs de cette entreprise immense.

C'est à eux que nous dédions notre essai, dont ils pourront prendre et corriger ou laisser les articles, à leur gré, dans la grande édition que les libraires de Paris préparent. Ce sont des plantes exotiques que nous leur offrons; elles ne mériteront d'entrer dans leur vaste collection qu'autant qu'elles seront cultivées par de telles mains; et c'est alors qu'elles pourront recevoir la vie.

AVERTISSEMENT

de la collection intitulée : l'Opinion en Alphabet (1).

Quos oportet redargui, qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ : « il faut fermer la bouche à ceux qui renversent toutes les familles, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'on ne doit point enseigner. » (Épître de *saint Paul à Tite*, chap. Ier, v. 11.)

Cet alphabet est extrait des ouvrages les plus estimés, qui ne sont pas communément à la portée du grand nombre; et si l'auteur ne cite pas toujours les sources où il a puisé, comme étant assez connues des doctes, il ne doit pas être soupçonné de vouloir se faire honneur du travail d'autrui, puisqu'il garde lui-même l'anonyme, suivant cette parole de l'Evangile : « Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre droite (*a*). »

(1) *Voyez* l'avertissement des éditeurs de Kehl.
(*a*) *Saint Matthieu*, chap. VI, v. 3.

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

A

Nous aurons peu de questions à faire sur cette première lettre de tous les alphabets. Cet article de l'*Encyclopédie*, plus nécessaire qu'on ne croirait, est de César du Marsais, qui n'était bon grammairien que parce qu'il avait dans l'esprit une dialectique très-profonde et très-nette. La vraie philosophie tient à tout, excepté à la fortune. Ce sage, qui était pauvre, et dont l'éloge se trouve à la tête du septième volume de l'*Encyclopédie*, fut persécuté par l'auteur de *Marie à la Coque* (1), qui était riche; et sans les générosités du comte de Lauraguais, il serait mort dans la plus extrême misère. Saisissons cette occasion de dire que jamais la nation française ne s'est plus honorée que de nos jours par ces actions de véritable grandeur faites sans ostentation. Nous avons vu plus d'un ministre d'état encourager les talens dans l'indigence, et demander le secret (2). Colbert les récompensait, mais avec l'argent de l'état; Fouquet avec celui de la déprédation. Ceux dont je parle ont donné leur propre bien; et par là ils sont au-dessus de Fouquet autant que par leur naissance, leurs dignités et leur génie. Comme nous ne les nommons point, ils ne doivent pas se fâcher. Que le lecteur

(1) Jean-Joseph Languet, évêque de Soissons.
(2) M. le duc de Choiseul.

pardonne cette digression qui commence notre ouvrage ; elle vaut mieux que ce que nous dirons sur la lettre *A*, qui a été si bien traitée par feu M. du Marsais, et par ceux qui ont joint leur travail au sien. Nous ne parlerons point des autres lettres, et nous renvoyons à l'*Encyclopédie*, qui dit tout ce qu'il faut sur cette matière.

On commence à substituer la lettre *a* à la lettre *o* dans *français*, *française*, *anglais*, *anglaise*, et dans tous les imparfaits, comme *il employait*, *il octroyait*, *il ployait*, etc. : la raison n'en est-elle pas évidente ? ne faut-il pas écrire comme on parle, autant qu'on le peut ? N'est-ce pas une contradiction d'écrire *oi* et de prononcer *ai ?* Nous disions autrefois *je croyois*, *j'octroyois*, *j'employois*, *je ployois :* lorsqu'enfin on adoucit ces sons barbares, on ne songea point à réformer les caractères, et le langage démentit continuellement l'écriture.

Mais, quand il fallut faire rimer en vers les *ois* qu'on prononçait *ais* avec les *ois* qu'on prononçait *ois*, les auteurs furent bien embarrassés. Tout le monde, par exemple, disait *français* dans la conversation et dans les discours publics : mais, comme la coutume vicieuse de rimer pour les yeux, et non pas pour les oreilles, s'était introduite parmi nous, les poëtes se crurent obligés de faire rimer *françois* à *lois*, *rois*, *exploits ;* et alors les mêmes académiciens qui venaient de prononcer *français* dans un discours oratoire prononçaient *françois* dans les vers. On trouve dans une pièce de vers de Pierre Corneille sur le passage du Rhin, assez peu connue :

> Quel spectacle d'effroi, grand Dieu ! si toutefois
> Quelque chose pouvoit effrayer des *François*.

Le lecteur peut remarquer quel effet produiraient

aujourd'hui ces vers, si l'on prononçait, comme sous François Ier, *pouvoit* par un *o* ; quelle cacophonie feraient *effroi*, *toutefois*, *pouvoit*, *françois* !

Dans le temps que notre langue se perfectionnait le plus, Boileau disait :

> Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en *françois*.
> Mais laissons Chapelain pour la dernière *fois*.

Aujourd'hui que tout le monde dit *français*, ce vers de Boileau lui-même paraîtrait un peu allemand.

Nous nous sommes enfin défaits de cette mauvaise habitude d'écrire le mot *français* comme on écrit saint *François*. Il faut du temps pour réformer la manière d'écrire tous ces autres mots dans lesquels les yeux trompent toujours les oreilles. Vous écrivez encore *je croyois*; et si vous prononciez *je croyois* en fesant sentir les deux *o*, personne ne pourrait vous supporter. Pourquoi donc, en ménageant nos oreilles, ne ménagez-vous pas aussi nos yeux ? pourquoi n'écrivez-vous pas *je croyais*, puisque *je croyois* est absolument barbare ?

Vous enseignez la langue française à un étranger ; il est d'abord surpris que vous prononciez *je croyais*, *j'octroyais*, *j'employais ;* il vous demande pourquoi vous adoucissez la prononciation de la dernière syllabe, et pourquoi vous n'adoucissez pas la précédente ; pourquoi dans la conversation vous ne dites pas *je crayais*, *j'emplayais*, etc.

Vous lui répondez, et vous devez lui répondre qu'il y a plus de grâce et de variété à faire succéder une diphthongue à une autre. La dernière syllabe, lui dites-vous, dont le son reste dans l'oreille, doit être plus agréable et plus mélodieuse que les autres ; et c'est la variété dans la prononciation de ces syllabes qui fait le charme de la prosodie.

L'étranger vous répliquera : Vous deviez m'en avertir par l'écriture comme vous m'en avertissez dans la conversation. Ne voyez-vous pas que vous m'embarrassez beaucoup lorsque vous orthographiez d'une façon et que vous prononcez d'une autre ?

Les plus belles langues, sans contredit, sont celles où les mêmes syllabes portent toujours une prononciation uniforme; telle est la langue italienne. Elle n'est point hérissée de lettres qu'on est obligé de supprimer; c'est le grand vice de l'anglais et du français. Qui croirait, par exemple, que ce mot anglais *handkerchief* se prononce *ankicher ?* et quel étranger imaginera que *paon*, *Laon*, se prononcent en français *pan* et *Lan ?* Les Italiens se sont défaits de la lettre *h* et de la lettre *x*, parce qu'ils ne la prononcent plus. Que ne les imitons-nous ? Avons-nous oublié que l'écriture est la peinture de la voix ?

Vous dites *anglais*, *portugais*, *français*, mais vous dites *danois*, *suédois;* comment devinerai-je cette différence, si je n'apprends votre langue que dans vos livres ? Et pourquoi, en prononçant *anglais* et *portugais*, mettez-vous un *o* à l'un et un *a* l'autre ? pourquoi n'avez-vous pas la mauvaise habitude d'écrire *portugois* comme vous avez la mauvaise habitude d'écrire *anglois* ? En un mot, ne paraît-il pas évident que la meilleure méthode est d'écrire toujours par *a* ce qu'on prononce par *a ?*

A. *A*, troisième personne au présent de l'indicatif du verbe *avoir*. C'est un défaut sans doute qu'un verbe ne soit qu'une seule lettre, et qu'on exprime *il a raison*, *il a de l'esprit*, comme on exprime *il est à Paris*, *il est à Lyon*.

. . . . Hodièque manent vestigia ruris.

Il a eu choquerait horriblement l'oreille, si on n'y

était pas accoutumé : plusieurs écrivains se servent souvent de cette phrase, *la différence qu'il y a, la distance qu'il y a entre eux;* est-il rien de plus languissant à la fois et de plus rude ? N'est-il pas aisé d'éviter cette imperfection du langage en disant simplement *la distance, la différence entre eux ?* A quoi bon ce *qu'il* et cet *y a* qui rendent le discours sec et diffus, et qui réunissent ainsi les plus grands défauts ?

Ne faut-il pas surtout éviter le concours de deux *a* ? *il va à Paris, il a Antoine en aversion.* Trois et quatre *a* sont insupportables; *il va à Amiens, et de là à Arques.*

La poésie française proscrit ce heurtement de voyelles :

> Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Les Italiens ont été obligés de se permettre cet achoppement de sons qui détruisent l'harmonie naturelle, ces hiatus, ces bâillemens que les Latins étaient soigneux d'éviter. Pétrarque ne fait nulle difficulté de dire :

> Moves*i* il vecchierel canut*o* e bianco,
> Del dolce luc*o*, ov'ha su*a* età fornita.

L'Arioste a dit :

> Non sa quel che si*a* *A*mor...
> Doveva fortun*a* alla christiana fede...
> Tanto girò che venn*e* *a* una riviera...
> Altr*a* aventur*a* al buon Rinaldo accade...

Cette malheureuse cacophonie est nécessaire en italien, parce que la plus grande partie des mots de cette langue se termine en *a, e, i, o, u.* Le latin, qui possède une infinité de terminaisons, ne pouvait

guère admettre un pareil heurtement de voyelles, et la langue française est encore en cela plus circonspecte et plus sévère que la latine. Vous voyez très-rarement dans Virgile une voyelle suivie d'un mot commençant par une voyelle; ce n'est que dans un petit nombre d'occasions où il faut exprimer quelque désordre de l'esprit,

Arm*a* *a*mens capio. . . .

ou lorsque deux spondées peignent un lieu vaste et désert,

. . . . In Neptun*o* *A*ego.

Homère, il est vrai, ne s'assujettit pas à cette règle de l'harmonie qui rejette le concours des voyelles, et surtout des *a;* les finesses de l'art n'étaient pas encore connues de son temps, et Homère était au-dessus de ces finesses : mais ses vers les plus harmonieux sont ceux qui sont composés d'un assemblage heureux de voyelles et de consonnes. C'est ce que Boileau recommande dès le premier chant de *l'Art poétique.*

La lettre *A* chez presque toutes les nations devint une lettre sacrée, parce qu'elle était la première : les Égyptiens joignirent cette superstition à tant d'autres : de là vint que les Grecs d'Alexandrie l'appelaient *hier'alpha;* et comme *oméga* était la dernière lettre, ces mots *alpha* et *oméga* signifièrent le complément de toutes choses. Ce fut l'origine de la cabale et de plus d'une mystérieuse démence.

Les lettres servaient de chiffres et de notes de musique; jugez quelle foule de connaissances secrètes cela produisit : *a, b, c, d, e, f, g,* étaient les sept cieux. L'harmonie des sphères célestes était composée des sept premières lettres; et un acrostiche rendait raison de tout dans la vénérable antiquité.

ABC, ou ALPHABET. — Si M. du Marsais vivait encore, nous lui demanderions le nom de l'alphabet. Prions les savans hommes qui travaillent à l'*Encyclopédie* de nous dire pourquoi l'alphabet n'a point de nom dans aucune langue de l'Europe. *Alphabet* ne signifie autre chose que *AB*, et *AB* ne signifie rien, ou tout au plus il indique deux sons; et ces deux sons n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. *Beth* n'est point formé d'*alpha;* l'un est le premier, l'autre le second; et on ne sait pas pourquoi.

Or, comment s'est-il pu faire qu'on manque de termes pour exprimer la porte de toutes les sciences? La connaissance des nombres, l'art de compter, ne s'appelle point *un-deux;* et le rudiment de l'art d'exprimer ses pensées n'a dans l'Europe aucune expression propre qui le désigne.

L'alphabet est la première partie de la grammaire. Ceux qui possèdent la langue arabe, dont je n'ai pas la plus légère notion, pourront m'apprendre si cette langue, qui a, dit-on, quatre-vingts mots pour signifier un cheval, en aurait un pour signifier l'alphabet.

Je proteste que je ne sais pas plus le chinois que l'arabe; cependant j'ai lu dans un petit vocabulaire chinois (*a*) que cette nation s'est toujours donné deux mots pour exprimer le catalogue, la liste des caractères de sa langue; l'un est *ho-tou*, l'autre *haipien:* nous n'avons ni *ho-tou* ni *haipien* dans nos langues occidentales. Les Grecs n'avaient pas été plus adroits que nous; ils disaient *alphabet*. Sénèque le philosophe se sert de la phrase grecque pour exprimer un vieillard comme moi, qui fait des questions sur la grammaire; il l'appelle *skedon analphabetos*. Or, cet alphabet, les Grecs le tenaient des Phéniciens,

(*a*) Un vol. de l'Histoire de la Chine, de du Halde.

de cette nation nommée *le peuple lettré* par les Hébreux mêmes, lorsque ces Hébreux vinrent s'établir si tard auprès de leur pays.

Il est à croire que les Phéniciens, en communiquant leurs caractères aux Grecs, leur rendirent un grand service en les délivrant de l'embarras de l'écriture égyptiaque que Cécrops leur avait apportée d'Égypte : les Phéniciens, en qualité de négocians, rendaient tout aisé ; et les Égyptiens, en qualité d'interprètes des dieux, rendaient tout difficile.

Je m'imagine entendre un marchand phénicien abordé dans l'Achaïe dire à un Grec son correspondant : Non seulement mes caractères sont aisés à écrire, et rendent la pensée ainsi que les sons de la voix, mais ils expriment nos dettes actives et passives. Mon *aleph*, que vous voulez prononcer *alpha*, vaut une once d'argent ; *betha* en vaut deux ; *ro* en vaut cent ; *sigma* en vaut deux cents. Je vous dois deux cents onces : je vous paie un *ro*, reste un *ro* que je vous dois encore ; nous aurons bientôt fait nos comptes.

Les marchands furent probablement ceux qui établirent la société entre les hommes en fournissant à leurs besoins ; et pour négocier, il faut s'entendre.

Les Égyptiens ne commercèrent que très-tard ; ils avaient la mer en horreur ; c'était leur *Typhon*. Les Tyriens furent navigateurs de temps immémorial ; ils lièrent ensemble les peuples que la nature avait séparés, et ils réparèrent les malheurs où les révolutions de ce globe avaient plongé souvent une grande partie du genre humain. Les Grecs, à leur tour, allèrent porter leur commerce et leur alphabet commode chez d'autres peuples qui le changèrent un peu, comme les Grecs avaient changé celui des Tyriens. Lorsque leurs marchands, dont on fit depuis des demi-dieux, allèrent établir à Colchos un commerce de pelleterie, qu'on

appela *la Toison d'or*, ils donnèrent leurs lettres aux peuples de ces contrées, qui les ont conservées et altérées. Ils n'ont point pris l'alphabet des Turcs auxquels ils sont soumis, et dont j'espère qu'ils secoueront le joug, grâce à l'impératrice de Russie.

Il est très-vraisemblable (je ne dis pas très-vrai, Dieu m'en garde!) que ni Tyr, ni l'Égypte, ni aucun Asiatique habitant vers la Méditerranée ne communiqua son alphabet aux peuples de l'Asie orientale. Si les Tyriens, où même les Chaldéens qui habitaient vers l'Euphrate, avaient, par exemple, communiqué leur méthode aux Chinois, il en resterait quelques traces; ils auraient les signes des vingt-deux, vingt-trois, ou vingt-quatre lettres. Ils ont tout au contraire des signes de tous les mots qui composent leur langue; et ils en ont, nous dit-on, quatre-vingt mille : cette méthode n'a rien de commun avec celle de Tyr. Elle est soixante et dix-neuf mille neuf cent soixante et seize fois plus savante et plus embarrassée que la nôtre. Joignez à cette prodigieuse différence, qu'ils écrivent de haut en bas, et que les Tyriens et les Chaldéens écrivaient de droite à gauche; les Grecs et nous de gauche à droite.

Examinez les caractères tartares, indiens, siamois, japonais, vous n'y voyez pas la moindre analogie avec l'alphabet grec et phénicien.

Cependant tous ces peuples, en y joignant même les Hottentots et les Cafres, prononcent à peu près les voyelles et les consonnes comme nous, parce qu'ils ont le larynx fait de même pour l'essentiel, ainsi qu'un paysan grison a le gosier fait comme la première chanteuse de l'opéra de Naples. La différence qui fait de ce manant une basse-taille rude, discordante, insupportable, et de cette chanteuse un dessus de rossignol, est si imperceptible, qu'aucun anatomiste ne peut

l'apercevoir. C'est la cervelle d'un sot qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la cervelle d'un grand génie.

Quand nous avons dit que les marchands de Tyr enseignèrent leur *A B C* aux Grecs, nous n'avons pas prétendu qu'ils eussent appris aux Grecs à parler. Les Athéniens, probablement, s'exprimaient déjà mieux que les peuples de la Basse-Syrie ; ils avaient un gosier plus flexible ; leurs paroles étaient un plus heureux assemblage de voyelles, de consonnes et de diphthongues. Le langage des peuples de la Phénicie au contraire était rude, grossier ; c'étaient des *Shafiroth*, des *Astaroth*, des *Sabaoth*, des *Chammaim*, des *Chotihet*, des *Thopheth ;* il y aurait là de quoi faire enfuir notre chanteuse de l'opéra de Naples. Figurez-vous les Romains d'aujourd'hui qui auraient retenu l'ancien alphabet étrurien, et à qui des marchands hollandais viendraient apporter celui dont ils se servent à présent. Tous les Romains feraient fort bien de recevoir leurs caractères ; mais ils se garderaient bien de parler la langue batave. C'est précisément ainsi que le peuple d'Athènes en usa avec les matelots de Caphthor, venant de Tyr ou de Bérith : les Grecs prirent leur alphabet, qui valait mieux que celui du Misraim, qui est l'Égypte, et rebutèrent leur patois.

Philosophiquement parlant, et abstraction respectueuse faite de toutes les inductions qu'on pourrait tirer des livres sacrés, dont il ne s'agit certainement pas ici, la langue primitive n'est-elle pas une plaisante chimère ?

Que diriez-vous d'un homme qui voudrait rechercher quel a été le cri primitif de tous les animaux, et comment il est arrivé que dans une multitude de siècles les moutons se soient mis à bêler, les chats à miauler, les pigeons à roucouler, les linottes à siffler ? Ils

s'entendent tous parfaitement dans leurs idiomes, et beaucoup mieux que nous. Le chat ne manque pas d'accourir aux miaulemens très-articulés et très-variés de la chatte; c'est une merveilleuse chose de voir dans le Mirebalais une cavale dresser ses oreilles, frapper du pied, s'agiter aux braimens intelligibles d'un âne. Chaque espèce a sa langue. Celle des Esquimaux et des Algonquins ne fut point celle du Pérou. Il n'y a pas eu plus de langue primitive et d'alphabet primitif que de chênes primitifs et que d'herbe primitive.

Plusieurs rabbins prétendent que la langue mère était le samaritain; quelques autres ont assuré que c'était le bas-breton : dans cette incertitude, on peut fort bien, sans offenser les habitans de Kimper et de Samarie, n'admettre aucune langue mère.

Ne peut-on pas, sans offenser personne, supposer que l'alphabet a commencé par des cris et des exclamations? Les petits enfans disent d'eux-mêmes *hæ he*, quand ils voient un objet qui les frappe; *hi hi*, quand ils pleurent; *hu hu*, *hou hou*, quand ils se moquent; *aïe*, quand on les frappe; et il ne faut pas les frapper.

A l'égard des deux petits garçons que le roi d'Égypte Psamméticus (qui n'est pas un mot égyptien) fit élever pour savoir quelle était la langue primitive, il n'est guère possible qu'ils se soient tous deux mis à crier *bec bec* pour avoir à déjeuner.

Des exclamations formées par des voyelles, aussi naturelles aux enfans que le coassement l'est aux grenouilles, il n'y a pas si loin qu'on croirait à un alphabet complet. Il faut bien qu'une mère dise à son enfant l'équivalent de *viens*, *tiens*, *prends*, *tais-toi*, *approche*, *va-t'en* : ces mots ne sont représentatifs de rien; ils ne peignent rien; mais ils se font entendre avec un geste.

De ces rudimens informes, il y a un chemin immense pour arriver à la syntaxe. Je suis effrayé quand je songe que de ce seul mot *viens* il faut parvenir un jour à dire : « Je serais venu, ma mère, avec grand plaisir, et j'aurais obéi à vos ordres qui me seront toujours chers, si, en accourant vers vous, je n'étais pas tombé à la renverse, et si une épine de votre jardin ne m'était pas entrée dans la jambe gauche. »

Il semble à mon imagination étonnée qu'il a fallu des siècles pour ajuster cette phrase, et bien d'autres siècles pour la peindre. Ce serait ici le lieu de dire, ou de tâcher de dire comment on exprime et comment on prononce dans toutes les langues du monde *père*, *mère*, *jour*, *nuit*, *terre*, *eau*, *boire*, *manger*, *etc.* ; mais il faut éviter le ridicule autant qu'il est possible.

Les caractères alphabétiques, présentant à la fois les noms des choses, leur nombre, les dates des événemens, les idées des hommes, devinrent bientôt des mystères aux yeux même de ceux qui avaient inventé ces signes. Les Chaldéens, les Syriens, les Égyptiens, attribuèrent quelque chose de divin à la combinaison des lettres, et à la manière de les prononcer. Ils crurent que les noms signifiaient par eux-mêmes et qu'ils avaient en eux une force, une vertu secrète. Ils allaient jusqu'à prétendre que le nom qui signifiait *puissance* était puissant de sa nature ; que celui qui exprimait *ange* était angélique ; que celui qui donnait l'idée de Dieu était divin. Cette science des caractères entra nécessairement dans la magie : point d'opération magique sans les lettres de l'alphabet.

Cette porte de toutes les sciences devint celle de toutes les erreurs ; les mages de tous les pays s'en servirent pour se conduire dans le labyrinthe qu'ils s'étaient construit, et où il n'était pas permis aux

autres hommes d'entrer. La manière de prononcer des consonnes et des voyelles devint le plus profond des mystères, et souvent le plus terrible. Il y eut une manière de prononcer *Jehovah*, nom de Dieu chez les Syriens et les Egyptiens, par laquelle on fesait tomber un homme roide mort.

Saint Clément d'Alexandrie rapporte (*a*) que Moïse fit mourir sur-le-champ le roi d'Égypte Nechephre en lui soufflant ce nom dans l'oreille, et qu'ensuite il le ressuscita en prononçant le même mot. Saint Clément d'Alexandrie est exact, il cite son auteur; c'est le savant Artapan; qui pourra récuser le témoignage d'Artapan ?

Rien ne retarda plus le progrès de l'esprit humain que cette profonde science de l'erreur, née chez les Asiatiques avec l'origine des vérités. L'univers fut abruti par l'art même qui devait l'éclairer.

Vous en voyez un grand exemple dans Origène, dans Clément d'Alexandrie, dans Tertullien, etc., etc. Origène dit surtout expressément (*b*) : « Si, en invoquant Dieu, ou en jurant par lui, on le nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, on fera par ces noms des choses dont la nature et la force sont telles, que les démons se soumettent à ceux qui les prononcent; mais si on le nomme d'un autre nom, comme *Dieu de la mer bruyante, Dieu supplantateur*, ces noms seront sans vertu : le nom d'*Israël* traduit en grec ne pourra rien opérer; mais prononcez-le en hébreu avec les autres mots requis, vous opérerez la conjuration. »

Le même Origène dit ces paroles remarquables : « Il y a des noms qui ont naturellement de la vertu ;

(*a*) Stromates ou Tapisseries, liv. I.
(*b*) *Origène* contre *Celse*, n° 202.

tels que sont ceux dont se servent les sages parmi les Égyptiens, les mages en Perse, les brachmanes dans l'Inde. Ce qu'on nomme *magie* n'est pas un art vain et chimérique, ainsi que le prétendent les stoïciens et les épicuriens : le nom de *Sabaoth*, celui d'*Adonaï*, n'ont pas été faits pour des êtres créés ; mais ils appartiennent à une théologie mystérieuse qui se rapporte au Créateur ; de là vient la vertu de ces noms quand on les arrange et qu'on les prononce selon les règles, etc. »

C'était en prononçant des lettres selon la méthode magique qu'on forçait la lune de descendre sur la terre. Il faut pardonner à Virgile d'avoir cru ces inepties, et d'en avoir parlé sérieusement dans sa huitième églogue (vers 69).

Carmina vel cœlo possunt deducere lunam.
On fait avec des mots tomber la lune en terre.

Enfin l'alphabet fut l'origine de toutes les connaissances de l'homme, et de toutes ses sottises.

ABBAYE. SECTION 1re. — C'EST une communauté religieuse gouvernée par un abbé ou une abbesse.

Ce mot d'*abbé*, *abbas* en latin et en grec, *abba* en syrien et en chaldéen, vient de l'hébreu *ab*, qui veut dire père. Les docteurs juifs prenaient ce titre par orgueil ; c'est pourquoi Jésus disait à ses disciples (*a*) : N'appelez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un père, qui est dans les cieux.

Quoique saint Jérôme se soit fort emporté contre les moines de son temps (*b*), qui, malgré la défense du Seigneur, donnaient ou recevaient le titre d'abbé, le sixième concile de Paris (*c*) décide que, si les abbés

(*a*) Matth. chap. XXIII, v. 9. — (*b*) Livre II, sur l'épître aux Galates. — (*c*) Liv. I, chap. XXXVII.

sont des pères spirituels, et s'ils engendrent au Seigneur des fils spirituels, c'est avec raison qu'on les appelle abbés.

D'après ce décret, si quelqu'un a mérité le titre d'abbé, c'est assurément saint Benoît, qui, l'an 529, fonda sur le mont Cassin, dans le royaume de Naples, sa règle si éminente en sagesse et en discrétion, et si grave, si claire à l'égard du discours et du style. Ce sont les propres termes du pape Grégoire (*a*), qui ne manque pas de faire mention du privilége singulier dont Dieu daigna gratifier ce saint fondateur; c'est que tous les bénédictins qui meurent au mont Cassin sont sauvés. L'on ne doit donc pas être surpris que ces moines comptent seize mille saints canonisés de leur ordre. Les bénédictines prétendent même qu'elles sont averties de l'approche de leur mort par quelque bruit nocturne qu'elles appellent *les coups de saint Benoît.*

On peut bien croire que ce saint abbé ne s'était pas oublié lui-même en demandant à Dieu le salut de ses disciples. En conséquence, le samedi 21 mars 543, veille du dimanche de la passion, qui fut le jour de sa mort, deux moines, dont l'un était dans le monastère, l'autre en était éloigné, eurent la même vision. Ils virent un chemin couvert de tapis, et éclairé d'une infinité de flambeaux, qui s'étendait vers l'orient, depuis le monastère jusqu'au ciel. Un personnage vénérable y paraissait, qui leur demanda pour qui était ce chemin; ils dirent qu'ils n'en savaient rien. C'est, ajouta-t-il, par où Benoît, le bien-aimé de Dieu, est monté au ciel.

Un ordre dans lequel le salut était si assuré s'étendit bientôt dans d'autres états, dont les souverains se laissaient persuader (*b*) qu'il ne s'agissait, pour être sûr

(*a*) Dialog. liv. II, chap. VIII.—(*b*) Mézerai, tome I, p. 225.

d'une place en paradis, que de s'y faire un bon ami; et qu'on pouvait racheter les injustices les plus criantes, les crimes les plus énormes, par des donations en faveur des églises. Pour ne parler ici que de la France, on lit dans les *Gestes du roi Dagobert*, fondateur de l'abbaye de Saint-Denis près Paris (*a*), que ce prince, étant mort, fut condamné au jugement de Dieu, et qu'un saint ermite nommé Jean, qui demeurait sur les côtes de la mer d'Italie, vit son âme enchaînée dans une barque, et des diables qui la rouaient de coups en la conduisant vers la Sicile, où ils devaient la précipiter dans les gouffres du mont Etna; que saint Denis avait tout à coup paru dans un globe lumineux, précédé des éclairs et de la foudre; et qu'ayant mis en fuite ces malins esprits, et arraché cette pauvre âme des griffes du plus acharné, il l'avait portée au ciel en triomphe.

Charles Martel au contraire fut damné en corps et en âme pour avoir donné des abbayes en récompense à ses capitaines, qui, quoique laïques, portèrent le titre d'abbés, comme des femmes mariées eurent depuis celui d'abbesses, et possédèrent des abbayes de filles. Un saint évêque de Lyon, nommé Eucher, étant en oraison, fut ravi en esprit, et mené par un ange en enfer, où il vit Charles Martel, et apprit de l'ange que les saints dont ce prince avait dépouillé les églises l'avaient condamné à brûler éternellement en corps et en âme. Saint Eucher écrivit cette révélation à Boniface, évêque de Mayence, et à Fulrad, archichapelain de Pepin-le-Bref, en les priant d'ouvrir le tombeau de Charles Martel, et de voir si son corps y était. Le tombeau fut ouvert; le fond en était tout brûlé, et on n'y trouva qu'un gros serpent qui en sortit avec une fumée puante.

(*a*) Chap. XXXVII.

Boniface (*a*) eut l'attention d'écrire à Pepin-le-Bref et à Carloman toutes ces circonstances de la damnation de leur père; et Louis de Germanie s'étant emparé, en 858, de quelques biens ecclésiastiques, les évêques de l'assemblée de Créci lui rappelèrent dans une lettre toutes les particularités de cette terrible histoire, en ajoutant qu'ils les tenaient de vieillards dignes de foi, et qui en avaient été témoins oculaires.

Saint Bernard, premier abbé de Clervaux en 1115, avait pareillement eu révélation que tous ceux qui recevraient l'habit de sa main seraient sauvés. Cependant le pape Urbain II, dans une bulle de l'an 1092, ayant donné à l'abbaye du mont Cassin le titre de chef de tous les monastères, parce que de ce lieu même la vénérable religion de l'ordre monastique s'est répandue du sein de Benoît comme d'une source de paradis, l'empereur Lothaire lui confirma cette prérogative par une chartre de l'an 1137, qui donne au monastère du mont Cassin la prééminence du pouvoir et de gloire sur tous les monastères qui sont ou qui seront fondés dans tout l'univers, et veut que les abbés et les moines de toute la chrétienté lui portent honneur et révérence.

Pascal II, dans une bulle de l'an 1113, adressée à l'abbé du mont Cassin, s'exprime en ces termes: « Nous décernons que vous, ainsi que tous vos successeurs, comme supérieur à tous les abbés, vous ayez séance dans toute assemblée d'évêques ou de princes, et que dans les jugemens vous donniez votre avis ayant tous ceux de votre ordre. » Aussi l'abbé de Cluni ayant osé se qualifier abbé des abbés, dans un concile tenu à Rome l'an 1116, le chancelier du pape décida que cette distinction appartenait à l'abbé du mont Cassin;

(*a*) Mézerai, tome I, page 331.

celui de Cluni se contenta du titre d'abbé cardinal, qu'il obtint depuis de Calixte II, et que l'abbé de la trinité de Vendôme et quelques autres se sont ensuite arrogé.

Le pape Jean XX, en 1326, accorda même à l'abbé du mont Cassin le titre d'évêque, dont il fit les fonctions jusqu'en 1367. Mais Urbain V ayant alors jugé à propos de lui retrancher cette dignité, il s'intitule simplement dans les actes : « patriarche de la sainte religion, abbé du saint monastère de Cassin, chancelier et grand-chapelain de l'empire romain, abbé des abbés, chef de la hiérarchie bénédictine, chancelier collatéral du royaume de Sicile, comte et gouverneur de la Campanie, de la terre de Labour et de la province maritime, prince de la paix. »

Il habite avec une partie de ses officiers à San-Germano, petite ville au pied du mont Cassin, dans une maison spacieuse, où tous les passans, depuis le pape jusqu'au dernier mendiant, sont reçus, logés, nourris et traités suivant leur état. L'abbé rend chaque jour visite à tous ses hôtes, qui sont quelquefois au nombre de trois cents. Saint Ignace, en 1538, y reçut l'hospitalité; mais il fut logé sur le mont Cassin, dans une maison nommée l'Albanette, à six cents pas de l'abbaye, vers l'occident. Ce fut là qu'il composa son célèbre institut; ce qui fait dire à un dominicain, dans un ouvrage latin intitulé *la Tourterelle de l'âme*, qu'Ignace habita quelques mois cette montagne de contemplation, et que, comme un autre Moïse et un autre législateur, il y fabriqua les secondes tables des lois religieuses, qui ne le cèdent en rien aux premières.

A la vérité, ce fondateur des jésuites ne trouva pas dans les bénédictins la même complaisance que saint Benoît, à son arrivée au mont Cassin, avait éprouvée de la part de saint Martin, ermite, qui lui céda la place dont il était en possession, et se retira au mont Mar-

sique, proche de la Carniole ; au contraire, le bénédictin Ambroise Cajetan, dans un gros ouvrage fait exprès, a prétendu revendiquer les jésuites à l'ordre de saint Benoît.

Le relâchement qui a toujours régné dans le monde, même parmi le clergé, avait déjà fait imaginer à saint Basile, dès le quatrième siècle, de rassembler sous une règle les solitaires qui s'étaient dispersés dans les déserts pour y suivre la loi ; mais, comme nous le verrons à l'article *Quête*, les réguliers ne l'ont pas toujours été : quant au clergé séculier, voici comment en parlait saint Cyprien dès le troisième siècle (*a*). Plusieurs évêques, au lieu d'exhorter les autres et de leur montrer l'exemple, négligeant les affaires de Dieu, se chargeaient d'affaires temporelles, quittaient leur chaire, abandonnaient leur peuple, et se promenaient dans d'autres provinces pour fréquenter les foires et s'enrichir par le trafic. Ils ne secouraient point les frères qui mouraient de faim ; ils voulaient avoir de l'argent en abondance, usurper des terres par de mauvais artifices, tirer de grands profits par des usures.

Charlemagne, dans un écrit où il rédige ce qu'il voulait proposer au parlement de 811, s'exprime ainsi (*b*) : « Nous voulons connaître les devoirs des ecclésiastiques, afin de ne leur demander que ce qui leur est permis, et qu'ils ne nous demandent que ce que nous devons accorder. Nous les prions de nous expliquer nettement ce qu'ils appellent quitter le monde, et en quoi l'on peut distinguer ceux qui le quittent de ceux qui y demeurent ; si c'est seulement en ce qu'ils ne portent point les armes et ne sont pas mariés publiquement ; si celui-là a quitté le monde, qui ne cesse tous

(*a*) *De lapsis.*

(*b*) *Capit. interrog.*, page 478, tome VII ; *Conc.* page 1184.

les jours d'augmenter ses biens par toutes sortes de moyens, en promettant le paradis et menaçant de l'enfer, et employant le nom de Dieu ou de quelque saint pour persuader aux simples de se dépouiller de leurs biens, et en priver leurs héritiers légitimes, qui, par là, réduits à la pauvreté, se croient ensuite les crimes permis, comme le larcin et le pillage; si c'est avoir quitté le monde que de suivre la passion d'acquérir jusqu'à corrompre par argent de faux témoins pour avoir le bien d'autrui, et de chercher des avoués et des prevôts cruels, intéressés et sans crainte de Dieu. »

Enfin l'on peut juger des mœurs des réguliers par une harangue de l'an 1493, où l'abbé Trithème dit à ses confrères : « Vous, messieurs les abbés, qui êtes des ignorans et ennemis de la science du salut; qui passez les journées entières dans les plaisirs impudiques, dans l'ivrognerie et dans le jeu; qui vous attachez aux biens de la terre, que répondrez-vous à Dieu et à votre fondateur saint Benoît ? »

Le même abbé ne laisse pas de prétendre que, de droit (*a*), la troisième partie de tous les biens des chrétiens appartient à l'ordre de saint Benoît, et que, s'il ne l'a pas, c'est qu'on la lui a volée. Il est si pauvre, ajoute-t-il, pour le présent, qu'il n'a plus que cent millions d'or de revenu. Trithème ne dit point à qui appartiennent les deux autres parts; mais, comme il ne comptait de son temps que quinze mille abbayes de bénédictins, outre les petits couvens du même ordre, et que dans le dix-septième siècle il y en avait déjà trente-sept mille, il est clair, par la règle de proportion, que ce saint ordre devrait posséder aujourd'hui les deux tiers et demi du bien de la chrétienté, sans les funestes progrès de l'hérésie des derniers siècles.

(*a*) *Fra-Paolo*, Traité des bénéfices, page 31.

Pour surcroît de douleurs, depuis le concordat fait l'an 1515 entre Léon X et François Ier, le roi de France nommant à presque toutes les abbayes de son royaume, le plus grand nombre est donné en commande à des séculiers tonsurés. Cet usage, peu connu en Angleterre, fit dire plaisamment, en 1694, au docteur Grégori qui prenait l'abbé Gallois pour un bénédictin (*a*) : « Le bon père s'imagine que nous sommes revenus à ces temps fabuleux où il était permis à un moine de dire ce qu'il voulait. »

SECTION II.—CEUX qui fuient le monde sont sages : ceux qui se consacrent à Dieu sont respectables. Peut-être le temps a-t-il corrompu une si sainte institution.

Aux thérapeutes juifs succédèrent les moines en Égypte, *idiotai*, *monoi*. *Idiot* ne signifiait alors que *solitaire*. Ils firent bientôt corps, ce qui est le contraire de *solitaire*, et qui n'est pas *idiot*, dans l'acception ordinaire de ce terme. Chaque société de moines élut son supérieur : car tout se fesait à la pluralité des voix dans les premiers temps de l'Église. On cherchait à rentrer dans la liberté primitive de la nature humaine, en échappant par piété au tumulte et à l'esclavage inséparables des grands empires. Chaque société de moines choisit son père, son abbé ; quoiqu'il soit dit dans l'Évangile : *N'appelez personne votre père.*

Ni les abbés, ni les moines ne furent prêtres dans les premiers siècles. Ils allaient par troupes entendre la messe au prochain village. Ces troupes devinrent considérables ; il y eut plus de cinquante mille moines, dit-on, dans l'Égypte.

Saint Basile, d'abord moine, puis évêque de Césarée en Cappadoce, fit un code pour tous les moines au quatrième siècle. Cette règle de saint Basile fut reçue

(*a*) *Transactions philosophiques.*

en Orient et en Occident. On ne connut plus que les moines de saint Basile; ils furent partout riches; ils se mêlèrent de toutes les affaires; ils contribuèrent aux révolutions de l'empire.

On ne connaissait guère que cet ordre, lorsqu'au sixième siècle saint Benoît établit une puissance nouvelle au mont Cassin. Saint Grégoire-le-Grand assure dans ses dialogues (*a*) que Dieu lui accorda un privilége spécial, par lequel tous les bénédictins qui mourraient au mont Cassin seraient sauvés. En conséquence le pape Urbain II, par une bulle de 1092, déclara l'abbé du mont Cassin chef de tous les monastères du monde. Pascal II lui donna le titre d'*abbé des abbés*. Il s'intitule *patriarche de la sainte religion, chancelier collatéral du royaume de Sicile, comte et gouverneur de la Campanie, prince de la paix*, etc., etc., etc.

Tous ces titres seraient peu de chose, s'ils n'étaient soutenus par des richesses immenses.

Je reçus, il n'y a pas long-temps, une lettre d'un de mes correspondans d'Allemagne; la lettre commence par ces mots : « Les abbés princes de Kempten, Elvangen, Eudertl, Murbach, Berglesgaden, Vissembourg, Prum, Stablo, Corvey, et les autres abbés qui ne sont pas princes, jouissent ensemble d'environ neuf cent mille florins de revenu, qui font deux millions cinquante mille livres de votre France au cours de ce jour. De là je conclus que Jésus-Christ n'était pas si à son aise qu'eux. » Je lui répondis : « Monsieur, vous m'avouerez que les Français sont plus pieux que les Allemands dans la proportion de quatre et seize quarante-unièmes à l'unité; car nos seuls bénéfices consistoriaux de moines, c'est-à-dire

(*a*) Liv. II, chap. VIII.

ceux qui paient des annates au pape, se montent à neuf millions de rente, à quarante-neuf livres dix sous le marc avec le remède; et neuf millions sont à deux millions cinquante mille livres comme un est à quatre et seize quarante-unièmes. De là je conclus qu'ils ne sont pas assez riches, et qu'il faudrait qu'ils en eussent dix fois davantage. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Il me répliqua par cette courte lettre : « Mon cher monsieur, je ne vous entends point; vous trouvez sans doute avec moi que neuf millions de votre monnaie sont un peu trop pour ceux qui font vœu de pauvreté; et vous souhaitez qu'ils en aient quatre-vingt-dix; je vous supplie de vouloir bien m'expliquer cette énigme. »

J'eus l'honneur de lui répondre sur-le-champ : « Mon cher monsieur, il y avait autrefois un jeune homme à qui on proposait d'épouser une femme de soixante ans, qui lui donnerait tout son bien par testament : il répondit qu'elle n'était pas assez vieille. » L'Allemand entendit mon énigme.

Il faut savoir qu'en 1575 (*a*) on proposa dans le conseil de Henri III, roi de France, de faire ériger en commendes séculières toutes les abbayes de moines, et de donner les commendes aux officiers de sa cour et de son armée : mais, comme il fut depuis excommunié et assassiné, ce projet n'eut pas lieu.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, voulut en 1750 établir des pensions sur les bénéfices en faveur des chevaliers de l'ordre militaire de saint Louis; rien n'était plus simple, plus juste, plus utile : il n'en put venir à bout. Cependant, sous Louis XIV, la princesse de Conti avait possédé l'abbaye de Saint-Denis. Avant son règne, les séculiers possédaient des

(*a*) *Chopin, de sacrâ Politiâ*, lib. VI.

bénéfices. Le duc de Sulli, huguenot, avait une abbaye.

Le père de Hugues Capet n'était riche que par ses abbayes, et on l'appelait *Hugues l'abbé*. On donnait des abbayes aux reines pour leurs menus plaisirs. Ogine, mère de Louis d'Outremer, quitta son fils parce qu'il lui avait ôté l'abbaye de Sainte-Marie de Laon pour la donner à sa femme Gerberge. Il y a des exemples de tout. Chacun tâche de faire servir les usages, les innovations, les lois anciennes abrogées, renouvelées, mitigées, les chartres, ou vraies ou supposées, le passé, le présent, l'avenir, à s'emparer des biens de ce monde; mais c'est toujours à la plus grande gloire de Dieu. Consultez l'Apocalypse de Méliton, par l'évêque du Bellai.

ABBÉ. — *Ou allez-vous, monsieur l'abbé?* etc. Savez-vous bien qu'*abbé* signifie père? Si vous le devenez, vous rendez service à l'état; vous faites la meilleure œuvre sans doute que puisse faire un homme : il naîtra de vous un être pensant. Il y a dans cette action quelque chose de divin.

Mais si vous n'êtes monsieur l'abbé que pour avoir été tonsuré, pour porter un petit collet, un manteau court, et pour attendre un bénéfice simple, vous ne méritez pas le nom d'abbé.

Les anciens moines donnèrent ce nom au supérieur qu'ils élisaient. L'abbé était leur père spirituel. Que les mêmes noms signifient avec le temps des choses différentes! L'abbé spirituel était un pauvre à la tête de plusieurs autres pauvres : mais les pauvres pères spirituels ont eu depuis deux cent, quatre cent mille livres de rente; et il y a aujourd'hui des pauvres pères spirituels en Allemagne qui ont un régiment des gardes.

Un pauvre qui a fait serment d'être pauvre, et qui en conséquence est souverain! On l'a déjà dit, il faut

le redire mille fois, cela est intolérable. Les lois réclament contre cet abus, la religion s'en indigne, et les véritables pauvres sans vêtement et sans nourriture poussent des cris au ciel à la porte de monsieur l'abbé.

Mais j'entends messieurs les abbés d'Italie, d'Allemagne, de Flandre, de Bourgogne, qui disent : Pourquoi n'accumulerons-nous pas des biens et des honneurs? Pourquoi ne serons-nous pas princes? les évêques le sont bien. Ils étaient originairement pauvres comme nous, ils se sont enrichis, ils se sont élevés; l'un d'eux est devenu supérieur aux rois : laissez-nous les imiter autant que nous pourrons.

Vous avez raison, messieurs, envahissez la terre; elle appartient au fort ou à l'habile qui s'en empare; vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages et pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux : tremblez que le jour de la raison n'arrive.

ABEILLES. — Les abeilles peuvent paraître supérieures à la race humaine, en ce qu'elles produisent de leur substance une substance utile, et que de toutes nos sécrétions il n'y en a pas une seule qui soit bonne à rien, pas une seule même qui ne rende le genre humain désagréable.

Ce qui m'a charmé dans les essaims qui sortent de la ruche, c'est qu'ils sont beaucoup plus doux que nos enfans qui sortent du collége. Les jeunes abeilles alors ne piquent personne, du moins rarement, et dans des cas extraordinaires. Elles se laissent prendre; on les porte, la main nue, paisiblement dans la ruche qui leur est destinée; mais, dès qu'elles ont appris dans leur nouvelle maison à connaître leurs intérêts, elles deviennent semblables à nous, elles font la guerre.

J'ai vu des abeilles très-tranquilles aller pendant six mois travailler dans un pré voisin couvert de fleurs qui leur convenaient : on vint faucher le pré, elles sortirent en fureur de la ruche, fondirent sur les faucheurs qui leur volaient leur bien, et les mirent en fuite.

Je ne sais pas qui a dit le premier que les abeilles avaient un roi. Ce n'est pas probablement un républicain à qui cette idée vint dans la tête. Je ne sais pas qui leur donna ensuite une reine au lieu d'un roi, ni qui supposa le premier que cette reine était une Messaline qui avait un sérail prodigieux, qui passait sa vie à faire l'amour et à faire ses couches, qui pondait et logeait environ quarante mille œufs par an. On a été plus loin : on a prétendu qu'elle pondait trois espèces différentes, des reines, des esclaves nommées *bourdons*, et des servantes nommées *ouvrières;* ce qui n'est pas trop d'accord avec les lois ordinaires de la nature.

On a cru qu'un physicien, d'ailleurs grand observateur, inventa il y a quelques années les fours à poulets, inventés depuis environ quatre mille ans par les Égyptiens, ne considérant pas l'extrême différence de notre climat et de celui d'Égypte; on a dit encore que ce physicien inventa de même le royaume des abeilles sous une reine, mère de trois espèces.

Plusieurs naturalistes avaient déjà répété ces inventions; il est venu un homme qui, étant possesseur de six cents ruches, a cru mieux examiner son bien que ceux qui, n'ayant point d'abeilles, ont copié des volumes sur cette république industrieuse qu'on ne connaît guère mieux que celle des fourmis. Cet homme est M. Simon, qui ne se pique de rien, qui écrit très-simplement, mais qui recueille comme moi

du miel et de la cire. Il a de meilleurs yeux que moi, il en sait plus que monsieur le prieur de Jonval, et que monsieur le comte du *Spectacle de la nature*; il a examiné ses abeilles pendant vingt années; il nous assure qu'on s'est moqué de nous, et qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a répété dans tant de livres.

Il prétend qu'en effet il y a dans chaque ruche une espèce de roi et de reine qui perpétuent cette race royale, et qui président aux ouvrages; il les a vus, il les a dessinés, et il renvoie aux *mille et une Nuits* et à l'*Histoire de la reine d'Achem* la prétendue reine abeille avec son sérail.

Il y a ensuite la race des bourdons qui n'a aucune relation avec la première, et enfin la grande famille des abeilles ouvrières qui sont mâles et femelles, et qui forment le corps de la république (1). Les abeilles femelles déposent leurs œufs dans les cellules qu'elles ont formées.

Comment en effet la reine seule pourrait-elle pondre et loger quarante ou cinquante mille œufs l'un après l'autre? Le système le plus simple est presque toujours le véritable. Cependant j'ai souvent cherché ce roi et cette reine, et je n'ai jamais eu le bonheur de les voir. Quelques observateurs m'ont assuré qu'ils ont vu la reine entourée de sa cour; l'un d'eux l'a portée, elle et ses suivantes, sur son bras nu. Je n'ai point fait cette expérience; mais j'ai porté dans ma main les

(1) Les ouvrières ne sont point mâles et femelles. Les abeilles appelées reines sont les seules qui pondent. Des naturalistes ont dit avoir observé que les bourdons ne fécondaient les œufs que l'un après l'autre, lorsqu'ils sont dans les alvéoles; ce qui expliquerait pourquoi les ouvrières souffrent dans la ruche ce grand nombre de bourdons. *Voyez* les *Singularités de la nature*, chap. VI, où l'on retrouve une partie de cet article.

abeilles d'un essaim qui sortait de la mère-ruche, sans qu'elles me piquassent. Il y a des gens qui n'ont pas de foi à la réputation qu'ont les abeilles d'être méchantes, et qui en portent des essaims entiers sur leur poitrine et sur leur visage.

Virgile n'a chanté sur les abeilles que les erreurs de son temps. Il se pourrait bien que ce roi et cette reine ne fussent autre chose qu'une ou deux abeilles qui volent par hasard à la tête des autres. Il faut bien que, lorsqu'elles vont butiner les fleurs, il y en ait quelques-unes de plus diligentes; mais qu'il y ait une vraie royauté, une cour, une police, c'est ce qui me paraît plus que douteux.

Plusieurs espèces d'animaux s'attroupent et vivent ensemble. On a comparé les béliers, les taureaux à des rois, parce qu'il y a souvent un de ces animaux qui marche le premier : cette prééminence a frappé les yeux. On a oublié que très-souvent aussi le bélier et les taureaux marchent les derniers.

S'il est quelque apparence d'une royauté et d'une cour, c'est dans un coq : il appelle ses poules; il laisse tomber pour elles le grain qu'il a dans son bec; il les défend, il les conduit; il ne souffre pas qu'un autre roi partage son petit état; il ne s'éloigne jamais de son sérail. Voilà une image de la vraie royauté; elle est plus évidente dans une basse-cour que dans une ruche.

On trouve dans les proverbes attribués à Salomon, « qu'il y a quatre choses qui sont les plus petites de la terre, et qui sont plus sages que les sages : les fourmis, petit peuple qui se prépare une nourriture pendant la moisson; le lièvre, peuple faible qui couche sur des pierres; la sauterelle, qui, n'ayant pas de rois, voyage par troupes; le lézard, qui travaille de ses mains, et demeure dans les palais des rois. » J'i-

gnore pourquoi Salomon a oublié les abeilles, qui paraissent avoir un instinct bien supérieur à celui des lièvres qui ne couchent point sur la pierre, à moins que ce ne soit au pays pierreux de la Palestine, et des lézards dont j'ignore le génie. Au surplus, je préférerai toujours une abeille à une sauterelle.

On nous mande qu'une société de physiciens-pratiques dans la Lusace vient de faire éclore un couvain d'abeilles dans une ruche, où il est transporté lorsqu'il est en forme de vermisseau. Il croît, il se développe dans ce nouveau berceau qui devient sa patrie; il n'en sort que pour aller sucer des fleurs : on ne craint point de le perdre comme on perd souvent des essaims lorsqu'ils sont chassés de la mère-ruche. Si cette méthode peut devenir d'une exécution aisée, elle sera très-utile; mais dans le gouvernement des animaux domestiques, comme dans la culture des fruits, il y a mille inventions plus ingénieuses que profitables. Toute méthode doit être facile pour être d'un usage commun.

De tout temps les abeilles ont fourni des descriptions, des comparaisons, des allégories, des fables à la poésie. La fameuse fable des abeilles de Mandeville fit un grand bruit en Angleterre; en voici un petit précis :

Les abeilles autrefois
Parurent bien gouvernées;
Et leurs travaux et leurs rois
Les rendirent fortunées.
Quelques avides bourdons
Dans les ruches se glissèrent :
Ces bourdons ne travaillèrent;
Mais ils firent des sermons.
Ils dirent dans leur langage :
Nous vous promettons le ciel;
Accordez-nous en partage

Votre cire et votre miel.
Les abeilles, qui les crurent,
Sentirent bientôt la faim ;
Les plus sottes en moururent.
Le roi d'un nouvel essaim
Les secourut à la fin.
Tous les esprits s'éclairèrent ;
Ils sont tous désabusés ;
Les bourdons sont écrasés,
Et les abeilles prospèrent.

Mandeville va bien plus loin ; il prétend que les abeilles ne peuvent vivre à l'aise dans une grande et puissante ruche sans beaucoup de vices. « Nul royaume, nul état, dit-il, ne peuvent fleurir sans vices. Otez la vanité aux grandes dames, plus de belles manufactures de soie, plus d'ouvriers ni d'ouvrières en mille genres ; une grande partie de la nation est réduite à la mendicité. Otez aux négocians l'avarice, les flottes anglaises seront anéanties. Dépouillez les artistes de l'envie, l'émulation cesse ; on retombe dans l'ignorance et dans la grossièreté. »

Il s'emporte jusqu'à dire que les crimes même sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Un voleur de grand chemin fait gagner beaucoup d'argent à celui qui le dénonce, à ceux qui l'arrêtent, au geôlier qui le garde, au juge qui le condamne, et au bourreau qui l'exécute. Enfin, s'il n'y avait pas de voleurs, les serruriers mourraient de faim.

Il est très-vrai que la société bien gouvernée tire parti de tous les vices ; mais il n'est pas vrai que ces vices soient nécessaires au bonheur du monde. On fait de très-bons remèdes avec des poisons ; mais ce ne sont pas les poisons qui nous font vivre. En réduisant ainsi la fable des abeilles à sa juste valeur, elle pourrait devenir un ouvrage de morale utile.

ABRAHAM. SECTION 1re. — NOUS ne devons rien dire de ce qui est divin dans Abraham, puisque l'Écriture a tout dit. Nous ne devons même toucher que d'une main respectueuse à ce qui appartient au profane, à ce qui tient à la géographie, à l'ordre des temps, aux mœurs, aux usages; car, ces usages, ces mœurs étant liés à l'histoire sacrée, ce sont des ruisseaux qui semblent conserver quelque chose de la divinité de leur source. Abrabam, quoique né vers l'Euphrate, fait une grande époque pour les Occidentaux, et n'en fait point une pour les Orientaux, chez lesquels il est pourtant aussi respecté que parmi nous. Les mahométans n'ont de chronologie certaine que depuis leur hégire.

La science des temps, absolument perdue dans les lieux où les grands événemens sont arrivés, est venue enfin dans nos climats, où ces faits étaient ignorés. Nous disputons sur tout ce qui s'est passé vers l'Euphrate, le Jourdain et le Nil; et ceux qui sont aujourd'hui les maîtres du Nil, du Jourdain et de l'Euphrate, jouissent sans disputer.

Notre grande époque étant celle d'Abraham, nous différons de soixante années sur sa naissance. Voici le compte d'après les registres.

(*a*) « Tharé vécut soixante et dix ans, et engendra Abraham, Nacor et Aran. »

(*b*) « Et Tharé, ayant vécu deux cent cinq ans, mourut à Haran. »

Le Seigneur dit à Abraham (*c*) : « Sortez de votre pays, de votre famille, de la maison de votre père, et venez dans la terre que je vous montrerai; et je vous rendrai père d'un grand peuple. »

(*a*) Genèse, chap. XI, v. 26. — (*b*) *Ibid.* v. 32. — (*c*) *Ibid.* chap. XII, v. 1.

Il paraît d'abord évident par le texte que, Tharé ayant eu Abraham à soixante et dix ans, étant mort à deux cent cinq, et Abraham étant sorti de la Chaldée immédiatement après la mort de son père, il avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il quitta son pays. Et c'est à peu près le sentiment de saint Étienne (*a*) dans son discours aux Juifs. Mais la Genèse dit aussi :

(*b*) « Abraham avait soixante et quinze ans lorsqu'il sortit de Haran. »

C'est le sujet de la principale dispute sur l'âge d'Abraham; car il y en a beaucoup d'autres. Comment Abraham était-il à la fois âgé de cent trente-cinq années, et seulement de soixante et quinze ? Saint Jérôme et saint Augustin disent que cette difficulté est inexplicable. Don Calmet, qui avoue que ces deux saints n'ont pu résoudre ce problème, croit dénouer aisément le nœud en disant qu'Abraham était le cadet des enfans de Tharé, quoique la Genèse le nomme le premier, et par conséquent l'aîné.

La Genèse fait naître Abraham dans la soixante et dixième année de son père; et Calmet le fait naître dans la cent trentième. Une telle conciliation a été un nouveau sujet de querelle.

Dans l'incertitude où le texte et le commentaire nous laissent, le meilleur parti est d'adorer sans disputer.

Il n'y a point d'époque dans ces anciens temps qui n'ait produit une multitude d'opinions différentes. Nous avions, suivant Moréri, soixante et dix systèmes de chronologie sur l'histoire dictée par Dieu même. Depuis Moréri, il s'est élevé cinq nouvelles manières de concilier les textes de l'Écriture; ainsi, voilà autant

(*a*) Actes des apôtres, chap. VII.
(*b*) Genèse, chap. XII, v. 4.

de disputes sur Abraham qu'on lui attribue d'années dans le texte quand il sortit de Haran. Et de ces soixante et quinze systèmes, il n'y en a pas un qui nous apprenne au juste ce que c'est que cette ville ou ce village de Haran, ni en quel endroit elle était. Quel est le fil qui nous conduira dans ce labyrinthe de querelles, depuis le premier verset jusqu'au dernier ? la résignation.

L'Esprit saint n'a voulu nous apprendre ni la chronologie, ni la physique, ni la logique ; il a voulu faire de nous des hommes craignant Dieu. Ne pouvant rien comprendre, nous ne pouvons être que soumis.

Il est également difficile de bien expliquer comment Sara, femme d'Abraham, était aussi sa sœur. Abraham dit positivement au roi de Gérar, Abimelec, par qui Sara avait été enlevée pour sa grande beauté à l'âge de quatre-vingt-dix ans, étant grosse d'Isaac : « Elle est véritablement ma sœur, étant fille de mon père, mais non pas de ma mère ; et j'en ai fait ma femme. »

L'ancien Testament ne nous apprend point comment Sara était sœur de son mari. Don Calmet, dont le jugement et la sagacité sont connus de tout le monde, dit qu'elle pouvait bien être sa nièce.

Ce n'était point probablement un inceste chez les Chaldéens, non plus que chez les Perses, leurs voisins. Les mœurs changent selon les temps et selon les lieux. On peut supposer qu'Abraham, fils de Tharé, idolâtre, était encore idolâtre quand il épousa Sara, soit qu'elle fût sa sœur, soit qu'elle fût sa nièce.

Plusieurs pères de l'Église excusent moins Abraham d'avoir dit, en Égypte, à Sara : « Aussitôt que les Égyptiens vous auront vue, ils me tueront et vous prendront : dites donc, je vous prie, que vous êtes ma sœur, afin que mon âme vive par votre grâce. »

Elle n'avait alors que soixante et cinq ans. Ainsi, puisque vingt-cinq ans après elle eut un roi de Gérar pour amant, elle avait pu, avec vingt-cinq ans de moins, inspirer quelque passion au pharaon d'Égypte. En effet, ce pharaon l'enleva, de même qu'elle fut enlevée depuis par Abimelec, roi de Gérar dans le désert.

Abraham avait reçu en présent, à la cour de Pharaon, « beaucoup de bœufs, de brebis, d'ânes et d'ânesses, de chameaux, de chevaux, de serviteurs et servantes. » Ces présens, qui sont considérables, prouvent que les pharaons étaient déjà d'assez grands rois. Le pays d'Égypte était donc déjà très-peuplé. Mais, pour rendre la contrée habitable, pour y bâtir des villes, il avait fallu des travaux immenses, faire écouler dans une multitude de canaux les eaux du Nil, qui inondaient l'Égypte tous les ans pendant quatre ou cinq mois, et qui croupissaient ensuite sur la terre; il avait fallu élever ces villes vingt pieds au moins au-dessus de ces canaux. Des travaux si considérables semblaient demander quelques milliers de siècles.

Il n'y a guère que quatre cents ans entre le déluge et le temps où nous plaçons le voyage d'Abraham chez les Égyptiens. Ce peuple devait être bien ingénieux et d'un travail bien infatigable pour avoir en si peu de temps inventé les arts et toutes les sciences, dompté le Nil et changé toute la face du pays. Probablement même plusieurs grandes pyramides étaient déjà bâties, puisqu'on voit quelque temps après que l'art d'embaumer les morts était perfectionné; et les pyramides n'étaient que les tombeaux où l'on déposait les corps des princes avec les plus augustes cérémonies.

L'opinion de cette grande ancienneté des pyramides

est d'autant plus vraisemblable, que trois cents ans auparavant, c'est-à-dire cent années après l'époque hébraïque du déluge de Noé, les Asiatiques avaient bâti dans les plaines de Sennaar une tour qui devait aller jusqu'aux cieux. Saint Jérôme, dans son commentaire sur Isaïe, dit que cette tour avait déjà quatre mille pas de hauteur lorsque Dieu descendit pour détruire cet ouvrage.

Supposons que ces pas soient seulement de deux pieds et demi de roi; cela fait dix mille pieds; par conséquent la tour de Babel était vingt fois plus haute que les pyramides d'Égypte, qui n'ont qu'environ cinq cents pieds. Or, quelle prodigieuse quantité d'instrumens n'avait pas été nécessaire pour élever un tel édifice ! tous les arts devaient y avoir concouru en foule. Les commentateurs en concluent que les hommes de ce temps-là étaient incomparablement plus grands, plus forts, plus industrieux, que nos nations modernes.

C'est là ce que l'on peut remarquer à propos d'Abraham touchant les arts et les sciences.

A l'égard de sa personne, il est vraisemblable qu'il fut un homme considérable. Les Persans, les Chaldéens le revendiquaient. L'ancienne religion des mages s'appelait de temps immémorial *Kish-Ibrahim*, *Milat-Ibrahim* : et l'on convient que le mot *Ibrahim* est précisément celui d'*Abraham*; rien n'étant plus ordinaire aux Asiatiques, qui écrivaient rarement les voyelles, que de changer l'*i* en *a*, et l'*a* en *i* dans la prononciation.

On a prétendu même qu'Abraham était le Brama des Indiens, dont la notion était parvenue aux peuples de l'Euphrate qui commerçaient de temps immémorial dans l'Inde.

Les Arabes le regardaient comme le fondateur de la

la Mecque. Mahomet dans son Koran voit toujours en lui le plus respectable de ses prédécesseurs. Voici comme il en parle au troisième sura ou chapitre : « Abraham n'était ni juif ni chrétien ; il était un musulman orthodoxe : il n'était point du nombre de ceux qui donnent des compagnons à Dieu. »

La témérité de l'esprit humain a été poussée jusqu'à imaginer que les Juifs ne se dirent descendans d'Abraham que dans des temps très-postérieurs, lorsqu'ils eurent enfin un établissement fixe dans la Palestine. Ils étaient étrangers, haïs et méprisés de leurs voisins. Ils voulurent, dit-on, se donner quelque relief en se fesant passer pour descendans d'Abraham, révéré dans une grande partie de l'Asie. La foi que nous devons aux livres sacrés des Juifs tranche toutes ces difficultés.

Des critiques non moins hardis font d'autres objections sur le commerce immédiat qu'Abraham eut avec Dieu sur ses combats et sur ses victoires.

Le Seigneur lui apparut après sa sortie d'Égypte, et lui dit : « Jetez les yeux vers l'aquilon, l'orient, le midi et l'occident : je vous donne pour toujours, à vous et à votre postérité, jusqu'à la fin des siècles, *in sempiternum*, à tout jamais, tout le pays que vous voyez » (*a*).

Le Seigneur, par un second serment, lui promit ensuite « tout ce qui est depuis le Nil jusqu'à l'Euphrate » (*b*).

Ces critiques demandent comment Dieu a pu promettre ce pays immense que les Juifs n'ont jamais possédé, et comment Dieu a pu leur donner *à tout jamais* la petite partie de la Palestine dont ils sont chassés depuis si long-temps.

(*a*) Genèse, chap. XIII, v. 14 et 15.
(*b*) *Ibid.* chap. XV, v. 18.

Le Seigneur ajoute encore à ces promesses que la postérité d'Abraham sera aussi nombreuse que la poussière de la terre. « Si l'on peut compter la poussière de la terre, on pourra compter aussi vos descendans » (*a*).

Nos critiques insistent, et disent qu'il n'y a pas aujourd'hui sur la surface de la terre quatre cent mille Juifs, quoiqu'ils aient toujours regardé le mariage comme un devoir sacré, et que leur plus grand objet ait été la population.

On répond à ces difficultés que l'Église, substituée à la synagogue, est la véritable race d'Abraham, et qu'en effet elle est très-nombreuse.

Il est vrai qu'elle ne possède pas la Palestine; mais elle peut la posséder un jour, comme elle l'a déjà conquise, du temps du pape Urbain II, dans la première croisade. En un mot, quand on regarde avec les yeux de la foi l'ancien Testament comme une figure du nouveau, tout est accompli ou le sera, et la faible raison doit se taire.

On fait encore des difficultés sur la victoire d'Abraham auprès de Sodome; on dit qu'il n'est pas concevable qu'un étranger, qui venait faire paître ses troupeaux vers Sodome, ait battu, avec trois cent dix-huit gardeurs de bœufs et de moutons, « un roi de Perse, un roi de Pont, le roi de Babylone, et le roi des nations; » et qu'il les ait poursuivis jusqu'à Damas, qui est à plus de cent milles de Sodome.

Cependant une telle victoire n'est point impossible; on en voit des exemples dans ces temps héroïques; le bras de Dieu n'était point raccourci. Voyez Gédéon qui, avec trois cents hommes armés de trois cents cruches et de trois cents lampes, défait une armée en-

(*a*) Genèse, chap. XV, v. 18.

tière. Voyez Samson qui tue seul mille Philistins à coups de mâchoire d'âne.

Les histoires profanes fournissent même de pareils exemples. Trois cents Spartiates arrêtèrent un moment l'armée de Xerxès au pas des Thermopyles. Il est vrai qu'à l'exception d'un seul qui s'enfuit, ils y furent tous tués avec leur roi Léonidas, que Xerxès eut la lâcheté de faire pendre, au lieu de lui ériger une statue qu'il méritait. Il est vrai encore que ces trois cents Lacédémoniens, qui gardaient un passage escarpé où deux hommes pouvaient à peine gravir à la fois, étaient soutenus par une armée de dix mille Grecs distribués dans des postes avantageux, au milieu des rochers d'Ossa et de Pélion; et il faut encore bien remarquer qu'il y en avait quatre mille aux Thermopyles mêmes.

Ces quatre mille périrent après avoir long-temps combattu. On peut dire qu'étant dans un endroit moins inexpugnable que celui des trois cents Spartiates, ils y acquirent encore plus de gloire en se défendant plus à découvert contre l'armée persane qui les tailla tous en pièces. Aussi, dans le monument érigé depuis sur le champ de bataille, on fit mention de ces quatre mille victimes, et l'on ne parle aujourd'hui que des trois cents.

Une action plus mémorable encore, et bien moins célébrée, est celle de cinquante Suisses qui mirent en déroute (*a*) à Morgate toute l'armée de l'archiduc Léopold d'Autriche, composée de vingt mille hommes. Ils renversèrent seuls la cavalerie à coups de pierres du haut d'un rocher, et donnèrent le temps à quatorze cents Helvétiens de trois petits cantons de venir achever la défaite de l'armée.

Cette journée de Morgate est plus belle que celle des

(*a*) En 1315.

Thermopyles, puisqu'il est plus beau de vaincre que d'être vaincu. Les Grecs étaient au nombre de dix mille, bien armés, et il était impossible qu'ils eussent affaire à cent mille Perses dans un pays montagneux. Il est plus que probable qu'il n'y eut pas trente mille Perses qui combattirent. Mais ici quatorze cents Suisses défont une armée de vingt mille hommes. La proportion du petit nombre au grand augmente encore la proportion de la gloire..... Où nous a conduits Abraham !

Ces digressions amusent celui qui les fait, et quelquefois celui qui les lit. Tout le monde d'ailleurs est charmé de voir que les gros bataillons soient battus par les petits.

SECTION II. — Abraham est un de ces noms célèbres dans l'Asie mineure et dans l'Arabie, comme Thaut chez les Égyptiens, le premier Zoroastre dans la Perse, Hercule en Grèce, Orphée dans la Thrace, Odin chez les nations septentrionales, et tant d'autres plus connus par leur célébrité que par une histoire bien avérée. Je ne parle ici que de l'histoire profane; car pour celle des Juifs, nos maîtres et nos ennemis, que nous croyons et que nous détestons, comme l'histoire de ce peuple a été visiblement écrite par le Saint-Esprit, nous avons pour elle les sentimens que nous devons avoir. Nous ne nous adressons ici qu'aux Arabes : ils se vantent de descendre d'Abraham par Ismaël; ils croient que ce patriarche bâtit la Mecque et qu'il mourut dans cette ville. Le fait est que la race d'Ismaël a été infiniment plus favorisée de Dieu que la race de Jacob. L'une et l'autre race a produit, à la vérité, des voleurs; mais les voleurs arabes ont été prodigieusement supérieurs aux voleurs juifs. Les descendans de Jacob ne conquirent qu'un très-petit pays qu'ils ont perdu, et les descendans d'Ismaël ont conquis une partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, ont établi un empire plus

vaste que celui des Romains, et ont chassé les Juifs de leurs cavernes, qu'ils appelaient la terre de promission.

A ne juger des choses que par les exemples de nos histoires modernes, il serait assez difficile qu'Abraham eût été le père de deux nations si différentes; on nous dit qu'il était né en Chaldée, et qu'il était fils d'un pauvre potier, qui gagnait sa vie à faire de petites idoles de terre. Il n'est guère vraisemblable que le fils de ce potier soit allé fonder la Mecque à quatre cents lieues delà sous le tropique, en passant par des déserts impraticables. S'il fut un conquérant, il s'adressa sans doute au beau pays de l'Assyrie; et s'il ne fut qu'un pauvre homme, comme on nous le dépeint, il n'a pas fondé des royaumes hors de chez lui.

La Genèse rapporte qu'il avait soixante et quinze ans lorsqu'il sortit du pays d'Haran, après la mort de son père Tharé le potier : mais la même Genèse dit aussi que, Tharé ayant engendré Abraham à soixante et dix ans, ce Tharé vécut jusqu'à deux cent cinq ans, et ensuite qu'Abraham partit d'Haran; ce qui semble dire que ce fut après la mort de son père.

Ou l'auteur sait bien mal disposer une narration, ou il est clair, par la Genèse même, qu'Abraham était âgé de cent trente-cinq ans quand il quitta la Mésopotamie. Il alla d'un pays qu'on nomme idolâtre dans un autre pays idolâtre nommé Sichem, en Palestine. Pourquoi y alla-t-il? pourquoi quitta-t-il les bords fertiles de l'Euphrate pour une contrée aussi éloignée, aussi stérile, aussi pierreuse que celle de Sichem? La langue chaldéenne devait être fort différente de celle de Sichem; ce n'était point un lieu de commerce; Sichem est éloigné de la Chaldée de plus de cent lieues; il faut passer des déserts pour y arriver : mais Dieu voulait qu'il fît ce voyage; il

voulait lui montrer la terre que devaient occuper ses descendans plusieurs siècles après lui. L'esprit humain comprend avec peine les raisons d'un tel voyage.

A peine est-il arrivé dans le petit pays montagneux de Sichem que la famine l'en fait sortir. Il va en Égypte avec sa femme chercher de quoi vivre. Il y a deux cents lieues de Sichem à Memphis : est-il naturel qu'on aille demander du blé si loin, et dans un pays dont on n'entend point la langue? Voilà d'étranges voyages entrepris à l'âge de près de cent quarante années.

Il amène à Memphis sa femme Sara, qui était extrêmement jeune, et presque enfant en comparaison de lui, car elle n'avait que soixante-cinq ans. Comme elle était très-belle, il résolut de tirer parti de sa beauté : Feignez que vous êtes ma sœur, lui dit-il, afin qu'on me fasse du bien à cause de vous. Il devait bien plutôt lui dire : Feignez que vous êtes ma fille. Le roi devint amoureux de la jeune Sara, et donna au prétendu frère beaucoup de brebis, de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de chameaux, de serviteurs, de servantes; ce qui prouve que l'Égypte dès lors était un royaume très-puissant et très-policé, par conséquent très-ancien, et qu'on récompensait magnifiquement les frères qui venaient offrir leurs sœurs aux rois de Memphis.

La jeune Sara avait quatre-vingt-dix ans quand Dieu lui promit qu'Abraham, qui en avait alors cent soixante, lui ferait un enfant dans l'année.

Abraham, qui aimait à voyager, alla dans le désert horrible de Cadès avec sa femme grosse, toujours jeune et toujours jolie. Un roi de ce désert ne manqua pas d'être amoureux de Sara comme le roi d'Égypte l'avait été. Le père des croyans fit le même mensonge qu'en Égypte : il donna sa femme pour sa sœur, et

eut encore de cette affaire des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes. On peut dire que cet Abraham devint fort riche du chef de sa femme. Les commentateurs ont fait un nombre prodigieux de volumes pour justifier la conduite d'Abraham et pour concilier la chronologie. Il faut donc renvoyer le lecteur à ces commentaires. Ils sont tous composés par des esprits fins et délicats, excellens métaphysiciens, gens sans préjugés, et point du tout pédans.

Au reste, ce nom *Bram*, *Abram*, était fameux dans l'Inde et dans la Perse : plusieurs doctes prétendent même que c'était le même législateur que les Grecs appelèrent Zoroastre. D'autres disent que c'était le Brama des Indiens, ce qui n'est pas démontré.

Mais ce qui paraît fort raisonnable à beaucoup de savans, c'est que cet Abraham était Chaldéen ou Persan : les Juifs, dans la suite des temps, se vantèrent d'en être descendus, comme les Francs descendent d'Hector, et les Bretons de Tubal. Il est constant que la nation juive était une horde très-moderne; qu'elle ne s'établit vers la Phénicie que très-tard; qu'elle était entourée de peuples anciens; qu'elle adopta leur langue; qu'elle prit d'eux jusqu'au nom d'Israël, lequel est chaldéen, suivant le témoignage même du Juif Flavien Josèphe. On sait qu'elle prit jusqu'aux noms des anges chez les Babyloniens; qu'enfin elle n'appela Dieu du nom d'*Eloï*, ou *Eloa*, d'*Adonaï*, de *Jehovah*, ou *Hiao*, que d'après les Phéniciens.

Elle ne connut probablement le nom d'Abraham ou d'Ibrahim que par les Babyloniens; car l'ancienne religion de toutes les contrées, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Oxus, était appelée *Kish Ibrahim*, *Milat Ibrahim*. C'est ce que toutes les recherches faites sur les lieux par le savant Hyde nous confirment.

Les Juifs firent donc de l'histoire et de la fable an-

cienne ce que leurs fripiers font de leurs vieux habits; ils les retournent et les vendent comme neufs le plus chèrement qu'ils peuvent.

C'est un singulier exemple de la stupidité humaine que nous ayons si long-temps regardé les Juifs comme une nation qui avait tout enseigné aux autres, tandis que leur historien Josèphe avoue lui-même le contraire.

Il est difficile de percer dans les ténèbres de l'antiquité; mais il est évident que tous les royaumes de l'Asie étaient très-florissans avant que la horde vagabonde des Arabes appelés Juifs possédât un petit coin de terre en propre, avant qu'elle eût une ville, des lois et une religion fixe. Lors donc qu'on voit un ancien rite, une ancienne opinion établie en Égypte ou en Asie, et chez les Juifs, il est bien naturel de penser que le petit peuple nouveau, ignorant, grossier, toujours privé des arts, a copié comme il a pu la nation antique, florissante et industrieuse.

C'est sur ce principe qu'il faut juger la Judée, la Biscaye, Cornouailles, Bergame, le pays d'Arlequin, etc.: certainement la triomphante Rome n'imita rien de la Biscaye, de Cornouailles, ni de Bergame; et il faut être ou un grand ignorant, ou un grand fripon, pour dire que les Juifs enseignèrent les Grecs. (*Article tiré de M. Fréret.*)

SECTION III.—Il ne faut pas croire qu'Abraham ait été seulement connu des Juifs; il est révéré dans toute l'Asie et jusqu'au fond des Indes. Ce nom, qui signifie *père d'un peuple* dans plus d'une langue orientale, fut donné à un habitant de la Chaldée, de qui plusieurs nations se sont vantées de descendre. Le soin que prirent les Arabes et les Juifs d'établir leur descendance de ce patriarche ne permet pas aux plus grands pyrrhoniens de douter qu'il y ait eu un Abraham.

Les livres hébreux le font fils de Tharé, et les Arabes disent que ce Tharé était son aïeul, et qu'Azar était son père; en quoi ils ont été suivis par plusieurs chrétiens. Il y a parmi les interprètes quarante-deux opinions sur l'année dans laquelle Abraham vint au monde, et je n'en hasarderai pas une quarante-troisième; il paraît même par les dates qu'Abraham a vécu soixante ans plus que le texte ne lui en donne; mais des mécomptes de chronologie ne ruinent point la vérité d'un fait; et quand le livre qui parle d'Abraham ne serait pas sacré comme l'était la loi, ce patriarche n'en existerait pas moins; les Juifs distinguaient entre des livres écrits par des hommes d'ailleurs inspirés, et des livres inspirés en particulier. Leur histoire, quoique liée à leur loi, n'était pas cette loi même. Quel moyen de croire en effet que Dieu eût dicté de fausses dates?

Philon le Juif et Suidas rapportent que Tharé, père ou grand-père d'Abraham, qui demeurait à Ur en Chaldée, était un pauvre homme qui gagnait sa vie à faire de petites idoles, et qui était lui-même idolâtre.

S'il est ainsi, cette antique religion des Sabéens qui n'avaient point d'idoles, et qui vénéraient le ciel, n'était pas encore peut-être établie en Chaldée; ou si elle régnait dans une partie de ce pays, l'idolâtrie pouvait fort bien en même temps dominer dans l'autre. Il semble que dans ce temps-là chaque petite peuplade avait sa religion. Toutes étaient permises, et toutes étaient paisiblement confondues, de la même manière que chaque famille avait dans l'intérieur ses usages particuliers. Laban, le beau-père de Jacob, avait des idoles. Chaque peuplade trouvait bon que la peuplade voisine eût ses dieux, et se bornait à croire que le sien était le plus puissant.

L'Écriture dit que le dieu des Juifs, qui leur destinait le pays de Canaan, ordonna à Abraham de quitter le pays fertile de la Chaldée pour aller vers la Palestine, et lui promit qu'en sa semence toutes les nations de la terre seraient bénies. C'est aux théologiens qu'il appartient d'expliquer par l'allégorie et par le sens mystique comment toutes les nations pouvaient être bénies dans une semence dont elles ne descendaient pas; et ce sens mystique respectable n'est pas l'objet d'une recherche purement critique. Quelque temps après ces promesses, la famille d'Abraham fut affligée de la famine, et alla en Égypte pour avoir du blé : c'est une destinée singulière, que les Hébreux n'aient jamais été en Égypte que pressés par la faim; car Jacob y envoya depuis ses enfans pour la même cause.

Abraham, qui était fort vieux, fit donc ce voyage avec Sara sa femme, âgée de soixante et cinq ans; elle était très-belle, et Abraham craignait que les Égyptiens, frappés de ses charmes, ne le tuassent pour jouir de cette rare beauté : il lui proposa de passer seulement pour sa sœur, etc. Il faut qu'alors la nature humaine eût une vigueur que le temps et la mollesse ont affaiblie depuis; c'est le sentiment de tous les anciens : on a prétendu même qu'Hélène avait soixante et dix ans quand elle fut enlevée par Pâris. Ce qu'Abraham avait prévu arriva; la jeunesse égyptienne trouva sa femme charmante malgré les soixante et cinq ans; le roi lui-même en fut amoureux et la mit dans son sérail, quoiqu'il y eût probablement des filles plus jeunes; mais le Seigneur frappa le roi et tout son sérail de très-grandes plaies. Le texte ne dit pas comment le roi sut que cette beauté dangereuse était la femme d'Abraham; mais enfin il le sut, et la lui rendit.

Il fallait que la beauté de Saraï fût inaltérable; car

vingt-cinq ans après, étant grosse à quatre-vingt-dix ans, et voyageant avec son mari chez un roi de Phénicie nommé Abimelec, Abraham, qui ne s'était pas corrigé, la fit encore passer pour sa sœur. Le roi phénicien fut aussi sensible que le roi d'Égypte : Dieu apparut en songe à cet Abimelec, et le menaça de mort, s'il touchait à sa nouvelle maîtresse. Il faut avouer que la conduite de Saraï était aussi étrange que la durée de ses charmes.

La singularité de ces aventures était probablement la raison qui empêchait les Juifs d'avoir la même espèce de foi à leurs histoires qu'à leur Lévitique. Il n'y avait pas un seul iota de leur loi qu'ils ne crussent; mais l'historique n'exigeait pas le même respect. Ils étaient pour ces anciens livres dans le cas des Anglais, qui admettaient les lois de saint Édouard, et qui ne croyaient pas tous absolument que saint Édouard guérît des écrouelles; ils étaient dans le cas des Romains, qui, en obéissant à leurs premières lois, n'étaient pas obligés de croire aux miracles du crible rempli d'eau, du vaisseau tiré au rivage par la ceinture d'une vestale, de la pierre coupée par un rasoir, etc. Voilà pourquoi Josèphe l'historien, très-attaché à son culte, laisse à ses lecteurs la liberté de croire ce qu'ils voudront des anciens prodiges qu'il rapporte; voilà pourquoi il était très-permis aux saducéens de ne pas croire aux anges, quoiqu'il soit si souvent parlé des anges dans l'ancien Testament; mais il n'était pas permis à ces saducéens de négliger les fêtes, les cérémonies et les abstinences prescrites.

Cette partie de l'histoire d'Abraham, c'est-à-dire ses voyages chez les rois d'Égypte et de Phénicie, prouve qu'il y avait de grands royaumes déjà établis quand la nation juive existait dans une seule famille; qu'il y avait déjà des lois, puisque sans elles un grand

royaume ne peut subsister ; que par conséquent la loi de Moïse, qui est postérieure, ne peut être la première. Il n'est pas nécessaire qu'une loi soit la plus ancienne de toutes pour être divine, et Dieu est sans doute le maître des temps. Il est vrai qu'il paraîtrait plus conforme aux faibles lumières de notre raison que Dieu, ayant une loi à donner lui-même, l'eût donnée d'abord à tout le genre humain; mais, s'il est prouvé qu'il se soit conduit autrement, ce n'est pas à nous à l'interroger.

Le reste de l'histoire d'Abraham est sujet à de grandes difficultés. Dieu, qui lui apparaît souvent, et qui fait avec lui plusieurs traités, lui envoie un jour trois anges dans la vallée de Mambré : le patriarche leur donne à manger du pain, un veau, du beurre et du lait. Les trois esprits dînent, et après le dîner on fait venir Sara, qui avait cuit le pain. L'un de ces anges, que le texte appelle *le Seigneur*, *l'Éternel*, promet à Sara que dans un an elle aura un fils. Sara, qui avait alors quatre-vingt-quatorze ans, et dont le mari était âgé de près de cent années (1), se mit à rire de la promesse; preuve qu'elle avouait sa décrépitude; preuve que, selon l'Écriture même, la nature humaine n'était pas alors fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Cependant cette même décrépite, devenue grosse, charme l'année suivante le roi Abimelec, comme nous l'avons vu. Certes, si on regarde ces histoires comme naturelles, il faut avoir une espèce d'entendement tout contraire à celui que nous avons; ou bien il faut regarder presque chaque trait de la vie d'Abraham comme un miracle; ou il faut croire que tout cela n'est qu'une allégorie : quelque parti qu'on prenne, on sera encore

(1) Il devait même avoir alors cent quarante-trois ans, suivant quelques interprètes. *Voyez* la première section.

très-embarrassé. Par exemple, quel tour pourrons-nous donner à la promesse que Dieu fait à Abraham de l'investir, lui et sa postérité, de toute la terre de Canaan, que jamais ce Chaldéen ne posséda? C'est là une de ces difficultés qu'il est impossible de résoudre.

Il paraît étonnant que Dieu, ayant fait naître Isaac d'une femme de quatre-vingt-quinze ans et d'un père centenaire, ait ensuite ordonné au père d'égorger ce même enfant qu'il lui avait donné contre toute attente. Cet ordre étrange de Dieu semble faire voir que, dans le temps où cette histoire fut écrite, les sacrifices de victimes humaines étaient en usage chez les Juifs, comme ils le devinrent chez d'autres nations; témoin le vœu de Jephté. Mais on peut dire que l'obéissance d'Abraham prêt à sacrifier son fils au Dieu qui le lui avait donné est une allégorie de la résignation que l'homme doit aux ordres de l'Être suprême.

Il y a surtout une remarque bien importante à faire sur l'histoire de ce patriarche, regardé comme le père des Juifs et des Arabes. Ses principaux enfans sont Isaac, né de sa femme par une faveur miraculeuse de la Providence, et Ismaël, né de sa servante. C'est dans Isaac qu'est bénie la race du patriarche; et cependant Isaac n'est le père que d'une nation malheureuse et méprisable, long-temps esclave, et plus long-temps dispersée. Ismaël, au contraire, est le père des Arabes, qui ont enfin fondé l'empire des califes, un des plus puissans et des plus étendus de l'univers.

Les musulmans ont une grande vénération pour Abraham, qu'ils appellent Ibrahim. Ceux qui le croient enterré à Hébron y vont en pèlerinage; ceux qui pensent que son tombeau est à la Mecque, l'y révèrent.

Quelques anciens Persans ont cru qu'Abraham était le même que Zoroastre. Il lui est arrivé la même chose qu'à la plupart des fondateurs des nations orientales,

auxquels on attribuait différens noms et différentes aventures; mais par le texte de l'Écriture il paraît qu'il était un de ces Arabes vagabonds qui n'avaient pas de demeure fixe.

On le voit naître à Ur en Chaldée, aller à Haran, puis en Palestine, en Égypte, en Phénicie, et enfin être obligé d'acheter un sépulcre à Hébron.

Une des plus remarquables circonstances de sa vie, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, n'ayant point encore engendré Isaac, il se fit circoncire, lui et son fils Ismaël, et tous ses serviteurs. Il avait apparemment pris cette idée chez les Égyptiens. Il est difficile de démêler l'origine d'une pareille opération. Ce qui paraît le plus probable, c'est qu'elle fut inventée pour prévenir les abus de la puberté. Mais pourquoi couper son prépuce à cent ans?

On prétend, d'un autre côté, que les prêtres seuls d'Égypte étaient anciennement distingués par cette coutume. C'était un usage très-ancien en Afrique et dans une partie de l'Asie, que les plus saints personnages présentassent leur membre viril à baiser aux femmes qu'ils rencontraient. On portait en procession, en Égypte, le *phallum*, qui était un gros Priape. Les organes de la génération étaient regardés comme quelque chose de noble et de sacré, comme un symbole de la puissance divine; on jurait par eux, et lorsque l'on faisait un serment à quelqu'un, on mettait la main à ses *testicules;* c'est peut-être même de cette ancienne coutume qu'ils tirèrent ensuite leur nom, qui signifie *témoins*, parce qu'autrefois ils servaient ainsi de témoignage et de gage. Quand Abraham envoya son serviteur demander Rebecca pour son fils Isaac, le serviteur mit la main aux parties génitales d'Abraham, ce qu'on a traduit par le mot *cuisse*.

On voit par là combien les mœurs de cette haute antiquité différaient en tout des nôtres. Il n'est pas plus étonnant aux yeux d'un philosophe qu'on ait juré autrefois par cette partie que par la tête; et il n'est pas étonnant que ceux qui voulaient se distinguer des autres hommes missent un signe à cette partie révérée.

La Genèse dit que la circoncision fut un pacte entre Dieu et Abraham, et elle ajoute expressément qu'on fera mourir quiconque ne sera pas circoncis dans la maison. Cependant on ne dit point qu'Isaac l'ait été, et il n'est plus parlé de circoncision jusqu'au temps de Moïse.

On finira cet article par une autre observation; c'est qu'Abraham, ayant eu de Sara et d'Agar deux fils qui furent chacun le père d'une grande nation, eut six fils de Céthura, qui s'établirent dans l'Arabie; mais leur postérité n'a point été célèbre.

ABUS.—Vice attaché à tous les usages, à toutes les lois, à toutes les institutions des hommes; le détail n'en pourrait être contenu dans aucune bibliothèque.

Les abus gouvernent les états.

. . . . . Optimus ille est,
Qui minimis urgetur . . . . . .

On peut dire aux Chinois, aux Japonais, aux Anglais : Votre gouvernement fourmille d'abus que vous ne corrigez point. Les Chinois répondront : Nous subsistons en corps de peuple depuis cinq mille ans, et nous sommes aujourd'hui peut-être la nation de la terre la moins infortunée, parce que nous sommes la plus tranquille. Le Japonais en dira à peu près autant. L'Anglais dira : Nous sommes puissans sur mer et assez à notre aise sur terre. Peut-être dans dix mille ans perfectionne-

rons-nous nos usages. Le grand secret est d'être encore mieux que les autres avec des abus énormes.

Nous ne parlerons ici que de *l'appel comme d'abus.*

C'est une erreur de penser que maître Pierre de Cugnières, chevalier ès-lois, avocat du roi au parlement de Paris, ait appelé comme d'abus en 1330, sous Philippe de Valois. La formule d'appel comme d'abus ne fut introduite que sur la fin du règne de Louis XII. Pierre Cugnières fit ce qu'il put pour réformer l'abus des usurpations ecclésiastiques, dont les parlemens, tous les juges séculiers et tous les seigneurs hauts-justiciers se plaignaient; mais il n'y réussit pas.

Le clergé n'avait pas moins à se plaindre des seigneurs, qui n'étaient, après tout, que des tyrans ignorans qui avaient corrompu toute justice; et ils regardaient les ecclésiastiques comme des tyrans qui savaient lire et écrire.

Enfin le roi convoqua les deux parties dans son palais, et non pas dans sa cour du parlement, comme le dit Pasquier : le roi s'assit sur son trône, entouré des pairs, des hauts-barons et des grands-officiers qui composaient son conseil.

Vingt évêques comparurent; les seigneurs complaignans apportèrent leurs mémoires. L'archevêque de Sens et l'évêque d'Autun parlèrent pour le clergé. Il n'est point dit quel fut l'orateur du parlement et des seigneurs. Il paraît vraisemblable que le discours de l'avocat du roi fut un résumé des allégations des deux parties. Il se peut aussi qu'il eût parlé pour le parlement et pour les seigneurs, et que ce fût le chancelier qui résuma les raisons alléguées de part et d'autre. Quoi qu'il en soit, voici les plaintes des barons et du parlement rédigées par Pierre Cugnières.

1° Lorsqu'un laïque ajournait devant le juge royal ou seigneurial un clerc qui n'était pas même tonsuré,

mais seulement gradué, l'official signifiait aux juges de ne point passer outre, sous peine d'excommunication et d'amende.

2° La juridiction ecclésiastique forçait les laïques de comparaître devant elle dans toutes leurs contestations avec les clercs pour succession, prêt d'argent, et en toute matière civile.

3° Les évêques et abbés établissaient des notaires dans les terres mêmes des laïques.

4° Ils excommuniaient ceux qui ne payaient pas leurs dettes aux clercs; et si le juge laïque ne les contraignait pas de payer, ils excommuniaient le juge.

5° Lorsque le juge séculier avait saisi un voleur, il fallait qu'il remît au juge ecclésiastique les effets volés; sinon il était excommunié.

6° Un excommunié ne pouvait obtenir son absolution sans payer une amende arbitraire.

7° Les officiaux dénonçaient à tout laboureur et manœuvre qu'il serait damné et privé de la sépulture, s'il travaillait pour un excommunié.

8° Les mêmes officiaux s'arrogeaient de faire les inventaires dans les domaines mêmes du roi, sous prétexte qu'ils savaient écrire.

9° Ils se fesaient payer pour accorder à un nouveau marié la liberté de coucher avec sa femme.

10° Ils s'emparaient de tous les testamens.

11° Ils déclaraient damné tout mort qui n'avait point fait de testament, parce qu'en ce cas il n'avait rien laissé à l'Église; et pour lui laisser du moins les honneurs de l'enterrement, ils fesaient en son nom un testament plein de legs pieux.

Il y avait soixante-six griefs à peu près semblables.

Pierre Roger, archevêque de Sens, prit savamment la parole; c'était un homme qui passait pour un vaste génie, et qui fut depuis pape sous le nom de *Clé-*

ment VI. Il protesta d'abord qu'il ne parlait point pour être jugé, mais pour juger ses adversaires, et pour instruire le roi de son devoir.

Il dit que Jésus-Christ, étant Dieu et homme, avait eu le pouvoir temporel et spirituel, et que par conséquent les ministres de l'Église, qui lui avaient succédé, étaient les juges-nés de tous les hommes sans exception. Voici comme il s'exprima :

Sers Dieu dévotement,
Baille-lui largement,
Révère sa gent dûment,
Rends-lui le sien entièrement.

Ces rimes firent un très-bel effet. (Voyez *Libellus Bertrandi cardinalis*, tome I des Libertés de l'Église gallicane.)

Pierre Bertrandi, évêque d'Autun, entra dans de plus grands détails. Il assura que, l'excommunication n'étant jamais lancée que pour un péché mortel, le coupable devait faire pénitence, et que la meilleure pénitence était de donner de l'argent à l'Église. Il représenta que les juges ecclésiastiques étaient plus capables que les juges royaux ou seigneuriaux de rendre justice, parce qu'ils avaient étudié les Décrétales, que les autres ignoraient.

Mais on pouvait lui répondre qu'il fallait obliger les baillis et les prevôts du royaume à lire les Décrétales pour ne jamais les suivre.

Cette grande assemblée ne servit à rien ; le roi croyait avoir besoin alors de ménager le pape né dans son royaume, siégeant dans Avignon, et ennemi mortel de l'empereur Louis de Bavière. La politique dans tous les temps conserva les abus dont se plaignait la justice. Il resta seulement dans le parlement une mémoire ineffaçable du discours de Pierre Cugnières. Ce

tribunal s'affermit dans l'usage où il était déjà de s'opposer aux prétentions cléricales; on appela toujours des sentences des officiaux au parlement, et peu à peu cette procédure fut appelée *appel comme d'abus*.

Enfin tous les parlemens du royaume se sont accordés à laisser à l'Église sa discipline, et à juger tous les hommes indistinctement suivant les lois de l'état, en conservant les formalités prescrites par les ordonnances.

ABUS DES MOTS. — Les livres, comme les conversations, nous donnent rarement des idées précises. Rien n'est si commun que de lire et de converser inutilement.

Il faut répéter ici ce que Locke a tant recommandé, *définissez les termes*.

Une dame a trop mangé et n'a point fait d'exercice, elle est malade; son médecin lui apprend qu'il y a dans elle une humeur peccante, des impuretés, des obstructions, des vapeurs, et lui prescrit une drogue qui purifiera son sang. Quelle idée nette peuvent donner tous ces mots? La malade et les parens qui écoutent ne les comprennent pas plus que le médecin. Autrefois on ordonnait une décoction de plantes chaudes ou froides au second, au troisième degré.

Un jurisconsulte, dans son institut criminel, annonce que l'inobservation des fêtes et dimanches est un crime de lèse-majesté divine au second chef. *Majesté divine* donne d'abord l'idée du plus énorme des crimes et du châtiment le plus affreux; de quoi s'agit-il? d'avoir manqué vêpres, ce qui peut arriver au plus honnête homme du monde.

Dans toutes les disputes sur la liberté, un argumentant entend presque toujours une chose, et son adversaire une autre. Un troisième survient qui n'entend ni le premier ni le second, et qui n'en est pas entendu.

Dans les disputes sur la liberté, l'un a dans la tête la puissance d'agir, l'autre la puissance de vouloir, le dernier le désir d'exécuter ; ils courent tous trois, chacun dans son cercle, et ne se rencontrent jamais.

Il en est de même dans les querelles sur la grâce. Qui peut comprendre sa nature, ses opérations, et la suffisante qui ne suffit pas, et l'efficace à laquelle on résiste ?

On a prononcé deux mille ans les mots de *forme substantielle* sans en avoir la moindre notion. On y a substitué les natures plastiques sans y rien gagner.

Un voyageur est arrêté par un torrent : il demande le gué à un villageois qu'il voit de loin vis-à-vis de lui : Prenez à droite, lui crie le paysan ; il prend la droite et se noie. L'autre court à lui : Eh, malheureux ! je ne vous avais pas dit d'avancer à votre droite, mais à la mienne.

Le monde est plein de ces malentendus. Comment un Norvégien, en lisant cette formule, *serviteur des serviteurs de Dieu*, découvrira-t-il que c'est l'évêque des évêques, et le roi des rois qui parle ?

Dans le temps que les fragmens de Pétrone fesaient grand bruit dans la littérature, Méibomius, grand savant de Lubeck, lit, dans une lettre imprimée, d'un autre savant de Bologne : Nous avons ici un Pétrone entier ; je l'ai vu de mes yeux, et avec admiration ; *habemus hîc Petronium integrum, quem vidi meis oculis, non sine admiratione.* Aussitôt il part pour l'Italie, court à Bologne, va trouver le bibliothécaire Capponi, lui demande s'il est vrai qu'on ait à Bologne le Pétrone entier. Capponi lui répond que c'est une chose dès long-temps publique. Puis-je voir ce Pétrone ? ayez la bonté de me le montrer. Rien n'est plus aisé, dit Capponi. Il le mène à l'église où repose le corps de saint Pétrone. Méibomius prend la poste et s'enfuit,

Si le jésuite Daniel a pris un abbé guerrier, *martialem abbatem*, pour l'abbé Martial, cent historiens sont tombés dans de plus grandes méprises. Le jésuite d'Orléans, dans ses *Révolutions d'Angleterre*, mettait indifféremment Northampton et Southampton, ne se trompant que du nord au sud.

Des termes métaphoriques, pris au sens propre, ont décidé quelquefois de l'opinion de vingt nations. On connaît la métaphore d'Isaïe : « Comment es-tu tombée du ciel, étoile de lumière, qui te levais le matin ? » On s'imagina que ce discours s'adressait au diable. Et comme le mot hébreu qui répond à l'étoile de Vénus a été traduit par le mot *Lucifer* en latin, le diable depuis ce temps-là s'est toujours appelé Lucifer (1).

On s'est fort moqué de la carte du Tendre de mademoiselle Scudéri. Les amans s'embarquent sur le fleuve de Tendre, on dîne à Tendre-sur-Estime, on soupe à Tendre-sur-Inclination, on couche à Tendre-sur-Désir; le lendemain on se trouve à Tendre-sur-Passion, et enfin à Tendre-sur-Tendre. Ces idées peuvent être ridicules, surtout quand ce sont des Clélies, des Horatius Coclès, et des Romains austères et agrestes qui voyagent : mais cette carte géographique montre au moins que l'amour a beaucoup de logemens différens. Cette idée fait voir que le même mot ne signifie pas la même chose, que la différence est prodigieuse entre l'amour de Tarquin et celui de Céladon, entre l'amour de David pour Jonathas, qui était plus fort que celui des femmes, et l'amour de l'abbé Desfontaines pour de petits ramoneurs de cheminée.

Le plus singulier exemple de cet abus des mots, de ces équivoques volontaires, de ces malentendus qui

(1) *Voyez* Beker *et* Diable.

ont causé tant de querelles, est le King-tien de la Chine. Des missionnaires d'Europe disputent entre eux violemment sur la signification de ce mot. La cour de Rome envoie un Français nommé Maigrot, qu'elle fait évêque imaginaire d'une province de la Chine, pour juger de ce différend. Ce Maigrot ne sait pas un mot de chinois; l'empereur daigne lui faire dire ce qu'il entend par King-tien; Maigrot ne veut pas l'en croire, et fait condamner à Rome l'empereur de la Chine.

On ne tarit point sur cet abus des mots. En histoire, en morale, en jurisprudence, en médecine, mais surtout en théologie, gardez-vous des équivo ques.

Boileau n'avait pas tort quand il fit la satire qui porte ce nom; il eût pu la mieux faire; mais il y a des vers dignes de lui que l'on cite tous les jours :

Lorsque, chez tes sujets l'un contre l'autre armés,
Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
Tu fis, dans une guerre et si vive et si longue,
Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue.[1]

ACADÉMIE. — Les académies sont aux universités ce que l'âge mûr est à l'enfance, ce que l'art de bien parler est à la grammaire, ce que la politesse est aux premières leçons de la civilité. Les académies, n'étant point mercenaires, doivent être absolument libres. Telles ont été les académies d'Italie; telle est l'académie française, et surtout la société royale de Londres.

L'académie française, qui s'est formée elle-même, reçut à la vérité des lettres patentes de Louis XIII, mais sans aucun salaire, et par conséquent sans aucune sujétion. C'est ce qui engagea les premiers hommes du royaume, et jusqu'à des princes, à demander d'être admis dans cet illustre corps. La société de Londres a eu le même avantage.

Le célèbre Colbert, étant membre de l'académie

française, employa quelques-uns de ses confrères à composer les inscriptions et les devises pour les bâtimens publics. Cette petite assemblée, dont furent ensuite Racine et Boileau, devint bientôt une académie à part. On peut dater même de l'année 1663 l'établissement de cette académie des inscriptions, nommée aujourd'hui *des belles-lettres*, et celle de l'académie des sciences de 1666. Ce sont deux établissemens qu'on doit au même ministre, qui contribua en tant de genres à la splendeur du siècle de Louis XIV.

Lorsque, après la mort de Jean-Baptiste Colbert, et celle du marquis de Louvois, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, eut le département de Paris, il chargea l'abbé Bignon, son neveu, de gouverner les nouvelles académies. On imagina des places d'honoraires qui n'exigeaient nulle science, et qui étaient sans rétribution; des places de pensionnaires qui demandaient du travail, désagréablement distinguées de celles des honoraires; des places d'associés sans pension, et des places d'élèves, titre encore plus désagréable, et supprimé depuis.

L'académie des belles-lettres fut mise sur le même pied. Toutes deux se soumirent à la dépendance immédiate du secrétaire d'état, et à la distinction révoltante des honorés, des pensionnés et des élèves.

L'abbé Bignon osa proposer le même règlement à l'académie française dont il était membre. Il fut reçu avec une indignation unanime. Les moins opulens de l'académie furent les premiers à rejeter ses offres, et à préférer la liberté et l'honneur à des pensions.

L'abbé Bignon, qui, avec l'intention louable de faire du bien, n'avait pas assez ménagé la noblesse des sentimens de ses confrères, ne remit plus le pied à l'académie française; il régna dans les autres tant que le comte de Pontchartrain fut en place. Il résu-

mait même les mémoires lus aux séances publiques, quoiqu'il faille l'érudition la plus profonde et la plus étendue pour rendre compte sur-le-champ d'une dissertation sur des points épineux de physique et de mathématique, et il passa pour un Mécène. Cet usage de résumer les discours a cessé; mais la dépendance est demeurée.

Ce mot d'*académie* devint si célèbre, que, lorsque Lulli, qui était une espèce de favori, eut obtenu l'établissement de son opéra en 1672, il eut le crédit de faire insérer dans les patentes que c'était une « académie royale de musique, et que les gentilshommes et les demoiselles pourraient y chanter sans déroger. » Il ne fit pas le même honneur aux danseurs et aux danseuses. Cependant le public a toujours conservé l'habitude d'aller à l'opéra, et jamais à l'académie de musique.

On sait que ce mot *académie*, emprunté des Grecs, signifiait originairement une société, une école de philosophie d'Athènes, qui s'assemblait dans un jardin légué par Académus.

Les Italiens furent les premiers qui instituèrent de telles sociétés après la renaissance des lettres. L'académie de la Crusca est du seizième siècle. Il y en eut ensuite dans toutes les villes où les sciences étaient cultivées.

Ce titre a été tellement prodigué en France, qu'on l'a donné pendant quelques années à des assemblées de joueurs qu'on appelait autrefois *des tripots*. On disait *académies de jeu*. On appela les jeunes gens qui apprenaient l'équitation et l'escrime dans des écoles destinées à ces arts, *académistes*, et non pas *académiciens*.

Le titre d'*académicien* n'a été attaché par l'usage qu'aux gens de lettres des trois académies, la française, celle des sciences, celle des inscriptions.

L'académie française a rendu de grands services à la langue.

Celle des sciences a été très-utile en ce qu'elle n'adopte aucun système, et qu'elle publie les découvertes et les tentatives nouvelles.

Celle des inscriptions s'est occupée des recherches sur les monumens de l'antiquité, et depuis quelques années il en est sorti des mémoires très-instructifs.

C'est un devoir établi par l'honnêteté publique, que les membres de ces trois académies se respectent les uns les autres dans les recueils que ces sociétés impriment. L'oubli de cette politesse nécessaire est très-rare. Cette grossièreté n'a guère été reprochée de nos jours qu'à l'abbé Foucher, de l'académie des inscriptions, qui, s'étant trompé dans un mémoire sur Zoroastre, voulut appuyer sa méprise par des expressions qui autrefois étaient trop en usage dans les écoles, et que le savoir-vivre a proscrites; mais le corps n'est pas responsable des fautes des membres.

La société de Londres n'a jamais pris le titre d'*académie*.

Les académies dans les provinces ont produit des avantages signalés. Elles ont fait naître l'émulation, forcé au travail, accoutumé les jeunes gens à de bonnes lectures, dissipé l'ignorance et les préjugés de quelques villes, inspiré la politesse, et chassé, autant qu'on le peut, le pédantisme.

On n'a guère écrit contre l'académie française que des plaisanteries frivoles et insipides. La comédie des *Académiciens*, de Saint-Évremont, eut quelque réputation en son temps; mais une preuve de son peu de mérite, c'est qu'on ne s'en souvient plus, au lieu que les bonnes satires de Boileau sont immortelles. Je ne sais pourquoi Pélisson dit que la comédie des *Académiciens* tient de la farce. Il me semble que

c'est un simple dialogue sans intrigue et sans sel, aussi fade que le *Sir Politik* et que la comédie des *Opera*, et que presque tous les ouvrages de Saint-Évremont, qui ne sont, à quatre ou cinq pièces près, que des futilités en style pincé et en antithèses (*a*).

ADAM. SECTION Ire. — On a tant parlé, tant écrit d'Adam, de sa femme, des préadamites, etc.; les rabbins ont débité sur Adam tant de rêveries, et il est si plat de répéter ce que les autres ont dit, qu'on hasarde ici sur Adam une idée assez neuve; du moins elle ne se trouve dans aucun ancien auteur, dans aucun père de l'Église, ni dans aucun prédicateur ou théologien, ou critique, ou scholiaste de ma connaissance. C'est le profond secret qui a été gardé sur Adam dans toute la terre habitable, excepté en Palestine, jusqu'au temps où les livres juifs commencèrent à être connus dans Alexandrie, lorsqu'ils furent traduits en grec sous un des Ptolomées; encore furent-ils très-peu connus; les gros livres étaient très-rares et très-chers; et de plus les Juifs de Jérusalem furent si en colère contre ceux d'Alexandrie, leur firent tant de reproches d'avoir traduit leur Bible en langue profane, leur dirent tant d'injures, et crièrent si haut au Seigneur, que les Juifs alexandrins cachèrent leur traduction autant qu'ils le purent. Elle fut si secrète, qu'aucun auteur grec ou romain n'en parle jusqu'au temps de l'empereur Aurélien.

Or, l'historien Josèphe avoue dans sa réponse à Appion que les Juifs n'avaient eu long-temps aucun commerce avec les autres nations. « Nous habitons, dit-il, un pays éloigné de la mer; nous ne nous ap-

(*a*) *Voyez* le *Mercure de France*, juin, page 151; juillet 2e volume, page 144; et août, page 122, année 1769.

pliquons point au commerce ; nous ne communiquons point avec les autres peuples..... Y a-t-il sujet de s'étonner que notre nation, habitant si loin de la mer, et affectant de ne rien écrire, ait été si peu connue (*a*)? »

On demandera ici comment Josèphe pouvait dire que sa nation affectait de ne rien écrire, lorsqu'elle avait vingt-deux livres canoniques, sans compter le *Targum d'Onkelos*. Mais il faut considérer que vingt-deux volumes très-petits étaient fort peu de chose en comparaison de la multitude des livres conservés dans la bibliothèque d'Alexandrie, dont la moitié fut brûlée dans la guerre de César.

Il est constant que les Juifs avaient très-peu écrit, très-peu lu; qu'ils étaient profondément ignorans en astronomie, en géométrie, en géographie, en physique; qu'ils ne savaient rien de l'histoire des autres peuples, et qu'ils ne commencèrent enfin à s'instruire que dans Alexandrie. Leur langue était un mélange barbare d'ancien phénicien et de chaldéen corrompu. Elle était si pauvre, qu'il leur manquait plusieurs modes dans la conjugaison de leurs verbes.

De plus, ne communiquant à aucun étranger leurs livres ni leurs titres, personne sur la terre, excepté eux, n'avait jamais entendu parler ni d'Adam, ni d'Ève, ni d'Abel, ni de Caïn, ni de Noé. Le seul Abraham fut connu des peuples orientaux dans la suite des temps; mais nul peuple ancien ne convenait que

(*a*) Les Juifs étaient très-connus des Perses, puisqu'ils furent dispersés dans leur empire; ensuite des Égyptiens, puisqu'ils firent tout le commerce d'Alexandrie; des Romains, puisqu'ils avaient des synagogues à Rome. Mais étant au milieu des nations, ils en furent toujours séparés par leur institution. Ils ne mangeaient point avec les étrangers, et ne communiquèrent leurs livres que très-tard.

cet Abraham ou cet Ibrahim fût la tige du peuple juif.

Tels sont les secrets de la Providence, que le père et la mère du genre humain furent toujours entièrement ignorés du genre humain, au point que les noms d'Adam et d'Ève ne se trouvent dans aucun ancien auteur, ni de la Grèce, ni de Rome, ni de la Perse, ni de la Syrie, ni chez les Arabes même, jusque vers le temps de Mahomet. Dieu daigna permettre que les titres de la grande famille du monde ne fussent conservés que chez la plus petite et la plus malheureuse partie de la famille.

Comment se peut-il faire qu'Adam et Ève aient été inconnus à tous leurs enfans? Comment ne se trouva-t-il ni en Égypte ni à Babylone aucune trace, aucune tradition de nos premiers pères? Pourquoi ni Orphée, ni Linus, ni Thamiris, n'en parlèrent-ils point? car, s'ils en avaient dit un mot, ce mot aurait été relevé sans doute par Hésiode, et surtout par Homère, qui parle de tout, excepté des auteurs de la race humaine.

Clément d'Alexandrie, qui rapporte tant de témoignages de l'antiquité, n'aurait pas manqué de citer un passage dans lequel il aurait été fait mention d'Adam et d'Ève.

Eusèbe, dans son *Histoire universelle*, a recherché jusqu'aux témoignages les plus suspects; il aurait bien fait valoir le moindre trait, la moindre vraisemblance en faveur de nos premiers parens.

Il est donc avéré qu'ils furent toujours entièrement ignorés des nations.

On trouve à la vérité chez les brachmanes, dans le livre intitulé l'*Ézour-veidam*, le nom d'Adimo, et celui de Procriti, sa femme. Si Adimo ressemble un peu à notre Adam, les Indiens répondent : « Nous sommes un grand

peuple établi vers l'Indus et vers le Gange plusieurs siècles avant que la horde hébraïque se fût portée vers le Jourdain. Les Égyptiens, les Persans, les Arabes venaient chercher dans notre pays la sagesse et les épiceries quand les Juifs étaient inconnus au reste des hommes. Nous ne pouvons avoir pris notre Adimo de leur Adam. Notre Procriti ne ressemble point du tout à Ève ; et d'ailleurs leur histoire est entièrement différente.

« De plus le *Veidam*, dont l'*Ézour-veidam* est le commentaire, passe chez nous pour être d'une antiquité plus reculée que celle des livres juifs; et ce *Veidam* est encore une nouvelle loi donnée aux brachmanes quinze cents après leur première loi appelée *Shasta* ou *Shastabad.* »

Telles sont à peu près les réponses que les brames d'aujourd'hui ont souvent faites aux aumôniers des vaisseaux marchands qui venaient leur parler d'Adam et d'Ève, d'Abel et de Caïn, tandis que les négocians de l'Europe venaient à main armée acheter des épiceries chez eux et désoler leur pays.

Le Phénicien Sanchoniathon, qui vivait certainement avant le temps où nous plaçons Moïse (*a*), et qui est cité par Eusèbe comme un auteur authenti-

(*a*) Ce qui fait penser à plusieurs savans que Sanchoniathon est antérieur au temps où l'on place Moïse, c'est qu'il n'en parle point. Il écrivait dans Bérithe. Cette ville était voisine du pays où les Juifs s'établirent. Si Sanchoniathon avait été postérieur ou contemporain, il n'aurait pas omis les prodiges épouvantables dont Moïse inonda l'Égypte ; il aurait sûrement fait mention du peuple juif qui mettait sa patrie à feu et à sang. Eusèbe, Jules Africain, saint Éphrem, tous les pères grecs et syriaques auraient cité un auteur profane qui rendait témoignage au législateur hébreu. Eusèbe surtout, qui reconnaît l'authenticité de Sanchoniathon, et qui en a traduit des fragmens, aurait traduit tout ce qui eût regardé Moïse.

que, donne dix générations à la race humaine, comme fait Moïse jusqu'au temps de Noé; et il ne parle dans ces dix générations ni d'Adam, ni d'Ève, ni d'aucun de leurs descendans, ni de Noé même.

Voici les noms des premiers hommes, suivant la traduction grecque faite par Philon de Biblos : Æon, Genos, Phox, Liban, Usou, Halieus, Chrisor, Tecnites, Agrove, Amine. Ce sont là les dix premières générations.

Vous ne voyez le nom de Noé ni d'Adam dans aucune des antiques dynasties d'Égypte; ils ne se trouvent point chez les Chaldéens : en un mot, la terre entière a gardé sur eux le silence.

Il faut avouer qu'une telle réticence est sans exemple. Tous les peuples se sont attribué des origines imaginaires, et aucun n'a touché à la véritable. On ne peut comprendre comment le père de toutes les nations a été ignoré si long-temps; son nom devait avoir volé de bouche en bouche d'un bout du monde à l'autre, selon le cours naturel des choses humaines.

Humilions-nous sous les décrets de la Providence, qui a permis cet oubli si étonnant. Tout a été mystérieux et caché dans la nation conduite par Dieu même, qui a préparé la voie au christianisme, et qui a été l'olivier sauvage sur lequel est enté l'olivier franc. Les noms des auteurs du genre humain, ignorés du genre humain, sont au rang des plus grands mystères.

J'ose affirmer qu'il a fallu un miracle pour boucher ainsi les yeux et les oreilles de toutes les nations, pour détruire chez elles tout monument, tout ressouvenir de leur premier père. Qu'auraient pensé, qu'auraient dit César, Antoine, Crassus, Pompée, Cicéron, Marcellus, Métellus, si un pauvre Juif, en leur vendant du baume, leur avait dit : Nous descendons tous d'un

même père nommé Adam? Tout le sénat romain aurait crié : Montrez-nous notre arbre généalogique. Alors le Juif aurait déployé ses dix générations jusqu'à Noé, jusqu'au secret de l'inondation de tout le globe. Le sénat lui aurait demandé combien il y avait de personnes dans l'arche pour nourrir tous les animaux pendant dix mois entiers, et pendant l'année suivante qui ne put fournir aucune nourriture. Le rogneur d'espèces aurait dit : Nous étions huit, Noé et sa femme, leurs trois fils, Sem, Cam et Japhet, et leurs épouses. Toute cette famille descendait d'Adam en droite ligne.

Cicéron se serait informé sans doute des grands monumens, des témoignages incontestables que Noé et ses enfans auraient laisssé de notre commun père : toute la terre, après le déluge, aurait retenti à jamais des noms d'Adam et de Noé, l'un père, l'autre restaurateur de toutes les races. Leurs noms auraient été dans toutes les bouches dès qu'on aurait parlé, sur tous les parchemins dès qu'on aurait su écrire, sur la porte de chaque maison sitôt qu'on aurait bâti, sur tous les temples, sur toutes les statues. Quoi! vous saviez un si grand secret, et vous nous l'avez caché! C'est que nous sommes purs, et que vous êtes impurs, aurait répondu le Juif. Le sénat romain aurait ri, ou l'aurait fait fustiger : tant les hommes sont attachés à leurs préjugés!

SECTION II. — La pieuse madame de Bourignon était sûre qu'Adam avait été hermaphrodite, comme les premiers hommes du divin Platon. Dieu lui avait révélé ce grand secret; mais, comme je n'ai pas eu les mêmes révélations, je n'en parlerai point. Les rabbins juifs ont lu les livres d'Adam; ils savent le nom de son précepteur et de sa seconde femme : mais, comme je n'ai point lu ces livres de notre premier père, je n'en dirai mot. Quelques esprits creux, très-savans,

sont tout étonnés, quand ils lisent le Veidam des anciens brachmanes, de trouver que le premier homme fut créé aux Indes, etc., qu'il s'appelait Adimo, qui signifie l'*Engendreur*, et que sa femme s'appelait Procriti, qui signifie *la vie*. Ils disent que la secte des brachmanes est incontestablement plus ancienne que celle des Juifs; que les Juifs ne purent écrire que très-tard dans la langue cananéenne, puisqu'ils ne s'établirent que très-tard dans le petit pays de Canaan; ils disent que les Indiens furent toujours inventeurs, et les Juifs toujours imitateurs; les Indiens toujours ingénieux, et les Juifs toujours grossiers; ils disent qu'il est bien difficile qu'Adam, qui était roux, et qui avait des cheveux, soit le père des Nègres, qui sont noirs comme de l'encre, et qui ont de la laine noire sur la tête. Que ne disent-ils point! Pour moi, je ne dis mot; j'abandonne ces recherches au révérend père Berruyer, de la société de Jésus; c'est le plus grand innocent que j'aie connu. On a brûlé son livre, comme celui d'un homme qui voulait tourner la Bible en ridicule; mais je puis assurer qu'il n'y entendait pas finesse. (*Tiré d'une lettre du chevalier R***.*)

SECTION III. — NOUS ne vivons plus dans un siècle où l'on examine sérieusement si Adam a eu la science infuse ou non; ceux qui ont si long-temps agité cette question n'avaient la science ni infuse ni acquise.

Il est aussi difficile de savoir en quel temps fut écrit le livre de la Genèse, où il est parlé d'Adam, que de savoir la date du *Veidam*, du *Hanscrit*, et des autres anciens livres asiatiques. Il est important de remarquer qu'il n'était pas permis aux Juifs de lire le premier chapitre de la Genèse avant l'âge de vingt-cinq ans. Beaucoup de rabbins ont regardé la formation d'Adam et d'Ève, et leur aventure, comme une allégorie. Toutes les anciennes nations célèbres en ont imaginé de pa-

reilles; et, par un concours singulier qui marque la faiblesse de notre nature, toutes ont voulu expliquer l'origine du mal moral et du mal physique par des idées à peu près semblables. Les Chaldéens, les Indiens, les Perses, les Égyptiens ont également rendu compte de ce mélange de bien et de mal qui semble être l'apanage de notre globe. Les Juifs sortis d'Égypte y avaient entendu parler, tout grossiers qu'ils étaient, de la philosophie allégorique des Égyptiens. Ils mêlèrent depuis à ces faibles connaissances celles qu'ils puisèrent chez les Phéniciens et les Babyloniens dans un très-long esclavage. Mais, comme il est naturel et très-ordinaire qu'un peuple grossier imite grossièrement les imaginations d'un peuple poli, il n'est pas surprenant que les Juifs aient imaginé une femme formée de la côte d'un homme; l'esprit de vie soufflé de la bouche de Dieu au visage d'Adam; le Tigre, l'Euphrate, le Nil et l'Oxus ayant la même source dans un jardin; et la défense de manger d'un fruit, défense qui a produit la mort aussi bien que le mal physique et moral. Pleins de l'idée répandue chez les anciens que le serpent est un animal très-subtil, ils n'ont pas fait difficulté de lui accorder l'intelligence et la parole.

Ce peuple, qui n'était alors répandu que dans un petit coin de la terre, et qui la croyait longue, étroite et plate, n'eut pas de peine à croire que tous les hommes venaient d'Adam, et ne pouvait pas savoir que les Nègres, dont la conformation est différente de la nôtre, habitaient de vastes contrées. Il était bien loin de deviner l'Amérique (1).

Au reste, il est assez étrange qu'il fût permis au peuple juif de lire l'Exode, où il y a tant de miracles qui épouvantent la raison, et qu'il ne fût pas permis de lire

(1) *Voyez* Amérique.

avant vingt-cinq ans le premier chapitre de la Genèse, où tout doit être nécessairement miracle, puisqu'il s'agit de la création. C'est peut-être à cause de la manière singulière dont l'auteur s'exprime dès le premier verset, « au commencement les dieux firent le ciel et la terre »; on put craindre que les jeunes Juifs n'en prissent occasion d'adorer plusieurs dieux. C'est peut-être parce que Dieu, ayant créé l'homme et la femme au premier chapitre, les refait encore au sixième, et qu'on ne voulut pas mettre cette apparence de contradiction sous les yeux de la jeunesse. C'est peut-être parce qu'il est dit que « les dieux firent l'homme à leur image », et que ces expressions présentaient aux Juifs un dieu trop corporel. C'est peut-être parce qu'il est dit que Dieu ôta une côte à Adam pour en former la femme, et que les jeunes gens inconsidérés qui se seraient tâté les côtes, voyant qu'il ne leur en manquait point, auraient pu soupçonner l'auteur de quelque infidélité. C'est peut-être parce que Dieu, qui se promenait toujours à midi dans le jardin d'Éden, se moque d'Adam après sa chute, et que ce ton railleur aurait trop inspiré à la jeunesse le goût de la plaisanterie. Enfin chaque ligne de ce chapitre fournit des raisons très-plausibles d'en interdire la lecture; mais sur ce pied-là, on ne voit pas trop comment les autres chapitres étaient permis. C'est encore une chose surprenante que les Juifs ne dussent lire ce chapitre qu'à vingt-cinq ans. Il semble qu'il devait être proposé d'abord à l'enfance, qui reçoit tout sans examen, plutôt qu'à la jeunesse, qui se pique déjà de juger et de rire. Il se peut faire aussi que les Juifs de vingt-cinq ans, étant déjà préparés et affermis, en recevaient mieux ce chapitre, dont la lecture aurait pu révolter des âmes toutes neuves.

On ne parlera pas ici de la seconde femme d'Adam, nommée Lillith, que les anciens rabbins lui ont don-

née; il faut convenir qu'on sait très-peu d'anecdotes de sa famille.

ADORER. *Culte de latrie. Chanson attribuée à Jésus-Christ. Danse sacrée. Cérémonies.* — N'EST-CE pas un grand défaut dans quelques langues modernes qu'on se serve du même mot envers l'Être suprême et une fille? On sort quelquefois d'un sermon où le prédicateur n'a parlé que d'adorer Dieu en esprit et en vérité; de là on court à l'Opéra, où il n'est question « que du charmant objet que j'adore, et des aimables traits dont ce héros adore les attraits. »

Du moins les Grecs et les Romains ne tombèrent point dans cette profanation extravagante. Horace ne dit point qu'il adore Lalagé. Tibulle n'adore point Délie. Ce terme même d'*adoration* n'est pas dans Pétrone.

Si quelque chose peut excuser notre indécence, c'est que dans nos opéras et dans nos chansons il est souvent parlé des dieux de la fable. Les poëtes ont dit que leurs Philis étaient plus adorables que ces fausses divinités, et personne ne pouvait les en blâmer. Peu à peu on s'est accoutumé à cette expression, au point qu'on a traité de même le Dieu de tout l'univers, et une chanteuse de l'Opéra-comique, sans qu'on s'aperçût de ce ridicule.

Détournons-en les yeux, et ne les arrêtons que sur l'importance de notre sujet.

Il n'y a point de nation civilisée qui ne rende un culte public d'adoration à Dieu. Il est vrai qu'on ne force personne, ni en Asie ni en Afrique, d'aller à la mosquée ou au temple du lieu; on y va de son bon gré. Cette affluence aurait pu même servir à réunir les esprits des hommes, et à les rendre plus doux dans la société. Cependant on les a vus quelquefois s'acharner les uns contre les autres dans l'asile même consacré à la paix. Les zélés inondèrent de sang le

temple de Jérusalem, dans lequel ils égorgèrent leurs frères. Nous avons quelquefois souillé nos églises de carnage.

A l'article de la Chine, on verra que l'empereur est le premier pontife, et combien le culte est auguste et simple. Ailleurs il est simple sans avoir rien de majestueux; comme chez les réformés de notre Europe et dans l'Amérique anglaise.

Dans d'autres pays il faut à midi allumer des flambeaux de cire, qu'on avait en abomination dans les premiers temps. Un couvent de religieuses à qui on voudrait retrancher les cierges crierait que la lumière de la foi est éteinte et que le monde va finir.

L'Église anglicane tient le milieu entre les pompeuses cérémonies romaines et la sécheresse des calvinistes.

Les chants, la danse et les flambeaux étaient des cérémonies essentielles aux fêtes sacrées de tout l'Orient. Quiconque a lu sait que les anciens Egyptiens fesaient le tour de leurs temples en chantant et en dansant. Point d'institution sacerdotale chez les Grecs sans des chants et des danses. Les Hébreux prirent cette coutume de leurs voisins; David chantait et dansait devant l'arche.

Saint Matthieu parle d'un cantique chanté par Jésus-Christ même, et par les apôtres après leurs pâques (*a*). Ce cantique, qui est parvenu jusqu'à nous, n'est point mis dans le canon des livres sacrés; mais on en retrouve les fragmens dans la deux cent trente-septième lettre de saint Augustin à l'évêque Cérétius..... Saint Augustin ne dit pas que cette hymne ne fut point chantée; il n'en réprouve pas les paroles:

(*a*) *Hymno dicto.* Saint Matthieu, chapitre XXVI, vers. 30.

il ne condamne les priscillianistes, qui admettaient cette hymne dans leur évangile, que sur l'interprétation erronée qu'ils en donnaient, et qu'il trouve impie. Voici le cantique tel qu'on le trouve par parcelles dans Augustin même :

Je veux délier, et je veux être délié.
Je veux sauver, et je veux être sauvé.
Je veux engendrer, et je veux être engendré.
Je veux chanter ; *dansez tous de joie*.
Je veux pleurer ; frappez-vous tous de douleur.
Je veux orner, et je veux être orné.
Je suis la lampe pour vous qui me voyez.
Je suis la porte pour vous qui y frappez.
Vous qui voyez ce que je fais, ne dites point ce que je fais.
J'ai joué tout cela dans ce discours, et je n'ai point du tout été joué.

Mais quelque dispute qui se soit élevée au sujet de ce cantique, il est certain que le chant était employé dans toutes les cérémonies religieuses. Mahomet avait trouvé ce culte établi chez les Arabes ; il l'est dans les Indes. Il ne paraît pas qu'il soit en usage chez les lettrés de la Chine. Les cérémonies ont partout quelque ressemblance et quelque différence ; mais on adore Dieu par toute la terre. Malheur sans doute à ceux qui ne l'adorent pas comme nous, et qui sont dans l'erreur, soit pour le dogme, soit pour les rites ; ils sont assis à l'ombre de la mort ; mais plus leur malheur est grand, plus il faut les plaindre et les supporter.

C'est même une grande consolation pour nous que tous les mahométans, les Indiens, les Chinois, les Tartares, adorent un Dieu unique ; en cela ils sont nos frères. Leur fatale ignorance de nos mystères sacrés ne peut que nous inspirer une tendre compassion pour nos frères qui s'égarent. Loin de nous tout es-

prit de persécution qui ne servirait qu'à les rendre irréconciliables !

Un Dieu unique étant adoré sur toute la terre connue, faut-il que ceux qui le reconnaissent pour leur père lui donnent toujours le spectacle de ses enfans qui se détestent, qui s'anathématisent, qui se poursuivent, qui se massacrent pour des argumens ?

Il n'est pas aisé d'expliquer au juste ce que les Grecs et les Romains entendaient par adorer ; si l'on adorait les faunes, les sylvains, les dryades, les naïades, comme on adorait les douze grands dieux. Il n'est pas vraisemblable qu'Antinoüs, le mignon d'Adrien, fût adoré par les nouveaux Egyptiens du même culte que Sérapis ; et il est assez prouvé que les anciens Egyptiens n'adoraient pas les ognons et les crocodiles de la même façon qu'Isis et Osiris. On trouve l'équivoque partout, elle confond tout. Il faut à chaque mot dire : Qu'entendez-vous ? Il faut toujours répéter : *Définissez les termes* (1).

Est-il bien vrai que Simon qu'on appelle *le magicien*, fut adoré chez les Romains ? Il est bien plus vrai qu'il y fut absolument ignoré.

Saint Justin, dans son *Apologie* (*Apolog. I*, nos. 26 et 56), aussi inconnue à Rome que ce Simon, dit que ce dieu avait une statue élevée sur le Tibre, ou plutôt près du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscription : *Simoni deo sancto*. Saint Irénée, Tertullien, attestent la même chose ; mais à qui l'attestent-ils ? à des gens qui n'avaient jamais vu Rome ; à des Africains, à des Allobroges, à des Syriens, à quelques habitans de Sichem. Ils n'avaient certainement pas vu cette statue, dont l'inscription est : *Semo sanco deo fidio*, et non pas *Simoni sancto deo*.

(1) *Voyez* Alexandre.

Ils devaient au moins consulter Denis d'Halicarnasse, qui dans son quatrième livre rapporte cette inscription. *Semo sanco* était un ancien mot sabin qui signifie demi-homme et demi-dieu. Vous trouvez dans *Tite-Live : Bona Semoni sanco censuerunt consecranda.* Ce dieu était un des plus anciens qui fussent révérés à Rome ; il fut consacré par Tarquin-le-Superbe, et regardé comme le dieu des alliances et de la bonne foi. On lui sacrifiait un bœuf, et on écrivait sur la peau de ce bœuf le traité fait avec les peuples voisins. Il avait un temple auprès de celui de Quirinus. Tantôt on lui présentait des offrandes sous le nom du père *Semo*, tantôt sous le nom de *Sancus fidius.* C'est pourquoi Ovide dit dans ses Fastes :

> Quærebam nonas sanco, fidiove referrem,
> An tibi, Semo pater.

Voilà la divinité romaine qu'on a prise pendant tant de siècles pour Simon-le-Magicien. Saint Cyrille de Jérusalem n'en doutait pas ; et saint Augustin, dans son premier livre *des Hérésies*, dit que Simon-le-Magicien lui-même se fit élever cette statue avec celle de son Hélène par ordre de l'empereur et du sénat.

Cette étrange fable, dont la fausseté était si aisée à reconnaître, fut continuellement liée avec cette autre fable que saint Pierre et ce Simon avaient tous deux comparu devant Néron ; qu'ils s'étaient défiés à qui ressusciterait le plus promptement un mort proche parent de Néron même, et à qui s'élèverait le plus haut dans les airs ; que Simon se fit enlever par des diables dans un chariot de feu ; que saint Pierre et saint Paul le firent tomber des airs par leurs prières ; qu'il se cassa les jambes, qu'il en mourut, et que Néron irrité fit mourir saint Paul et saint Pierre (1).

(1) *Voyez* saint Pierre.

Abdias, Marcel, Hégésippe, ont rapporté ce conte avec des détails un peu différens. Arnobe, saint Cyrille de Jérusalem, Sévère-Sulpice, Philastre, saint Épiphane, Isidore de Damiette, Maxime de Turin, plusieurs autres auteurs ont donné cours successivement à cette erreur. Elle a été généralement adoptée, jusqu'à ce qu'enfin on ait retrouvé dans Rome une statue de *Semo sancus deus fidius*, et que le savant père Mabillon ait déterré un de ces anciens monumens avec cette inscription : *Semoni sanco deo fidio.*

Cependant il est certain qu'il y eut un Simon que les Juifs crurent magicien, comme il est certain qu'il y a eu un Apollonius de Tyane. Il est vrai encore que ce Simon, né dans le petit pays de Samarie, ramassa quelques gueux auxquels il persuada qu'il était envoyé de Dieu, et la vertu de Dieu même. Il baptisait ainsi que les apôtres baptisaient, et il élevait autel contre autel.

Les Juifs de Samarie, toujours ennemis des Juifs de Jérusalem, osèrent opposer ce Simon à Jésus-Christ reconnu par les apôtres, par les disciples, qui tous étaient de la tribu de Benjamin, ou de celle de Juda. Il baptisait comme eux, mais il ajoutait le feu au baptême d'eau, et se disait prédit par saint Jean-Baptiste, selon ces paroles (*a*) : « Celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi ; il vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. »

Simon allumait par-dessus le bain baptismal une flamme légère avec du naphte du lac Asphaltide. Son parti fut assez grand; mais il est fort douteux que ses disciples l'aient adoré : saint Justin est le seul qui le croie.

(*a*) Matth. chap. III, v. 11.

Ménandre se disait, comme Simon, envoyé de Dieu et sauveur des hommes. Tous les faux messies, et surtout Barcochebas, prenaient le titre d'envoyés de Dieu; mais Barcochebas lui-même n'exigea point d'adoration. On ne divinise guère les hommes de leur vivant, à moins que ces hommes ne soient des Alexandre ou des empereurs romains qui l'ordonnent expressément à des esclaves : encore n'est-ce pas une adoration proprement dite; c'est une vénération extraordinaire, une apothéose anticipée, une flatterie aussi ridicule que celles qui sont prodiguées à Octave par Virgile et par Horace.

ADULTÈRE. — Nous ne devons point cette expression aux Grecs. Ils appelaient l'adultère *moicheia*, dont les Latins ont fait leur *mœchus*, que nous n'avons point francisé. Nous ne la devons ni à la langue syriaque, ni à l'hébraïque, jargon du syriaque, qui nommait l'adultère *niuph*. Adultère signifiait en latin *altération, adultération, une chose mise pour une autre, un crime de faux, fausses clefs, faux contrats, faux seing* (*adulteratio*). De la celui qui se met dans le lit d'un autre fut nommé *adulter*, comme une fausse clef qui fouille dans la serrure d'autrui.

C'est ainsi qu'ils nommèrent par antiphrase *coccyx*, coucou, le pauvre mari chez qui un étranger venait pondre. Pline le naturaliste dit (*a*) : *Coccyx ova subdit in nidis alienis; ita plerique alienas uxores faciunt matres.* Le coucou dépose ses œufs dans le nid des autres oiseaux; ainsi force Romains rendent mères les femmes de leurs amis. La comparaison n'est pas trop juste. *Coccyx* signifiant un coucou, nous en avons fait *cocu*. Que de choses on doit aux Romains! mais, comme on altère le sens de tous les

(*a*) Liv. X, chap. IX.

mots, le cocu, suivant la bonne grammaire, devrait être le galant, et c'est le mari. *Voyez* la chanson de Scarron (*a*).

Quelques doctes ont prétendu que c'est aux Grecs que nous sommes redevables de l'emblème des cornes, et qu'ils désignaient par le titre de bouc, *aïx* (1), l'époux d'une femme lascive comme une chèvre. En effet, ils appelaient *fils de chèvre* les bâtards, que notre canaille appelle *fils de putain*. Mais ceux qui veulent s'instruire à fond doivent savoir que nos cornes viennent des cornettes des dames. Un mari qui se laissait tromper et gouverner par son insolente femme était réputé porteur de cornes, cornu, cornard, par les bons bourgeois. C'est par cette raison que *cocu*, *cornard* et *sot* étaient synonymes. Dans une de nos comédies on trouve ce vers :

Elle? elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.

Cela veut dire : Elle n'en fera qu'un cocu. Et dans l'*École des femmes:*

Épouser une sotte est pour n'être point sot.

Bautru, qui avait beaucoup d'esprit, disait : Les Bautrus sont cocus, mais ils ne sont pas des sots.

La bonne compagnie ne se sert plus de tous ces vilains termes, et on ne prononce même jamais le mot d'*adultère*. On ne dit point : Madame la duchesse est en adultère avec monsieur le chevalier; madame

(*a*) Tous les jours une chaise
Me coûte un écu,
Pour porter à l'aise
Votre chien de cu,
A moi pauvre cocu.

(1) *Voyez* Bouc.

la marquise a un mauvais commerce avec monsieur l'abbé; on dit : Monsieur l'abbé est cette semaine l'amant de madame la marquise. Quand les dames parlent à leurs amies de leurs adultères, elles disent : J'avoue que j'ai du goût pour *lui*. Elles avouaient autrefois qu'elles sentaient quelque estime; mais depuis qu'une bourgeoise s'accusa à son confesseur d'avoir de l'estime pour un conseiller, et que le confesseur lui dit : Madame, combien de fois vous a-t-il estimée? les dames de qualité n'ont plus estimé personne, et ne vont plus guère à confesse.

Les femmes de Lacédémone ne connaissaient, dit-on, ni la confession, ni l'adultère. Il est bien vrai que Ménélas avait éprouvé ce qu'Hélène savait faire. Mais Lycurgue y mit bon ordre en rendant les femmes communes, quand les maris voulaient bien les prêter, et que les femmes y consentaient. Chacun peut disposer de son bien. Un mari en ce cas n'avait point à craindre de nourrir dans sa maison un enfant étranger. Tous les enfans appartenaient à la république, et non à une maison particulière; ainsi on ne faisait tort à personne. L'adultère n'est un mal qu'autant qu'il est un vol; mais on ne vole point ce qu'on vous donne. Un mari priait souvent un jeune homme beau, bien fait et vigoureux, de vouloir bien faire un enfant à sa femme. Plutarque nous a conservé dans son vieux style la chanson que chantaient les Lacédémoniens quand Acrotatus allait se coucher avec la femme de son ami :

> Allez, gentil Acrotatus, besognez bien Kélidonide;
> Donnez de braves citoyens à Sparte.

Les Lacédémoniens avaient donc raison de dire que l'adultère était impossible parmi eux.

Il n'en est pas ainsi chez nos nations, dont toutes les lois sont fondées sur le tien et le mien.

Un des grands désagrémens de l'adultère chez nous, c'est que la dame se moque quelquefois de son mari avec son amant; le mari s'en doute : et on n'aime point à être tourné en ridicule. Il est arrivé dans la bourgeoisie que souvent la femme a volé son mari pour donner à son amant; les querelles de ménage sont poussées à des excès cruels : elles sont heureusement peu connues dans la bonne compagnie.

Le plus grand tort, le plus grand mal est de donner à un pauvre homme des enfans qui ne sont pas à lui, et de le charger d'un fardeau qu'il ne doit pas porter. On a vu par là des races de héros entièrement abâtardies. Les femmes des Astolphes et des Jocondes, par un goût dépravé, par la faiblesse du moment, ont fait des enfans avec un nain contrefait, avec un petit valet sans cœur et sans esprit. Les corps et les âmes s'en sont ressentis. De petits singes ont été les héritiers des plus grands noms dans quelques pays de l'Europe. Ils ont dans leur première salle les portraits de leurs prétendus aïeux, hauts de six pieds, beaux, bien faits, armés d'un estramaçon que la race d'aujourd'hui pourrait à peine soulever. Un emploi important est possédé par un homme qui n'y a nul droit, et dont le cœur, la tête et les bras n'en peuvent soutenir le faix.

Il y a quelques provinces en Europe où les filles font volontiers l'amour, et deviennent ensuite des épouses assez sages. C'est tout le contraire en France; on enferme les filles dans des couvens, où jusqu'à présent on leur a donné une éducation ridicule. Leurs mères, pour les consoler, leur font espérer qu'elles seront libres quand elles seront mariées. A peine ont-elles vécu un an avec leur époux, qu'on s'empresse

de savoir tout le secret de leurs appas. Une jeune femme ne vit, ne soupe, ne se promène, ne va au spectacle qu'avec des femmes qui ont chacune leur affaire réglée; si elle n'a point son amant comme les autres, elle est ce qu'on appelle *dépareillée;* elle en est honteuse; elle n'ose se montrer.

Les Orientaux s'y prennent au rebours de nous. On leur amène des filles qu'on leur garantit pucelles sur la foi d'un Circassien. Ils les épousent, et ils les enferment par précaution comme nous enfermons nos filles. Point de plaisanteries dans ces pays-là sur les dames et sur les maris; point de chansons; rien qui ressemble à nos froids quolibets de cornes et de cocuage. Nous plaignons les grandes dames de Turquie, de Perse, des Indes; mais elles sont cent fois plus heureuses dans leurs sérails que nos filles dans leurs couvens.

Il arrive quelquefois chez nous qu'un mari mécontent, ne voulant point faire un procès criminel à sa femme pour cause d'adultère (ce qui ferait crier à la barbarie), se contente de se faire séparer de corps et de biens.

C'est ici le lieu d'insérer le précis d'un mémoire composé par un honnête homme qui se trouve dans cette situation : voici les plaintes; sont-elles justes?

Mémoire d'un magistrat, écrit vers l'an 1764. — Un principal magistrat d'une ville de France a le malheur d'avoir une femme qui a été débauchée par un prêtre avant son mariage, et qui depuis s'est couverte d'opprobre par des scandales publics : il a eu la modération de se séparer d'elle sans éclat. Cet homme, âgé de quarante ans, vigoureux, et d'une figure agréable, a besoin d'une femme; il est trop scrupuleux pour chercher à séduire l'épouse d'un autre, il craint même le commerce d'une fille ou d'une veuve qui lui servirait de concubine. Dans cet état inquiétant et dou-

loureux, voici le précis des plaintes qu'il adresse à son église :

Mon épouse est criminelle, et c'est moi qu'on punit. Une autre femme est nécessaire à la consolation de ma vie, à ma vertu même ; et la secte dont je suis me la refuse ; elle me défend de me marier avec une fille honnête. Les lois civiles d'aujourd'hui, malheureusement fondées sur le droit canon, me privent des droits de l'humanité. L'Église me réduit à chercher ou des plaisirs qu'elle réprouve, ou des dédommagemens honteux qu'elle condamne ; elle veut me forcer d'être criminel.

Je jette les yeux sur tous les peuples de la terre; il n'y en a pas un seul, excepté le peuple catholique romain, chez qui le divorce et un nouveau mariage ne soient de droit naturel.

Quel renversement de l'ordre a donc fait chez les catholiques une vertu de souffrir l'adultère, et un devoir de manquer de femme quand on a été indignement outragé par la sienne?

Pourquoi un lien pourri est-il indissoluble malgré la grande loi adoptée par le code, *quidquid ligatur, dissolubile est?* On me permet la séparation de corps et de biens, et on ne me permet pas le divorce. La loi peut m'ôter ma femme, et elle me laisse un nom qu'on appelle sacrement! Je ne jouis plus du mariage, et je suis marié. Quelle contradiction ! quel esclavage ! et sous quelles lois avons-nous reçu la naissance ?

Ce qui est bien plus étrange, c'est que cette loi de mon église est directement contraire aux paroles que cette église elle-même croit avoir été prononcées par Jésus-Christ (*a*) : « Quiconque a renvoyé sa femme (excepté par adultère) pèche s'il en prend une autre. »

(*a*) Matthieu, chap. XIX.

Je n'examine point si les pontifes de Rome ont été en droit de violer à leur plaisir la loi de celui qu'ils regardent comme leur maître ; si, lorsqu'un état a besoin d'un héritier, il est permis de répudier celle qui ne peut en donner. Je ne cherche point si une femme turbulente, attaquée de démence, ou homicide, ou empoisonneuse, ne doit pas être répudiée aussi bien qu'une adultère : je m'en tiens au triste état qui me concerne : Dieu me permet de me remarier, et l'évêque de Rome ne me le permet pas !

Le divorce a été en usage chez les catholiques sous tous les empereurs; il l'a été dans tous les états démembrés de l'empire romain. Les rois de France qu'on appelle *de la première race*, ont presque tous répudié leurs femmes pour en prendre de nouvelles. Enfin il vint un Grégoire IX, ennemi des empereurs et des rois, qui par un décret fit du mariage un joug insecouable ; sa décrétale devint la loi de l'Europe. Quand les rois voulurent répudier une femme adultère selon la loi de Jésus-Christ, ils ne purent en venir à bout ; il fallut chercher des prétextes ridicules. Louis-le-Jeune fut obligé, pour faire son malheureux divorce avec Éléonore de Guienne, d'alléguer une parenté qui n'existait pas. Le roi Henri IV, pour répudier Marguerite de Valois, prétexta une cause encore plus fausse, un défaut de consentement. Il fallut mentir pour faire un divorce légitimement !

Quoi! un souverain peut abdiquer sa couronne, et sans la permission du pape il ne pourra abdiquer sa femme ! Est-il possible que des hommes d'ailleurs éclairés aient croupi si long-temps dans cette absurde servitude !

Que nos prêtres, que nos moines renoncent aux femmes, j'y consens ; c'est un attentat contre la population, c'est un malheur pour eux; mais ils méritent ce malheur qu'ils se sont fait eux-mêmes. Ils ont été les

victimes des papes, qui ont voulu avoir en eux des esclaves, des soldats sans famille et sans patrie, vivant uniquement pour l'Église : mais moi magistrat, qui sers l'état toute la journée, j'ai besoin le soir d'une femme; et l'Église n'a pas le droit de me priver d'un bien que Dieu m'accorde. Les apôtres étaient mariés, Joseph était marié, et je veux l'être. Si moi, Alsacien, je dépends d'un prêtre qui demeure à Rome, si ce prêtre a la barbare puissance de me priver d'une femme, qu'il me fasse eunuque pour chanter des *miserere* dans sa chapelle (1).

Mémoire pour les femmes. — L'ÉQUITÉ demande qu'après avoir rapporté ce mémoire en faveur des maris, nous mettions aussi sous les yeux du public le plaidoyer en faveur des mariées, présenté à la junte du Portugal par une comtesse d'Arcira. En voici la substance :

L'Évangile a défendu l'adultère à mon mari tout comme à moi : il sera damné comme moi, rien n'est plus avéré. Lorsqu'il m'a fait vingt infidélités, qu'il a donné mon collier à une de mes rivales, et mes boucles d'oreilles à une autre, je n'ai point demandé aux juges qu'on le fît raser, qu'on l'enfermât chez des moines et qu'on me donnât son bien. Et moi, pour l'avoir imité une fois, pour avoir fait avec le plus beau jeune homme

(1) L'empereur Joseph II vient de donner à ses peuples une nouvelle législation sur les mariages. Par cette législation le mariage devient ce qu'il doit être, un simple contrat civil. Il a également autorisé le divorce, sans exiger d'autre motif que la volonté constante des deux époux. Sur ces deux objets, plus importans qu'on ne croit pour la morale et la prospérité des états, il a donné un grand exemple qui sera suivi par les autres nations de l'Europe, quand elles commenceront à sentir qu'il n'est pas plus raisonnable de consulter sur la législation les théologiens que les danseurs de corde.

de Lisbonne ce qu'il fait tous les jours impunément avec les plus sottes guenons de la cour et de la ville, il faut que je réponde sur la sellette devant des licenciés, dont chacun serait à mes pieds si nous étions tête à tête dans mon cabinet ; il faut que l'huissier me coupe à l'audience mes cheveux qui sont les plus beaux du monde; qu'on m'enferme chez des religieuses qui n'ont pas de sens commun; qu'on me prive de ma dot et de mes conventions matrimoniales; qu'on donne tout mon bien à mon fat de mari pour l'aider à séduire d'autres femmes et à commettre de nouveaux adultères.

Je demande si la chose est juste, et s'il n'est pas évident que ce sont les cocus qui ont fait les lois.

On répond à mes plaintes que je suis trop heureuse de n'être pas lapidée à la porte de la ville par les chanoines, les habitués de paroisse, et tout le peuple. C'est ainsi qu'on en usait chez la première nation de la terre, la nation choisie, la nation chérie, la seule qui eût raison quand toutes les autres avaient tort.

Je réponds à ces barbares que, lorsque la pauvre femme adultère fut présentée par ses accusateurs au maître de l'ancienne et de la nouvelle loi, il ne la fit point lapider; qu'au contraire il leur reprocha leur injustice; qu'il se moqua d'eux en écrivant sur la terre avec le doigt; qu'il leur cita l'ancien proverbe hébraïque, « que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre » ; qu'alors ils se retirèrent tous, les plus vieux fuyant les premiers, parce que plus ils avaient d'âge, plus ils avaient commis d'adultères.

Les docteurs en droit canon me répliquent que cette histoire de la femme adultère n'est racontée que dans l'évangile de saint Jean, qu'elle n'y a été insérée qu'après coup. Léontius, Maldonat, assurent qu'elle ne se trouve que dans un seul exemplaire grec; qu'aucun des vingt-trois premiers commentateurs n'en a parlé. Ori-

gène, saint Jérôme, saint Jean Chrysostôme, Théophylacte, Nonnus, ne la connaissent point. Elle ne se trouve point dans la Bible syriaque; elle n'est point dans la version d'Ulphilas.

Voilà ce que disent les avocats de mon mari, qui voudraient non seulement me faire raser, mais me faire lapider.

Mais les avocats qui ont plaidé pour moi disent qu'Ammonius, auteur du troisième siècle, a reconnu cette histoire pour véritable, et que, si saint Jérôme la rejette dans quelques endroits, il l'adopte dans d'autres; qu'en un mot elle est authentique aujourd'hui. Je pars de là, et je dis à mon mari : Si vous êtes sans péché, rasez-moi, enfermez-moi, prenez mon bien; mais si vous avez fait plus de péchés que moi, c'est à moi de vous raser, de vous faire enfermer, et de m'emparer de votre fortune. En fait de justice les choses doivent être égales.

Mon mari réplique qu'il est mon supérieur et mon chef, qu'il est plus haut que moi de plus d'un pouce, qu'il est velu comme un ours; que par conséquent je lui dois tout et qu'il ne me doit rien.

Mais je demande si la reine Anne d'Angleterre n'est pas le chef de son mari; si son mari, le prince de Danemarck, qui est son grand-amiral, ne lui doit pas une obéissance entière; et si elle ne le ferait pas condamner à la cour des pairs en cas d'infidélité de la part du petit homme? Il est donc clair que, si les femmes ne font pas punir les hommes, c'est quand elles ne sont pas les plus fortes.

Suite du chapitre sur l'adultère.—Pour juger valablement un procès d'adultère, il faudrait que douze hommes et douze femmes fussent les juges, avec un hermaphrodite qui eût la voix prépondérante en cas de partage.

Mais il est des cas singuliers sur lesquels la raillerie ne peut avoir de prise, et dont il ne nous appartient pas de juger. Telle est l'aventure que rapporte saint Augustin dans son sermon de la prédication de Jésus-Christ sur la montagne.

Septimius Acyndinus, proconsul de Syrie, fait emprisonner dans Antioche un chrétien qui n'avait pu payer au fisc une livre d'or à laquelle il était taxé, et le menace de la mort s'il ne paie. Un homme riche promet les deux marcs à la femme de ce malheureux, si elle veut consentir à ses désirs. La femme court en instruire son mari; il la supplie de lui sauver la vie aux dépens des droits qu'il a sur elle et qu'il lui abandonne. Elle obéit; mais l'homme qui lui doit deux marcs d'or la trompe en lui donnant un sac plein de terre. Le mari, qui ne peut payer le fisc, va être conduit à la mort. Le proconsul apprend cette infamie; il paie lui-même la livre d'or au fisc de ses propres deniers, et il donne aux deux époux chrétiens le domaine dont a été tirée la terre qui a rempli le sac de la femme.

Il est certain que, loin d'outrager son mari, elle a été docile à ses volontés; non seulement elle a obéi, mais elle lui a sauvé la vie. Saint Augustin n'ose décider si elle est coupable ou vertueuse; il craint de la condamner.

Ce qui est, à mon avis, assez singulier, c'est que Bayle prétend être plus sévère que saint Augustin (*a*). Il condamne hardiment cette pauvre femme. Cela serait inconcevable, si on ne savait à quel point presque tous les écrivains ont permis à leur plume de démentir leur cœur, avec quelle facilité on sacrifie son propre sentiment à la crainte d'effaroucher quelque pédant

(*a*) Dictionnaire de Bayle, article *Acyndinus*.

qui peut nuire, combien on est peu d'accord avec soi-même.

Le matin rigoriste, et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Éphèse excusa la matrone,
Renchérit tantôt sur Pétrone,
Et tantôt sur saint Augustin.

Réflexion d'un père de famille.—N'AJOUTONS qu'un petit mot sur l'éducation contradictoire que nous donnons à nos filles. Nous les élevons dans le désir immodéré de plaire, nous leur en dictons des leçons : la nature y travaillait bien sans nous; mais on y ajoute tous les raffinemens de l'art. Quand elles sont parfaitement stylées, nous les punissons si elles mettent en pratique l'art que nous avons cru leur enseigner. Que diriez-vous d'un maître à danser qui aurait appris son métier à un écolier pendant dix ans, et qui voudrait lui casser les jambes parce qu'il l'a trouvé dansant avec un autre?

Ne pourrait-on pas ajouter cet article à celui des contradictions?

AFFIRMATION PAR SERMENT. — NOUS ne dirons rien ici sur l'affirmation avec laquelle les savans s'expriment si souvent. Il n'est permis d'affirmer, de décider qu'en géométrie. Partout ailleurs imitons le docteur Métaphraste de Molière. Il se pourrait — la chose est fesable — cela n'est pas impossible — il faut voir.—Adoptons le *peut-être* de Rabelais, le *que sais-je* de Montaigne, le *non liquet* des Romains, le *doute* de l'académie d'Athènes, dans les choses profanes s'entend : car, pour le sacré, on sait bien qu'il n'est pas permis de douter.

Il est dit à cet article, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, que les primitifs, nommés *quakers* en Angleterre, font foi en justice sur leur seule affirmation, sans être obligés de prêter serment.

Mais les pairs du royaume ont le même privilége ; les pairs séculiers affirment sur leur honneur, et les pairs ecclésiastiques en mettant la main sur leur cœur. Les quakers obtinrent la même prérogative sous le règne de Charles II : c'est la seule secte qui ait cet honneur en Europe.

Le chancelier Cowper voulut obliger les quakers à jurer comme les autres citoyens ; celui qui était à leur tête lui dit gravement : « L'ami chancelier, tu dois savoir que notre Seigneur Jésus-Christ, notre sauveur, nous a défendu d'affirmer autrement que par *ya ya, no no*. Il a dit expressément : Je vous défends de jurer ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi ; ni par la tête, parce que tu n'en peux rendre un seul cheveu ni blanc ni noir. Cela est positif, notre ami ; et nous n'irons pas désobéir à Dieu pour complaire à toi et à ton parlement. »

« On ne peut mieux parler, *répondit le chancelier :* mais il faut que vous sachiez qu'un jour Jupiter ordonna que toutes les bêtes de somme se fissent ferrer ; les chevaux, les mulets, les chameaux même obéirent incontinent; les ânes seuls résistèrent ; ils représentèrent tant de raisons, ils se mirent à braire si long-temps, que Jupiter, qui était bon, leur dit enfin : Messieurs les ânes, je me rends à votre prière ; vous ne serez point ferrés : mais le premier faux pas que vous ferez, vous aurez cent coups de baton. »

Il faut avouer que les quakers n'ont jamais jusqu'ici fait de faux pas.

AGAR. — Quand on renvoie son amie, sa concubine, sa maîtresse, il faut lui faire un sort au moins tolérable, ou bien l'on passe parmi nous pour un malhonnête homme.

On nous dit qu'Abraham était fort riche dans le désert de Gérar, quoiqu'il n'eût pas un pouce de terre

en propre. Nous savons de science certaine qu'il défit les armées de quatre grands rois avec trois cent dix-huit gardeurs de moutons.

Il devait donc au moins donner un petit troupeau à sa maîtresse Agar, quand il la renvoya dans le désert. Je parle ici seulement selon le monde, et je révère toujours les voies incompréhensibles qui ne sont pas nos voies.

J'aurais donc donné quelques moutons, quelques chèvres, un beau bouc, à mon ancienne amie Agar, quelques paires d'habits pour elle et pour notre fils Ismaël; une bonne ânesse pour la mère, un joli ânon pour l'enfant, un chameau pour porter leurs hardes, et au moins deux domestiques pour les accompagner et pour les empêcher d'être mangés des loups.

Mais le père des croyans ne donna qu'une cruche d'eau et un pain à sa pauvre maîtresse et à son enfant, quand il les exposa dans le désert.

Quelques impies ont prétendu qu'Abraham n'était pas un père fort tendre, qu'il voulut faire mourir son bâtard de faim, et couper le cou à son fils légitime.

Mais, encore un coup, ces voies ne sont pas nos voies; il est dit que la pauvre Agar s'en alla dans le désert de Bersabé. Il n'y avait point de désert de Bersabé. Ce nom ne fut connu que long-temps après; mais c'est une bagatelle; le fond de l'histoire n'en est pas moins authentique.

Il est vrai que la postérité d'Ismaël, fils d'Agar, se vengea bien de la postérité d'Isaac, fils de Sara, en faveur duquel il fut chassé. Les Sarrasins, descendans en droite ligne d'Ismaël, se sont emparés de Jérusalem appartenante par droit de conquête à la postérité d'Isaac. J'aurais voulu qu'on eût fait descendre les Sarrasins de Sara, l'étymologie aurait été plus nette; c'était une généalogie à mettre dans notre Moréri. On prétend que le mot *sarrasin* vient de *sarac*, voleur. Je ne crois

pas qu'aucun peuple se soit jamais appelé voleur ; ils l'ont presque tous été, mais on prend cette qualité rarement. Sarrasin descendant de Sara me paraît plus doux à l'oreille.

AGE.— Nous n'avons nulle envie de parler des âges du monde ; ils sont si connus et si uniformes ! Gardons-nous aussi de parler de l'âge des premiers rois ou dieux d'Égypte ; c'est la même chose. Ils vivaient des douze cents années ; cela ne nous regarde pas : mais ce qui nous intéresse fort, c'est la durée ordinaire de la vie humaine. Cette théorie est parfaitement bien traitée dans le *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article *Vie*, d'après les Halley, les Kerseboun et les de Parcieux.

En 1741, M. de Kerseboun me communiqua ses calculs sur la ville d'Amsterdam ; en voici le résultat :

Sur cent mille personnes, il y en avait de mariées	34,500
d'hommes veufs, seulement	1,500
de veuves	4,500

Cela ne prouverait pas que les femmes vivent plus que les hommes dans la proportion de quarante-cinq à quinze, et qu'il y eût trois fois plus de femmes que d'hommes : mais cela prouverait qu'il y avait trois fois plus de Hollandais qui étaient allés mourir à Batavia, ou à la pêche de la baleine, que de femmes, lesquelles restent d'ordinaire chez elles ; et ce calcul est encore prodigieux.

Célibataires, jeunesse et enfance des deux sexes	45,000
domestiques	10,000
voyageurs	4,000
Somme totale	99,500

Par son calcul, il devait se trouver sur un million

d'habitans des deux sexes, depuis seize ans jusqu'à cinquante, environ vingt mille hommes pour servir de soldats, sans déranger les autres professions. Mais voyez les calculs de MM. de Parcieux, de Saint-Maur et de Buffon; ils sont encore plus précis et plus instructifs à quelques égards.

Cette arithmétique n'est pas favorable à la manie de lever de grandes armées. Tout prince qui lève trop de soldats peut ruiner ses voisins, mais il ruine sûrement son état.

Ce calcul dément encore beaucoup le compte, ou plutôt le conte d'Hérodote qui fait arriver Xerxès en Europe suivi d'environ deux millions d'hommes; car, si un million d'habitans donne vingt mille soldats, il en résulte que Xerxès avait cent millions de sujets, ce qui n'est guère croyable. On le dit pourtant de la Chine; mais elle n'a pas un million de soldats : ainsi l'empereur de la Chine est du double plus sage que Xerxès.

La Thèbes aux cent portes, qui laissait sortir dix mille soldats par chaque porte, aurait eu, suivant le supputation hollandaise, cent millions tant de citoyens que de citoyennes. Nous fesons un calcul plus modeste à l'article *Dénombrement*.

L'âge du service de guerre étant depuis vingt ans jusqu'à cinquante, il faut mettre une prodigieuse différence entre porter les armes hors de son pays et rester soldat dans sa patrie. Xerxès dut perdre les deux tiers de son armée dans son voyage en Grèce. César dit que, les Suisses étant sortis de leur pays au nombre de trois cent quatre-vingt-huit mille individus, pour aller dans quelque province des Gaules tuer ou dépouiller les habitans, il les mena si bon train, qu'il n'en resta que cent dix mille. Il a fallu dix siècles pour repeupler la Suisse; car on sait à présent que

les enfans ne se font ni à coups de pierres, comme du temps de Deucalion et de Pyrrha, ni à coups de plume, comme le jésuite Pétau qui fait naître sept cents milliards d'hommes d'un seul des enfans du père Noé en moins de trois cents ans.

Charles XII leva le cinquième homme en Suède pour aller faire la guerre en pays étranger, et il a dépeuplé sa patrie.

Continuons à parcourir les idées et les chiffres du calculateur hollandais, sans répondre de rien, parce qu'il est dangereux d'être comptable.

Calcul de la vie.—SELON lui, dans une grande ville, de vingt-six mariages il ne reste environ que huit enfans. Sur mille légitimes il compte soixante-cinq bâtards.

De sept cents enfans, il en reste au bout d'un

an environ	560
au bout de dix ans	445
au bout de vingt ans	405
à quarante ans	300
à soixante ans	190
au bout de quatre-vingts ans	50
à quatre-vingt-dix ans	5
à cent ans, personne	0

Par là on voit que, de sept cents enfans nés dans la même année, il n'y a que cinq chances pour arriver à quatre-vingt-dix ans. Sur cent quarante, il n'y a qu'une seule chance; et sur un moindre nombre il n'y en a point.

Ce n'est donc que sur un très-grand nombre d'existences qu'on peut espérer de pousser la sienne jusqu'à quatre-vingt-dix ans; et sur un bien plus grand nombre encore que l'on peut espérer de vivre un siècle.

Ce sont de gros lots à la loterie sur lesquels il ne

faut pas compter, et même qui ne sont pas à désirer autant qu'on les désire; ce n'est qu'une longue mort.

Combien trouve-t-on de ces vieillards qu'on appelle *heureux* dont le bonheur consiste à ne pouvoir jouir d'aucun plaisir de la vie, à n'en faire qu'avec peine deux ou trois fonctions dégoûtantes, à ne distinguer ni les sons ni les couleurs, à ne connaître ni jouissance ni espérance, et dont toute la félicité est de savoir confusément qu'ils sont un fardeau de la terre, baptisés ou circoncis depuis cent années!

Il y en a un sur cent mille tout au plus dans nos climats.

Voyez les listes des morts de chaque année à Paris et à Londres; ces villes, à ce qu'on dit, ont environ sept cent mille habitans. Il est très-rare d'y trouver à la fois sept centenaires, et souvent il n'y en a pas un seul.

En général, l'âge commun auquel l'espèce humaine est rendue à la terre dont elle sort est de vingt-deux à vingt-trois ans tout au plus, selon les meilleurs observateurs.

De mille enfans nés dans une même année, les uns meurent à six mois, les autres à quinze; celui-ci à dix-huit ans, cet autre à trente-six, quelques-uns à soixante; trois ou quatre octogénaires, sans dents et sans yeux, meurent après avoir souffert quatre-vingts ans. Prenez un nombre moyen, chacun a porté son fardeau vingt-deux ou vingt-trois années.

Sur ce principe, qui n'est que trop vrai, il est avantageux à un état bien administré, et qui a des fonds en réserve, de constituer beaucoup de rentes viagères. Des princes économes qui veulent enrichir leur famille y gagnent considérablement; chaque année la somme qu'ils ont à payer diminue.

Il n'en est pas de même dans un état obéré. Comme

il paie un intérêt plus fort que l'intérêt ordinaire, il se trouve bientôt court; il est obligé de faire de nouveaux emprunts, c'est un cercle perpétuel de dettes et d'inquiétudes.

Les tontines, invention d'un usurier nommé Tontino, sont bien plus ruineuses. Nul soulagement pendant quatre-vingts ans au moins. Vous payez toutes les rentes au dernier survivant.

A la dernière tontine qu'on fit en France, en 1759, une société de calculateurs prit une classe à elle seule; elle choisit celle de quarante ans, parce qu'on donnait un denier plus fort pour cet âge que pour les âges depuis un an jusqu'à quarante, et qu'il y a presque autant de chances pour parvenir de quarante à quatre-vingts ans que du berceau à quarante.

On donnait dix pour cent aux pontes âgés de quarante années; et le dernier vivant héritait de tous les morts. C'est un des plus mauvais marchés que l'état puisse faire (1).

(1) Il y avait des tontines en France; l'abbé Terrai en supprima les accroissemens; la crainte qu'il n'ait des imitateurs empêchera sans doute à l'avenir de se fier à cette espèce d'emprunt; et son injustice aura du moins délivré la France d'une opération de finance si onéreuse.

Les emprunts en rentes viagères ont de grands inconvéniens.

1° Ce sont des annuités dont le terme est incertain; l'état joue contre les particuliers, mais ils savent mieux conduire leur jeu; ils choisissent des enfans mâles dans un pays où la vie moyenne est longue, les font inoculer, les attachent à leur patrie, et à des métiers sains et non périlleux, par une petite pension, et distribuent leurs fonds sur un certain nombre de ces têtes.

2° Comme il y a du risque à courir, les joueurs veulent jouer avec avantage, et par conséquent, si l'intérêt commun d'une rente perpétuelle est cinq pour cent, il faut que celui qui représente la rente viagère soit au-dessus de cinq pour cent. En cal-

On croit avoir remarqué que les rentiers viagers vivent un peu plus long-temps que les autres hommes; de quoi les payeurs sont assez fâchés. La raison en est peut-être que ces rentiers sont pour la plupart des gens de bon sens, qui se sentent bien constitués, des bénéficiers, des célibataires, uniquement occupés d'eux-mêmes, vivant en gens qui veulent vivre long-temps. Ils disent : Si je mange trop, si je fais un excès, le roi sera mon héritier; l'emprunteur qui me paie ma rente viagère, et qui se dit mon ami, rira en me voyant enterrer. Cela les arrête : ils se mettent au régime; ils végètent quelques minutes de plus que les autres hommes.

Pour consoler les débiteurs, il faut leur dire qu'à quelque âge qu'on leur donne un capital pour des rentes viagères, fût-ce sur la tête d'un enfant qu'on

culant à la rigueur la plupart des emprunts de ce genre faits depuis vingt ans, ce qui n'a encore été exécuté par personne, on serait étonné de la différence entre le taux de ces emprunts et le taux commun de l'intérêt de l'argent.

3° On est toujours le maître de changer, par des remboursemens réglés, un emprunt en rentes perpétuelles à annuités à terme fixe, et l'on ne peut sans injustice rien changer aux rentes viagères une fois établies.

4° Les contrats de rentes perpétuelles, et surtout les annuités à terme fixe, sont une propriété toujours disponible, qui se convertit en argent avec plus ou moins de perte, suivant le crédit du créancier. Les rentes viagères, à cause de leur incertitude, ne peuvent se vendre qu'à un prix beaucoup plus bas. C'est un désavantage qu'il faut compenser par une augmentation d'intérêts.

Nous ne parlons point ici des effets que ces emprunts peuvent produire sur les mœurs, ils sont trop bien connus : mais nous observerons qu'ils ne peuvent, lorsqu'ils sont considérables, être remplis qu'en supposant que les capitalistes y placent des fonds que, sans cela, ils auraient placés dans un commerce utile. Ce sont donc autant de capitaux perdus pour l'industrie; nouveau mal que produit cette manière d'emprunter.

baptise, ils font toujours un très-bon marché. Il n'y a qu'une tontine qui soit onéreuse; aussi les moines n'en ont jamais fait. Mais pour de l'argent en rentes viagères, ils en prenaient à toute main jusqu'au temps où ce jeu leur fut défendu. En effet, on est débarrassé du fardeau de payer au bout de trente ou quarante ans; et on paie une rente foncière pendant toute l'éternité. Il leur a été aussi défendu de prendre des capitaux en rentes perpétuelles; et la raison, c'est qu'on n'a pas voulu les trop détourner de leurs occupations spirituelles.

AGRICULTURE. — Il n'est pas concevable comment les anciens, qui cultivaient la terre aussi bien que nous, pouvaient imaginer que tous les grains qu'ils semaient en terre devaient nécessairement mourir et pourrir avant de lever et produire. Il ne tenait qu'à eux de tirer un grain de la terre au bout de deux ou trois jours; ils l'auraient vu très-sain, un peu enflé, la racine en bas, la tête en haut. Ils auraient distingué au bout de quelque temps le germe, les petits filets blancs des racines, la matière laiteuse dont se formera la farine, ses deux enveloppes, ses feuilles. Cependant c'était assez que quelque philosophe grec ou barbare eût enseigné que toute génération vient de corruption pour que personne n'en doutât; et cette erreur, la plus grande et la plus sotte de toutes les erreurs, parce qu'elle est la plus contraire à la nature, se trouvait dans des livres écrits pour l'instruction du genre humain.

Aussi les philosophes modernes, trop hardis parce qu'ils sont plus éclairés, ont abusé de leurs lumières mêmes pour reprocher durement à Jésus notre sauveur, et à saint Paul son persécuteur, qui devint son apôtre, d'avoir dit qu'il fallait que le grain pourrît en terre pour germer, qu'il mourût pour renaître :

ils ont dit que c'était le comble de l'absurdité de vouloir prouver le nouveau dogme de la résurrection par une comparaison si fausse et si ridicule. On a osé dire, dans l'histoire critique de Jésus-Christ, que de si grands ignorans n'étaient pas faits pour enseigner les hommes, et que ces livres si long-temps inconnus n'étaient bons que pour la plus vile populace.

Les auteurs de ces blasphèmes n'ont pas songé que Jésus-Christ et saint Paul daignaient parler le langage reçu; que, pouvant enseigner les vérités de la physique, ils n'enseignaient que celle de la morale; qu'ils suivaient l'exemple du respectable auteur de la Genèse (1). En effet, dans la Genèse, l'Esprit saint se conforme dans chaque ligne aux idées les plus grossières du peuple le plus grossier; la sagesse éternelle ne descendit point sur la terre pour instituer des académies des sciences. C'est ce que nous répondons toujours à ceux qui reprochent tant d'erreurs physiques à tous les prophètes et à tout ce qui fut écrit chez les Juifs. On sait bien que *religion* n'est pas *philosophie*.

Au reste, les trois quarts de la terre se passent de notre froment, sans lequel nous prétendons qu'on ne peut vivre. Si les habitans voluptueux des villes savaient ce qu'il en coûte de travaux pour leur procurer du pain, ils en seraient effrayés.

Des livres pseudonymes sur l'économie générale. — Il serait difficile d'ajouter à ce qui est dit d'utile dans l'*Encyclopédie*, aux articles *Agriculture*, *Ferme*, *Grain*, *etc.* Je remarquerai seulement qu'à l'article *Grain* on suppose toujours que le maréchal de Vauban est l'auteur de la *Dixme royale*. C'est une erreur dans laquelle sont tombés presque tous ceux qui ont écrit sur l'économie. Nous sommes donc forcés de

(1) *Voyez* Genèse.

remettre ici sous les yeux ce que nous avons déjà dit ailleurs.

« Boisguillebert s'avisa d'abord d'imprimer la *Dixme royale* sous le nom de *Testament politique du maréchal de Vauban.* Ce Boisguillebert, auteur du *Détail de la France*, en deux volumes, n'était pas sans mérite; il avait une grande connaissance des finances du royaume ; mais la passion de critiquer toutes les opérations du grand Colbert l'emporta trop loin; on jugea que c'était un homme fort instruit qui s'égarait toujours; un feseur de projets qui exagérait les maux du royaume, et qui proposait de mauvais remèdes. Le peu de succès de ce livre auprès du ministère lui fit prendre le parti de mettre sa *Dixme royale* à l'abri d'un nom respecté. Il prit celui du maréchal de Vauban, et ne pouvait mieux choisir. Presque toute la France croit encore que le projet de la *Dixme royale* est de ce maréchal, si zélé pour le bien public; mais la tromperie est aisée à connaître.

« Les louanges que Boisguillebert se donne à lui-même dans la préface le trahissent; il y loue trop son livre du *Détail de la France ;* il n'était pas vraisemblable que le maréchal eût donné tant d'éloges à un livre rempli de tant d'erreurs : on voit dans cette préface un père qui loue son fils pour faire recevoir un de ses bâtards. »

Le nombre de ceux qui ont mis sous des noms respectés leurs idées de gouvernement, d'économie, de finance, de tactique, etc., n'est que trop considérable. L'abbé de Saint-Pierre, qui pouvait n'avoir pas besoin de cette supercherie, ne laissa pas d'attribuer la chimère de sa *Paix perpétuelle* au duc de Bourgogne.

L'auteur du *Financier citoyen* cite toujours le prétendu *Testament politique de Colbert*, ouvrage

de tout point impertinent, fabriqué par Gatien de Courtilz. Quelques ignorans (1) citent encore les *Testamens politiques* du roi d'Espagne Philippe II, du cardinal de Richelieu, de Colbert, de Louvois, du duc de Lorraine, du cardinal Alberoni, du maréchal de Belle-Isle. On a fabriqué jusqu'à celui de Mandrin.

L'*Encyclopédie*, à l'article *Grain*, rapporte ces paroles d'un livre intitulé *Avantages et désavantages de la Grande-Bretagne*, ouvrage bien supérieur à tous ceux que nous venons de citer.

« Si l'on parcourt quelques-unes des provinces de la France, on trouve que non seulement plusieurs de ses terres restent en friche, qui pourraient produire des blés et nourrir des bestiaux, mais que les terres cultivées ne rendent pas à beaucoup près à proportion de leur bonté, parce que le laboureur manque de moyens pour les mettre en valeur.....

« Ce n'est pas sans une joie sensible que j'ai remarqué dans le gouvernement de France un vice dont les conséquences sont si étendues, et j'en ai félicité ma patrie; mais je n'ai pu m'empêcher de sentir en même temps combien formidable serait devenue cette puissance, si elle eût profité des avantages que ses possessions et ses hommes lui offraient. *O sua si bona nôrint !* »

J'ignore si ce livre n'est pas d'un Français qui, en fesant parler un Anglais, a cru lui devoir faire bénir Dieu de ce que les Français lui paraissent pauvres, mais qui en même temps se trahit lui-même en souhaitant qu'ils soient riches, et en s'écriant avec Virgile : *Oh ! s'ils connaissaient leurs biens !* Mais, soit Français, soit Anglais, il est faux que les terres en France

(1) *Voyez* Ana, Anecdotes.

ne rendent pas à proportion de leur bonté. On s'accoutume trop à conclure du particulier au général. Si on en croyait beaucoup de nos livres nouveaux, la France ne serait pas plus fertile que la Sardaigne et les petits cantons suisses.

De l'exportation des grains. — Le même article *Grain* porte encore cette réflexion : « Les Anglais essuyaient souvent de grandes chertés dont nous profitions par la liberté du commerce de nos grains, sous le règne de Henri IV et de Louis XIII, et dans les premiers temps du règne de Louis XIV. »

Mais malheureusement la sortie des grains fut défendue en 1598, sous Henri IV. La défense continua sous Louis XIII et pendant tout le temps du règne de Louis XIV. On ne put vendre son blé hors du royaume que sur une requête présentée au conseil, qui jugeait de l'utilité ou du danger de la vente, ou plutôt qui s'en rapportait à l'intendant de la province. Ce n'est qu'en 1764 que le conseil de Louis XV, plus éclairé, a rendu le commerce des blés libre, avec les restrictions convenables dans les mauvaises années.

De la grande et petite culture.—A l'article *Ferme*, qui est un des meilleurs de ce grand ouvrage, on distingue la grande et la petite culture. La grande se fait par les chevaux, la petite par les bœufs ; et cette petite, qui s'étend sur la plus grande partie des terres de France, est regardée comme un travail presque stérile, et comme un vain effort de l'indigence.

Cette idée, en général, ne me paraît pas vraie. La culture par les chevaux n'est guère meilleure que celle par les bœufs. Il y a des compensations entre ces deux méthodes qui les rendent parfaitement égales. Il me semble que les anciens n'employèrent jamais les chevaux à labourer la terre ; du moins il n'est question que de

bœufs dans Hésiode, dans Xénophon, dans Virgile, dans Columelle. La culture avec des bœufs n'est chétive et pauvre que lorsque les propriétaires malaisés fournissent de mauvais bœufs, mal nourris, à des métayers sans ressources qui cultivent mal. Ce métayer, ne risquant rien, puisqu'il n'a rien fourni, ne donne jamais à la terre ni les engrais, ni les façons dont elle a besoin; il ne s'enrichit point, et il appauvrit son maître: c'est malheureusement le cas où se trouvent plusieurs pères de famille (1).

Le service des bœufs est aussi profitable que celui des chevaux, parce que, s'ils labourent moins vite, on les fait travailler plus de journées sans les excéder; ils coûtent beaucoup moins à nourrir : on ne les ferre point; leurs harnais sont moins dispendieux; on les revend, ou bien on les engraisse pour la boucherie : ainsi leur vie et leur mort procurent de l'avantage; ce qu'on ne peut pas dire des chevaux.

Enfin on ne peut employer les chevaux que dans les pays où l'avoine est à très-bon marché; et c'est pourquoi il y a toujours quatre à cinq fois moins de culture par les chevaux que par les bœufs.

Des défrichemens. — A l'article *Défrichement*, on ne compte pour défrichement que les herbes inutiles et voraces que l'on arrache d'un champ pour le mettre en état d'être ensemencé.

L'art de défricher ne se borne pas à cette méthode usitée et toujours nécessaire. Il consiste à rendre fer-

(1) M. de Voltaire indique ici la véritable différence entre la grande et la petite culture. L'une et l'autre peuvent employer des bœufs ou des chevaux. Mais la grande culture est celle qui se fait par les propriétaires eux-mêmes, ou par des fermiers; la petite culture est celle qui se fait par un métayer à qui le propriétaire fournit les avances foncières de la culture, à condition de partager les fruits avec lui.

tiles des terres ingrates qui n'ont jamais rien porté. Il y en a beaucoup de cette nature, comme des terrains marécageux ou de pure terre à brique, à foulon, sur laquelle il est aussi inutile de semer que sur des rochers. Pour les terres marécageuses, ce n'est que la paresse et l'extrême pauvreté qu'il faut accuser si on ne les fertilise pas.

Les sols purement glaiseux, ou de craie, ou simplement de sable, sont rebelles à toute culture. Il n'y a qu'un seul secret, c'est celui d'y porter de la bonne terre pendant des années entières. C'est une entreprise qui ne convient qu'à des hommes très-riches ; le profit n'en peut égaler la dépense qu'après un très-long temps, si même elle peut jamais en approcher. Il faut, quand on y a porté de la terre meuble, la mêler avec la mauvaise, la fumer beaucoup, y reporter encore de la terre, et surtout y semer des graines qui, loin de dévor r le sol, lui communiquent une nouvelle vie.

Quelques particuliers ont fait de tels essais; mais il n'appartiendrait qu'à un souverain de changer ainsi la nature d'un vaste terrain en y fesant camper de la cavalerie, laquelle y consommerait les fourrages tirés des environs. Il y faudrait des régimens entiers. Cette dépense se fesant dans le royaume, il n'y aurait pas un denier de perdu, et on aurait à la longue un grand terrain de plus qu'on aurait conquis sur la nature. L'auteur de cet article a fait cet essai en petit, et a réussi.

Il en est d'une telle entreprise comme de celle des canaux et des mines. Quand la dépense d'un canal ne serait pas compensée par les droits qu'il rapporterait, ce serait toujours pour l'état un prodigieux avantage.

Que la dépense de l'exploitation d'une mine d'argent, de cuivre, de plomb ou d'étain, et même de charbon de terre, excède le produit, l'exploitation est toujours

très-utile ; car l'argent dépensé fait vivre les ouvriers, circule dans le royaume, et le métal ou minéral qu'on en a tiré est une richesse nouvelle et permanente. Quoi qu'on fasse, il faudra toujours revenir à la fable du bon vieillard, qui fit accroire à ses enfans qu'il y avait un trésor dans leur champ; ils remuèrent tout leur héritage pour le chercher, et ils s'aperçurent que *le travail est un trésor*.

La pierre philosophale de l'agriculture serait de semer peu et de recueillir beaucoup. *Le grand Albert, le petit Albert, la Maison rustique*, enseignent douze secrets d'opérer la multiplication du blé, qu'il faut tous mettre avec la méthode de faire naître des abeilles du cuir d'un taureau, et avec les œufs de coq dont il vient des basilics. La chimère de l'agriculture est de croire obliger la nature à faire plus qu'elle ne peut. Autant vaudrait donner le secret de faire porter à une femme dix enfans, quand elle ne peut en donner que deux. Tout ce qu'on doit faire est d'avoir bien soin d'elle dans sa grossesse.

La méthode la plus sûre pour recueillir un peu plus de grain qu'à l'ordinaire est de se servir du semoir. Cette manœuvre, par laquelle on sème à la fois, on herse et on recouvre, prévient le ravage du vent qui quelquefois dissipe le grain, et celui des oiseaux qui le dévorent. C'est un avantage qui certainement n'est pas à négliger.

De plus, la semence est plus régulièrement versée et espacée dans la terre; elle a plus de liberté de s'étendre; elle peut produire des tiges plus fortes et un peu plus d'épis. Mais le semoir ne convient ni à toutes sortes de terrains, ni à tous les laboureurs. Il faut que le sol soit uni et sans cailloux, et il faut que le laboureur soit aisé. Un semoir coûte; et il en coûte encore pour le rhabillement, quand il est détraqué. Il exige deux hommes et un cheval; plusieurs laboureurs n'ont que des

bœufs. Cette machine utile doit être employée par les riches cultivateurs et prêtée aux pauvres.

De la grande protection due à l'agriculture. — Par quelle fatalité l'agriculture n'est-elle véritablement honorée qu'à la Chine? Tout ministre d'état en Europe doit lire avec attention le mémoire suivant, quoiqu'il soit d'un jésuite. Il n'a jamais été contredit par aucun autre missionnaire, malgré la jalousie de métier qui a toujours éclaté entre eux. Il est entièrement conforme à toutes les relations que nous avons de ce vaste empire.

« Au commencement du printemps chinois, c'est-à-dire dans le mois de février, le tribunal des mathématiques ayant eu ordre d'examiner quel était le jour convenable à la cérémonie du labourage, détermina le 24 de la onzième lune, et ce fut par le tribunal des rites que ce jour fut annoncé à l'empereur, dans un mémorial où le même tribunal des rites marquait ce que sa majesté devait faire pour se préparer à cette fête.

« Selon ce mémorial, 1° l'empereur doit nommer les douze personnes illustres qui doivent l'accompagner et labourer après lui; savoir, trois princes et neuf présidens des cours souveraines. Si quelques-uns des présidens étaient trop vieux ou infirmes, l'empereur nomme ses assesseurs pour tenir leur place.

« 2° Cette cérémonie ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple; mais elle renferme encore un sacrifice que l'empereur, comme grand-pontife, offre au *Chang-ti* pour lui demander l'abondance en faveur de son peuple. Or, pour se préparer à ce sacrifice, il doit jeûner et garder la continence les trois jours précédens (*a*). La même précaution doit être observée par tous ceux

(*a*) Cela seul ne suffit-il pas pour détruire la folle calomnie établie dans notre Occident, que le gouvernement chinois est athée?

qui sont nommés pour accompagner sa majesté, soit princes, soit autres, soit mandarins de lettres, soit mandarins de guerre.

« 3° La veille de cette cérémonie, sa majesté choisit quelques seigneurs de la première qualité, et les envoie à la salle de ses ancêtres se prosterner devant la tablette, et les avertir, comme ils feraient s'ils étaient encore en vie (*a*), que le jour suivant il offrira le grand sacrifice.

« Voilà en peu de mots ce que le mémorial du tribunal des rites marquait pour la personne de l'empereur. Il déclarait aussi les préparatifs que les différens tribunaux étaient chargés de faire. L'un doit préparer ce qui sert aux sacrifices. Un autre doit composer les paroles que l'empereur récite en faisant le sacrifice. Un troisième doit faire porter et dresser les tentes sous lesquelles l'empereur dînera, s'il a ordonné d'y porter un repas. Un quatrième doit assembler quarante ou cinquante vénérables vieillards, laboureurs de profession, qui soient présens lorsque l'empereur laboure la terre. On fait venir aussi une quarantaine de laboureurs plus jeunes, pour disposer la charrue, atteler les bœufs et préparer les grains qui doivent être semés. L'empereur sème cinq sortes de grains, qui sont censés les plus nécessaires à la Chine, et sous lesquels sont compris tous les autres; le froment, le riz, le millet, la fève, et une autre espèce de mil qu'on appelle *cac-leang*.

« Ce furent là les préparatifs : le vingt-quatrième jour de la lune, sa majesté se rendit avec toute la cour, en habit de cérémonie, au lieu destiné à offrir au *Chang-ti* le sacrifice du printemps, par lequel on le prie de faire croître et de conserver les biens de la terre.

(*a*) Le proverbe dit : *Comportez-vous à l'égard des morts comme s'ils étaient encore en vie.*

C'est pour cela qu'il l'offre avant que de mettre la main à la charrue.....

« L'empereur sacrifia, et après le sacrifice il descendit avec les trois princes et les neuf présidens qui devaient labourer avec lui. Plusieurs grands seigneurs portaient eux-mêmes les coffres précieux qui renfermaient les grains qu'on devait semer. Toute la cour y assista en grand silence. L'empereur prit la charrue, et fit en labourant plusieurs allées et venues : lorsqu'il quitta la charrue, un prince du sang la conduisit et laboura à son tour ; ainsi du reste.

« Après avoir labouré en différens endroits, l'empereur sema les différens grains. On ne laboure pas alors tout le champ entier, mais les jours suivans les laboureurs de profession achèvent de le labourer.

« Il y avait cette année-là quarante-quatre anciens laboureurs, et quarante-deux plus jeunes. La cérémonie se termina par une récompense que l'empereur leur fit donner. »

A cette relation d'une cérémonie qui est la plus belle de toutes, puisqu'elle est la plus utile, il faut joindre un édit du même empereur Yontchin. Il accorde des récompenses et des honneurs à quiconque défrichera des terrains incultes depuis quinze arpens jusqu'à quatre-vingts, vers la Tartarie : car il n'y en a point d'incultes dans la Chine proprement dite ; et celui qui en défriche quatre-vingts devient mandarin du huitième ordre.

Que doivent faire nos souverains d'Europe en apprenant de tels exemples? ADMIRER ET ROUGIR, MAIS SURTOUT IMITER.

P. S. J'ai lu depuis peu un petit livre sur les arts et métiers, dans lequel j'ai remarqué autant de choses utiles qu'agréables ; mais ce qu'il dit de l'agriculture ressemble assez à la manière dont en parlent plusieurs

Parisiens qui n'ont jamais vu de charrue. L'auteur parle d'un heureux agriculteur qui, dans la contrée la plus délicieuse et la plus fertile de la terre, cultivait une campagne *qui lui rendait cent pour cent.*

Il ne savait pas qu'un terrain qui ne rendrait que cent pour cent, non-seulement ne paierait pas un seul des frais de la culture, mais ruinerait pour jamais le laboureur. Il faut, pour qu'un domaine puisse donner un léger profit, qu'il rapporte au moins cinq cents pour cent. Heureux Parisiens, jouissez de nos travaux, et jugez de l'Opéra-comique! (1)

AIR. SECTION Ire. — ON compte quatre élémens, quatre espèces de matière, sans avoir une notion complète de la matière. Mais que sont les élémens de ces élémens? L'air se change-t-il en feu, en eau, en terre? Y a-t-il de l'air?

Quelques philosophes en doutent encore; peut-on raisonnablement en douter avec eux? On n'a jamais été incertain si on marche sur la terre, si on boit de l'eau, si le feu nous éclaire, nous échauffe, nous brûle. Nos sens nous en avertissent assez; mais ils ne nous disent rien sur l'air. Nous ne savons point par eux si nous respirons les vapeurs du globe ou une substance différente de ces vapeurs. Les Grecs appelèrent l'enveloppe qui nous environne *atmosphère*, la sphère des exhalaisons; et nous avons adopté ce mot. Y a-t-il parmi ces exhalaisons continuelles une autre espèce de matière qui ait des propriétés différentes?

Les philosophes qui ont nié l'existence de l'air disent qu'il est inutile d'admettre un être qu'on ne voit jamais, et dont tous les effets s'expliquent si aisément par les vapeurs qui sortent du sein de la terre.

Newton a démontré que le corps le plus dur a moins

(1) *Voyez* Bled ou Blé.

de matière que de pores. Des exhalaisons continuelles s'échappent en foule de toutes les parties de notre globe. Un cheval jeune et vigoureux, ramené tout en sueur dans son écurie en temps d'hiver, est entouré d'une atmosphère mille fois moins considérable que notre globe n'est pénétré et environné de la matière de sa propre transpiration.

Cette transpiration, ces exhalaisons, ces vapeurs innombrables, s'échappent sans cesse par des pores innombrables, et ont elles-mêmes des pores. C'est ce mouvement continu en tous sens qui forme et qui détruit sans cesse végétaux, minéraux, métaux, animaux.

C'est ce qui a fait penser à plusieurs que le mouvement est essentiel à la matière, puisqu'il n'y a pas une particule dans laquelle il n'y ait un mouvement continu. Et si la puissance formatrice éternelle qui préside à tous les globes est l'auteur de tout mouvement, elle a voulu du moins que ce mouvement ne périt jamais. Or, ce qui est toujours indestructible a pu paraître essentiel, comme l'étendue et la solidité ont paru essentielles. Si cette idée est une erreur, elle est pardonnable; car il n'y a que l'erreur malicieuse et de mauvaise foi qui ne mérite pas d'indulgence.

Mais qu'on regarde le mouvement comme essentiel ou non, il est indubitable que les exhalaisons de notre globe s'élèvent et retombent sans aucun relâche à un mille, à deux milles, à trois milles au-dessus de nos têtes. Du mont Atlas à l'extrémité du Taurus, tout homme peut voir tous les jours les nuages se former sous ses pieds. Il est arrivé mille fois à des voyageurs d'être au-dessus de l'arc-en-ciel, des éclairs et du tonnerre.

Le feu répandu dans l'intérieur du globe, ce feu caché dans l'eau et dans la glace même, est probablement la source impérissable de ces exhalaisons, de ces vapeurs dont nous sommes continuellement environ-

nés. Elles forment un ciel bleu dans un temps serein, quand elles sont assez hautes et assez atténuées pour ne nous envoyer que des rayons bleus; comme les feuilles de l'or amincies, exposées aux rayons du soleil dans la chambre obscure. Ces vapeurs imprégnées de soufre forment les tonnerres et les éclairs. Comprimées et ensuite dilatées par cette compression dans les entrailles de la terre, elles s'échappent en volcans, forment et détruisent de petites montagnes, renversent des villes, ébranlent quelquefois une grande partie du globe.

Cette mer de vapeurs dans laquelle nous nageons, qui nous menace sans cesse, et sans laquelle nous ne pourrions vivre, comprime de tous côtés notre globe et ses habitans avec la même force que si nous avions sur notre tête un océan de trente-deux pieds de hauteur, et chaque homme en porte environ vingt mille livres.

Raisons de ceux qui nient l'air.—TOUT ceci posé, les philosophes qui nient l'air disent : Pourquoi attribuerons-nous à un élément inconnu et invisible des effets que l'on voit continuellement produits par ces exhalaisons visibles et palpables ?

L'air est élastique, nous dit-on; mais les vapeurs de l'eau seule le sont souvent bien davantage. Ce que vous appelez *l'élément de l'air*, pressé dans une canne à vent, ne porte une balle qu'à une très-petite distance ; mais dans la pompe à feu des bâtimens d'York à Londres, les vapeurs font un effet cent fois plus violent.

On ne dit rien de l'air, continuent-ils, qu'on ne puisse dire de même des vapeurs du globe ; elles pèsent comme lui, s'insinuent comme lui, allument le feu par leur souffle, se dilatent, se condensent de même.

La plus grande objection que l'on fasse contre le système des exhalaisons du globe, est qu'elles perdent leur élasticité dans la pompe à feu, quand elles sont refroidies, au lieu que l'air est, dit-on, toujours élas-

tique. Mais, premièrement, il n'est pas vrai que l'élasticité de l'air agisse toujours; son élasticité est nulle quand on le suppose en équilibre, et sans cela il n'y a point de végétaux et d'animaux qui ne crevassent et n'éclatassent en cent morceaux, si cet air, qu'on suppose être dans eux, conservait son élasticité. Les vapeurs n'agissent point quand elles sont en équilibre; c'est leur dilatation qui fait leurs grands effets. En un mot, tout ce qu'on attribue à l'air semble appartenir sensiblement, selon ces philosophes, aux exhalaisons de notre globe.

Si on leur fait voir que le feu s'éteint quand il n'est pas entretenu par l'air, ils répondent qu'on se méprend, qu'il faut à un flambeau des vapeurs sèches et élastiques pour nourrir sa flamme, qu'elle s'étend sans leur secours, ou quand ces vapeurs sont trop grasses, trop sulfureuses, trop grossières et sans ressort. Si on leur objecte que l'air est quelquefois pestilentiel, c'est bien plutôt des exhalaisons qu'on doit le dire : elles portent avec elles des parties de soufre, de vitriol, d'arsenic, et de toutes les plantes nuisibles. On dit : *L'air est pur dans ce canton*, cela signifie : *Ce canton n'est point marécageux;* il n'a ni plantes, ni minières pernicieuses dont les parties s'exhalent continuellement dans les corps des animaux. Ce n'est point l'élément prétendu de l'air qui rend la Campagne de Rome si malsaine; ce sont les eaux croupissantes; ce sont les anciens canaux qui, creusés sous terre de tous côtés, sont devenus le réceptacle de toutes les bêtes venimeuses. C'est de là que s'exhale continuellement un poison mortel. Allez à Frescati; ce n'est plus le même terrain, ce ne sont plus les mêmes exhalaisons.

Mais pourquoi l'élément supposé de l'air changerait-il de nature à Frescati? Il se chargera, dit-on, dans la Campagne de Rome de ces exhalaisons funestes, et, n'en

trouvant pas à Frescati, il deviendra plus salutaire. Mais, encore une fois, puisque ces exhalaisons existent, puisqu'on les voit s'élever le soir en nuages, quelle nécessité de les attribuer à une autre cause ? Elles montent dans l'atmosphère, elles s'y dissipent, elles changent la forme; le vent, dont elles sont la première cause, les emporte, les sépare; elles s'atténuent, elles deviennent salutaires de mortelles qu'elles étaient.

Une autre objection, c'est que ces vapeurs, ces exhalaisons renfermées dans un vase de verre s'attachent aux parois et tombent; ce qui n'arrive jamais à l'air. Mais qui vous a dit que, si les exhalaisons humides tombent au fond de ce cristal, il n'y a pas incomparablement plus de vapeurs sèches et élastiques qui se soutiennent dans l'intérieur de ce vase? L'air, dites-vous, est purifié après une pluie. Mais nous sommes en droit de vous soutenir que ce sont les exhalaisons terrestres qui se sont purifiées, que les plus grossières, les plus aqueuses, rendues à la terre, laissent les plus sèches et les plus fines au-dessus de nos têtes, et que c'est cette ascension et cette descente alternatives qui entretiennent le jeu continuel de la nature.

Voilà une partie des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'opinion que l'élément de l'air n'existe pas. Il y en a de très-spécieuses, et qui peuvent au moins faire naître des doutes; mais ces doutes céderont toujours à l'opinion commune. On n'a déjà pas trop de quatre élémens. Si on nous réduisait à trois, nous nous croirions trop pauvres. On dira toujours *l'élément de l'air*. Les oiseaux voleront toujours dans les airs, et jamais dans les vapeurs. On dira toujours : *L'air est doux, l'air est serein*, et jamais, *les vapeurs sont douces, sont sereines.*

SECTION II. *Vapeurs, exhalaisons.* — Je suis comme certains hérétiques; ils commencent par proposer mo-

destement quelques difficultés, ils finissent par nier hardiment de grands dogmes.

J'ai d'abord rapporté avec candeur les scrupules de ceux qui doutent que l'air existe. Je m'enhardis aujourd'hui, j'ose regarder l'existence de l'air comme une chose peu probable.

1° Depuis que je rendis compte de l'opinion qui n'admet que des vapeurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour voir de l'air, et je n'ai jamais vu que des vapeurs grises, blanchâtres, bleues, noirâtres, qui couvrent tout mon horizon; jamais on ne m'a montré d'air pur. J'ai toujours demandé pourquoi on admettait une matière invisible, impalpable, dont on n'avait aucune connaissance.

2° On m'a toujours répondu que l'air est élastique. Mais qu'est-ce que l'élasticité? C'est la propriété d'un corps fibreux de se remettre dans l'état dont vous l'avez tiré avec force. Vous avez courbé cette branche d'arbre, elle se relève; ce ressort d'acier que vous avez roulé se détend de lui-même; propriété aussi commune que l'attraction et la direction de l'aimant, et aussi inconnue. Mais votre élément de l'air est élastique, selon vous, d'une tout autre façon. Il occupe un espace prodigieusement plus grand que celui dans lequel vous l'enfermiez, dont il s'échappe. Des physiciens ont prétendu que l'air peut se dilater dans la proportion d'un à quatre mille (*a*); d'autres ont voulu qu'une bulle d'air pût s'étendre quarante-six milliards de fois.

Je demanderais alors ce qu'il deviendrait, à quoi il serait bon, quelle force aurait cette particule d'air au milieu des milliards de particules de vapeurs qui s'exhalent de la terre, et des milliards d'intervalles qui les séparent.

3° S'il existe de l'air, il faut qu'il nage dans la mer

(*a*) *Voyez* Muschembroeck, chapitre de l'*Air*.

immense des vapeurs qui nous environnent, et que nous touchons au doigt et à l'œil. Or, les parties d'un air ainsi interceptées, ainsi plongées et errantes dans cette asmosphère, pourraient-elles avoir le moindre effet, le moindre usage?

4° Vous entendez une musique dans un salon éclairé de cent bougies; il n'y a pas un point de cet espace qui ne soit rempli de ces atomes de cire, de lumière et de fumée légère. Brûlez-y des parfums, il n'y aura pas encore un point de cet espace où les atomes de ces parfums ne pénètrent. Les exhalaisons continuelles du corps des spectateurs et des musiciens, et du parquet, et des fenêtres, des plafonds, occupent encore ce salon: que restera-t-il pour votre prétendu élément de l'air?

5° Comment cet air prétendu, dispersé dans ce salon, pourra-t-il vous faire entendre et distinguer à la fois les différens sons? Faudra-t-il que la tierce, la quinte, l'octave, etc., aillent frapper des parties d'air qui soient elles-mêmes à la tierce, à la quinte, à l'octave? Chaque note exprimée par les voix et par les instrumens trouve-t-elle des parties d'air notées qui les renvoient à votre oreille? C'est la seule manière d'expliquer la mécanique de l'ouïe par le moyen de l'air. Mais quelle supposition! De bonne foi, doit-on croire que l'air contienne une infinité d'*ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, et nous les envoie sans se tromper? En ce cas, ne faudrait-il pas que chaque particule d'air, frappée à la fois par tous les sons, ne fût propre qu'à répéter un seul son et à le renvoyer à l'oreille? Mais où renverrait-elle tous les autres qui l'auraient également frappée?

Il n'y a donc pas moyen d'attribuer à l'air la mécanique qui opère les sons; il faut donc chercher quelque autre cause, et on peut parier qu'on ne la trouvera jamais.

6° A quoi fut réduit Newton? Il supposa à la fin de

son Optique que « les particules d'une substance dense, compacte et fixe, adhérentes par attraction, raréfiées difficilement par une extrême chaleur, se transforment en un air élastique. »

De telles hypothèses, qu'il semblait se permettre pour se délasser, ne valaient pas ses calculs et ses expériences. Comment les substances dures se changent-elles en un élément? Comment du fer est-il changé en air? Avouons notre ignorance sur les principes des choses.

7° De toutes les preuves qu'on apporte en faveur de l'air, la plus spécieuse, c'est que, si on vous l'ôte, vous mourez; mais cette preuve n'est autre chose qu'une supposition de ce qui est en question. Vous dites qu'on meurt quand on est privé d'air, et nous disons qu'on meurt par la privation des vapeurs salutaires de la terre et des eaux. Vous calculez la pesanteur de l'air, et nous la pesanteur des vapeurs. Vous donnez de l'élasticité à un être que vous ne voyez pas, et nous à des vapeurs que nous voyons distinctement dans la pompe à feu. Vous rafraîchissez vos poumons avec de l'air, et nous avec des exhalaisons des corps qui nous environnent, etc.

Permettez-nous donc de croire aux vapeurs; nous trouvons fort bon que vous soyez du parti de l'air, et nous ne demandons que la tolérance (1).

(1) *Voyez* le volume de *Physique*. Nous remarquerons seulement qu'il s'échappe des corps : 1° des substances expansibles ou élastiques, et que ces substances sont les mêmes que celles qui composent l'atmosphère; aucun froid connu ne les réduit en liqueur; 2° d'autres exhalaisons qui se dissolvent dans les premières sans leur ôter ni leur transparence ni leur expansibilité. Le froid et d'autres causes les précipitent ensuite sous la forme de pluie ou de brouillards. M. de Voltaire, en écrivant cet article, semble avoir deviné en partie ce que MM. Priestley, Lavoisier, Volta, etc. ont découvert quelques années après sur a comp osition de l'atmosphère.

Que l'air ou la région des vapeurs n'apporte point la peste. — J'AJOUTERAI encore une petite réflexion : c'est que ni l'air, s'il y en a, ni les vapeurs ne sont le véhicule de la peste. Nos vapeurs, nos exhalaisons nous donnent assez de maladies. Le gouvernement s'occupe peu du dessèchement des marais, il y perd plus qu'il ne pense ; cette négligence répand la mort sur des cantons considérables. Mais, pour la peste proprement dite, la peste native d'Égypte, la peste à charbon, la peste qui fit périr à Marseille et dans les environs soixante et dix mille hommes en 1720, cette véritable peste n'est jamais apportée par les vapeurs, ou par ce qu'on nomme *air;* cela est si vrai, qu'on l'arrête avec un seul fossé : on lui trace par des lignes une limite qu'elle ne franchit jamais.

Si l'air ou les exhalaisons la transmettaient, un vent du sud-est l'aurait bien vite fait voler de Marseille à Paris. C'est dans les habits, dans les meubles que la peste se conserve; c'est de là qu'elle attaque les hommes. C'est dans une balle de coton qu'elle fut apportée de Seide, l'ancienne Sidon, à Marseille. Le conseil d'état défendit aux Marseillais de sortir de l'enceinte qu'on leur traça, sous peine de mort; et la peste ne se communiqua point au dehors : *Non procedes ampliùs.*

Les autres maladies contagieuses produites par les vapeurs sont innombrables. Vous en êtes les victimes, malheureux Welches, habitans de Paris. Je parle au pauvre peuple qui loge auprès des cimetières. Les exhalaisons des morts remplissent continuellement l'Hôtel-Dieu, et cet Hôtel-Dieu, devenu l'hôtel de la mort, infecte le bras de la rivière sur lequel il est situé. O Welches! vous n'y faites nulle attention, et la dixième partie du petit peuple est sacrifiée chaque année ; et cette barbarie subsiste dans la ville des jan-

sénistes, des financiers, des spectacles, des bals, des brochures et des filles de joie.

De la puissance des vapeurs. — Ce sont ces vapeurs qui font les éruptions des volcans, les tremblemens de terre, qui élèvent le Monte-nuovo, qui font sortir l'île de Santorin du fond de la mer Égée, qui nourrissent nos plantes et qui les détruisent. Terres, mers, fleuves, montagnes, animaux, tout est percé à jour; ce globe est le tonneau des Danaïdes, à travers lequel tout entre, tout passe et tout sort sans interruption.

On nous parle d'un éther, d'un fluide secret, mais je n'en ai que faire; je ne l'ai ni vu ni manié; je n'en ai jamais senti; je le renvoie à la matière subtile de René, et à l'esprit recteur de Paracelse.

Mon esprit recteur est le doute, et je suis de l'avis de saint Thomas Didyme, qui voulait mettre le doigt dessus et dedans.

ALCHIMISTE. — Cet *al* emphatique met l'alchimiste autant au-dessus du chimiste ordinaire que l'or qu'il compose est au-dessus des autres métaux. L'Allemagne est encore pleine de gens qui cherchent la pierre philosophale, comme on a cherché l'eau d'immortalité à la Chine, et la fontaine de Jouvence en Europe. On a connu quelques personnes en France qui se sont ruinées dans cette poursuite.

Le nombre de ceux qui ont cru aux transmutations est prodigieux; celui des fripons fut proportionné à celui des crédules. Nous avons vu à Paris le seigneur Dammi, marquis de Conventiglio, qui tira quelques centaines de louis de plusieurs grands seigneurs pour leur faire la valeur de deux ou trois écus en or.

Le meilleur tour qu'on ait jamais fait en alchimie, fut celui d'un *rose-croix* qui alla trouver Henri Ier, duc de Bouillon, de la maison de Turenne, prince souverain de Sedan, vers l'an 1620. « Vous n'avez pas, lui

dit-il, une souveraineté proportionnée à votre grand courage ; je veux vous rendre plus riche que l'empereur. Je ne puis rester que deux jours dans vos états ; il faut que j'aille tenir à Venise la grande assemblée des frères : gardez seulement le secret. Envoyez chercher de la litharge chez le premier apothicaire de votre ville ; jettez-y un grain seul de la poudre rouge que je vous donne ; mettez le tout dans un creuset, et en moins d'un quart d'heure vous aurez de l'or. »

Le prince fit l'opération, et la réitéra trois fois en présence du virtuose. Cet homme avait fait acheter auparavant toute la litharge qui était chez les apothicaires de Sedan, et l'avait fait ensuite revendre chargée de quelques onces d'or. L'adepte, en partant, fit présent de toute sa poudre transmutante au duc de Bouillon.

Le prince ne douta point qu'ayant fait trois onces d'or avec trois grains, il n'en fît trois cent mille onces avec trois cent mille grains, et que par conséquent il ne fût bientôt possesseur, dans la semaine, de trente-sept mille cinq cents marcs, sans compter ce qu'il ferait dans la suite. Il fallait trois mois au moins pour faire cette poudre. Le philosophe était pressé de partir ; il ne lui restait plus rien, il avait tout donné au prince ; il lui fallait de la monnaie courante pour tenir à Venise les états de la philosophie hermétique. C'était un homme très-modéré dans ses désirs et dans sa dépense ; il ne demanda que vingt mille écus pour son voyage. Le duc de Bouillon, honteux du peu, lui en donna quarante mille. Quand il eut épuisé toute la litharge de Sedan, il ne fit plus d'or ; il ne revit plus son philosophe, et il en fut quitte pour ses quarante mille écus.

Toutes les prétendues transmutations alchimiques ont été faites à peu près de cette manière. Changer une

production de la nature en une autre, est une opération un peu difficile, comme, par exemple, du fer en argent : car elle demande deux choses qui ne sont guère en notre pouvoir, c'est d'anéantir le fer, et de créer l'argent.

Il y a encore des philosophes qui croient aux transmutations, parce qu'ils ont vu de l'eau devenir pierre.

Ils n'ont pas voulu voir que l'eau, s'étant évaporée, a déposé le sable dont elle était chargée, et que ce sable, rapprochant ses parties, est devenu une petite pierre friable, qui n'est précisément que le sable qui était dans l'eau.

On doit se défier de l'expérience même. Nous ne pouvons en donner un exemple plus récent et plus frappant que l'aventure qui s'est passée de nos jours, et qui est racontée par un témoin oculaire. Voici l'extrait du compte qu'il en a rendu : « Il faut avoir toujours devant les yeux ce proverbe espagnol : *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar :* des choses les plus sûres, la plus sûre est le doute » (1).

On ne doit cependant pas rebuter tous les hommes à secrets et toutes les inventions nouvelles. Il en est de ces virtuoses comme des pièces de théâtre ; sur mille il peut s'en trouver une de bonne.

ALCORAN, OU PLUTÔT LE KORAN. SECTION 1re. — Ce livre gouverne despotiquement toute l'Afrique septentrionale, du mont Atlas au désert de Barca, toute l'Égypte, les côtes de l'Océan éthiopien dans l'espace de six cents lieues, la Syrie, l'Asie mineure, tous les pays qui entourent la mer Noire et la mer Caspienne, excepté le royaume d'Astracan, tout l'empire de l'Indoustan, toute la Perse, une grande partie de la Tar-

(1) *Voyez* dans les *Singularités de la nature*, volume de *Physique*, comment un homme fesait du salpêtre.

tarie, et dans notre Europe, la Thrace, la Macédoine, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, toute la Grèce, l'Épire, et presque toutes les îles jusqu'au petit détroit d'Otrante, où finissent toutes ces immenses possessions.

Dans cette prodigieuse étendue de pays il n'y a pas un seul mahométan qui ait le bonheur de lire nos livres sacrés; et très-peu de littérateurs parmi nous connaissent le Koran. Nous nous en fesons presque toujours une idée ridicule, malgré les recherches de nos véritables savans.

Voici les premières lignes de ce livre :

« Louanges à Dieu, le souverain de tous les mondes, au Dieu de miséricorde, au souverain du jour de la justice; c'est toi que nous adorons, c'est de toi seul que nous attendons la protection. Conduis-nous dans les voies droites, dans les voies de ceux que tu as comblés de tes grâces, non dans les voies des objets de ta colère, et de ceux qui se sont égarés. »

Telle est l'introduction; après quoi l'on voit trois lettres, *A*, *L*, *M*, qui, selon le savant Sale, ne s'entendent point, puisque chaque commentateur les explique à sa manière; mais, selon la plus commune opinion, elles signifient, *Alla*, *Latif*, *Magid*, Dieu, la grâce, la gloire.

Mahomet continue, et c'est Dieu lui-même qui lui parle. Voici ses propres mots :

« Ce livre n'admet point le doute; il est la direction des justes qui croient aux profondeurs de la foi, qui observent les temps de la prière, qui répandent en aumônes ce que nous avons daigné leur donner, qui sont convaincus de la révélation descendue jusqu'à toi, et envoyée aux prophètes avant toi. Que les fidèles aient une ferme assurance dans la vie à venir; qu'ils soient dirigés par leur seigneur, et ils seront heureux.

« A l'égard des incrédules, il est égal pour eux que tu les avertisses ou non; ils ne croient pas; le sceau de

l'infidélité est sur leur cœur et sur leurs oreilles; les ténèbres couvrent leurs yeux : la punition terrible les attend.

« Quelques-uns disent : Nous croyons en Dieu et au dernier jour ; mais au fond ils ne sont pas croyans. Ils imaginent tromper l'Éternel ; ils se trompent eux-mêmes sans le savoir ; l'infirmité est dans leur cœur, et Dieu même augmente cette infirmité, etc. »

On prétend que ces paroles ont cent fois plus d'énergie en arabe. En effet, l'Alcoran passe encore aujourd'hui pour le livre le plus élégant et le plus sublime qui ait encore été écrit dans cette langue.

Nous avons imputé à l'Alcoran une infinité de sottises qui n'y furent jamais (1).

Ce fut principalement contre les Turcs devenus mahométans que nos moines écrivirent tant de livres, lorsqu'on ne pouvait guère répondre autrement aux conquérans de Constantinople. Nos auteurs, qui sont en beaucoup plus grand nombre que les janissaires, n'eurent pas beaucoup de peine à mettre nos femmes dans leur parti ; ils leur persuadèrent que Mahomet ne les regardait pas comme des animaux intelligens ; qu'elles étaient toutes esclaves par les lois de l'Alcoran ; qu'elles ne possédaient aucun bien dans ce monde, et que dans l'autre elles n'avaient aucune part au paradis. Tout cela est d'une fausseté évidente, et tout cela a été cru fermement.

Il suffirait pourtant de lire le second et le quatrième sura (*a*) ou chapitre de l'Alcoran pour être détrompé : on y trouverait les lois suivantes ; elles sont traduites également par du Ryer, qui demeura long-temps à Constantinople, par Maracci, qui n'y alla jamais ; et par Sale, qui vécut vingt-cinq ans parmi les Arabes.

(1) *Voyez* l'article Arot et Marot.

(*a*) En comptant l'introduction pour un chapitre.

Règlemens de Mahomet sur les femmes. — I. « N'épousez de femmes idolâtres que quand elles seront croyantes. Une servante musulmane vaut mieux que la plus grande dame idolâtre.

II. « Ceux qui font vœu de chasteté ayant des femmes, attendront quatre mois pour se déterminer.

« Les femmes se comporteront envers leurs maris comme leurs maris envers elles.

III. « Vous pouvez faire un divorce deux fois avec votre femme ; mais à la troisième, si vous la renvoyez, c'est pour jamais; ou vous la retiendrez avec humanité, ou vous la renverrez avec bonté. Il ne vous est pas permis de rien retenir de ce que vous lui avez donné.

IV. « Les honnêtes femmes sont obéissantes et attentives, même pendant l'absence de leurs maris. Si elles sont sages, gardez-vous de leur faire la moindre querelle; s'il en arrive une, prenez un arbitre de votre famille et un de la sienne.

V. « Prenez une femme, ou deux, ou trois, ou quatre, et jamais davantage. Mais, dans la crainte de ne pouvoir agir équitablement envers plusieurs, n'en prenez qu'une. Donnez-leur un douaire convenable, ayez soin d'elles, ne leur parlez jamais qu'avec amitié.

VI. « Il ne vous est pas permis d'hériter de vos femmes contre leur gré, ni de les empêcher de se marier à d'autres après le divorce pour vous emparer de leur douaire, à moins qu'elles n'aient été déclarées coupables de quelque crime.

« Si vous voulez quitter votre femme pour en prendre une autre, quand vous lui auriez donné la valeur d'un talent en mariage, ne prenez rien d'elle.

VII. « Il vous est permis d'épouser des esclaves; mais il est mieux de vous en abstenir.

VIII. « Une femme renvoyée est obligé d'allaiter son enfant pendant deux ans, et le père est obligé, pen-

dant ce temps-là, de donner un entretien honnête selon sa condition. Si on sèvre l'enfant avant deux ans, il faut le consentement du père et de la mère. Si vous êtes obligé de le confier à une nourrice étrangère, vous la paierez raisonnablement. »

En voilà suffisamment pour réconcilier les femmes avec Mahomet, qui ne les a pas traitées si durement qu'on le dit. Nous ne prétendons pas le justifier, ni sur son ignorance, ni sur son imposture; mais nous ne pouvons le condamner sur sa doctrine d'un seul Dieu. Ces seules paroles du sura 122, « *Dieu* est unique, éternel, il n'engendre point, il n'est point engendré, rien n'est semblable à lui », ces paroles, dis-je, lui ont soumis l'Orient encore plus que son épée.

Au reste, cet Alcoran dont nous parlons est un recueil de révélations ridicules et de prédications vagues et incohérentes, mais de lois très-bonnes pour le pays où il vivait, et qui sont toutes encore suivies sans avoir jamais été affaiblies ou changées par des interprètes mahométans, ni par des décrets nouveaux.

Mahomet eut pour ennemis non seulement les poëtes de la Mecque, mais surtout les docteurs. Ceux-ci soulevèrent contre lui les magistrats, qui donnèrent décret de prise de corps contre lui, comme dûment atteint et convaincu d'avoir dit qu'il fallait adorer Dieu, et non pas les étoiles. Ce fut, comme on sait, la source de sa grandeur. Quand on vit qu'on ne pouvait le perdre, et que ses écrits prenaient faveur, on débita dans la ville qu'il n'en était pas l'auteur, ou que du moins il se faisait aider dans la composition de ses feuilles, tantôt par un savant juif, tantôt par un savant chrétien, supposé qu'il y eût alors des savans.

C'est ainsi que parmi nous on a reproché à plus d'un prélat d'avoir fait composer leurs sermons et leurs orai-

sons funèbres par des moines. Il y avait un père Hercule qui fesait les sermons d'un certain évêque; et quand on allait à ses sermons, on disait : « Allons entendre les travaux d'Hercule. »

Mahomet répond à cette imputation dans son chapitre XVI, à l'occasion d'une grosse sottise qu'il avait dite en chaire, et qu'on avait vivement relevée. Voici comme il se tire d'affaire :

« Quand tu liras le Koran, adresse-toi à Dieu, afin qu'il te préserve de Satan.... Il n'a de pouvoir que sur ceux qui l'ont pris pour maître et qui donnent des compagnons à Dieu.

« Quand je substitue dans le Koran un verset à un autre (et Dieu sait la raison de ces changemens), quelques infidèles disent : *Tu as forgé ces versets;* mais ils ne savent pas distinguer le vrai d'avec le faux : dites plutôt que l'Esprit saint m'a apporté ces versets de la part de Dieu avec la vérité.... D'autres disent plus malignement : Il y a un certain homme qui travaille avec lui à composer le Koran; mais comment cet homme, à qui ils attribuent mes ouvrages, pourrait-il m'enseigner, puisqu'il parle une langue étrangère, et que celle dans laquelle le Koran est écrit est l'arabe le plus pur ? »

Celui qu'on prétendait travailler (*a*) avec Mahomet était un Juif nommé Bensalen ou Bensalon. Il n'est guère vraisemblable qu'un Juif eût aidé Mahomet à écrire contre les Juifs ; mais la chose n'est pas impossible. Nous avons dit depuis que c'était un moine qui travaillait à l'Alcoran avec Mahomet. Les uns le nommaient Bohaïra, les autres Sergius. Il est plaisant que ce moine ait eu un nom latin et un nom arabe.

(*a*) *Voyez* l'Alcoran de Sale, page 223.

Quant aux belles disputes théologiques qui se sont élevées entre les musulmans, je ne m'en mêle pas : c'est au muphti à décider.

C'est une grande question si l'Alcoran est éternel ou s'il a été créé. Les musulmans rigides le croient éternel.

On a imprimé à la suite de l'histoire de Chalcondyle *le Triomphe de la croix ;* et dans ce Triomphe il est dit que l'Alcoran est arien, sabellien, carpocratien, cerdonicien, manichéen, donatiste, origénien, macédonien, ébionite. Mahomet n'était pourtant rien de tout cela ; il était plutôt janséniste : car le fond de sa doctrine est le décret absolu de la prédestination gratuite.

SECTION II. — C'ÉTAIT un sublime et hardi charlatan que ce Mahomet, fils d'Abdalla. Il dit dans son dixième chapitre : « Quel autre que Dieu peut avoir composé l'Alcoran ? On crie : C'est Mahomet qui a forgé ce livre. Eh bien ! tâchez d'écrire un chapitre qui lui ressemble, et appelez à votre aide qui vous voudrez. *Au dix-septième il s'écrie :* Louange à celui qui a transporté pendant la nuit son serviteur du sacré temple de la Mecque à celui de Jérusalem ! »

C'est un assez beau voyage ; mais il n'approche pas de celui qu'il fit cette nuit même de planète en planète, et des belles choses qu'il y vit.

Il prétendait qu'il y avait cinq cents années de chemin d'une planète à une autre, et qu'il fendit la lune en deux. Ses disciples, qui rassemblèrent solennellement des versets de son Koran après sa mort, retranchèrent ce voyage du ciel. Ils craignirent les railleurs et les philosophes. C'était avoir trop de délicatesse. Ils pouvaient s'en fier aux commentateurs, qui auraient bien su expliquer l'itinéraire. Les amis de Maho-

met devaient savoir par expérience que le merveilleux est la raison du peuple. Les sages contredisent en secret, et le peuple les fait taire. Mais, en retranchant l'itinéraire des planètes, on laissa quelques petits mots sur l'aventure de la lune : on ne peut pas prendre garde à tout.

Le Koran est une rapsodie sans liaison, sans ordre, sans art; on dit pourtant que ce livre ennuyeux est un fort beau livre; je m'en rapporte aux Arabes, qui prétendent qu'il est écrit avec une élégance et une pureté dont personne n'a approché depuis. C'est un poëme, ou une espèce de prose rimée, qui contient six mille vers. Il n'y a point de poëte dont la personne et l'ouvrage aient fait une telle fortune. On agita chez les musulmans si l'Alcoran était éternel, ou si Dieu l'avait créé pour le dicter à Mahomet. Les docteurs décidèrent qu'il était éternel; ils avaient raison, cette éternité est bien plus belle que l'autre opinion. Il faut toujours avec le vulgaire prendre le parti le plus incroyable.

Les moines, qui se sont déchaînés contre Mahomet, et qui ont dit tant de sottises sur son compte, ont prétendu qu'il ne savait pas écrire. Mais comment imaginer qu'un homme qui avait été négociant, poëte, législateur et souverain, ne sût pas signer son nom? Si son livre est mauvais pour notre temps et pour nous, il était fort bon pour ses contemporains, et sa religion encore meilleure. Il faut avouer qu'il retira presque toute l'Asie de l'idolâtrie. Il enseigna l'unité de Dieu; il déclamait avec force contre ceux qui lui donnent des associés. Chez lui l'usure avec les étrangers est défendue, l'aumône ordonnée. La prière est d'une nécessité absolue; la résignation aux décrets éternels est le grand mobile de tout. Il était bien difficile qu'une religion si simple et si sage, enseignée par un homme

toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre. En effet, les musulmans ont fait autant de prosélytes par la parole que par l'épée. Ils ont converti à leur religion les Indiens, et jusqu'aux Nègres. Les Turcs même, leurs vainqueurs, se sont soumis à l'islanisme.

Mahomet laissa dans sa loi beaucoup de choses qu'il trouva établies chez les Arabes; la circoncision, le jeûne, le voyage de la Mecque, qui était en usage quatre mille ans avant lui; des ablutions si nécessaires à la santé et à la propreté dans un pays brûlant où le linge était inconnu; enfin l'idée d'un jugement dernier, que les mages avaient toujours établie, et qui était parvenue jusqu'aux Arabes. Il est dit que, comme il annonçait qu'on ressusciterait tout nu, Aishca sa femme trouva la chose immodeste et dangereuse : « Allez, ma bonne, lui dit-il, on n'aura pas alors envie de rire. » Un ange, selon le Koran, doit peser les hommes et les femmes dans une grande balance. Cette idée est encore prise des mages. Il leur a volé aussi leur pont aigu, sur lequel il faut passer après la mort, et leur jannat, où les élus musulmans trouveront des bains, des appartemens bien meublés, de bons lits, et des houris avec de grands yeux noirs. Il est vrai aussi qu'il dit que tous ces plaisirs des sens, si nécessaires à tous ceux qui ressusciteront avec des sens, n'approcheront pas du plaisir de la contemplation de l'Être suprême. Il a l'humilité d'avouer dans son Koran que lui-même n'ira point en paradis par son propre mérite, mais par la pure volonté de Dieu. C'est aussi par cette pure volonté divine qu'il ordonne que la cinquième partie des dépouilles sera toujours pour le prophète.

Il n'est pas vrai qu'il exclut du paradis les femmes. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme aussi habile ait voulu se brouiller avec cette moitié du genre humain

qui conduit l'autre. Albufeda rapporte qu'une vieille l'importunant un jour en lui demandant ce qu'il fallait faire pour aller en paradis : Ma mie, lui dit-il, le paradis n'est pas pour les vieilles. La bonne femme se mit à pleurer, et le prophète, pour la consoler, lui dit : Il n'y aura point de vieilles, parce qu'elles rajeuniront. Cette doctrine consolante est confirmée dans le cinquante-quatrième chapitre du Koran.

Il défendit le vin, parce qu'un jour quelques-uns de ses sectateurs arrivèrent à la prière étant ivres. Il permit la pluralité des femmes, se conformant en ce point à l'usage immémorial des Orientaux.

En un mot, ses lois civiles sont bonnes, son dogme est admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre : mais les moyens sont affreux ; c'est la fourberie et le meurtre.

On l'excuse sur la fourberie, parce que, dit-on, les Arabes comptaient avant lui cent vingt-quatre mille prophètes, et qu'il n'y avait pas grand mal qu'il en parût un de plus. Les hommes, ajoute-t-on, ont besoin d'être trompés. Mais comment justifier un homme qui vous dit : « Crois que j'ai parlé à l'ange Gabriel, ou paie-moi un tribut ? »

Combien est préférable un Confucius, le premier des mortels qui n'ont point eu de révélation ! Il n'emploie que la raison, et non le mensonge et l'épée. Vice-roi d'une grande province, il y fait fleurir la morale et les lois ; disgracié et pauvre, il les enseigne ; il les pratique dans la grandeur et dans l'abaissement ; il rend la vertu aimable ; il a pour disciple le plus ancien et le plus sage des peuples.

Le comte de Boulainvilliers, qui avait du goût pour Mahomet, a beau me vanter les Arabes, il ne peut empêcher que ce ne fût un peuple de brigands ; ils volaient avant Mahomet en adorant les étoiles ; ils volaient

sous Mahomet au nom de Dieu. Ils avaient, dit-on, la simplicité des temps héroïques. Mais qu'est-ce que les siècles héroïques ? C'était le temps où l'on s'égorgeait pour un puits et pour une citerne, comme on fait aujourd'hui pour une province.

Les premiers musulmans furent animés par Mahomet de la rage de l'enthousiasme. Rien n'est plus terrible qu'un peuple qui, n'ayant rien à perdre, combat à la fois par esprit de rapine et de religion.

Il est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup de finesse dans leurs procédés. Le contrat du premier mariage de Mahomet porte qu'attendu que Cadisha est amoureuse de lui, et lui pareillement amoureux d'elle, on a trouvé bon de les conjoindre. Mais y a-t-il tant de simplicité à lui avoir composé une généalogie dans laquelle on le fait descendre d'Adam en droite ligne, comme on en a fait descendre depuis quelques maisons d'Espagne et d'Écosse? L'Arabie avait son *Moréri* et son *Mercure galant.*

Le grand prophète essuya la disgrace commune à tant de maris; il n'y a personne après cela qui puisse se plaindre. On connaît le nom de celui qui eut les faveurs de sa seconde femme, la belle Aishca; il s'appelait Assan. Mahomet se comporta avec plus de hauteur que César, qui répudia sa femme, disant qu'il ne fallait pas que la femme de César fût soupçonnée. Le prophète ne voulut pas même soupçonner la sienne; il fit descendre du ciel un chapitre du Koran pour affirmer que sa femme était fidèle. Ce chapitre était écrit de toute éternité, aussi bien que tous les autres.

On l'admire pour s'être fait, de marchand de chameaux, pontife, législateur et monarque; pour avoir soumis l'Arabie, qui ne l'avait jamais été avant lui; pour avoir donné les premières secousses à l'empire romain d'Orient et à celui des Perses. Je l'admire encore pour

avoir entretenu la paix dans sa maison parmi ses femmes. Il a changé la face d'une partie de l'Europe, de la moitié de l'Asie, de presque toute l'Afrique; et il s'en est bien peu fallu que sa religion n'ait subjugué l'univers.

A quoi tiennent les révolutions ! Un coup de pierre un peu plus fort que celui qu'il reçut dans son premier combat donnait une autre destinée au monde.

Son gendre Ali prétendit que, quand il fallut inhumer le prophète, on le trouva dans un état qui n'est pas trop ordinaire aux morts, et que sa veuve Aishca s'écria : Si j'avais su que Dieu eût fait cette grâce au défunt, j'y serais accourue à l'instant. On pouvait dire de lui : *Decet imperatorem stantem mori.*

Jamais la vie d'un homme ne fut écrite dans un plus grand détail que la sienne. Les moindres particularités en étaient sacrées : on sait le compte et le nom de tout ce qui lui appartenait; neuf épées, trois lances, trois arcs, sept cuirasses, trois boucliers, douze femmes, un coq blanc, sept chevaux, deux mulets, quatre chameaux, sans compter la jument Borac sur laquelle il monta au ciel. Mais il ne l'avait que par emprunt; elle appartenait en propre à l'ange Gabriel.

Toutes ses paroles ont été recueillies. Il disait que « la jouissance des femmes le rendait plus fervent à la prière. » En effet, pourquoi ne pas dire *benedicite* et *grâces* au lit comme à la table ? une belle femme vaut bien un souper. On prétend encore qu'il était un grand médecin; ainsi il ne lui manqua rien pour tromper les hommes.

ALEXANDRE. — Il n'est plus permis de parler d'Alexandre que pour dire des choses neuves, et pour détruire les fables historiques, physiques et morales, dont on a défiguré l'histoire du seul grand homme qu'on ait jamais vu parmi les conquérans de l'Asie.

Quand on a un peu réfléchi sur Alexandre, qui, dans

l'âge fougueux des plaisirs et dans l'ivresse des conquêtes, a bâti plus de villes que tous les autres vainqueurs de l'Asie n'en ont détruit; quand on songe que c'est un jeune homme qui a changé le commerce du monde, on trouve assez étrange que Boileau le traite de fou, de voleur de grand chemin, et qu'il propose au lieutenant de police la Reynie tantôt de le faire enfermer, et tantôt de le faire pendre.

Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons!
. . . . . .
Qu'on livre son pareil en France à la Reynie,
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

Cette requête, présentée dans la cour du Palais au lieutenant de police, ne devait être admise ni selon la coutume de Paris, ni selon le droit des gens. Alexandre aurait *excipé* qu'ayant été élu à Corinthe capitaine-général de la Grèce, et étant chargé en cette qualité de venger la patrie de toutes les invasions des Perses, il n'avait fait que son devoir en détruisant leur empire, et qu'ayant toujours joint la magnanimité au plus grand courage, ayant respecté la femme et les filles de Darius, ses prisonnières, il ne méritait en aucune façon ni d'être interdit ni d'être pendu, et qu'en tout cas il appelait de la sentence du sieur de la Reynie au tribunal du monde entier.

Rollin prétend qu'Alexandre ne prit la fameuse ville de Tyr qu'en faveur des Juifs, qui n'aimaient pas les Tyriens. Il est pourtant vraisemblable qu'Alexandre eut encore d'autres raisons, et qu'il était d'un très-sage capitaine de ne point laisser Tyr maîtresse de la mer lorsqu'il allait attaquer l'Égypte.

Alexandre aimait et respectait beaucoup Jérusalem

sans doute; mais il semble qu'il ne fallait pas dire que « les Juifs donnèrent un rare exemple de fidélité, et digne de l'unique peuple qui connût pour lors le vrai Dieu, en refusant des vivres à Alexandre, parce qu'ils avaient prêté serment de fidélité à Darius. » On sait assez que les Juifs s'étaient toujours révoltés contre leurs souverains dans toutes les occasions; car un Juif ne devait servir sous aucun roi profane.

S'ils refusèrent imprudemment des contributions au vainqueur, ce n'était pas pour se montrer esclaves fidèles de Darius; il leur était expressément ordonné par leur loi d'avoir en horreur toutes les nations idolâtres : leurs livres ne sont remplis que d'exécrations contre elles, et de tentatives réitérées de secouer le joug. S'ils refusèrent d'abord les contributions, c'est que les Samaritains leurs rivaux les avaient payées sans difficulté, et qu'ils crurent que Darius, quoique vaincu, était encore assez puissant pour soutenir Jérusalem contre Samarie.

Il est très-faux que les Juifs fussent alors *le seul peuple qui connût le vrai Dieu*, comme le dit Rollin. Les Samaritains adoraient le même Dieu, mais dans un autre temple; ils avaient le même Pentateuque que les Juifs, et même en caractères hébraïques, c'est-à-dire tyriens, que les Juifs avaient perdus. Le schisme entre Samarie et Jérusalem était en petit ce que le schisme entre les Grecs et les Latins était en grand. La haine était égale des deux côtés, ayant le même fonds de religion.

Alexandre, après s'être emparé de Tyr par le moyen de cette fameuse digue qui fait encore l'admiration de tous les guerriers, alla punir Jérusalem, qui n'était pas loin de sa route. Les Juifs, conduits par leur grand-prêtre, vinrent s'humilier devant lui, et donner de l'argent; car on n'apaise qu'avec de l'argent les con-

quérans irrités. Alexandre s'apaisa ; ils demeurèrent sujets d'Alexandre ainsi que de ses successeurs. Voilà l'histoire vraie, et vraisemblable.

Rollin répète un étrange conte rapporté environ quatre cents ans après l'expédition d'Alexandre par l'historien romancier exagérateur, Flavien Josèphe, à qui l'on peut pardonner de faire valoir dans toutes les occasions sa malheureuse patrie. Rollin dit donc, après Josèphe, que, le grand-prêtre Jaddus s'étant prosterné devant Alexandre, ce prince, ayant vu le nom de Jehovah gravé sur une lame d'or attachée au bonnet de Jaddus, et entendant parfaitement l'hébreu, se prosterne à son tour et adore Jaddus. Cet excès de civilité ayant étonné Parménion, Alexandre lui dit qu'il connaissait Jaddus depuis long-temps, qu'il lui était apparu, il y avait dix années, avec le même habit et le même bonnet, pendant qu'il rêvait à la conquête de l'Asie, conquête à laquelle il ne pensait point alors; que ce même Jaddus l'avait exhorté à passer l'Hellespont, l'avait assuré que son Dieu marcherait à la tête des Grecs, et que ce serait le Dieu des Juifs qui le rendrait victorieux des Perses.

Ce conte de vieille serait bon dans l'histoire des *quatre fils Aymon* et de *Robert-le-Diable*; mais il figure mal dans celle d'Alexandre.

C'était une entreprise très-utile à la jeunesse qu'une *Histoire ancienne* bien rédigée; il eût été à souhaiter qu'on ne l'eût point gâtée quelquefois par de telles absurdités. Le conte de Jaddus serait respectable ; il serait hors de toute atteinte, s'il s'en trouvait au moins quelque ombre dans les livres sacrés ; mais, comme ils n'en font pas la plus légère mention, il est très-permis d'en faire sentir le ridicule.

On ne peut douter qu'Alexandre n'ait soumis la partie des Indes qui est en-deçà du Gange, et qui était tribu-

taire des Perses. M. Holwell, qui a demeuré trente ans chez les brames de Bénarès et des pays voisins, et qui avait appris non seulement leur langue moderne, mais leur ancienne langue sacrée, nous assure que leurs annales attestent l'invasion d'Alexandre, qu'ils appellent *Mahadukoi Kounha*, grand brigand, grand meurtrier. Ces peuples pacifiques ne pouvaient l'appeler autrement, et il est à croire qu'ils ne donnèrent pas d'autres surnoms aux rois de Perse. Ces mêmes annales disent qu'Alexandre entra chez eux par la province qui est aujourd'hui le Candahar, et il est probable qu'il y eut toujours quelques forteresses sur cette frontière.

Ensuite Alexandre descendit le fleuve Zombodipo, que les Grecs appelèrent *Sind*. On ne trouve pas dans l'histoire d'Alexandre un seul nom indien. Les Grecs n'ont jamais appelé de leur propre nom une seule ville, un seul prince asiatique. Ils en ont usé de même avec les Égyptiens. Ils auraient cru déshonorer la langue grecque, s'ils l'avaient assujettie à une prononciation qui leur semblait barbare, et s'ils n'avaient pas nommé Memphis la ville de *Moph*.

M. Holwell dit que les Indiens n'ont jamais connu ni de Porus ni de Taxile; en effet ce ne sont pas là des noms indiens. Cependant, si nous en croyons nos missionnaires, il y a encore des seigneurs patanes qui prétendent descendre de Porus. Il se peut que ces missionnaires les aient flattés de cette origine, et que ces seigneurs l'aient adoptée. Il n'y a point de pays en Europe où la bassesse n'ait inventé et où la vanité n'ait reçu des généalogies plus chimériques.

Si Flavien Josèphe a raconté une fable ridicule concernant Alexandre et un pontife juif, Plutarque, qui écrivit long-temps après Josèphe, paraît ne pas avoir épargné les fables sur ce héros. Il a renchéri encore sur Quinte-Curce; l'un et l'autre prétendent qu'Alexan-

dre, en marchant vers l'Inde, voulut se faire adorer, non seulement par les Perses, mais aussi par les Grecs. Il ne s'agit que de savoir ce qu'Alexandre, les Perses, les Grecs, Quinte-Curce, Plutarque, entendaient par *adorer*.

Ne perdons jamais de vue la grande règle de définir les termes.

Si vous entendez par *adorer*, invoquer un homme comme une divinité, lui offrir de l'encens et des sacrifices, lui élever des autels et des temples, il est clair qu'Alexandre ne demanda rien de tout cela. S'il voulait qu'étant le vainqueur et le maître des Perses, on le saluât à la persane, qu'on se prosternât devant lui dans certaines occasions, qu'on le traitât enfin comme un roi de Perse tel qu'il l'était, il n'y a rien là que de très-raisonnable et de très-commun.

Les membres des parlemens de France parlent à genoux aux rois dans leurs lits de justice; le tiers-état parle à genoux dans les états-généraux. On sert à genoux un verre de vin au roi d'Angleterre. Plusieurs rois de l'Europe sont servis à genoux à leur sacre. On ne parle qu'à genoux au grand-mogol, à l'empereur de la Chine, à l'empereur du Japon. Les colaos de la Chine d'un ordre inférieur fléchissent les genoux devant les colaos d'un ordre supérieur; on adore le pape, on lui baise le pied droit. Aucune de ces cérémonies n'a jamais été regardée comme une adoration dans le sens rigoureux, comme un culte de latrie.

Ainsi tout ce qu'on a dit de la prétendue adoration qu'exigeait Alexandre n'est fondé que sur une équivoque (1).

C'est Octave, surnommé Auguste, qui se fit réellement adorer, dans le sens le plus étroit. On lui

(1) *Voyez* ABUS DES MOTS.

éleva des temples et des autels ; il y eut des prêtres d'Auguste. Horace lui dit positivement :

Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

Voilà un véritable sacrilége d'adoration ; et il n'est point dit qu'on en murmura (*a*).

Les contradictions sur le caractère d'Alexandre paraîtraient plus difficiles à concilier, si on ne savait que les hommes, et surtout ceux qu'on appelle *héros*, sont souvent très-différens d'eux-mêmes, et que la vie et la mort des meilleurs citoyens, le sort d'une province, ont dépendu plus d'une fois de la bonne ou de la mauvaise digestion d'un souverain, bien ou mal conseillé.

Mais comment concilier des faits improbables rapportés d'une manière contradictoire? Les uns disent que Callisthène fut exécuté à mort et mis en croix par ordre d'Alexandre pour n'avoir pas voulu le reconnaître en qualité de fils de Jupiter. Mais la croix n'était point un supplice en usage chez les Grecs. D'autres disent qu'il mourut long-temps après de trop d'embonpoint. Athénée prétend qu'on le portait dans une cage de fer comme un oiseau, et qu'il y fut mangé de vermine. Démêlez dans tous ces récits la vérité, si vous pouvez.

Il y a des aventures que Quinte-Curce suppose être arrivées dans une ville, et Plutarque dans une autre ; et ces deux villes se trouvent éloignées de cinq cents lieues. Alexandre saute tout armé et tout seul du haut d'une muraille dans une ville qu'il assiégeait ; elle était auprès du Candahar selon Quinte-Curce, et près de l'embouchure de l'Indus suivant Plutarque.

(*a*) Remarquez bien qu'Auguste n'était point adoré d'un culte

Quand il est arrivé sur les côtes du Malabar, ou vers le Gange (il n'importe, il n'y a qu'environ neuf cents milles d'un endroit à l'autre), il fait saisir dix philosophes indiens, que les Grecs appelaient *gymnosophistes*, et qui étaient nus comme des singes. Il leur propose des questions dignes du *Mercure galant* de Visé, leur promettant bien sérieusement que celui qui aurait le plus mal répondu serait pendu le premier, après quoi les autres suivraient en leur rang.

Cela ressemble à Nabuchodonosor, qui voulait absolument tuer ses mages, s'ils ne devinaient pas un de ses songes qu'il avait oublié; ou bien au calife des *mille et une Nuits*, qui devait étrangler sa femme dès qu'elle aurait fini son conte. Mais c'est Plutarque qui rapporte cette sottise; il faut la respecter; il était Grec.

On peut placer ce conte avec celui de l'empoisonnement d'Alexandre par Aristote; car Plutarque nous dit qu'on avait entendu dire à un certain Agnotémis, qu'il avait entendu dire au roi Antigone qu'Aristote avait envoyé une bouteille d'eau de Nonacris, ville d'Arcadie, que cette eau était si froide, qu'elle tuait sur-le-champ ceux qui en buvaient; qu'Antipâtre envoya cette eau dans une corne de pied de mulet; qu'elle arriva toute fraîche à Babylone; qu'Alexandre en but, et qu'il en mourut au bout de six jours d'une fièvre continue.

Il est vrai que Plutarque doute de cette anecdote. Tout ce qu'on peut recueillir de bien certain, c'est qu'Alexandre, à l'âge de vingt-quatre ans, avait conquis la Perse par trois batailles; qu'il eut autant de génie que de valeur; qu'il changea la face de l'Asie,

de latrie, mais de dulie. C'était un saint; *divus Augustus*. Les provinciaux l'adoraient comme Priape, non comme Jupiter.

de la Grèce, de l'Égypte, et celle du commerce du monde; et qu'enfin Boileau ne devait pas tant se moquer de lui, attendu qu'il n'y a pas d'apparence que Boileau en eût fait autant en si peu d'années (1).

ALEXANDRIE. — PLUS de vingt villes portent le nom d'Alexandrie, toutes bâties par Alexandre et par ses capitaines, qui devinrent autant de rois. Ces villes sont autant de monumens de gloire, bien supérieurs aux statues que la servitude érigea depuis au pouvoir; mais la seule de ces villes qui ait attiré l'attention de tout l'hémisphère par sa grandeur et ses richesses, est celle qui devint la capitale de l'Égypte. Ce n'est plus qu'un monceau de ruines. On sait assez que la moitié de cette ville a été rétablie dans un autre endroit vers la mer. La tour du phare, qui était une des merveilles du monde, n'existe plus.

La ville fut toujours très-florissante sous les Ptolomées et sous les Romains. Elle ne dégénéra point sous les Arabes : les Mamelucs et les Turcs, qui la conquirent tour à tour avec le reste de l'Égypte, ne la laissèrent point dépérir. Les Turcs même lui conservèrent un reste de grandeur; elle ne tomba que lorsque le passage du cap de Bonne-Espérance ouvrit à l'Europe le chemin de l'Inde, et changea le commerce du monde, qu'Alexandre avait changé, et qui avait changé plusieurs fois avant Alexandre.

Ce qui est à remarquer dans les Alexandrins sous toutes les dénominations, c'est leur industrie jointe à la légèreté; leur amour des nouveautés avec l'application au commerce et à tous les travaux qui le font fleurir; leur esprit contentieux et querelleur avec peu de courage; leur superstition, leur débauche: tout cela n'a jamais changé.

(1) *Voyez* HISTOIRE.

La ville fut peuplée d'Égyptiens, de Grecs et de Juifs, qui tous, de pauvres qu'ils étaient auparavant, devinrent riches par le commerce. L'opulence y introduisit les beaux-arts, le goût de la littérature, et par conséquent celui de la dispute.

Les Juifs y bâtirent un temple magnifique, ainsi qu'ils en avaient un autre à Bubaste; ils y traduisirent leurs livres en grec, qui était devenu la langue du pays. Les chrétiens y eurent de grandes écoles. Les animosités furent si vives entre les Égyptiens naturels, les Grecs, les Juifs et les chrétiens, qu'ils s'accusaient continuellement les uns les autres auprès du gouverneur : et ces querelles n'étaient pas son moindre revenu. Les séditions même furent fréquentes et sanglantes. Il y en eut une sous l'empire de Caligula, dans laquelle les Juifs, qui exagèrent tout, prétendent que la jalousie de religion et de commerce leur coûta cinquante mille hommes que les Alexandrins égorgèrent.

Le christianisme, que les Pantène, les Origène, les Clément avaient établi, et qu'ils avaient fait admirer par leurs mœurs, y dégénéra au point qu'il ne fut plus qu'un esprit de parti. Les chrétiens prirent les mœurs des Égyptiens. L'avidité du gain l'emporta sur la religion; et tous les habitans, divisés entre eux, n'étaient d'accord que dans l'amour de l'argent.

C'est le sujet de cette fameuse lettre de l'empereur Adrien au consul Servianus, rapportée par Vopiscus (*a*).

« J'ai vu cette Égypte que vous me vantiez tant, mon cher Servien; je la sais tout entière par cœur. Cette nation est légère, incertaine, elle vole au changement. Les adorateurs de Sérapis se font chrétiens; ceux qui sont à la tête de la religion du Christ se font

(*a*) Tome II, page 406.

dévots à Sérapis. Il n'y a point d'archirabbin juif, point de samaritain, point de prêtre chrétien qui ne soit astrologue, ou devin, ou baigneur (c'est-à-dire entremetteur). Quand le patriarche grec (*a*) vient en Égypte, les uns s'empressent auprès de lui pour lui faire adorer Sérapis, les autres le Christ. Ils sont tous très-séditieux, très- vains, très-querelleurs. La ville est commerçante, opulente, peuplée; personne n'y est oisif; les uns y soufflent le verre, les autres fabriquent le papier. Ils semblent être de tout métier, et en sont en effet. La goutte aux pieds et aux mains même ne les peut réduire à l'oisiveté. Les aveugles y travaillent; l'argent est un dieu que les chrétiens, les Juifs et tous les hommes servent également.

Voici le texte latin de cette lettre.

FLAVII VOPISCI SYRACUSII SATURNINUS
(tomi secundi pag. 406).

ADRIANI EPISTOLA, EX LIBRIS PHLEGONTIS LIBERTI EJUS PRODITA.

Adrianus Augustus Serviano Cos. V°.

ÆGYPTUM quam mihi laudabas, Serviane charissime, totam didici, levem, pendulam, et ad omnia famæ monumenta volitantem. Illi qui Serapin colunt Christiani sunt : et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archisynagogus Judæo-

(*a*) On traduit ici *patriarcha*, terme grec, par ces mots, *patriarche grec*, parce qu'il ne peut convenir qu'à l'hiérophante des principaux mystères grecs. Les chrétiens ne commencèrent à connaître le mot de *patriarche* qu'au cinquième siècle. Les Romains, les Égyptiens, les Juifs ne connaissaient point ce titre.

rum, nemo samarites, nemo christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non aliptes. Ipse ille patriarcha, quum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum. Genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum : civitas opulenta, dives, fecunda, in quâ nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant; ab aliis charta conficitur; omnes certè lymphiones cujuscumque artis et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent : cæci quod agant habent, cæci quod faciant; ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt. Unus illis Deus est, hunc Christiani, hunc Judæi, hunc omnes venerantur et gentes, etc.

Cette lettre d'un empereur aussi connu par son esprit que par sa valeur fait voir en effet que les chrétiens, ainsi que les autres, s'étaient corrompus dans cette ville du luxe et de la dispute ; mais les mœurs des premiers chrétiens n'avaient pas dégénéré partout ; et quoiqu'ils eussent le malheur d'être dès long-temps partagés en différentes sectes, qui se détestaient et s'accusaient mutuellement, les plus violens ennemis du christianisme étaient forcés d'avouer qu'on trouvait dans son sein les âmes les plus pures et les plus grandes : il en est même encore aujourd'hui dans des villes plus effrénées et plus folles qu'Alexandrie.

ALGER. — La philosophie est le principal objet de ce Dictionnaire. Ce n'est pas en géographe que nous parlerons d'Alger, mais pour faire remarquer que le premier dessein de Louis XIV, lorsqu'il prit les rênes de l'état, fut de délivrer l'Europe chrétienne des courses continuelles des corsaires de Barbarie (*a*). Ce projet annonçait une grande âme. Il voulait aller à la gloire par toutes les routes. On peut même s'étonner

(*a*) *Voyez* l'expédition de Gigeri par Pélisson.

qu'avec l'esprit d'ordre qu'il mit dans sa cour, dans les finances et dans les affaires, il eût je ne sais quel goût d'ancienne chevalerie, qui le portait à des actions généreuses et éclatantes qui tenaient même un peu du romanesque. Il est très-certain que Louis XIV tenait de sa mère beaucoup de cette galanterie espagnole noble et délicate, et beaucoup de cette grandeur, de cette passion pour la gloire, de cette fierté qu'on voit dans les anciens romans. Il parlait de se battre avec l'empereur Léopold comme les chevaliers qui cherchaient les aventures. Sa pyramide érigée à Rome, la préséance qu'il se fit céder, l'idée d'avoir un port auprès d'Alger pour brider ses pirateries, étaient encore de ce genre. Il y était encore excité par le pape Alexandre VII; et le cardinal Mazarin, avant sa mort, lui avait inspiré ce dessein. Il avait même long-temps balancé s'il irait à cette expédition en personne, à l'exemple de Charles Quint; mais il n'avait pas assez de vaisseaux pour exécuter une si grande entreprise, soit par lui-même, soit par ses généraux. Elle fut infructueuse et devait l'être. Du moins elle aguerrit sa marine, et fit attendre de lui quelques-unes de ces actions nobles et héroïques auxquelles la politique ordinaire n'était point accoutumée, telles que les secours désintéressés donnés aux Vénitiens assiégés dans Candie, et aux Allemands pressés par les armes ottomanes à Saint-Gothard.

Les détails de cette expédition d'Afrique se perdent dans la foule des guerres heureuses ou malheureuses, faites avec politique ou avec imprudence, avec équité ou avec injustice. Rapportons seulement cette lettre écrite il y a quelques années à l'occasion des pirateries d'Alger.

« Il est triste, monsieur, qu'on n'ait point écouté les propositions de l'ordre de Malte, qui offrait, moyennant un subside médiocre de chaque état chrétien, de délivrer les mers des pirates d'Alger, de Maroc et de

Tunis. Les chevaliers de Malte seraient alors véritablement les défenseurs de la chrétienté. Les Algériens n'ont actuellement que deux vaisseaux de cinquante canons, et cinq d'environ quarante, quatre de trente; le reste ne doit pas être compté.

« Il est honteux qu'on voie tous les jours leurs petites barques enlever nos vaisseaux marchands dans toute la Méditerranée. Ils croisent même jusqu'aux Canaries et jusqu'aux Açores.

« Leurs milices, composées d'un ramas de nations, anciens Mauritaniens, anciens Numides, Arabes, Turcs, Nègres même, s'embarquent presque sans équipages sur des chebecs de dix-huit à vingt pièces de canon : ils infestent toutes nos mers, comme des vautours qui attendent une proie. S'ils voient un vaisseau de guerre, ils s'enfuient; s'ils voient un vaisseau marchand, ils s'en emparent : nos amis, nos parens, hommes et femmes, deviennent esclaves, et il faut aller supplier humblement les barbares de daigner recevoir notre argent pour nous rendre leurs captifs.

« Quelques états chrétiens ont la honteuse prudence de traiter avec eux, et de leur fournir des armes avec lesquelles ils nous dépouillent. On négocie avec eux en marchands, et ils négocient en guerriers.

« Rien ne serait plus aisé que de réprimer leurs brigandages; on ne le fait pas. Mais que de choses seraient utiles et aisées qui sont négligées absolument! La nécessité de réduire ces pirates est reconnue dans les conseils de tous les princes, et personne ne l'entreprend. Quand les ministres de plusieurs cours en parlent par hasard ensemble, c'est le conseil tenu contre les chats.

« Les religieux de la rédemption des captifs sont la plus belle institution monastique; mais elle est bien honteuse pour nous. Les royaumes de Fez, Alger,

Tunis, n'ont point de *marabous de la rédemption des captifs*. C'est qu'ils nous prennent beaucoup de chrétiens, et nous ne leur prenons guère de musulmans.

« Ils sont cependant plus attachés à leur religion que nous à la nôtre; car jamais aucun Turc, aucun Arabe ne se fait chrétien; et ils ont chez eux mille renégats, qui même les servent dans leurs expéditions. Un Italien, nommé Pelegini, était en 1712 général des galères d'Alger. Le miramolin, le bey, le dey, ont des chrétiennes dans leurs sérails; et nous n'avons eu que deux filles turques qui aient eu des amans à Paris.

« La milice d'Alger ne consiste qu'en douze mille hommes de troupes réglées; mais tout le reste est soldat, et c'est ce qui rend la conquête de ce pays si difficile. Cependant les Vandales les subjuguèrent aisément, et nous n'osons les attaquer! etc. »

ALLÉGORIES. — Un jour Jupiter, Neptune et Mercure, voyageant en Thrace, entrèrent chez un certain roi nommé Hyrieus, qui leur fit fort bonne chère. Les trois dieux, après avoir bien dîné, lui demandèrent s'ils pouvaient lui être bons à quelque chose. Le bonhomme, qui ne pouvait plus avoir d'enfans, leur dit qu'il leur serait bien obligé s'ils voulaient lui faire un garçon. Les trois dieux se mirent à pisser sur le cuir d'un bœuf tout frais écorché; de là naquit Orion, dont on fit une constellation connue dans la plus haute antiquité. Cette constellation était nommée du nom d'Orion par les anciens Chaldéens; le livre de Job en parle; mais, après tout, on ne voit pas comment l'urine de trois dieux a pu produire un garçon. Il est difficile que les Dacier et les Saumaise trouvent dans cette belle histoire une allégorie raisonnable, à moins qu'ils n'en infèrent que rien n'est impossible aux dieux, puisqu'ils font des enfans en pissant.

Il y avait en Grèce deux jeunes garnemens à qui un

oracle dit qu'ils se gardassent du mélampyge. Un jour Hercule les prit, les attacha par les pieds au bout de sa massue : suspendus tous deux le long de son dos, la tête en bas comme une paire de lapins, ils virent le derrière d'Hercule. *Mélampyge* signifie *cul noir*. Ah! dirent-ils, l'oracle est accompli, voici *cul noir*. Hercule se mit à rire, et les laissa aller. Les Saumaise et les Dacier, encore une fois, auront beau faire, ils ne pourront guère réussir à tirer un sens moral de ces fables.

Parmi les pères de la mythologie, il y eut des gens qui n'eurent que de l'imagination; mais la plupart mêlèrent à cette imagination beaucoup d'esprit. Toutes nos académies et tous nos feseurs de devises, ceux même qui composent les légendes pour les jetons du trésor royal, ne trouveront jamais d'allégories plus vraies, plus agréables, plus ingénieuses que celles des neuf Muses, de Vénus, des Grâces, de l'Amour, et de tant d'autres qui seront les délices et l'instruction de tous les siècles, ainsi qu'on l'a déjà remarqué ailleurs.

Il faut avouer que l'antiquité s'expliqua presque toujours en allégories. Les premiers pères de l'Église, qui pour la plupart étaient platoniciens, imitèrent cette méthode de Platon. Il est vrai qu'on leur reproche d'avoir poussé quelquefois un peu trop loin ce goût des allégories et des allusions.

Saint Justin dit, dans son apologétique, que le signe de la croix est marqué sur les membres de l'homme; que, quand il étend les bras, c'est une croix parfaite, et que le nez forme une croix sur le visage.

Selon Origène, dans son explication du Lévitique, la graisse des victimes signifie l'Église, et la queue est le symbole de la persévérance.

Saint Augustin, dans son sermon sur la différence et l'accord des deux généalogies, explique à ses auditeurs pourquoi saint Matthieu, en comptant quarante-deux

quartiers, n'en rapporte cependant que quarante et un. C'est, dit-il, qu'il faut compter Jéchonias deux fois, parce que Jéchonias alla de Jérusalem à Babylone. Or, ce voyage est la pierre angulaire; et si la pierre angulaire est la première du côté d'un mur, elle est aussi la première du côté de l'autre mur : on peut compter deux fois cette pierre ; ainsi on peut compter deux fois Jéchonias. Il ajoute qu'il ne faut s'arrêter qu'au nombre de quarante, dans les quarante-deux générations, parce que ce nombre de quarante signifie la vie. *Dix* figure la béatitude, et *dix* multiplié par *quatre*, qui représente les quatre élémens et les quatre saisons, produit quarante.

Les dimensions de la matière ont, dans son cinquante-troisième sermon, d'étonnantes propriétés. La largeur est la dilatation du cœur; la longueur, la longanimité; la hauteur, l'espérance; la profondeur, la foi. Ainsi, outre cette allégorie, on compte quatre dimensions de la matière au lieu de trois.

Il est clair et indubitable, dit-il dans son sermon sur le psaume VI, que le nombre de quatre figure le corps humain, à cause des quatre élémens et des quatre qualités, du chaud, du froid, du sec et de l'humide; et comme quatre se rapporte au corps, trois se rapporte à l'âme, parce qu'il faut aimer Dieu d'un triple amour, de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit. *Quatre* a rapport au vieux Testament, et *trois* au nouveau. Quatre et trois font le nombre de sept jours, et le huitième est celui du jugement.

On ne peut dissimuler qu'il règne dans ces allégories une affectation peu convenable à la véritable éloquence. Les pères, qui emploient quelquefois ces figures, écrivaient dans un temps et dans des pays où presque tous les arts dégénéraient : leur beau génie et leur érudition se pliaient aux imperfections de leur

siècle ; et saint Augustin n'en est pas moins respectable pour avoir payé ce tribut au mauvais goût de l'Afrique et du quatrième siècle.

Ces défauts ne défigurent point aujourd'hui les discours de nos prédicateurs. Ce n'est pas qu'on ose les préférer aux pères ; mais le siècle présent est préférable aux siècles dans lesquels les pères écrivaient. L'éloquence, qui se corrompit de plus en plus, et qui ne s'est rétablie que dans nos derniers temps, tomba après eux dans de bien plus grands excès ; on ne parla que ridiculement chez tous les peuples barbares, jusqu'au siècle de Louis XIV. Voyez tous les anciens sermonnaires ; ils sont fort au-dessous des pièces dramatiques de la passion qu'on jouait à l'hôtel de Bourgogne. Mais dans ces sermons barbares vous retrouverez toujours le goût de l'allégorie, qui ne s'est jamais perdu. Le fameux Menot, qui vivait sous François Ier, a fait le plus d'honneur au style allégorique. Messieurs de la justice, dit-il, sont comme un chat à qui on aurait commis la garde d'un fromage, de peur qu'il ne soit rongé des souris ; un seul coup de dent du chat fera plus de tort au fromage que vingt souris ne pourraient en faire.

Voici un autre endroit assez curieux. Les bûcherons dans une forêt coupent de grosses et de petites branches, et en font des fagots ; ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. Le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, les évêchés lardés d'abbayes et de prieurés, et le tout lardé de diables. Il faut que tous ces biens de l'Eglise passent par les trois cordelières de l'*Ave Maria*. Car le *benedicta tu* sont grosses abbayes de bénédictins ; *in mulieribus*, c'est monsieur et madame ; et *fructus ventris*, ce sont banquets et goinfreries.

Les sermons de Barlet et de Maillard sont tous faits

sur ce modèle. Ils étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français; les sermons en Italie étaient dans le même goût. C'était encore pis en Allemagne. De ce mélange monstrueux naquit le style macaronique; c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusque sous Louis XIII. Le jésuite Garasse, un des hommes les plus signalés parmi les ennemis du sens commun, ne prêcha jamais autrement. Il comparait le célèbre Théophile à un veau, parce que Viaud était le nom de famille de Théophile. Mais d'un veau, dit-il, la chair est bonne à rôtir et à bouillir, et la tienne n'est bonne qu'à brûler.

Il y a loin de toutes ces allégories employées par nos barbares à celles d'Homère, de Virgile et d'Ovide; et tout cela prouve que s'il reste encore quelques Goths et quelques Vandales qui méprisent les fables anciennes, ils n'ont pas absolument raison.

ALMANACH. — Il est peu important de savoir si *almanach* vient des anciens Saxons, qui ne savaient pas lire, ou des Arabes, qui étaient en effet astronomes, et qui connaissaient un peu le cours des astres, tandis que les peuples d'Occident étaient plongés dans une ignorance égale à leur barbarie. Je me borne ici à une petite observation.

Qu'un philosophe indien embarqué à Méliapour vienne à Bayonne : je suppose que ce philosophe a du bon sens, ce qui est rare, dit-on, chez les savans de l'Inde; je suppose qu'il est défait des préjugés de l'école, ce qui était rare partout il y a quelques années, et qu'il ne croit point aux influences des astres; je suppose qu'il rencontre un sot dans nos climats, ce qui ne serait pas si rare.

Notre sot, pour le mettre au fait de nos arts et de nos sciences, lui fait présent d'un *almanach de Liége* com-

posé par Matthieu Lansberg, et du *Messager boiteux*, d'Antoine Souci, astrologue et historien, imprimé tous les ans à Bâle, et dont il se débite vingt mille exemplaires en huit jours. Vous y voyez une belle figure d'homme entourée des signes du zodiaque, avec des indications certaines qui vous démontrent que la balance préside aux fesses, le bélier à la tête, les poissons aux pieds, ainsi du reste.

Chaque jour de la lune vous enseigne quand il faut prendre du baume de vie du sieur le Lièvre, ou des pilules du sieur Keyser, ou vous pendre au cou un sachet de l'apothicaire Arnoud, vous faire saigner, vous faire couper les ongles, sevrer vos enfans, planter, semer, aller en voyage, ou chausser des souliers neufs. L'Indien, en écoutant ces leçons, fera bien de dire à son conducteur qu'il ne prendra pas de ses almanachs.

Pour peu que l'imbécille qui dirige notre Indien lui fasse voir quelques-unes de nos cérémonies réprouvées de tous les sages, et tolérées en faveur de la populace par mépris pour elle, le voyageur qui verra ces momeries, suivies d'une danse de tambourin, ne manquera pas d'avoir pitié de nous : il nous prendra pour des fous qui sont assez plaisans, et qui ne sont pas absolument cruels. Il mandera au président du grand collége de Bénarès que nous n'avons pas le sens commun ; mais que, si sa paternité veut envoyer chez nous des personnes éclairées et discrètes, on pourra faire quelque chose de nous moyennant la grâce de Dieu.

C'est ainsi précisément que nos premiers missionnaires, et surtout saint François Xavier, en usèrent avec les peuples de la presqu'île de l'Inde. Ils se trompèrent encore plus lourdement sur les usages des Indiens, sur leurs sciences, leurs opinions, leurs mœurs et leur culte. C'est une chose très-curieuse de lire les

relations qu'ils écrivent. Toute statue est pour eux le diable, toute assemblée est un sabbat, toute figure symbolique est un talisman, tout brachmane est un sorcier; et là-dessus ils font des lamentations qui ne finissent point. Ils espèrent que la *moisson sera abondante*. Ils ajoutent, par une métaphore peu congrue, *qu'ils travailleront efficacement à la vigne du Seigneur*, dans un pays où l'on n'a jamais connu le vin. C'est ainsi à peu près que chaque nation a jugé non seulement des peuples éloignés, mais de ses voisins.

Les Chinois passent pour les plus anciens feseurs d'almanachs. Le plus beau droit de l'empereur de la Chine est d'envoyer son calendrier à ses vassaux et à ses voisins. S'ils ne l'acceptaient pas, ce serait une bravade pour laquelle on ne manquerait pas de leur faire la guerre, comme on la fesait en Europe aux seigneurs qui refusaient l'hommage.

Si nous n'avons que douze constellations, les Chinois en ont vingt-huit, et leurs noms n'ont pas le moindre rapport aux nôtres; preuve évidente qu'ils n'ont rien pris du zodiaque chaldéen que nous avons adopté : mais s'ils ont une astronomie tout entière depuis plus de quatre mille ans, ils ressemblent à Matthieu Lansberg et à Antoine Souci par les belles prédictions, et par les secrets pour la santé, dont ils farcissent leur almanach impérial. Ils divisent le jour en dix mille minutes, et savent à point nommé quelle minute est favorable ou funeste. Lorsque l'empereur Cam-hi voulut charger les missionnaires jésuites de faire l'almanach, ils s'en excusèrent d'abord, dit-on, sur les superstitions extravagantes dont il faut le remplir (*a*). « Je crois beaucoup moins que vous aux superstitions, leur dit l'empereur; faites-moi seulement

(*a*) *Voyez* du Halde et Parennin.

un bon calendrier, et laissez mes savans y mettre toutes leurs fadaises.

L'ingénieux auteur de *la Pluralité des mondes* se moque des Chinois, qui voient, dit-il, des mille étoiles tomber à la fois dans la mer. Il est très-vraisemblable que l'empereur Cam-hi s'en moquait tout autant que Fontenelle. Quelque messager boiteux de la Chine s'était égayé apparemment à parler de ces feux follets comme le peuple, et à les prendre pour des étoiles. Chaque pays a ses sottises. Toute l'antiquité a fait coucher le soleil dans la mer; nous y avons envoyé les étoiles fort long-temps. Nous avons cru que les nuées touchaient au firmament, que le firmament était fort dur, et qu'il portait un réservoir d'eau. Il n'y a pas bien long-temps qu'on sait dans les villes que le fil de la Vierge, qu'on trouve souvent dans la campagne, est un fil de toile d'araignée. Ne nous moquons de personne. Songeons que les Chinois avaient des astrolabes et des sphères avant que nous sussions lire; et que, s'ils n'ont pas poussé fort loin leur astronomie, c'est par le même respect pour les anciens que nous avons eu pour Aristote.

Il est consolant de savoir que le peuple romain, *populus latè rex*, fut en ce point fort au-dessous de Matthieu Lansberg, et du *Messager boiteux*, et des astrologues de la Chine, jusqu'au temps où Jules César réforma l'année romaine que nous tenons de lui, et que nous appelons encore de son nom *calendrier julien*, quoique nous n'ayons pas de calendes, et quoiqu'il ait été obligé de le réformer lui-même.

Les premiers Romains avaient d'abord une année de dix mois, fesant trois cent quatre jours; cela n'était ni solaire ni lunaire; cela n'était que barbare. On fit ensuite l'année romaine de trois cent cinquante-cinq jours, autre mécompte que l'on corrigea si mal,

que du temps de César les fêtes d'été se célébraient en hiver. Les généraux romains triomphaient toujours; mais ils ne savaient pas quel jour ils triomphaient.

César réforma tout; il sembla gouverner le ciel et la terre.

Je ne sais par quelle condescendance pour les coutumes romaines il commença l'année au temps où elle ne commence point, huit jours après le solstice d'hiver. Toutes les nations de l'empire romain se soumirent à cette innovation. Les Egyptiens, qui étaient en possession de donner la loi en fait d'almanach, la reçurent; mais tous ces différens peuples ne changèrent rien à la distribution de leurs fêtes. Les Juifs, comme les autres, célébrèrent leurs nouvelles lunes, leur *phasé* ou *pascha*, le quatorzième jour de la lune de mars, qu'on appelle la *lune rousse*; et cette époque arrivait souvent en avril; leur pentecôte cinquante jours après le phasé; la fête des cornets ou trompettes le premier jour de juillet; celle des tabernacles au quinze du même mois; et celle du grand sabbat sept jours après.

Les premiers chrétiens suivirent le comput de l'empire; ils comptèrent par calendes, nones et ides avec leurs maîtres; ils reçurent l'année bissextile que nous avons encore, qu'il a fallu corriger dans le seizième siècle de notre ère vulgaire, et qu'il faudra recorriger un jour; mais ils se conformèrent aux Juifs pour la célébration de leurs grandes fêtes.

Ils déterminèrent d'abord leur pâque au quatorze de la lune rousse, jusqu'au temps où le concile de Nicée la fixa au dimanche qui suivait. Ceux qui la célébraient le quatorze furent déclarés hérétiques, et les deux partis se trompèrent dans leur calcul.

Les fêtes de la sainte Vierge furent substituées, autant qu'on le put, aux nouvelles lunes ou néoménies;

l'auteur du Calendrier romain dit (1) que la raison en est prise du verset des Cantiques *pulchra ut luna*, belle comme la lune. Mais par cette raison ses fêtes devaient arriver le dimanche; car il y a dans le même verset *electa ut sol*, choisie comme le soleil.

Les chrétiens gardèrent aussi la Pentecôte. Elle fut fixée comme celle des Juifs, précisément cinquante jours après Pâques. Le même auteur prétend que les fêtes de patrons remplacèrent celles des tabernacles.

Il ajoute que la Saint-Jean n'a été portée au 24 de juin que parce que les jours commencent alors à diminuer, et que saint Jean avait dit, en parlant de Jésus-Christ, il faut qu'il croisse et que je diminue : *Oportet illum crescere, me autem minui.*

Ce qui est très-singulier, et ce qui a été remarqué ailleurs, c'est cette ancienne cérémonie d'allumer un grand feu le jour de la Saint-Jean, qui est le temps le plus chaud de l'année. On a prétendu que c'était une très-vieille coutume pour faire souvenir de l'ancien embrasement de la terre qui en attendait un second.

Le même auteur du Calendrier assure que la fête de l'assomption est placée au 15 du mois d'auguste, nommé par nous *août*, parce que le soleil est alors dans le signe de la Vierge.

Il certifie aussi que saint Mathias n'est fêté au mois de février que parce qu'il fut intercalé parmi les douze apôtres, comme on intercale un jour en février dans les années bissextiles.

Il y aurait peut-être dans ces imaginations astronomiques de quoi faire rire l'Indien dont nous venons de parler; cependant l'auteur était le maître de ma-

(1) *Voyez* le *Calendrier romain.*

thématiques du dauphin fils de Louis XIV, et d'ailleurs un ingénieur et un officier très-estimable.

Le pis de nos calendriers est de placer toujours les équinoxes et les solstices où ils ne sont point; de dire, le soleil entre dans le bélier, quand il n'y entre point; de suivre l'ancienne routine erronée.

Un almanach de l'année passée nous trompe l'année présente, et tous nos calendriers sont les almanachs des siècles passés.

Pourquoi dire que le soleil est dans le bélier quand il est dans les poissons? Pourquoi ne pas faire au moins comme on fait dans les sphères célestes, où l'on distingue les signes véritables des anciens signes devenus faux?

Il eût été très-convenable, non seulement de commencer l'année au point précis du solstice d'hiver ou de l'équinoxe du printemps, mais encore de mettre tous les signes à leur véritable place. Car, étant démontré que le soleil répond à la constellation des poissons quand on le dit dans le bélier, et qu'il sera ensuite dans le verseau, et successivement dans toutes les constellations suivantes au temps de l'équinoxe du printemps, il faudrait faire dès à présent ce qu'on sera obligé de faire un jour lorsque l'erreur, devenue plus grande, sera plus ridicule. Il en est ainsi de cent erreurs sensibles. Nos enfans les corrigeront, dit-on; mais vos pères en disaient autant de vous. Pourquoi donc ne vous corrigez-vous pas? Voyez dans la grande Encyclopédie, *Année*, *Calendrier*, *Précession des équinoxes*, et tous les articles concernant ces calculs. Ils sont de main de maître.

ALOUETTE. — Ce mot peut être de quelque utilité dans la connaissance des étymologies, et faire voir que les peuples les plus barbares peuvent fournir des expressions aux peuples les plus polis, quand ces nations sont voisines.

Alouette, anciennement *alou* (*a*), était un terme gaulois, dont les Latins firent *alauda*. Suétone et Pline en conviennent. César composa une légion de Gaulois à laquelle il donna le nom d'*alouette* : *Vocabulo quoque gallico alauda appellabatur*. Elle le servit très-bien dans les guerres civiles; et César, pour récompense, donna le droit de citoyen romain à chaque légionnaire.

On peut seulement demander comment les Romains appelaient une alouette avant de lui avoir donné un nom gaulois; ils l'appelaient *galerita*. Une légion de César fit bientôt oublier ce nom.

De telles étymologies, ainsi avérées, doivent être admises : mais, quand un professeur arabe veut absolument qu'*aloyau* vienne de l'arabe, il est difficile de le croire. C'est une maladie chez plusieurs étymologistes de vouloir persuader que la plupart des mots gaulois sont pris de l'hébreu; il n'y a guère d'apparence que les voisins de la Loire et de la Seine voyageassent beaucoup dans les anciens temps chez les habitans de Sichem et de Galgala, qui n'aimaient pas les étrangers, ni que les Juifs se fussent habitués dans l'Auvergne et dans le Limousin, à moins qu'on ne prétende que les dix tribus dispersées et perdues ne soient venues nous enseigner leur langue.

Quelle énorme perte de temps, et quel excès de ridicule de trouver l'origne de nos termes les plus communs et les plus nécessaires dans le phénicien et le chaldéen! Un homme s'imagine que notre mot *dôme* vient du samaritain *doma*, qui signifie, dit-on, *meilleur*. Un autre rêveur assure que le mot *badin* est pris d'un terme hébreu qui signifie *astrologue*; et le *Dictionnaire de Trévoux* ne manque pas de faire honneur de cette découverte à son auteur.

(*a*) *Voyez* le Dictionnaire de Ménage, au mot *Alauda*.

N'est-il pas plaisant de prétendre que le mot *habitation* vient du mot *beth* hébreu? que *kir* en bas-breton signifiait autrefois *ville*? que le même *kir* en hébreu voulait dire un *mur*; et que par conséquent les Hébreux ont donné le nom de *ville* aux premiers hameaux des Bas-Bretons? Ce serait un plaisir de voir les étymologistes aller fouiller dans les ruines de la tour de Babel pour y trouver l'ancien langage celtique, gaulois et toscan, si la perte d'un temps consumé si misérablement n'inspirait pas la pitié.

AMAZONES. — On a vu souvent des femmes vigoureuses et hardies combattre comme les hommes; l'histoire en fait mention : car, sans compter une Sémiramis, une Tomiris, une Penthésilée, qui sont peut-être fabuleuses, il est certain qu'il y avait beaucoup de femmes dans les armées des premiers califes.

C'était surtout dans la tribu des Homérites une espèce de loi dictée par l'amour et par le courage, que les épouses secourussent et vengeassent leurs maris, et les mères leurs enfans dans les batailles.

Lorsque le célèbre capitaine Dérar combattait en Syrie contre les généraux de l'empereur Héraclius du temps du calife Abubéker, successeur de Mahomet, Pierre, qui commandait dans Damas, avait pris dans ses courses plusieurs musulmanes avec quelque butin, il les conduisait à Damas. Parmi ces captives était la sœur de Dérar lui-même. L'histoire arabe d'Alvakedi, traduite par Okley, dit qu'elle était parfaitement belle, et que Pierre en devint épris; il la ménageait dans la route, et épargnait de trop longues traites à ses prisonnières. Elles campaient dans une vaste plaine sous des tentes gardées par des troupes un peu éloignées. Caulah (c'était le nom de cette sœur de Dérar) propose à une de ses compagnes, nommée Oserra, de se soustraire à la captivité; elle lui persuade de mourir plutôt que

d'être les victimes de la lubricité des chrétiens; le même enthousiasme musulman saisit toutes ces femmes; elles s'arment des piquets ferrés de leurs tentes, de leurs couteaux, espèces de poignards qu'elles portent à la ceinture, et forment un cercle, comme les vaches se serrent en rond les unes contre les autres, et présentent leurs cornes aux loups qui les attaquent. Pierre ne fit d'abord qu'en rire; il avance vers ces femmes; il est reçu à grands coups de bâtons ferrés; il balance long-temps à user de la force; enfin il s'y résout, et les sabres étaient déjà tirés lorsque Dérar arrive, met les Grecs en fuite, délivre sa sœur et toutes les captives.

Rien ne ressemble plus à ces temps qu'on nomme *héroïques*, chantés par Homère; ce sont les mêmes combats singuliers à la tête des armées; les combattans se parlent souvent assez long-temps avant que d'en venir aux mains; et c'est ce qui justifie Homère sans doute.

Thomas, gouverneur de Syrie, gendre d'Héraclius, attaque Sergiabil dans une sortie de Damas; il fait d'abord une prière à Jésus-Christ : « Injuste agresseur, dit-il ensuite à Sergiabil, tu ne résisteras pas à Jésus mon Dieu, qui combattra pour les vengeurs de sa religion. »

Tu profères un mensonge impie, lui répond Sergiabil : « Jésus n'est pas plus grand devant Dieu qu'Adam : Dieu l'a tiré de la poussière; il lui a donné la vie comme à un autre homme, et, après l'avoir laissé quelque temps sur la terre, il l'a enlevé au ciel » (*a*).

(*a*) C'est la croyance des mahométans. La doctrine des chrétiens basilidiens avait depuis long-temps cours en Arabie. Les basilidiens disaient que Jésus-Christ n'avait pas été crucifié.

Après de tels discours, le combat commence; Thomas tire une flèche qui va blesser le jeune Aban, fils de Saïb, à côté du vaillant Sergiabil; Aban tombe et expire; la nouvelle en vole à sa jeune épouse, qui n'était unie à lui que depuis quelques jours. Elle ne pleure point, elle ne jette point de cris; mais elle court sur le champ de bataille, le carquois sur l'épaule et deux flèches dans les mains; de la première qu'elle tire, elle jette par terre le porte-étendard des chrétiens; les Arabes s'en saisissent en criant *allah achar;* de la seconde elle perce un œil de Thomas, qui se retire tout sanglant dans la ville.

L'histoire arabe est pleine de ces exemples; mais elle ne dit point que ces femmes guerrières se brûlassent le téton droit pour mieux tirer de l'arc, encore moins qu'elles vécussent sans hommes; au contraire, elles s'exposaient dans les combats pour leurs maris ou pour leurs amans; et de cela même on doit conclure que, loin de faire des reproches à l'Arioste et au Tasse d'avoir introduit tant d'amantes guerrières dans leurs poëmes, on doit les louer d'avoir peint des mœurs vraies et intéressantes.

Il y eut en effet, du temps de la folie des croisades, des femmes chrétiennes qui partagèrent avec leurs maris les fatigues et les dangers; cet enthousiasme fut porté au point que les Génoises entreprirent de se croiser, et d'aller former en Palestine des bataillons de jupes et de cornettes; elles en firent un vœu dont elles furent relevées par un pape plus sage qu'elles.

Marguerite d'Anjou, femme de l'infortuné Henri VI, roi d'Angleterre, donna, dans une guerre plus juste, des marques d'une valeur héroïque; elle combattit elle-même dans dix batailles pour délivrer son mari. L'histoire n'a point d'exemple avéré d'un courage plus grand et plus constant dans une femme.

Elle avait été précédée par la célèbre comtesse de Montfort en Bretagne. « Cette princesse, dit d'Argentré, était vertueuse outre tout le naturel de son sexe, vaillante de sa personne autant que nul homme; elle montait à cheval, le maniait mieux que nul écuyer; elle combattait à la main; elle courait, donnait parmi une troupe d'hommes d'armes comme le plus vaillant capitaine; elle combattait par mer et par terre tout de même assurance, etc. »

On la voyait parcourir, l'épée à la main, ses états envahis par son compétiteur Charles de Blois. Non seulement elle soutint deux assauts sur la brèche d'Hennebon, armée de pied en cap, mais elle fondit sur le camp des ennemis, suivie de cinq cents hommes, y mit le feu, et le réduisit en cendres.

Les exploits de Jeanne d'Arc, si connue sous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, sont moins étonnans que ceux de Marguerite d'Anjou et de la comtesse de Montfort. Ces deux princesses ayant été élevées dans la mollesse des cours, et Jeanne d'Arc dans le rude exercice des travaux de la campagne, il était plus singulier et plus beau de quitter sa cour que sa chaumière pour les combats.

L'héroïne qui défendit Beauvais est peut-être supérieure à celle qui fit lever le siége d'Orléans; elle combattit tout aussi bien, et ne se vanta ni d'être pucelle ni d'être inspirée. Ce fut en 1472, quand l'armée bourguignonne assiégeait Beauvais, que Jeanne Hachette, à la tête de plusieurs femmes, soutint long-temps un assaut, arracha l'étendard qu'un officier des ennemis allait arborer sur la brèche, jeta le porte-étendard dans le fossé, et donna le temps aux troupes du roi d'arriver pour secourir la ville. Ses descendans ont été exemptés de la taille; faible et honteuse récompense. Les femmes et les filles

de Beauvais sont plus flattées d'avoir le pas sur les hommes à la procession le jour de l'anniversaire. Toute marque publique d'honneur encourage le mérite, et l'exemption de la taille n'est qu'une preuve qu'on doit être assujetti à cette servitude par le malheur de sa naissance.

Mademoiselle de la Charse, de la maison de la Tour du Pin-Gouvernet, se mit, en 1693, à la tête des communes en Dauphiné, et repoussa les Barbets qui fesaient une irruption. Le roi lui donna une pension comme à un brave officier. L'ordre militaire de saint Louis n'était pas encore institué.

Il n'est presque point de nation qui ne se glorifie d'avoir de pareilles héroïnes; le nombre n'en est pas grand; la nature semble avoir donné aux femmes une autre destination. On a vu, mais rarement, des femmes s'enrôler parmi les soldats. En un mot, chaque peuple a eu des guerrières; mais le royaume des Amazones sur les bords du Thermodon n'est qu'une fiction poétique, comme presque tout ce que l'antiquité raconte.

AME. SECTION Ire. — C'EST un terme vague, indéterminé, qui exprime un principe inconnu d'effets connus que nous sentons en nous. Ce mot *âme* répond à l'*anima* des Latins, au πνεῦμα des Grecs, au terme dont se sont servies toutes les nations pour exprimer ce qu'elles n'entendaient pas mieux que nous.

Dans le sens propre et littéral du latin et des langues qui en sont dérivées, il signifie *ce qui anime*. Ainsi on a dit, l'âme des hommes, des animaux, quelquefois des plantes, pour signifier leur principe de végétation et de vie. On n'a jamais eu, en prononçant ce mot, qu'une idée confuse, comme lorsqu'il est dit dans la Genèse : « Dieu souffla au visage de l'homme un

souffle de vie, et il devint âme vivante ; et l'âme des animaux est dans le sang ; et ne tuez point mon âme, etc. »

Ainsi l'âme était prise en général pour l'origine et la cause de la vie, pour la vie même. C'est pourquoi toutes les nations connues imaginèrent longtemps que tout mourait avec le corps. Si l'on peut démêler quelque chose dans le chaos des histoires anciennes, il semble qu'au moins les Égyptiens furent les premiers qui distinguèrent l'intelligence et l'âme ; et les Grecs apprirent d'eux à distinguer aussi leurs *noüs* et leur *pneuma*. Les Latins, à leur exemple, distinguèrent *animus* et *anima ;* et nous enfin, nous avons aussi eu notre *âme* et notre *entendement*. Mais ce qui est le principe de notre vie, ce qui est le principe de nos pensées, sont-ce deux choses différentes ? est-ce le même être ? Ce qui nous fait digérer et ce qui nous donne des sensations et de la mémoire, ressemble-t-il à ce qui est dans les animaux la cause de la digestion et la cause de leurs sensations et de leur mémoire ?

Voilà l'éternel objet des disputes des hommes ; je dis l'éternel objet ; car, n'ayant point de notion primitive dont nous puissions descendre dans cet examen, nous ne pouvons que rester à jamais dans un labyrinthe de doutes et de faibles conjectures.

Nous n'avons pas le moindre degré où nous puissions poser le pied pour arriver à la plus légère connaissance de ce qui nous fait vivre et de ce qui nous fait penser. Comment en aurions-nous ? Il faudrait avoir vu la vie et la pensée entrer dans un corps. Un père sait-il comment il a produit son fils ? une mère sait-elle comment elle l'a conçu ? Quelqu'un a-t-il jamais pu deviner comment il agit, comment il veille, et comment il dort ? Quelqu'un sait-il comment ses

membres obéissent à sa volonté? A-t-il découvert par quel art des idées se tracent dans son cerveau et en sortent à son commandement? Faibles automates mus par la main invisible qui nous dirige sur cette scène du monde, qui de nous a pu apercevoir le fil qui nous conduit?

Nous osons mettre en question si l'âme intelligente est *esprit* ou *matière*; si elle est créée avant nous; si elle sort du néant dans notre naissance; si, après nous avoir animés un jour sur la terre, elle vit après nous dans l'éternité. Ces questions paraissent sublimes : que sont-elles? des questions d'aveugles qui disent à d'autres aveugles : Qu'est-ce que la lumière?

Quand nous voulons connaître grossièrement un morceau de métal, nous le mettons au feu dans un creuset. Mais avons-nous un creuset pour y mettre l'âme? Elle est *esprit*, dit l'un. Mais qu'est-ce qu'*esprit?* Personne assurément n'en sait rien; c'est un mot si vide de sens, qu'on est obligé de dire ce que l'esprit n'est pas, ne pouvant dire ce qu'il est. L'âme est *matière*, dit l'autre. Mais qu'est-ce que *matière?* Nous n'en connaissons que quelques apparences et quelques propriétés; et nulle de ces propriétés, nulle de ces apparences ne paraît avoir le moindre rapport avec la pensée.

C'est quelque chose de distinct de la matière, dites-vous. Mais quelle preuve en avez-vous? Est-ce parce que la matière est divisible et figurable, et que la pensée ne l'est pas? Mais qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très-vraisemblable qu'ils ne le sont point; des sectes entières de philosophes prétendent que les élémens de la matière n'ont ni figure ni étendue. Vous criez d'un air triomphant : La pensée n'est ni du bois, ni de la pierre, ni du sable, ni du métal; donc la pen-

sée n'appartient pas à la matière. Faibles et hardis raisonneurs ! la gravitation n'est ni bois, ni sable, ni métal, ni pierre ; le mouvement, la végétation, la vie, ne sont rien non plus de tout cela ; et cependant la vie, la végétation, le mouvement, la gravitation, sont donnés à la matière. Dire que Dieu ne peut rendre la matière pensante, c'est dire la chose la plus insolemment absurde que jamais on ait osé proférer dans les écoles privilégiées de la démence. Nous ne sommes pas assurés que Dieu en ait usé ainsi ; nous sommes seulement assurés qu'il le peut. Mais qu'importe tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on dira sur l'âme ? qu'importe qu'on l'ait appelée entéléchie, quintessence, flamme, éther ; qu'on l'ait crue universelle, incréée, transmigrante, etc. ?

Qu'importe, dans ces questions inaccessibles à la raison, ces romans de nos imaginations incertaines ? Qu'importe que les pères des quatre premiers siècles aient cru l'âme corporelle ? Qu'importe que Tertullien, par une contradiction qui lui est familière, ait décidé qu'elle est à la fois corporelle, figurée et simple ? Nous avons mille témoignages d'ignorance, et pas un qui nous donne une lueur de vraisemblance.

Comment donc sommes-nous assez hardis pour affirmer ce que c'est que l'âme ? Nous savons certainement que nous existons, que nous sentons, que nous pensons. Voulons-nous faire un pas au-delà, nous tombons dans un abîme de ténèbres ; et dans cet abîme nous avons encore la folle témérité de disputer si cette âme, dont nous n'avons pas la moindre idée, est faite avant nous ou avec nous, et si elle est périssable ou immortelle.

L'article *Ame*, et tous les articles qui tiennent à la métaphysique doivent commencer par une soumission sincère aux dogmes indubitables de l'Eglise. La

révélation vaut mieux sans doute que toute la philosophie. Les systèmes exercent l'esprit, mais la foi l'éclaire et le guide.

Ne prononce-t-on pas souvent des mots dont nous n'avons qu'une idée très-confuse, ou même dont nous n'en avons aucune? Le mot d'*âme* n'est-il pas dans ce cas? Lorsque la languette ou la soupape d'un soufflet est dérangée, et que l'air qui est entré dans la capacité du soufflet en sort par quelque ouverture survenue à cette soupape, qu'il n'est plus comprimé contre les deux palettes, et qu'il n'est pas poussé avec violence vers le foyer qu'il doit allumer, les servantes disent, *l'âme du soufflet est crevée*. Elles n'en savent pas davantage; et cette question ne trouble point leur tranquillité.

Le jardinier prononce le mot d'*âme* des plantes, et les cultive très-bien sans savoir ce qu'il entend par ce terme.

Le luthier pose, avance ou recule l'âme d'un violon sous le chevalet, dans l'intérieur des deux tables de l'instrument; un chétif morceau de bois de plus ou de moins lui donne ou lui ôte une âme harmonieuse.

Nous avons plusieurs manufactures dans lesquelles les ouvriers donnent la qualification d'*âme* à leurs machines. Jamais on ne les entend disputer sur ce mot: il n'en est pas ainsi des philosophes.

Le mot d'*âme* parmi nous signifie en général ce qui anime. Nos devanciers, les Celtes, donnaient à leur âme le nom de *seel*, dont les Anglais ont fait le mot *soul*, les Allemands *seel*; et probablement les anciens Teutons et les anciens Bretons n'eurent point de querelles dans les universités pour cette expression.

Les Grecs distinguaient trois sortes d'âmes: *Psyché*, qui signifiait l'âme sensitive, l'âme des sens; et voilà pourquoi l'Amour, enfant d'Aphrodite, eut tant de

passion pour Psyché, et que Psyché l'aima si tendrement : *Pneuma*, le souffle qui donnait la vie et le mouvement à toute la machine, et que nous avons traduit par *spiritus*, esprit; mot vague auquel on a donné mille acceptions différentes ; et enfin *Noüs*, l'intelligence.

Nous possédions donc trois âmes sans avoir la plus légère notion d'aucune. Saint Thomas d'Aquin (*a*) admet ces trois âmes en qualité de péripatéticien ; et distingue chacune de ces trois âmes en trois parties.

Psyché était dans la poitrine ; *Pneuma* se répandait dans tout le corps, et *Noüs* était dans la tête. Il n'y a point eu d'autre philosophie dans nos écoles jusqu'à nos jours; et malheur à tout homme qui aurait pris une de ces âmes pour l'autre !

Dans ce chaos d'idées il y avait pourtant un fondement. Les hommes s'étaient bien aperçus que dans leurs passions d'amour, de colère, de crainte, il s'excitait des mouvemens dans leurs entrailles. Le foie et le cœur furent le siége des passions. Lorsqu'on pense profondément, on sent une contention dans les organes de la tête ; donc l'âme intellectuelle est dans le cerveau. Sans respiration, point de végétation, point de vie; donc l'âme végétative est dans la poitrine, qui reçoit le souffle de l'air.

Lorsque les hommes virent en songe leurs parens ou leurs amis morts, il fallut bien chercher ce qui leur était apparu. Ce n'était pas le corps, qui avait été consumé sur un bûcher, ou englouti dans la mer et mangé des poissons. C'était pourtant quelque chose, à ce qu'ils prétendaient, car ils l'avaient vu; le mort avait parlé ; le songeur l'avait interrogé. Était-ce Psyché, était-ce Pneuma, était-ce Noüs, avec qui on

(*a*) *Somme de saint Thomas*, édition de Lyon, 1738.

avait conversé en songe? On imagina un fantôme, une figure légère : c'était *skia*, c'était *daimonos*, une ombre des mânes, une petite âme d'air et de feu extrêmement déliée qui errait je ne sais où.

Dans la suite des temps, quand on voulut approfondir la chose, il demeura pour constant que cette âme était corporelle; et toute l'antiquité n'en eut point d'autre idée. Enfin Platon vint, qui subtilisa tellement cette âme, qu'on douta s'il ne la séparait pas entièrement de la matière; mais ce fut un problème qui ne fut jamais résolu jusqu'à ce que la foi vînt nous éclairer.

En vain les matérialistes allèguent quelques pères de l'Église qui ne s'exprimaient point avec exactitude. Saint Irénée dit (*a*) que l'âme n'est que le souffle de la vie; qu'elle n'est incorporelle que par comparaison avec le corps mortel, et qu'elle conserve la figure de l'homme afin qu'on le reconnaisse.

En vain Tertullien s'exprime ainsi : La corporalité de l'âme éclate dans l'Évangile (*b*); *corporalitas animæ in ipso Evangelio relucessit.* Car si l'âme n'avait pas un corps, l'image de l'âme n'aurait pas l'image du corps.

En vain même rapporte-t-il la vision d'une sainte femme qui avait vu une âme très-brillante et de la couleur de l'air.

En vain Tatien dit expressément (*c*) : *Psukai men oun tôn anthropôn polumêres esti;* l'âme de l'homme est composée de plusieurs parties.

En vain allègue-t-on saint Hilaire, qui dit dans des temps postérieurs (*d*) : « Il n'est rien de créé qui ne soit corporel, ni dans le ciel ni sur la terre, ni parmi

(*a*) Livre V, cap. VII et VIII. — (*b*) *De animâ*, cap. VI. — (*c*) Oraison contre les Grecs, chap. XV. — (*d*) Saint Hilaire sur saint Matth., page 633.

les visibles, ni parmi les invisibles : tout est formé d'élémens; et les âmes, soit qu'elles habitent un corps, soit qu'elles en sortent, ont toujours une substance corporelle. »

En vain saint Ambroise, au sixième siècle, dit (*a*) : « Nous ne connaissons rien que de matériel, excepté la seule vénérable Trinité. »

Le corps de l'Église entière a décidé que l'âme est immatérielle. Ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle; ils étaient hommes; mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les évangiles.

Nous avons un besoin si évident de la décision de l'Église infaillible sur ces points de philosophie, que nous n'avons en effet par nous-mêmes aucune notion suffisante de ce qu'on appelle *esprit pur*, et de ce qu'on nomme *matière*. L'esprit pur est un mot qui ne nous donne aucune idée; et nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes. Nous la connaissons si peu, que nous l'appelons *substance;* or le mot *substance* veut dire *ce qui est dessous;* mais ce *dessous* nous sera éternellement caché. Ce *dessous* est le secret du Créateur, et ce secret du Créateur est partout. Nous ne savons ni comment nous recevons la vie, ni comment nous la donnons, ni comment nous croissons, ni comment nous digérons, ni comment nous dormons, ni comment nous pensons, ni comment nous sentons.

La grande difficulté est de comprendre comment un être, quel qu'il soit, a des pensées.

SECTION II. *Des doutes de Locke sur l'âme.* — L'AUTEUR de l'article *Ame* dans l'*Encyclopédie* a suivi scrupuleusement Jaquelot; mais Jaquelot ne nous apprend rien. Il s'élève aussi contre Locke, parce que

(*a*) Sur Abraham, liv. II, chap. VIII.

le modeste Locke a dit (*a*) : « Nous ne serons peut-être jamais capables de connaître si un être matériel pense ou non, par la raison qu'il nous est impossible de découvrir par la contemplation de nos propres idées, *sans révélation*, si Dieu n'a point donné à quelque amas de matière, disposée comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir et de penser ; ou s'il a joint et uni à la matière ainsi disposée une substance immatérielle qui pense. Car, par rapport à nos notions, il ne nous est pas plus malaisé de concevoir que Dieu peut, s'il lui plaît, ajouter à notre idée de la matière la faculté de penser que de comprendre qu'il y joigne une autre substance avec la faculté de penser ; puisque nous ignorons en quoi consiste la pensée, et à quelle espèce de substance cet être tout puissant a trouvé à propos d'accorder cette puissance, qui ne saurait être créée qu'en vertu du bon plaisir et de la bonté du Créateur. Je ne vois pas quelle contradiction il y a que Dieu, cet être pensant, éternel et tout puissant, donne, s'il veut, quelques degrés de sentiment, de perception et de pensée à certains amas de matière créée et insensible qu'il joint ensemble comme il le trouve à propos. »

C'était parler en homme profond, religieux et modeste (*b*).

On sait quelles querelles il eut à essuyer sur cette opinion qui parut hasardée, mais qui en effet n'était

(*a*) Traduction de Coste.

(*b*) *Voyez* le discours préliminaire de d'Alembert.

« On peut dire qu'il créa la métaphysique à peu près comme Newton avait créé la physique .... Pour connaître notre âme, ses idées et ses affections, il n'étudia point les livres, parce qu'ils l'auraient mal instruit ; il se contenta de descendre profondément en lui-même ; et, après s'être pour ainsi dire contemplé longtemps, il ne fit dans son traité de *l'Entendement humain* que

en lui qu'une suite de la conviction où il était de la toute puissance de Dieu et de la faiblesse de l'homme. Il ne disait pas que la matière pensât ; mais il disait que nous n'en savons pas assez pour démontrer qu'il est impossible à Dieu d'ajouter le don de la pensée à l'être inconnu nommé *matière*, après lui avoir accordé le don de la gravitation et celui du mouvement, qui sont également incompréhensibles.

Locke n'était pas assurément le seul qui eût avancé cette opinion ; c'était celle de toute l'antiquité, qui, en regardant l'âme comme une matière très-déliée, assurait par conséquent que la matière pouvait sentir et penser.

C'était le sentiment de Gassendi, comme on le voit dans ses objections à Descartes. « Il est vrai, dit Gassendi, que vous connaissez que vous pensez ; mais vous ignorez quelle espèce de substance vous êtes, vous qui pensez. Ainsi, quoique l'opération de la pensée vous soit connue, le principe de votre essence vous est caché ; et vous ne savez point quelle est la nature de cette substance dont l'une des opérations est de penser. Vous ressemblez à un aveugle qui, sentant la chaleur du soleil, et étant averti qu'elle est causée par le soleil, croirait avoir une idée claire et distincte de cet astre parce que, si on lui demandait ce que c'est que le soleil, il pourrait répondre que c'est une chose qui échauffe, etc. »

Le même Gassendi, dans sa *Philosophie d'Épicure*, répète plusieurs fois qu'il n'y a aucune évidence mathématique de la pure spiritualité de l'âme.

Descartes, dans l'une de ses lettres à la princesse palatine Élisabeth, lui dit : « Je confesse que par la seule

présenter aux hommes le miroir dans lequel il s'était vu. En un mot, il réduisit la métaphysique à ce qu'elle doit être en effet, la physique expérimentale de l'âme.

raison naturelle nous pouvons faire beaucoup de conjectures sur l'âme, et avoir de flatteuses espérances, mais non pas aucune assurance. » Et en cela Descartes combat dans ses lettres ce qu'il avance dans ses livres; contradiction trop ordinaire.

Enfin nous avons vu que tous les pères des premiers siècles de l'Église, en croyant l'âme immortelle, la croyaient en même temps matérielle. Ils pensaient qu'il est aussi aisé à Dieu de conserver que de créer. Ils disaient : Dieu la fit pensante, il la conservera pensante.

Mallebranche a prouvé très-bien que nous n'avons aucune idée par nous-mêmes, et que les objets sont incapables de nous en donner : de là il conclut que nous voyons tout en Dieu. C'est au fond la même chose que de faire Dieu l'auteur de toutes nos idées; car avec quoi verrions-nous dans lui, si nous n'avions pas des instrumens pour voir? et ces instrumens, c'est lui seul qui les tient et qui les dirige. Ce système est un labyrinthe, dont une allée vous mènerait au spinosisme, une autre au stoïcisme, et une autre au chaos.

Quand on a bien disputé sur l'esprit, sur la matière, on finit toujours par ne point entendre. Aucun philosophe n'a pu lever par ses propres forces ce voile que la nature a étendu sur tous les premiers principes des choses; ils disputent, et la nature agit.

SECTION III. *De l'âme des bêtes, et de quelques idées creuses.* — AVANT l'étrange système qui suppose les animaux de pures machines sans aucune sensation, les hommes n'avaient jamais imaginé dans les bêtes une âme immatérielle; et personne n'avait poussé la témérité jusqu'à dire qu'une huître possède une âme spirituelle. Tout le monde s'accordait paisiblement à convenir que les bêtes avaient reçu de Dieu du sentiment, de la mémoire, des idées, et non pas un esprit

pur. Personne n'avait abusé du don de raisonner au point de dire que la nature a donné aux bêtes tous les organes du sentiment pour qu'elles n'eussent point de sentiment. Personne n'avait dit qu'elles crient quand on les blesse, et qu'elles fuient quand on les poursuit, sans éprouver ni douleur ni crainte.

On ne niait point alors la toute puissance de Dieu; il avait pu communiquer à la matière organisée des animaux le plaisir, la douleur, le souvenir, la combinaison de quelques idées; il avait pu donner à plusieurs d'entre eux, comme au singe, à l'éléphant, au chien de chasse, le talent de se perfectionner dans les arts qu'on leur apprend; non seulement il avait pu douer presque tous les animaux carnassiers du talent de mieux faire la guerre dans leur vieillesse expérimentée que dans leur jeunesse trop confiante; non seulement, dis-je, il l'avait pu, mais il l'avait fait; l'univers en était témoin.

Pereira et Descartes soutinrent à l'univers qu'il se trompait, que Dieu avait joué des gobelets, qu'il avait donné tous les instrumens de la vie et de la sensation aux animaux, afin qu'ils n'eussent ni sensation, ni vie proprement dite. Mais je ne sais quels prétendus philosophes, pour répondre à la chimère des Descartes, se jetèrent dans la chimère opposée; ils donnèrent libéralement de l'esprit pur aux crapauds et aux insectes,

In vitium ducit culpæ fuga. . . .

Entre ces deux folies, l'une qui ôte le sentiment aux organes du sentiment, l'autre qui loge un pur esprit dans une punaise, on imagina un milieu; c'est l'instinct. Et qu'est-ce que l'instinct? Oh, oh! c'est une forme substantielle; c'est une forme plastique; c'est je ne sais quoi; c'est de l'instinct. Je serai de votre avis tant que vous appelerez la plupart des choses *je ne sais quoi*,

tant que votre philosophie commencera et finira par *je ne sais;* mais quand vous affirmerez, je vous dirai avec Prior, dans son poëme sur la vanité du monde :

Osez-vous assigner, pédans insupportables,
Une cause diverse à des effets semblables ?
Avez-vous mesuré cette mince cloison
Qui semble séparer l'instinct de la raison ?
Vous êtes mal pourvus et de l'un et de l'autre.
Aveugles insensés, quelle audace est la vôtre !
L'orgueil est votre instinct. Conduirez-vous nos pas
Dans ces chemins glissans que vous ne voyez pas ?

L'auteur de l'article *Ame* dans l'*Encyclopédie* s'explique ainsi : « Je me représente l'âme des bêtes comme une substance immatérielle et intelligente ; mais de quelle espèce ? Ce doit être, ce me semble, un principe actif qui a des sensations, et qui n'a que cela.... Si nous réfléchissons sur la nature de l'âme des bêtes, elle ne nous fournit rien de son fonds qui nous porte à croire que sa spiritualité la sauvera de l'anéantissement. »

Je n'entends pas comment on se représente une substance immatérielle. Se représenter quelque chose, c'est s'en faire une image ; et jusqu'à présent personne n'a pu peindre l'esprit. Je veux que, par le mot *représente*, l'auteur entende, *je conçois;* pour moi, j'avoue que je ne le conçois pas. Je conçois encore moins qu'une âme spirituelle soit anéantie, parce que je ne conçois ni la création, ni le néant ; parce que je n'ai jamais assisté au conseil de Dieu ; parce que je ne sais rien du tout du principe des choses.

Si je veux prouver que l'âme est un être réel, on m'arrête en me disant que c'est une faculté. Si j'affirme que c'est une faculté, et que j'ai celle de penser, on me répond que je me trompe ; que Dieu, le maître éternel de toute la nature, fait tout en moi, et dirige toutes

mes actions et toutes mes pensées; que si je produisais mes pensées, je saurais celles que j'aurais dans une minute; que je ne le sais jamais; que je ne suis qu'un automate à sensations et à idées, nécessairement dépendant, et entre les mains de l'Être suprême, infiniment plus soumis à lui que l'argile l'est au potier.

J'avoue donc mon ignorance; j'avoue que quatre mille tomes de métaphysique ne nous enseigneront pas ce que c'est que notre âme.

Un philosophe orthodoxe disait à un philosophe hétérodoxe : Comment avez-vous pu parvenir à imaginer que l'âme est mortelle de sa nature, et qu'elle n'est éternelle que par la pure volonté de Dieu ? Par mon expérience, dit l'autre. — Comment! est-ce que vous êtes mort ? — Oui; fort souvent. Je tombais en épilepsie dans ma jeunesse, et je vous assure que j'étais parfaitement mort pendant plusieurs heures. Nulle sensation, nul souvenir même du moment où j'étais tombé. Il m'arrive à présent la même chose presque toutes les nuits. Je ne sens jamais précisément le moment où je m'endors; mon sommeil est absolument sans rêves. Je ne peux imaginer que par conjectures combien de temps j'ai dormi. Je suis mort régulièrement six heures en vingt quatre. C'est le quart de ma vie.

L'orthodoxe alors lui soutint qu'il pensait toujours pendant son sommeil sans qu'il en sût rien. L'hétérodoxe lui répondit : Je crois par la révélation que je penserai toujours dans l'autre vie; mais je vous assure que je pense rarement dans celle-ci.

L'orthodoxe ne se trompait pas en assurant l'immortalité de l'âme, puisque la foi et la raison démontrent cette vérité; mais il pouvait se tromper en assurant qu'un homme endormi pense toujours.

Locke avouait franchement qu'il ne pensait pas

toujours quand il dormait : un autre philosophe a dit : « Le propre de l'homme est de penser ; mais ce n'est pas son essence. »

Laissons à chaque homme la liberté et la consolation de se chercher soi-même, et de se perdre dans ses idées.

Cependant il est bon de savoir qu'en 1730 un philosophe (1) essuya une persécution assez forte pour avoir avoué avec Locke que son entendement n'était pas exercé tous les momens du jour et de la nuit, de même qu'il ne se servait pas à tout moment de ses bras et de ses jambes. Non seulement l'ignorance de cour le persécuta, mais l'ignorance maligne de quelques prétendus littérateurs se déchaîna contre le persécuté. Ce qui n'avait produit en Angleterre que quelques disputes philosophiques produisit en France les plus lâches atrocités ; un Français fut la victime de Locke.

Il y a eu toujours dans la fange de notre littérature plus d'un de ces misérables qui ont vendu leur plume, et cabalé contre leurs bienfaiteurs mêmes. Cette remarque est bien étrangère à l'article *Ame ;* mais faudrait-il perdre une occasion d'effrayer ceux qui se sentent indignes du nom d'homme de lettres ; qui prostituent le peu d'esprit et de conscience qu'ils ont à un vil intérêt, à une politique chimérique ; qui trahissent leurs amis pour flatter des sots ; qui broient en secret la ciguë dont l'ignorant puissant et méchant veut abreuver des citoyens utiles ?

Arriva-t-il jamais dans la véritable Rome qu'on dénonçât aux consuls un Lucrèce pour avoir mis en vers le système d'Épicure ; un Cicéron, pour avoir écrit

(1) M. de Voltaire. *Voyez* ce qui est relatif aux *Lettres philosophiques*, dans la correspondance générale de 1730 à 1736.

plusieurs fois qu'après la mort on ne ressent aucune douleur; qu'on accusât un Pline, un Varron d'avoir eu des idées particulières sur la Divinité? La liberté de penser fut illimitée chez les Romains. Les esprits durs, jaloux et rétrécis, qui se sont efforcés d'écraser parmi nous cette liberté, mère de nos connaissances, et premier ressort de l'entendement humain, ont prétexté des dangers chimériques. Ils n'ont pas songé que les Romains, qui poussaient cette liberté beaucoup plus loin que nous, n'en ont pas moins été nos vainqueurs, nos législateurs, et que les disputes de l'école n'ont pas plus de rapport au gouvernement que le tonneau de Diogène n'en eut avec les victoires d'Alexandre.

Cette leçon vaut bien une leçon sur l'âme; nous aurons peut-être plus d'une occasion d'y revenir.

Enfin, en adorant Dieu de toute notre âme, confessons toujours notre profonde ignorance sur cette âme, sur cette faculté de sentir et de penser que nous tenons de sa bonté infinie. Avouons que nos faibles raisonnemens ne peuvent rien ôter, rien ajouter à la révélation et à la foi. Concluons enfin que nous devons employer cette intelligence, dont la nature est inconnue, à perfectionner les sciences qui sont l'objet de l'*Encyclopédie*, comme les horlogers emploient des ressorts dans leurs montres, sans savoir ce que c'est que le ressort.

SECTION IV. *Sur l'âme et sur nos ignorances.*—Sur la foi de nos connaissances acquises, nous avons osé mettre en question si l'âme est créée avant nous; si elle arrive du néant dans notre corps; à quel âge elle est venue se placer entre une vessie et les intestins *cœcum* et *rectum;* si elle y a reçu ou apporté quelques idées; si, après nous avoir animés quelques momens, son essence est de vivre après nous dans l'éternité sans l'intervention de Dieu même; si, étant esprit, et Dieu étant

esprit, ils sont l'un et l'autre d'une nature semblable (*a*). Ces questions paraissent sublimes ; que sont-elles ? des questions d'aveugles-nés sur la lumière.

Que nous ont appris tous les philosophes anciens et modernes ? Un enfant est plus sage qu'eux ; il ne pense pas à ce qu'il ne peut concevoir.

Qu'il est triste, direz-vous, pour notre insatiable curiosité, pour notre soif intarissable du bien-être, de nous ignorer ainsi ! J'en conviens, et il y a des choses encore plus tristes ; mais je vous répondrai :

Sors tua mortalis, non est mortale quod optas.
Tes destins sont d'un homme, et tes vœux sont d'un Dieu.

Il paraît, encore une fois, que la nature de tout principe des choses est le secret du Créateur. Comment les airs portent-ils des sons ? comment se forment les animaux ? comment quelques-uns de nos membres obéissent-ils constamment à nos volontés ? quelle main place des idées dans notre mémoire, les y garde comme dans un registre, et les en tire tantôt à notre gré, et tantôt malgré nous ? Notre nature, celle de l'univers, celle de la moindre plante, tout est plongé pour nous dans un gouffre de ténèbres.

L'homme est un être agissant, sentant et pensant ; voilà tout ce que nous en savons : il ne nous est donné

(*a*) Ce n'était pas sans doute l'opinion de saint Augustin, qui, dans le livre VIIIe de *la Cité de Dieu*, s'exprime ainsi : « Que ceux-là se taisent qui n'ont pas osé, à la vérité, dire que Dieu est un corps, mais qui ont cru que nos âmes sont de même nature que lui. Ils n'ont pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre âme, qu'il n'est pas permis d'attribuer à Dieu. »

« Cedant et illi quos quidem puduit dicere Deum corpus esse, verumtamen ejusdem naturæ cujus ille est, animos nostros esse putaverunt ; ita non eos movet tanta mutabilitas animæ, quam Dei naturæ tribuere nefas est. »

de connaître ni ce qui nous rend sentans et pensans, ni ce qui nous fait agir, ni ce qui nous fait être. La faculté agissante est aussi incompréhensible pour nous que la faculté pensante. La difficulté est moins de concevoir comment ce corps de fange a des sentimens et des idées que de concevoir comment un être, quel qu'il soit, a des idées et des sentimens.

Voilà d'un côté l'âme d'Archimède, de l'autre celle d'un imbécille; sont-elles de même nature? Si leur essence est de penser, elles pensent toujours, et indépendamment du corps qui ne peut agir sans elles. Si elles pensent par leur propre nature, l'espèce d'une âme qui ne peut faire une règle d'arithmétique sera-t-elle la même que celle qui a mesuré les cieux? Si ce sont les organes du corps qui ont fait penser Archimède, plus vigoureux, digérant mieux, fesant mieux toutes ses fonctions, ne pense-t-il point? C'est, dites-vous, que sa cervelle n'est pas si bonne. Mais vous le supposez; vous n'en savez rien. On n'a jamais trouvé de différences entre les cervelles saines qu'on a disséquées; il est même très-vraisemblable que le cervelet d'un sot sera en meilleur état que celui d'Archimède qui a fatigué prodigieusement, et qui pourrait être usé et racorni.

Concluons donc ce que nous avons déjà conclu que nous sommes des ignorans sur tous les premiers principes. A l'égard des ignorans qui font les suffisans, ils sont fort au-dessous des singes.

Disputez maintenant, colériques argumentans, présentez des requêtes les uns contre les autres; dites des injures, prononcez vos sentences, vous qui ne savez pas un mot de la question.

SECTION V. *Du paradoxe de Warburton sur l'immortalité de l'âme.* — WARBURTON, éditeur et commentateur de Shakespeare, et évêque de Glocester,

usant de la liberté anglaise, et abusant de la coutume de dire des injures à ses adversaires, a composé quatre volumes pour prouver que l'immortalité de l'âme n'a jamais été annoncée dans le Pentateuque, et pour conclure de cette preuve même que la mission de Moïse, qu'il appelle légation, est divine. Voici les précis de son livre qu'il donne lui-même, pages 7 et 8 du premier tome :

1° « La doctrine d'une vie à venir, des récompenses et des châtimens après la mort, est nécessaire à toute société civile.

2° « Tout le genre humain (et c'est en quoi il se trompe), et spécialement les plus sages et les plus savantes nations de l'antiquité se sont accordés à croire et à enseigner cette doctrine.

3° « Elle ne peut se retrouver en aucun endroit de la loi de Moïse; donc la loi de Moïse est d'un original divin; ce que je vais prouver par les deux syllogismes suivans. »

PREMIER SYLLOGISME. — « Toute religon, toute société qui n'a pas l'immortalité de l'âme pour son principe, ne peut être soutenue que par une providence extraordinaire : la religion juive n'avait pas l'immortalité de l'âme pour principe; donc la religion juive était soutenue par une providence extraordinaire. »

SECOND SYLLOGISME. — « Les anciens législateurs ont tous dit qu'une religion qui n'enseignerait pas l'immortalité de l'âme ne pouvait être soutenue que par une providence extraordinaire : Moïse a institué une religion qui n'est pas fondée sur l'immortalité de l'âme; donc Moïse croyait sa religion maintenue par une providence extraordinaire »

Ce qui est bien plus extraordinaire, c'est cette assertion de Warburton, qu'il a mise en gros caractère à la tête de son livre. On lui a reproché souvent l'ex-

trême témérité et la mauvaise foi avec laquelle il ose dire que tous les anciens législateurs on crut qu'une religion qui n'est pas fondée sur les peines et les récompenses après la mort ne peut être soutenue que par une providence extraordinaire ; il n'y en a pas un seul qui l'ait jamais dit. Il n'entreprend pas même d'en apporter aucun exemple dans son énorme livre farci d'une immense quantité de citations, qui toutes sont étrangères à son sujet. Il s'est enterré sous un amas d'auteurs grecs et latins, anciens et modernes, de peur qu'on ne pénétrât jusqu'à lui à travers une multitude horrible d'enveloppes. Lorsqu'enfin la critique a fouillé jusqu'au fond, il est ressuscité d'entre tous ces morts pour charger d'outrages tous ses adversaires.

Il est vrai que, vers la fin de son quatrième volume, après avoir marché par cent labyrinthes, et s'être battu avec tous ceux qu'il a rencontrés en chemin, il vient enfin à sa grande question qu'il avait laissée là. Il s'en prend au livre de Job, qui passe chez les savans pour l'ouvrage d'un Arabe, et il veut prouver que Job ne croyait point l'immortalité de l'âme. Ensuite il explique à sa façon tous les textes de l'Écriture par lesquels on a voulu combattre son sentiment.

Tout ce qu'on en doit dire, c'est que, s'il avait raison, ce n'était pas à un évêque d'avoir ainsi raison. Il devait sentir qu'on en pouvait tirer des conséquences trop dangereuses (*a*) : mais il n'y a qu'heur et mal-

(*a*) On les a tirées en effet ces dangereuses conséquences. On lui a dit : La créance de l'âme immortelle est nécessaire ou non. Si elle n'est pas nécessaire, pourquoi Jésus-Christ l'a-t-il annoncée ? Si elle est nécessaire, pourquoi Moïse n'en a-t-il pas fait la base de sa religion ? Ou Moïse était instruit de ce dogme, ou il ne l'était pas. S'il l'ignorait, il était indigne de donner des lois. S'il le savait et le cachait, quel nom voulez-vous qu'on lui

heur dans ce monde. Cet homme, qui est devenu délateur et persécuteur, n'a été fait évêque, par la protection d'un ministre d'état, qu'immédiatement après avoir fait son livre.

A Salamanque, à Coimbre, à Rome, il aurait été obligé de se rétracter et de demander pardon. En Angleterre, il est devenu pair du royaume avec cent mille livres de rente : c'était de quoi adoucir ses mœurs.

SECTION VI. *Du besoin de la révélation.* — Le plus grand bienfait dont nous soyons redevables au nouveau Testament, c'est de nous avoir révélé l'immortalité de l'âme. C'est donc bien vainement que ce Warburton a voulu jeter des nuages sur cette importante vérité, en représentant continuellement dans sa légation de Moïse, « que les anciens Juifs n'avaient aucune connaissance de ce dogme nécessaire, et que les saducéens ne l'admettaient pas du temps de notre Seigneur Jésus. »

Il interprète à sa manière les propres mots qu'on fait prononcer à Jésus-Christ (*a*) : « N'avez-vous pas lu ces paroles que Dieu vous a dites : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob : or Dieu n'était pas le Dieu des morts, mais des vivans. » Il donne à la parabole du mauvais riche un sens contraire à celui de toutes les églises. Sherlok, évêque de Londres, et vingt autres savans l'ont réfuté. Les

donne ? De quel côté que vous vous tourniez, vous tombez dans un abîme qu'un évêque ne devait pas ouvrir. Votre dédicace aux francs-pensans, vos fades plaisanteries avec eux, et vos bassesses auprès de milord Hardwick ne vous sauveront pas de l'opprobre dont vos contradictions continuelles vous ont couvert; et vous apprendrez que, quand on dit des choses hardies, il faut les dire modestement.

(*a*) Saint Matthieu, chap. XXII, v. 31 et 32.

philosophes anglais même lui ont reproché combien il est scandaleux dans un évêque anglican de manifester une opinion contraire à l'église anglicane; et cet homme, après cela, s'avise de traiter les gens d'impies : semblable au personnage d'Arlequin, dans la comédie du *Dévaliseur de maisons*, qui, après avoir jeté les meubles par la fenêtre, voyant un homme qui en emportait quelques-uns, cria de toutes ses forces : Au voleur !

Il faut d'autant plus bénir la révélation de l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses après la mort, que la vaine philosophie des hommes en a toujours douté. Le grand César n'en croyait rien ; il s'en expliqua clairement en plein sénat lorsque, pour empêcher qu'on fît mourir Catilina, il représenta que la mort ne laissait à l'homme aucun sentiment, que tout mourait avec lui; et personne ne réfuta cette opinion.

L'empire romain était partagé entre deux grandes sectes principales; celle d'Épicure, qui affirmait que la Divinité était inutile au monde, et que l'âme périt avec le corps ; et celle des stoïciens, qui regardaient l'âme comme une portion de la Divinité, laquelle, après la mort, se réunissait à son origine, au grand tout dont elle était émanée. Ainsi, soit que l'on crût l'âme mortelle, soit qu'on la crût immortelle, toutes les sectes se réunissaient à se moquer des peines et des récompenses après la mort.

Il nous reste encore cent monumens de cette croyance des Romains. C'est en vertu de ce sentiment profondément gravé dans tous les cœurs que tant de héros et tant de simples citoyens romains se donnèrent la mort sans le moindre scrupule; ils n'attendaient point qu'un tyran les livrât à des bourreaux.

Les hommes les plus vertueux même, et les plus

persuadés de l'existence d'un Dieu n'espéraient alors aucune récompense, et ne craignaient aucune peine. Nous verrons à l'article *Apocryphe* que Clément, qui fut depuis pape et saint, commença par douter lui-même de ce que les premiers chrétiens disaient d'une autre vie, et qu'il consulta saint Pierre à Césarée. Nous sommes bien loin de croire que saint Clément ait écrit cette histoire qu'on lui attribue; mais elle fait voir quel besoin avait le genre humain d'une révélation précise. Tout ce qui peut nous surprendre, c'est qu'un dogme si réprimant et si salutaire ait laissé en proie à tant d'horribles crimes des hommes qui ont si peu de temps à vivre, et qui se voient pressés entre deux éternités.

SECTION VII. *Ames des sots et des monstres.* — Un enfant mal conformé naît absolument imbécille, n'a point d'idées, vit sans idées; et on en a vu de cette espèce. Comment définira-t-on cet animal? Des docteurs ont dit que c'est quelque chose entre l'homme et la bête; d'autres ont dit qu'il avait une âme sensitive, mais non pas une âme intellectuelle. Il mange, il boit, il dort, il veille, il a des sensations; mais il ne pense pas.

Y a-t-il pour lui une autre vie? n'y en a-t-il point? Le cas a été proposé, et n'a pas encore été entièrement résolu.

Quelques-uns ont dit que cette créature devait avoir une âme, parce que son père et sa mère en avaient une. Mais par ce raisonnement on prouverait que, si elle était venue au monde sans nez, elle serait réputée en avoir un parce que son père et sa mère en avaient.

Une femme accouche; son enfant n'a point de menton, son front est écrasé et un peu noir, son nez est effilé et pointu; ses yeux sont ronds; sa mine ne res-

semble pas mal à celle d'une hirondelle; cependant il a le reste du corps fait comme nous. Les parens le font baptiser à la pluralité des voix. Il est décidé homme et possesseur d'une âme immortelle. Mais si cette petite figure ridicule a des ongles pointus, la bouche faite en bec, il est déclaré monstre; il n'a point d'âme; on ne le baptise pas.

On sait qu'il y eut à Londres, en 1726, une femme qui accouchait tous les huit jours d'un lapereau. On ne fesait nulle difficulté de refuser le baptême à cet enfant, malgré la folie épidémique qu'on eut pendant trois semaines à Londres de croire qu'en effet cette pauvre friponne fesait des lapins de garenne. Le chirurgien qui l'accouchait, nommé Saint-André, jurait que rien n'était plus vrai; et on le croyait. Mais quelle raison avaient les crédules pour refuser une âme aux enfans de cette femme? Elle avait une âme; ses enfans devaient en être pourvus aussi, soit qu'ils eussent des mains, soit qu'ils eussent des pates, soit qu'ils fussent nés avec un petit museau ou avec un visage. L'Être suprême ne peut-il pas accorder le don de la pensée et de la sensation à un petit je ne sais quoi né d'une femme, figuré en lapin, aussi bien qu'à un petit je ne sais quoi, figuré en homme? L'âme qui était prête à se loger dans le fœtus de cette femme s'en retournera-t-elle à vide?

Locke observe très-bien, à l'égard des monstres, qu'il ne faut pas attribuer l'immortalité à l'extérieur d'un corps; que la figure n'y fait rien. Cette immortalité, dit-il, n'est pas plus attachée à la forme de son visage ou de sa poitrine qu'à la manière dont sa barbe est faite, ou dont son habit est taillé.

Il demande quelle est la juste mesure de difformité à laquelle vous pouvez reconnaître qu'un enfant a une âme ou n'en a point; quel est le

degré précis auquel il doit être déclaré monstre et privé d'âme ?

On demande encore ce que serait une âme qui n'aurait jamais que des idées chimériques. Il y en a quelques-unes qui ne s'en éloignent pas. Méritent-elles ? déméritent-elles ? que faire de leur esprit pur ?

Que penser d'un enfant à deux têtes, d'ailleurs très-bien conformé ? Les uns disent qu'il a deux âmes, puisqu'il est muni de deux glandes pinéales, de deux corps calleux, de deux *sensorium commune*. Les autres répondent qu'on ne peut avoir deux âmes quand on n'a qu'une poitrine et un nombril (1).

Enfin on a fait tant de questions sur cette pauvre âme humaine, que, s'il fallait les déduire toutes, cet examen de sa propre personne lui causerait le plus insupportable ennui. Il lui arriverait ce qui arriva au cardinal de Polignac dans un conclave. Son intendant, lassé de n'avoir jamais pu lui faire arrêter ses comptes, fit le voyage de Rome, et vint à la petite fenêtre de sa cellule, chargé d'une immense liasse de papiers. Il lut près de deux heures. Enfin, voyant qu'on ne lui répondait rien, il avança la tête : il y avait près de deux heures que le cardinal était parti. Nos âmes partiront avant que leurs intendans les aient mises au fait ; mais soyons justes devant Dieu, quelque ignorans que nous soyons, nous et nos intendans.

(1) M. le chevalier d'Angos, savant astronome, a observé avec soin pendant plusieurs jours un lézard à deux têtes, et il s'est assuré que le lézard avait *deux volontés* indépendantes dont chacune avait un pouvoir presque égal sur le corps, qui était unique. Quand on présentait au lézard un morceau de pain de manière qu'il ne pût le voir que d'une tête, cette tête voulait aller chercher le pain, et l'autre voulait que le corps restât en repos.

Voyez dans les lettres de Memmius ce que l'on dit de l'âme (1).

SECTION VIII. — Il faut que je l'avoue, lorsque j'ai examiné l'infaillible Aristote, le docteur évangélique, le divin Platon, j'ai pris toutes ces épithètes pour des sobriquets. Je n'ai vu dans tous les philosophes qui ont parlé de l'âme humaine que des aveugles pleins de témérité et de babil, qui s'efforcent de persuader qu'ils ont une vue d'aigle, et d'autres curieux et fous qui les croient sur leur parole, et qui s'imaginent aussi de voir quelque chose.

Je ne craindrai point de mettre au rang de ces maîtres d'erreurs Descartes et Mallebranche. Le premier nous assure que l'âme de l'homme est une substance dont l'essence est de penser, qui pense toujours, et qui s'occupe, dans le ventre de la mère, de belles idées métaphysiques et de beaux axiomes généraux qu'elle oublie ensuite.

Pour le père Mallebranche, il est bien persuadé que nous voyons tout en Dieu; il a trouvé des partisans, parce que les fables les plus hardies sont celles qui sont le mieux reçues de la faible imagination des hommes. Plusieurs philosophes ont donc fait le roman de l'âme; enfin c'est un sage qui en a écrit modestement l'histoire. Je vais faire l'abrégé de cette histoire selon que je l'ai conçue. Je sais fort bien que tout le monde ne conviendra pas des idées de Locke; il se pourrait bien faire que Locke eût raison contre Descartes et Mallebranche, et qu'il eût tort contre la Sorbonne; je parle selon les lumières de la philosophie, non selon les révélations de la foi.

Il ne m'appartient que de penser humainement; les théologiens décident divinement, c'est tout autre chose:

(1) *Œuvres philosophiques*, tome I.

la raison et la foi sont de nature contraire. En un mot, voici un petit précis de Locke, que je censurerais, si j'étais théologien, et que j'adopte pour un moment comme hypothèse, comme conjecture de simple philosophie. Humainement parlant, il s'agit de savoir ce que c'est que l'âme.

1° Le mot d'âme est de ces mots que chacun prononce sans les entendre : nous n'entendons que les choses dont nous avons une idée ; nous n'avons point d'idée d'âme, d'esprit; donc nous ne l'entendons point.

2° Il nous a donc plu d'appeler âme cette faculté de sentir et de penser, comme nous appelons vie la faculté de vivre, et volonté la faculté de vouloir.

Des raisonneurs sont venus ensuite, et ont dit : L'homme est composé de matière et d'esprit; la matière est étendue et divisible; l'esprit n'est ni étendu ni divisible; donc il est, disent-ils, d'une autre nature. C'est un assemblage d'êtres qui ne sont point faits l'un pour l'autre, et que Dieu unit malgré leur nature. Nous voyons peu le corps, nous ne voyons point l'âme; elle n'a point de parties; donc elle est éternelle : elle a des idées pures et spirituelles; donc elle ne les reçoit point de la matière : elle ne les reçoit point non plus d'elle-même; donc Dieu les lui donne; donc elle apporte en naissant les idées de Dieu, de l'infini, et toutes les idées générales.

Toujours humainement parlant, je réponds à ces messieurs qu'ils sont bien savans. Ils nous disent d'abord qu'il y a une âme, et puis ce que ce doit être. Ils prononcent le nom de *matière*, et décident ensuite nettement ce qu'elle est. Et moi je leur dis : Vous ne connaissez ni l'esprit ni la matière. Par l'esprit, vous ne pouvez imaginer que la faculté de penser; par la

matière, vous ne pouvez entendre qu'un certain assemblage de qualités, de couleurs, d'étendues, de solidités; et il vous a plu d'appeler cela *matière*, et vous avez assigné les limites de la matière et de l'âme avant d'être sûrs seulement de l'existence de l'une et de l'autre.

Quant à la matière, vous enseignez gravement qu'il n'y a en elle que l'étendue et la solidité; et moi je vous dis modestement qu'elle est capable de mille propriétés, que ni vous ni moi ne connaissons pas. Vous dites que l'âme est indivisible, éternelle; et vous supposez ce qui est en question. Vous êtes à peu près comme un régent de collége qui, n'ayant vu d'horloge de sa vie, aurait tout d'un coup entre ses mains une montre d'Angleterre à répétition. Cet homme, bon péripatéticien, est frappé de la justesse avec laquelle les aiguilles divisent et marquent les temps, et encore plus étonné qu'un bouton poussé par le doigt sonne précisément l'heure que l'aiguille marque. Mon philosophe ne manque pas de prouver qu'il y a dans cette machine une âme qui la gouverne et qui en mène les ressorts. Il démontre savamment son opinion par la comparaison des anges qui font aller les sphères célestes, et il fait soutenir dans la classe de belles thèses sur l'âme des montres. Un de ses écoliers ouvre la montre; on n'y voit que des ressorts; et cependant on soutient toujours le système de l'âme des montres, qui passe pour démontré. Je suis cet écolier ouvrant la montre que l'on appelle *homme*, et qui, au lieu de définir hardiment ce que nous n'entendons point, tâche d'examiner par degrés ce que nous voulons connaître.

Prenons un enfant à l'instant de sa naissance, et suivons pas à pas les progrès de son entendement. Vous me faites l'honneur de m'apprendre que Dieu a pris la peine de créer une âme pour aller loger dans ce corps

lorsqu'il a environ six semaines ; que cette âme, à son arrivée, est pourvue des idées métaphysiques ; connaissant donc l'esprit, les idées abstraites, l'infini fort clairement ; étant, en un mot, une très-savante personne. Mais malheureusement elle sort de l'utérus avec une ignorance crasse ; elle a passé dix-huit mois à ne connaître que le téton de sa nourrice ; et, lorsqu'à l'âge de vingt ans on veut faire ressouvenir cette âme de toutes les idées scientifiques qu'elle avait quand elle s'est unie à son corps, elle est souvent si bouchée, qu'elle n'en peut concevoir aucune. Il y a des peuples entiers qui n'ont jamais eu une seule de ces idées. En vérité, à quoi pensait l'âme de Descartes et de Mallebranche quand elle imagina de telles rêveries ? Suivons donc l'idée du petit enfant, sans nous arrêter aux imaginations des philosophes.

Le jour que sa mère est accouchée de lui et de son âme, il est né dans la maison un chien, un chat et un serin. Au bout de dix-huit mois, je fais du chien un excellent chasseur ; à un an, le serin siffle un air ; le chat, au bout de six semaines, fait déjà tous ses tours ; et l'enfant, au bout de quatre ans, ne sait rien. Moi, homme grossier, témoin de cette prodigieuse différence, et qui n'ai jamais vu d'enfant, je crois d'abord que le chat, le chien et le serin sont des créatures très-intelligentes, et que le petit enfant est un automate. Cependant petit à petit je m'aperçois que cet enfant a des idées, de la mémoire, qu'il a les mêmes passions que ces animaux ; et alors j'avoue qu'il est comme eux une créature raisonnable. Il me communique différentes idées par quelques paroles qu'il a apprises, de même que mon chien par des cris diversifiés me fait exactement connaître ses divers besoins. J'aperçois qu'à l'âge de six ou sept ans l'enfant combine dans son petit cerveau presque autant d'idées que mon chien de

chasse dans le sien ; enfin il atteint avec l'âge un nombre infini de connaissances. Alors que dois-je penser de lui ? Irai-je croire qu'il est d'une nature tout-à-fait différente ? Non, sans doute, car vous voyez d'un côté un imbécille, et de l'autre un Newton : vous prétendez qu'ils sont pourtant d'une même nature, et qu'il n'y a de différence que du plus au moins. Pour mieux m'assurer de la vraisemblance de mon opinion probable, j'examine mon chien et mon enfant pendant leur veille et leur sommeil. Je les fais saigner l'un et l'autre outre mesure ; alors leurs idées semblent s'écouler avec le sang. Dans cet état je les appelle ; ils ne me répondent plus ; et si je leur tire encore quelques palettes, mes deux machines, qui avaient auparavant des idées en très-grand nombre, et des passions de toute espèce, n'ont plus aucun sentiment. J'examine ensuite mes deux animaux pendant qu'ils dorment ; je m'aperçois que le chien, après avoir trop mangé, a des rêves ; il chasse, il crie après la proie. Mon jeune homme, étant dans le même état, parle à sa maîtresse, et fait l'amour en songe. Si l'un et l'autre ont mangé modérément, ni l'un ni l'autre ne rêvent. Enfin je vois que leur faculté de sentir, d'apercevoir, d'exprimer leurs idées, s'est développée en eux petit à petit, et s'affaiblit aussi par degrés. J'aperçois en eux plus de rapports cent fois que je n'en trouve entre tel homme d'esprit et tel homme absolument imbécille. Quelle est donc l'opinion que j'aurai de leur nature ? Celle que tous les peuples ont imaginée d'abord avant que la politique égyptienne imaginât la spiritualité, l'immortalité de l'âme. Je soupçonnerai même, avec bien de l'apparence, qu'Archimède et une taupe sont de la même espèce, quoique d'un genre différent ; de même qu'un chêne et un grain de moutarde sont formés par les mêmes principes, quoique l'un soit un grand arbre, et l'autre une petite plante. Je penserai

que Dieu a donné des portions d'intelligence à des portions de matière organisée pour penser : je croirai que la matière a des sensations à proportion de la finesse de ses sens ; que ce sont eux qui les proportionnent à la mesure de nos idées : je croirai que l'huître à l'écaille a moins de sensations et de sens, parce qu'ayant l'âme attachée à son écaille, cinq sens lui seraient inutiles. Il y a beaucoup d'animaux qui n'ont que deux sens ; nous en avons cinq, ce qui est bien peu de chose. Il est à croire qu'il est, dans d'autres mondes, d'autres animaux qui jouissent de vingt ou trente sens, et que d'autres espèces encore plus parfaites ont des sens à l'infini.

Il me paraît que voilà la manière la plus naturelle d'en raisonner, c'est-à-dire de deviner et de soupçonner. Certainement il s'est passé bien du temps avant que les hommes aient été assez ingénieux pour imaginer un être inconnu qui est nous, qui fait tout en nous, qui n'est pas tout-à-fait nous, et qui vit après nous. Aussi n'est-on venu que par degrés à concevoir une idée si hardie. D'abord ce mot *âme* a signifié la vie, et a été commun pour nous et pour les autres animaux : ensuite notre orgueil nous a fait une âme à part, et nous a fait imaginer une forme substantielle pour les autres créatures. Cet orgueil humain demande ce que c'est donc que ce pouvoir d'apercevoir et de sentir, qu'il appelle *âme* dans l'homme, et *instinct* dans la brute. Je satisferai à cette question quand les physiciens m'auront appris ce que c'est que le *son*, la *lumière*, l'*espace*, le *corps*, le *temps*. Je dirai, dans l'esprit du sage Locke : La philosophie consiste à s'arrêter quand le flambeau de la physique nous manque. J'observe les effets de la nature ; mais je vous avoue que je ne conçois pas plus que vous les premiers principes. Tout ce que je sais, c'est que je ne dois pas attribuer à plusieurs causes, surtout à des causes incon-

nues, ce que je puis attribuer à une cause connue : or je puis attribuer à mon corps la faculté de penser et de sentir ; donc je ne dois pas chercher cette faculté de penser et de sentir dans une autre substance appelée *âme* ou *esprit*, dont je ne puis avoir la moindre idée. Vous vous récriez à cette proposition : vous trouvez donc de l'irréligion à oser dire que le corps peut penser? Mais que diriez-vous, répondrait Locke, si c'est vous-même qui êtes ici coupable d'irréligion, vous qui osez borner la puissance de Dieu ? Quel est l'homme sur la terre qui peut assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible à Dieu de donner à la matière le sentiment et le penser? Faibles et hardis que vous êtes, vous avancez que la matière ne pense point, parce que vous ne concevez pas qu'une matière, quelle qu'elle soit, pense.

Grands philosophes, qui décidez du pouvoir de Dieu, et qui dites que Dieu peut d'une pierre faire un ange, ne voyez-vous pas que, selon vous-mêmes, Dieu ne ferait en ce cas que donner à une pierre la puissance de penser ? car si la matière de la pierre ne restait pas, ce ne serait plus une pierre; ce serait une pierre anéantie et un ange créé. De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcés d'avouer deux choses, votre ignorance, et la puissance immense du Créateur; votre ignorance, qui se révolte contre la matière pensante, et la puissance du Créateur à qui certes cela n'est pas impossible.

Vous qui savez que la matière ne périt pas, vous contesterez à Dieu le pouvoir de conserver dans cette matière la plus belle qualité dont il l'avait ornée ! L'étendue subsiste bien sans corps par lui, puisqu'il y a des philosophes qui croient le vide; les accidens subsistent bien sans la substance parmi les chrétiens qui croient la transsubstantiation. Dieu, dites-vous, ne peut

pas faire ce qui implique contradiction. Il faudrait en savoir plus que vous n'en savez : vous avez beau faire, vous ne saurez jamais autre chose, sinon que vous êtes corps, et que vous pensez. Bien des gens qui ont appris dans l'école à ne douter de rien, qui prennent leurs syllogismes pour des oracles, et leurs superstitions pour la religion, regardent Locke comme un impie dangereux. Ces superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée : ils ont et donnent des terreurs paniques. Il faut avoir la pitié de dissiper leur crainte ; il faut qu'ils sachent que ce ne seront pas les sentimens des philosophes qui feront jamais tort à la religion. Il est assuré que la lumière vient du soleil, et que les planètes tournent autour de cet astre : on ne lit pas avec moins d'édification dans la *Bible* que la lumière a été faite avant le soleil, et que le soleil s'est arrêté sur le village de Gabaon. Il est démontré que l'arc-en-ciel est formé nécessairement par la pluie : on n'en respecte pas moins le texte sacré qui dit que Dieu posa son arc dans les nues, après le déluge, en signe qu'il n'y aurait plus d'inondation.

Le mystère de la Trinité et celui de l'Eucharistie ont beau être contradictoires aux démonstrations connues, ils n'en sont pas moins révérés chez les philosophes catholiques, qui savent que les choses de la raison et de la foi sont de différente nature. La nation des antipodes a été condamnée par les papes et les conciles; et les papes ont reconnu les antipodes, et y ont porté cette même religion chrétienne dont on croyait la destruction sûre, en cas qu'on pût trouver un homme qui, comme on parlait alors, aurait la tête en bas et les pieds en haut par rapport à nous, et qui, comme dit le très-peu philosophe saint Augustin, serait tombé du ciel.

Au reste, je vous répète encore qu'en écrivant avec liberté, je ne me rends garant d'aucune opinion; je ne suis responsable de rien. Il y a peut-être parmi ces songes des raisonnemens, et même quelques rêveries auxquelles je donnerais la préférence; mais il n'y en a aucune que je ne sacrifiasse tout d'un coup à la religion et à la patrie (1).

SECTION IX.—Je suppose une douzaine de bons philosophes dans une île, où ils n'ont jamais vu que des végétaux. Cette île, et surtout douze bons philosophes sont fort difficiles à trouver; mais enfin cette fiction est permise. Ils admirent cette vie qui circule dans les fibres des plantes, qui semble se perdre et ensuite se renouveler; et ne sachant pas trop comment les plantes naissent, comment elles prennent leur nourriture et leur accroissement, ils appellent cela *une âme végétative*. Qu'entendez-vous par *âme végétative*? leur dit-on. C'est un mot, répondent-ils, qui sert à exprimer le ressort inconnu par lequel tout cela s'opère. Mais ne voyez-vous pas, leur dit un mécanicien, que tout cela se fait naturellement par des poids, des léviers, des roues, des poulies? Non, diront nos philosophes: il y a dans cette végétation autre chose que des mouvemens ordinaires; il y a un pouvoir secret qu'ont toutes les plantes d'attirer à elles ce suc qui les nourrit; et ce pouvoir, qui n'est explicable par aucune mécanique, est un don que Dieu a fait à la matière, et dont ni vous ni moi ne comprenons la nature.

Ayant ainsi bien disputé, nos raisonneurs découvrent enfin des animaux. Oh, oh! disent-ils après un long examen, voilà des êtres organisés comme nous!

(1) Cette section est tirée presque en entier de ces *Lettres philosophiques*, ou *Lettres sur les Anglais*, qui ont été la cause de la longue guerre entre M. de Voltaire et les théologiens.

Ils ont incontestablement de la mémoire, et souvent plus que nous. Ils ont nos passions; ils ont de la connaissance; ils font entendre tous leurs besoins; ils perpétuent comme nous leur espèce. Nos philosophes dissèquent quelques-uns de ces êtres; ils y trouvent un cœur, une cervelle. Quoi! disent-ils, l'auteur de ces machines, qui ne fait rien en vain, leur aurait-il donné tous les organes du sentiment afin qu'ils n'eussent point de sentiment? Il serait absurde de le penser. Il y a certainement en eux quelque chose que nous appelons aussi *âme*, faute de mieux, quelque chose qui éprouve des sensations, et qui a une certaine mesure d'idées. Mais ce principe, quel est-il? Est-ce quelque chose d'absolument différent de la matière? est-ce un esprit pur? est-ce un être mitoyen entre la matière que nous ne connaissons guère, et l'esprit pur que nous ne connaissons pas? est-ce une propriété donnée de Dieu à la matière organisée?

Ils font alors des expériences sur des insectes, sur des vers de terre; ils les coupent en plusieurs parties, et ils sont étonnés de voir qu'au bout de quelque temps il vient des têtes à toutes ces parties coupées; le même animal se reproduit, et tire de sa destruction même de quoi se multiplier. A-t-il plusieurs âmes qui attendent, pour animer ces parties reproduites, qu'on ait coupé la tête au premier tronc? Ils ressemblent aux arbres, qui repoussent des branches et qui se reproduisent de bouture : ces arbres ont-ils plusieurs âmes? Il n'y a pas d'apparence; donc il est très-probable que l'âme de ces bêtes est d'une autre espèce que ce que nous appellions *âme végétative* dans les plantes; que c'est une faculté d'un ordre supérieur, que Dieu a daigné donner à certaines portions de matière : c'est une nouvelle preuve de sa puissance; c'est un nouveau sujet de l'adorer.

Un homme violent et mauvais raisonneur entend ce discours, et leur dit : Vous êtes des scélérats, dont il faudrait brûler les corps pour le bien de vos âmes ; car vous niez l'immortalité de l'âme de l'homme. Nos philosophes se regardent tout étonnés ; l'un d'eux lui répond avec douceur : Pourquoi nous brûler si vite ? Sur quoi avez-vous pu penser que nous ayons l'idée que votre cruelle âme est mortelle ? Sur ce que vous croyez, reprend l'autre, que Dieu a donné aux brutes, qui sont organisées comme nous, la faculté d'avoir des sentimens et des idées. Or cette âme des bêtes périt avec elles, donc vous croyez que l'âme des hommes périt aussi.

Le philosophe répond : Nous ne sommes point du tout sûrs que ce que nous appelons *âme* dans les animaux périsse avec eux ; nous savons très-bien que la matière ne périt pas ; et nous croyons qu'il se peut faire que Dieu ait mis dans les animaux quelque chose qui conservera toujours, si Dieu le veut, la faculté d'avoir des idées. Nous n'assurerons pas, à beaucoup près, que la chose soit ainsi ; car il n'appartient guère aux hommes d'être si confians ; mais nous n'osons borner la puissance de Dieu. Nous disons qu'il est très-probable que les bêtes, qui sont matière, ont reçu de lui un peu d'intelligence. Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matière, c'est-à-dire des présens de Dieu, dont auparavant nous n'avions pas d'idées. Nous avions d'abord défini la matière une substance étendue ; ensuite nous avons reconnu qu'il fallait lui ajouter la solidité ; quelque temps après il a fallu admettre que cette matière a une force qu'on nomme *force d'inertie ;* après cela nous avons tous été étonnés d'être obligés d'avouer que la matière gravite.

Quand nous avons voulu pousser plus loin nos re-

cherches, nous avons été forcés de reconnaître des êtres qui ressemblent à la matière en quelque chose, et qui n'ont pas cependant les autres attributs dont la matière est douée. Le feu élémentaire, par exemple, agit sur nos sens comme les autres corps; mais il ne tend point à un centre comme eux; il s'échappe, au contraire, du centre en lignes droites de tous côtés. Il ne semble pas obéir aux lois de l'attraction, de la gravitation, comme les autres corps. L'optique a des mystères dont on ne pourrait guère rendre raison qu'en osant supposer que les traits de lumière se pénètrent les uns les autres. Il y a certainement quelque chose dans la lumière qui la distingue de la matière connue; il semble que la lumière soit un être mitoyen entre les corps et d'autres espèces d'êtres que nous ignorons. Il est très-vraisemblable que ces autres espèces sont elles-mêmes un milieu qui conduit à d'autres créatures, et qu'il y a ainsi une chaîne de substances qui s'élèvent à l'infini.

Usque adeo quod tanget idem est, tamen ultima distant!

Cette idée nous paraît digne de la grandeur de Dieu, si quelque chose en est digne. Parmi ces substances, il a pu sans doute en choisir une qu'il a logée dans nos corps, et qu'on appelle *âme humaine*; les livres saints que nous avons lus nous apprennent que cette âme est immortelle. La raison est d'accord avec la révélation; car comment une substance quelconque périrait-elle? Tout mode se détruit, l'être reste. Nous ne pouvons concevoir la création d'une substance, nous ne pouvons concevoir son anéantissement; mais nous n'osons affirmer que le maître absolu de tous les êtres ne puisse donner aussi des sentimens et des perceptions à l'être qu'on appelle *matière*. Vous êtes bien sûr que l'essence de votre âme est de penser, et nous n'en sommes pas

si sûrs : car, lorsque nous examinons un fœtus, nous avons de la peine à croire que son âme ait eu beaucoup d'idées dans sa coiffe; et nous doutons fort que dans un sommeil plein et profond, dans une léthargie complète, on ait jamais fait des méditations. Ainsi il nous paraît que la pensée pourrait bien être, non pas l'essence de l'être pensant, mais un présent que le Créateur a fait à ces êtres que nous nommons *pensans ;* et tout cela nous a fait naître le soupçon que, s'il le voulait, il pourrait faire ce présent-là à un atome, conserver à jamais cet atome et son présent, ou le détruire à son gré. La difficulté consiste moins à deviner comment la matière pourrait penser qu'à deviner comment une substance quelconque pense. Vous n'avez des idées que parce que Dieu a bien voulu vous en donner; pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres espèces? Seriez-vous bien assez intrépides pour oser croire que votre âme est précisément du même genre que les substances qui approchent le plus près de la Divinité? Il y a grande apparence qu'elles sont d'un ordre bien supérieur, et qu'en conséquence Dieu a daigné leur donner une façon de penser infiniment plus belle; de même qu'il a accordé une mesure d'idées très-médiocre aux animaux, qui sont d'un ordre inférieur à vous. J'ignore comment je vis, comment je donne la vie; et vous voulez que je sache comment j'ai des idées : l'âme est une horloge que Dieu nous a donnée à gouverner; mais il ne nous a point dit de quoi le ressort de cette horloge est composé.

Y a-t-il rien dans tout cela dont on puisse inférer que nos âmes sont mortelles? Encore une fois, nous pensons comme vous sur l'immortalité que la foi nous annonce; mais nous croyons que nous sommes trop ignorans pour affirmer que Dieu n'ait pas le pouvoir d'accorder la pensée à tel être qu'il voudra. Vous bor-

nez la puissance du Créateur, qui est sans bornes, et nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire tout puissant, comme nous vous pardonnons de restreindre son pouvoir. Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, et nous n'en savons rien. Vivons en frères, adorons en paix notre père commun; vous avec vos âmes savantes et hardies, nous avec nos âmes ignorantes et timides. Nous avons un jour à vivre; passons-le doucement sans nous quereller pour des difficultés qui seront éclaircies dans la vie immortelle qui commencera demain.

Le brutal, n'ayant rien de bon à répliquer, parla long-temps et se fâcha beaucoup. Nos pauvres philosophes se mirent pendant quelques semaines à lire l'histoire; et, après avoir bien lu, voici ce qu'ils dirent à ce barbare, qui était si indigne d'avoir une âme immortelle.

Mon ami, nous avons lu que dans toute l'antiquité les choses allaient aussi bien que dans notre temps; qu'il y avait même de plus grandes vertus, et qu'on ne persécutait point les philosophes pour les opinions qu'ils avaient; pourquoi donc voudriez-vous nous faire du mal pour des opinions que nous n'avons pas? Nous lisons que toute l'antiquité croyait la matière éternelle. Ceux qui ont vu qu'elle était créée ont laissé les autres en repos. Pythagore avait été coq, ses parens cochons, personne n'y trouva à redire; sa secte fut chérie et révérée de tout le monde, excepté des rôtisseurs et de ceux qui avaient des fèves à vendre.

Les stoïciens reconnaissaient un Dieu, à peu près tel que celui qui a été si témérairement admis depuis parmi les spinosistes; le stoïcisme cependant fut la secte la plus féconde en vertus héroïques, et la plus accréditée.

Les épicuriens fesaient leurs dieux ressemblans à nos chanoines, dont l'indolent embonpoint soutient leur divinité, et qui prennent en paix leur nectar et leur ambroisie, en ne se mêlant de rien. Ces épicuriens enseignaient hardiment la matérialité et la mortalité de l'âme. Ils n'en furent pas moins considérés ; on les admettait dans tous les emplois, et leurs atomes crochus ne firent jamais aucun mal au monde.

Les platoniciens, à l'exemple des gymnosophistes, ne nous fesaient pas l'honneur de penser que Dieu eût daigné nous former lui-même. Il avait, selon eux, laissé ce soin à ses officiers, à des génies qui firent dans leur besogne beaucoup de balourdises. Le dieu des platoniciens était un ouvrier excellent, qui employa ici-bas des élèves assez médiocres. Les hommes n'en révérèrent pas moins l'école de Platon.

En un mot, chez les Grecs et chez les Romains, autant de sectes, autant de manières de penser sur Dieu, sur l'âme, sur le passé et sur l'avenir : aucune de ces sectes ne fut persécutante. Toutes se trompaient, et nous en sommes bien fâchés; mais toutes étaient paisibles, et c'est ce qui nous confond ; c'est ce qui nous condamne; c'est ce qui nous fait voir que la plupart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres, et que ceux de l'antiquité étaient des hommes. On chantait publiquement sur le théâtre de Rome :

Post mortem nihil est ; ipsaque mors nihil.

« Rien n'est après la mort; la mort même n'est rien. » Ces sentimens ne rendaient les hommes ni meilleurs ni pires; tout se gouvernait, tout allait à l'ordinaire; et les Titus, les Trajan, les Marc-Aurèle, gouvernèrent la terre en dieux bienfaisans.

Si nous passons des Grecs et des Romains aux nations barbares, arrêtons-nous seulement aux Juifs. Tout su-

perstitieux, tout cruel et tout ignorant qu'était ce misérable peuple, il honorait cependant les pharisiens, qui admettaient la fatalité de la destinée et la métempsycose; il portait aussi respect aux saducéens, qui niaient absolument l'immortalité de l'âme et l'existence des esprits, et qui se fondaient sur la loi de Moïse, laquelle n'avait jamais parlé de peine ni de récompense après la mort. Les esséniens, qui croyaient aussi la fatalité, et qui ne sacrifiaient jamais des victimes dans le temple, étaient encore plus révérés que les pharisiens et les saducéens. Aucune de leurs opinions ne troubla jamais le gouvernement. Il y avait pourtant là de quoi s'égorger, se brûler, s'exterminer réciproquement, si on l'avait voulu. O misérables hommes! profitez de ces exemples. Pensez, et laissez penser. C'est la consolation de nos faibles esprits dans cette courte vie. Quoi! vous recevrez avec politesse un Turc qui croit que Mahomet a voyagé dans la lune; vous vous garderez bien de déplaire au bacha Bonneval, et vous voudrez mettre en quartiers votre frère, parce qu'il croit que Dieu pourrait donner l'intelligence à toute créature!

C'est ainsi que parla un des philosophes; un autre ajouta : Croyez-moi, il ne faut jamais craindre qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la religion d'un pays. Nos mystères ont beau être contraires à nos démonstrations, ils n'en sont pas moins révérés par nos philosophes chrétiens, qui savent que les objets de la raison et de la foi sont de différente nature. Jamais les philosophes ne feront une secte de religion; pourquoi? c'est qu'ils sont sans enthousiasme. Divisez le genre humain en vingt parties; il y en a dix-neuf composées de ceux qui travaillent de leurs mains, et qui ne sauront jamais s'il y a eu un Locke au monde. Dans la vingtième partie qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent! et parmi ceux qui lisent il y en a vingt qui

lisent des romans, contre un qui étudie la philosophie. Le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit, et ceux-là ne s'avisent pas de troubler le monde.

Qui sont ceux qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur patrie? Est-ce Pomponace, Montaigne, le Vayer, Descartes, Gassendi, Bayle, Spinosa, Hobbes, le lord Shaftesbury, le comte de Boulainvilliers, le consul Maillet, Toland, Collins, Fludd, Wolston, Becker, l'auteur déguisé sous le nom de Jacques Massé, celui de *l'Espion turc*, celui des *Lettres persanes*, des *Lettres juives*, des *Pensées philosophiques?* etc. Non: ce sont, pour la plupart, des théologiens qui, ayant eu d'abord l'ambition d'être chefs de secte, ont bientôt eu celle d'être chefs de parti. Que dis-je? tous les livres de philosophie moderne, mis ensemble, ne feront jamais dans le monde autant de bruit seulement qu'en a fait autrefois la dispute des cordeliers sur la forme de leurs manches et de leurs capuchons.

SECTION X. *De l'antiquité du dogme de l'immortalité de l'âme.* FRAGMENT. — LE dogme de l'immortalité de l'âme est l'idée la plus consolante, et en même temps la plus réprimante que l'esprit humain ait pu recevoir. Cette belle philosophie était chez les Égyptiens aussi ancienne que leurs pyramides : elle était avant eux connue chez les Perses. J'ai déjà rapporté ailleurs cette allégorie du premier Zoroastre, citée dans le *Sadder*, dans laquelle Dieu fit voir à Zoroastre un lieu de châtiment, tel que le *dardarot* ou le *keron* des Égyptiens, l'*hadès* et le *tartare* des Grecs, que nous n'avons traduits qu'imparfaitement dans nos langues modernes par le mot *enfer*, souterrain. Dieu montre à Zoroastre, dans un lieu de châtiment, tous les mauvais rois. Il y en avait un auquel il manquait un pied : Zoroastre en demanda la raison; Dieu lui répondit que ce roi n'avait fait qu'une bonne action en sa vie, en ap-

prochant d'un coup de pied une auge qui n'était pas assez près d'un pauvre âne mourant de faim. Dieu avait mis le pied de ce méchant homme dans le ciel; le reste du corps était en enfer.

Cette fable, qu'on ne peut trop répéter, fait voir de quelle antiquité était l'opinion d'une autre vie. Les Indiens en étaient persuadés; leur métempsycose en est la preuve. Les Chinois révéraient les âmes de leurs ancêtres. Tous ces peuples avaient fondé de puissans empires long-temps avant les Égyptiens. C'est une vérité très-importante que je crois avoir déjà prouvée par la nature même du sol de l'Égypte. Les terrains les plus favorables ont dû être cultivés les premiers; le terrain d'Égypte était le moins praticable de tous, puisqu'il est submergé quatre mois de l'année; ce ne fut qu'après des travaux immenses, et par conséquent après un espace de temps prodigieux qu'on vint à bout d'élever des villes que le Nil ne pût inonder.

Cet empire si ancien l'était donc bien moins que les empires de l'Asie; et dans les uns et dans les autres on croyait que l'âme subsistait après la mort. Il est vrai que tous ces peuples, sans exception, regardaient l'âme comme une forme éthérée, légère, une image du corps; le mot grec qui signifie *souffle* ne fut long-temps après inventé que par les Grecs. Mais enfin on ne peut douter qu'une partie de nous-mêmes ne fût regardée comme immortelle. Les châtimens et les récompenses dans une autre vie étaient le grand fondement de l'ancienne théologie.

Phérécide fut le premier chez les Grecs qui crut que les âmes existaient de toute éternité, et non le premier, comme on l'a cru, qui ait dit que les âmes survivaient aux corps. Ulysse, long-temps avant Phérécide, avait vu les âmes des héros dans les enfers; mais que les âmes fussent aussi anciennes que le monde, c'était un sys-

tème né dans l'Orient, apporté dans l'Occident par Phérécide. Je ne crois pas que nous ayons parmi nous un seul système qu'on ne retrouve chez les anciens ; ce n'est qu'avec les décombres de l'antiquité que nous avons élevé tous nos édifices modernes.

SECTION XI. — Ce serait une belle chose de voir son âme. *Connois-toi toi-même* est un excellent précepte ; mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique : quel autre que lui peut connaître son essence ?

Nous appelons *âme* ce qui anime. Nous n'en savons guère davantage, grâces aux bornes de notre intelligence. Les trois quarts du genre humain ne vont pas plus loin, et ne s'embarrassent pas de l'être pensant ; l'autre quart cherche : personne n'a trouvé ni ne trouvera.

Pauvre pédant! tu vois une plante qui végète, et tu dis *végétation*, ou même *âme végétative*. Tu remarques que les corps ont et donnent du mouvement, et tu dis *force ;* tu vois ton chien de chasse apprendre sous toi son métier, et tu cries *instinct, âme sensitive :* tu as des idées combinées, et tu dis *esprit*.

Mais, de grâce, qu'entends-tu par ces mots, *cette fleur végète ?* Mais y a-t-il un être réel qui s'appelle *végétation ?* Ce corps en pousse un autre ; mais possède-t-il en soi un être distinct qui s'appelle *force* ? Ce chien te rapporte une perdrix ; mais y a-t-il un être qui s'appelle *instinct ?* Ne rirais-tu pas d'un raisonneur (eût-il été précepteur d'Alexandre) qui te dirait : Tous les animaux vivent ; donc il y a dans eux un être, une forme substantielle qui est la vie ?

Si une tulipe pouvait parler, et qu'elle te dît, Ma végétation et moi, nous sommes deux êtres joints évidemment ensemble, ne te moquerais-tu pas de la tulipe ?

Voyons d'abord ce que tu sais, et de quoi tu

es certain; que tu marches avec tes pieds; que tu digères par ton estomac; que tu sens par tout ton corps, et que tu penses par la tête. Voyons si ta seule raison a pu te donner assez de lumières pour conclure sans un secours surnaturel que tu as une âme.

Les premiers philosophes, soit chaldéens, soit égyptiens, dirent : Il faut qu'il y ait en nous quelque chose qui produise nos pensées; ce quelque chose doit être très-subtil; c'est un souffle, c'est du feu, c'est de l'éther, c'est une quintessence, c'est un simulacre léger, c'est une entéléchie, c'est un nombre, c'est une harmonie. Enfin, selon le divin Platon, c'est un composé du *même* et de l'*autre ;* ce sont des atomes qui pensent en nous, a dit Épicure après Démocrite. Mais, mon ami, comment un atome pense-t-il ? Avoue que tu n'en sais rien.

L'opinion à laquelle on doit s'attacher sans doute, c'est que l'âme est un être immatériel : mais certainement vous ne concevez pas ce que c'est que cet être immatériel ? Non, répondent les savans; mais nous savons que sa nature est de penser. Et d'où le savez-vous ? Nous le savons, parce qu'il pense. O savans ! j'ai bien peur que vous ne soyez aussi ignorans qu'Épicure; la nature d'une pierre est de tomber, parce qu'elle tombe; mais je vous demande qui la fait tomber ?

Nous savons, poursuivent-ils, qu'une pierre n'a point d'âme. D'accord; je le crois comme vous. Nous savons qu'une négation et une affirmation ne sont point divisibles, ne sont point des parties de la matière. Je suis de votre avis. Mais la matière, à nous d'ailleurs inconnue, possède des qualités qui ne sont pas matérielles, qui ne sont pas divisibles; elle a la gravitation vers un centre que Dieu lui a don-

née. Or cette gravitation n'a point de parties, n'est point divisible. La force motrice des corps n'est pas un être composé de parties. La végétation des corps organisés, leur vie, leur instinct, ne sont pas non plus des êtres à part, des êtres divisibles ; vous ne pouvez pas plus couper en deux la végétation d'une rose, la vie d'un cheval, l'instinct d'un chien, que vous ne pourrez couper en deux une sensation, une négation, une affirmation. Votre bel argument, tiré de l'indivisibilité de la pensée, ne prouve donc rien du tout.

Qu'appelez-vous donc votre âme ? quelle idée en avez-vous ? Vous ne pouvez pas vous-même, sans révélation, admettre autre chose en vous qu'un pouvoir à vous inconnu de sentir, de penser.

A présent, dites-moi de bonne foi, ce pouvoir de sentir et de penser est-il le même que celui qui vous fait digérer et marcher ? Vous m'avouez que non ; car votre entendement aurait beau dire à votre estomac, *digère*, il n'en fera rien, s'il est malade ; en vain votre être immatériel ordonnerait à vos pieds de marcher, ils resteront là, s'ils ont la goutte.

Les Grecs ont bien senti que la pensée n'avait souvent rien à faire avec le jeu de nos organes ; ils ont admis pour ces organes une âme animale, et pour les pensées une âme plus fine, plus subtile, un *noüs*.

Mais voilà cette âme de la pensée qui, en mille occasions, a l'intendance sur l'âme animale. L'âme pensante commande à ses mains de prendre, et elles prennent. Elle ne dit point à son cœur de battre, à son sang de couler, à son chyle de se former ; tout cela se fait sans elle : voilà deux âmes bien embarrassées et bien peu maîtresses à la maison.

Or, cette première âme animale n'existe certainement point ; elle n'est autre chose que le mouvement

de vos organes. Prends garde, ô homme ! que tu n'as pas plus de preuves par ta faible raison que l'autre âme existe ! Tu ne peux le savoir que par la foi : tu es né, tu agis, tu penses, tu veilles, tu dors sans savoir comment. Dieu t'a donné la faculté de penser comme il t'a donné tout le reste ; et s'il n'était pas venu t'apprendre dans les temps marqués par sa providence que tu as une âme immatérielle et immortelle, tu n'en aurais aucune preuve.

Voyons les beaux systèmes que ta philosophie a fabriqués sur ces âmes.

L'un dit que l'âme de l'homme est partie de la substance de Dieu même ; l'autre, qu'elle est partie du grand tout ; un troisième, qu'elle est créée de toute éternité ; un quatrième, qu'elle est faite et non créée ; d'autres assurent que Dieu les forme à mesure qu'on en a besoin, et qu'elles arrivent à l'instant de la copulation : elles se logent dans les animalcules séminaux, crie celui-ci ; non, dit celui-là, elles vont habiter dans les trompes de Fallope. Vous avez tous tort, dit un survenant ; l'âme attend six semaines que le fœtus soit formé, et alors elle prend possession de la glande pinéale ; mais si elle trouve un faux germe, elle s'en retourne, en attendant une meilleure occasion. La dernière opinion est que sa demeure est dans le corps calleux ; c'est le poste que lui assigne la Peyronnie : il fallait être premier chirurgien du roi de France pour disposer ainsi du logement de l'âme. Cependant son corps calleux n'a pas fait la même fortune que ce chirurgien avait faite.

Saint Thomas, dans sa question 75e et suivantes, dit que l'âme est une forme subsistante *per se*, qu'elle est tout en tout ; que son essence diffère de sa puisance ; qu'il y a trois âmes *végétatives*, savoir, la *nutritive*, l'*augmentative*, la *générative ;* que la mémoire des

choses spirituelles est spirituelle, et que la mémoire des corporelles est corporelle; que l'âme raisonnable est une forme *immatérielle quant aux opérations, et matérielle quant à l'être.* Saint Thomas a écrit deux mille pages de cette force et de cette clarté; aussi est-il l'ange de l'école.

On n'a pas fait moins de systèmes sur la manière dont cette âme sentira quand elle aura quitté son corps avec lequel elle sentait; comment elle entendra sans oreilles, flairera sans nez, et touchera sans mains; quel corps ensuite elle reprendra, si c'est celui qu'elle avait à deux ans ou quatre-vingts; comment le *moi*, l'identité de la même personne subsistera; comment l'âme d'un homme devenu imbécille à l'âge de quinze ans, et mort imbécille à l'âge de soixante et dix, reprendra le fil des idées qu'elle avait dans son âge de puberté; par quel tour d'adresse une âme dont la jambe aura été coupée en Europe, et qui aura perdu un bras en Amérique, retrouvera cette jambe et ce bras, lesquels ayant été transformés en légumes, auront passé dans le sang de quelque autre animal. On ne finirait pas si on voulait rendre compte de toutes les extravagances que cette pauvre âme humaine a imaginées sur elle-même.

Ce qui est très-singulier, c'est que, dans les lois du peuple de Dieu, il n'est pas dit un mot de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, rien dans le Décalogue, rien dans le Lévitique ni dans le Deutéronome.

Il est très-certain, il est indubitable que Moïse, en aucun endroit, ne propose aux Juifs des récompenses et des peines dans une autre vie, qu'il ne leur parle jamais de l'immortalité de leurs âmes, qu'il ne leur fait point espérer le ciel, qu'il ne les menace point des enfers; tout est temporel.

Il leur dit avant de mourir, dans son Deutéronome : « Si, après avoir eu des enfans et des petits-enfans, vous prévariquez, vous serez exterminés du pays, et réduits à un petit nombre dans les nations.

« Je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération.

« Honorez père et mère, afin que vous viviez long-temps.

« Vous aurez de quoi manger sans en manquer jamais.

« Si vous suivez des dieux étrangers, vous serez détruits.....

« Si vous obéissez, vous aurez de la pluie au printemps et en automne, du froment, de l'huile, du vin, du foin pour vos bêtes, afin que vous mangiez et que vous soyez soûls.

« Mettez ces paroles dans vos cœurs, dans vos mains, entre vos yeux ; écrivez-les sur vos portes, afin que vos jours se multiplient.

« Faites ce que je vous ordonne, sans y rien ajouter ni retrancher.

« S'il s'élève un prophète qui prédise des choses prodigieuses, si sa prédiction est véritable, et si ce qu'il a dit arrive, et s'il vous dit : Allons, suivons des dieux étrangers... tuez-le aussitôt, et que tout le peuple frappe après vous.

« Lorsque le Seigneur vous aura livré les nations, égorgez tout sans épargner un seul homme, et n'ayez aucune pitié de personne.

« Ne mangez point des oiseaux impurs, comme l'aigle, le griffon, l'ixion, etc.

« Ne mangez point des animaux qui ruminent et dont l'ongle n'est point fendu, comme chameau, lièvre, porc-épic, etc.

« En observant toutes les ordonnances, vous serez bénis dans la ville et dans les champs; les fruits de votre ventre, de votre terre, de vos bestiaux seront bénis.....

« Si vous ne gardez pas toutes les ordonnances et toutes les cérémonies, vous serez maudits dans la ville et dans les champs.... vous éprouverez la famine, la pauvreté; vous mourrez de misère, de froid, de pauvreté, de fièvre; vous aurez la rogne, la gale, la fistule... vous aurez des ulcères dans les genoux et dans les gras des jambes.

« L'étranger vous prêtera à usure, et vous ne lui prêterez point à usure.... parce que vous n'aurez pas servi le Seigneur.

« Et vous mangerez le fruit de votre ventre, et la chair de vos fils et de vos filles, etc. »

Il est évident que dans toutes ces promesses et dans toutes ces menaces il n'y a rien que de temporel, et qu'on ne trouve pas un mot sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future.

Plusieurs commentateurs illustres ont cru que Moïse était parfaitement instruit de ces deux grands dogmes; et ils le prouvent par les paroles de Jacob qui, croyant que son fils avait été dévoré par les bêtes, disait dans sa douleur : *Je descendrai avec mon fils dans la fosse,* in infernum, *dans l'enfer;* c'est-à-dire, je mourrai, puisque mon fils est mort.

Ils le prouvent encore par des passages d'Isaïe et d'Ézéchiel; mais les Hébreux auxquels parlait Moïse ne pouvaient avoir lu ni Ezéchiel, ni Isaïe, qui ne vinrent que plusieurs siècles après.

Il est très-inutile de disputer sur les sentimens secrets de Moïse. Le fait est que dans les lois publiques il n'a jamais parlé d'une vie à venir, qu'il borne tous les châtimens et toutes les récompenses au temps présent. S'il

connaissait la vie future, pourquoi n'a-t-il pas expressément étalé ce dogme? et s'il ne l'a pas connue, quel était l'objet et l'étendue de sa mission? C'est une question que font plusieurs grands personnages; ils répondent que le maître de Moïse et de tous les hommes se réservait le droit d'expliquer dans son temps aux Juifs une doctrine qu'ils n'étaient pas en état d'entendre lorsqu'ils étaient dans le désert.

Si Moïse avait annoncé le dogme de l'immortalité de l'âme, une grande école des Juifs ne l'aurait pas toujours combattue. Cette grande école des saducéens n'aurait pas été autorisée dans l'état : les saducéens n'auraient pas occupé les premières charges; on n'aurait pas tiré de grands pontifes de leur corps.

Il paraît que ce ne fut qu'après la fondation d'Alexandrie que les Juifs se partagèrent en trois sectes, les pharisiens, les saducéens et les esséniens. L'historien Josèphe, qui était pharisien, nous apprend, au livre treize de ses Antiquités, que les pharisiens croyaient la métempsycose; les saducéens croyaient que l'âme périssait avec le corps; les esséniens, dit encore Josèphe, tenaient les âmes immortelles; les âmes, selon eux, descendaient en forme aérienne dans les corps, de la plus haute région de l'air; elles y sont reportées par un attrait violent, et, après la mort, celles qui ont appartenu à des gens de bien demeurent au-delà de l'Océan, dans un pays où il n'y a ni chaud, ni froid, ni vent, ni pluie. Les âmes des méchans vont dans un climat tout contraire. Telle était la théologie des Juifs.

Celui qui seul devait instruire tous les hommes vint condamner ces trois sectes; mais, sans lui, nous n'aurions jamais pu rien connaître de notre âme, puisque les philosophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée, et que Moïse, seul vrai législateur du monde avant le nôtre, Moïse, qui parlait à Dieu face à face, a

laissé les hommes dans une ignorance profonde sur ce grand article. Ce n'est donc que depuis dix-sept cents ans qu'on est certain de l'existence de l'âme et de son immortalité.

Cicéron n'avait que des doutes; son petit-fils et sa petite-fille purent apprendre la vérité des premiers Galiléens qui vinrent à Rome.

Mais avant ce temps-là, et depuis dans tout le reste de la terre où les apôtres ne pénétrèrent pas, chacun devait dire à son âme : Qui es-tu ? d'où viens-tu ? que fais-tu ? où vas-tu ? Tu es je ne sais quoi, pensant et sentant ; et quand tu sentirais et penserais cent mille millions d'années, tu n'en saurais jamais davantage par tes propres lumières sans le secours d'un Dieu.

O homme ! ce Dieu t'a donné l'entendement pour te bien conduire, et non pour pénétrer dans l'essence des choses qu'il a créées.

C'est ainsi qu'a pensé Locke, et avant Locke, Gassendi, et avant Gassendi, une foule de sages ; mais nous avons des bacheliers qui savent tout ce que ces grands hommes ignoraient.

De cruels ennemis de la raison ont osé s'élever contre ces vérités reconnues par tous les sages. Ils ont porté la mauvaise foi et l'impudence jusqu'à imputer aux auteurs de cet ouvrage (1) d'avoir assuré que l'âme est matière. Vous savez bien, persécuteurs de l'innocence, que nous avons dit tout le contraire. Vous avez dû lire ces propres mots contre Épicure, Démocrite et Lucrèce : « Mon ami, comment un atome pense-t-il ? avoue que tu n'en sais rien. » Vous êtes donc évidemment des calomniateurs.

Personne ne sait ce que c'est que l'être appelé *esprit*,

(1) Le *Dictionnaire philosophique*.

auquel même vous donnez ce nom matériel d'*esprit*, qui signifie *vent*. Tous les premiers pères de l'Église ont cru l'âme corporelle. Il est impossible à nous autres êtres bornés de savoir si notre intelligence est substance ou faculté : nous ne pouvons connaître à fond ni l'être étendu, ni l'être pensant, ou le mécanisme de la pensée.

On vous crie, avec les respectables Gassendi et Locke, que nous ne savons rien par nous-mêmes des secrets du Créateur. Êtes-vous donc des dieux qui savez tout ? On vous répète que nous ne pouvons connaître la nature et la destination de l'âme que par la révélation. Quoi ! cette révélation ne vous suffit-elle pas ? Il faut bien que vous soyez ennemis de cette révélation que nous réclamons, puisque vous persécutez ceux qui attendent tout d'elle et qui ne croient qu'en elle.

Nous nous en rapportons, disons-nous, à la parole de Dieu ; et vous, ennemis de la raison et de Dieu, vous qui blasphémez l'un et l'autre, vous traitez l'humble doute et l'humble soumission du philosophe comme le loup traita l'agneau dans les fables d'Ésope ; vous lui dites : Tu médis de moi l'an passé, il faut que je suce ton sang. La philosophie ne se venge point ; elle rit en paix de vos vains efforts; elle éclaire doucement les hommes, que vous voulez abrutir pour les rendre semblables à vous.

AMÉRIQUE. — Puisqu'on ne se lasse point de faire des systèmes sur la manière dont l'Amérique a pu se peupler, ne nous lassons point de dire que celui qui fit naître des mouches dans ces climats, y fit naître des hommes. Quelque envie qu'on ait de disputer, on ne peut nier que l'Être suprême, qui vit dans toute la nature, n'ait fait naître, vers le quarante-huitième degré, des animaux à deux pieds, sans plumes,

dont la peau est mêlée de blanc et d'incarnat, avec de longues barbes tirant sur le roux; des Nègres sans barbe vers la ligne, en Afrique et dans les îles; d'autres Nègres avec barbe sous la même latitude, les uns portant de la laine sur la tête, les autres des crins; et au milieu d'eux des animaux tout blancs, n'ayant ni crin ni laine, mais portant de la soie blanche.

On ne voit pas trop ce qui pourrait avoir empêché Dieu de placer dans un autre continent une espèce d'animaux du même genre, laquelle est couleur de cuivre dans la même latitude où ces animaux sont noirs en Afrique et en Asie, et qui est absolument imberbe et sans poil dans cette même latitude où les autres sont barbus.

Jusqu'où nous emporte la fureur des systèmes, jointe à la tyrannie du préjugé! On voit ces animaux; on convient que Dieu a pu les mettre où ils sont, et l'on ne veut pas convenir qu'il les y ait mis. Les mêmes gens qui ne font nulle difficulté d'avouer que les castors sont originaires du Canada prétendent que les hommes ne peuvent y être venus que par bateau, et que le Mexique n'a pu être peuplé que par quelques descendans de Magog. Autant vaudrait-il dire que, s'il y a des hommes dans la lune, ils ne peuvent y avoir été menés que par Astolphe, qui les y porta sur son hippogriffe, lorsqu'il alla chercher le bon sens de Roland renfermé dans une bouteille.

Si de son temps l'Amérique eût été découverte, et que dans notre Europe il y eût eu des hommes assez systématiques pour avancer, avec le jésuite Lafitau, que les Caraïbes descendent des habitans de Carie, et que les Hurons viennent des Juifs, il aurait bien fait de rapporter à ces raisonneurs la bou-

teille de leur bon sens, qui sans doute était dans la lune avec celle de l'amant d'Angélique.

La première chose qu'on fait quand on découvre une île peuplée dans l'Océan indien, ou dans la mer du Sud, c'est de dire : D'où ces gens-là sont-ils venus ? Mais, pour les arbres et les tortues du pays, on ne balance pas à les croire originaires ; comme s'il était plus difficile à la nature de faire des hommes que des tortues. Ce qui peut servir d'excuse à ce système, c'est qu'il n'y a presque point d'île dans les mers d'Amérique et d'Asie où l'on n'ait trouvé des jongleurs, des joueurs de gibecière, des charlatans, des fripons et des imbécilles. C'est probablement ce qui a fait penser que ces animaux étaient de la même race que nous.

AMITIÉ. — On a parlé depuis long-temps du temple de l'Amitié, et l'on sait qu'il a été peu fréquenté.

En vieux langage on voit sur la façade
Les noms sacrés d'Oreste et de Pilade,
Le médaillon du bon Pirithoüs,
Du sage Acathe et du tendre Nisus,
Tous grands héros, tous amis véritables :
Ces noms sont beaux ; mais ils sont dans les fables.

On sait que l'amitié ne se commande pas plus que l'amour et l'estime. « Aime ton prochain *signifie* secours ton prochain ; *mais non pas* jouis avec plaisir de sa conversation, s'il est ennuyeux ; confie-lui tes secrets, s'il est un babillard ; prête-lui ton argent, s'il est un disssipateur. »

L'amitié est le mariage de l'âme ; et ce mariage est sujet au divorce. C'est un contrat tacite entre deux personnes sensibles et vertueuses. Je dis *sensibles*, car un moine, un solitaire peut n'être point méchant

et vivre sans connaître l'amitié. Je dis *vertueuse*, car les méchans n'ont que des complices; les voluptueux ont des compagnons de débauche; les intéressés ont des associés; les politiques assemblent des factieux; le commun des hommes oisifs a des liaisons; les princes ont des courtisans; les hommes vertueux ont seuls des amis.

Céthégus était le complice de Catilina, et Mécène le courtisan d'Octave; mais Cicéron était l'ami d'Atticus.

Que porte ce contrat entre deux âmes tendres et honnêtes? Les obligations en sont plus fortes ou plus faibles, selon les degrés de sensibilité et le nombre des services rendus, etc.

L'enthousiasme de l'amitié a été plus fort chez les Grecs et chez les Arabes que chez nous (1). Les contes que ces peuples ont imaginés sur l'amitié sont admirables; nous n'en avons point de pareils. Nous sommes un peu secs en tout. Je ne vois nul grand trait d'amitié dans nos romans, dans nos histoires, sur notre théâtre.

Il n'est parlé d'amitié chez les Juifs qu'entre Jonathas et David. Il est dit que David l'aimait d'un amour plus fort que celui des femmes; mais aussi il est dit que David, après la mort de son ami, dépouilla Miphibozeth son fils, et le fit mourir.

L'amitié était un point de religion et de législation chez les Grecs. Les Thébains avaient le régiment des amans: beau régiment! quelques-uns l'ont pris pour un régiment de non-conformistes; ils se trompent; c'est prendre un accessoire honteux pour le principal honnête. L'amitié chez les Grecs était prescrite par la loi et la religion. La pédérastie était malheureusement

(1) *Voyez* ARABES.

tolérée par les mœurs ; il ne faut pas imputer à la loi des abus indignes (1).

AMOUR. — Il y a tant de sortes d'amour, qu'on ne sait à qui s'adresser pour le définir. On nomme hardiment *amour* un caprice de quelques jours, une liaison sans attachement, un sentiment sans estime, des simagrées de sigisbé, une froide habitude, une fantaisie romanesque, un goût suivi d'un prompt dégoût ; on donne ce nom à mille chimères.

Si quelques philosophes veulent examiner à fond cette matière peu philosophique, qu'ils méditent le *Banquet de Platon*, dans lequel Socrate, amant honnête d'Alcibiade et d'Agathon, converse avec eux sur la métaphysique de l'amour.

Lucrèce en parle plus en physicien : Virgile suit les pas de Lucrèce : *amor omnibus idem*.

C'est l'étoffe de la nature que l'imagination a brodée. Veux-tu avoir une idée de l'amour ? vois les moineaux de ton jardin, vois tes pigeons, contemple le taureau qu'on amène à la génisse ; regarde ce fier cheval que deux valets conduisent à la cavale paisible qui l'attend, et qui détourne sa queue pour le recevoir ; vois comme ses yeux étincellent ; entends ces hennissemens, contemple ces sauts, ces courbettes, ces oreilles dressées, cette bouche qui s'ouvre avec de petites convulsions, ces narines qui s'enflent, ce souffle enflammé qui en sort, ces crins qui se relèvent et qui flottent, ce mouvement impétueux dont il s'élance sur l'objet que la nature lui a destiné : mais n'en sois point jaloux, et songe aux avantages de l'espèce humaine ; ils compensent en amour tous ceux que la nature a donnés aux animaux, force, beauté, légèreté, rapidité.

Il y a même des animaux qui ne connaissent point

(1) *Voyez* AMOUR SOCRATIQUE.

la jouissance. Les poissons écaillés sont privés de cette douceur : la femelle jette sur la vase des millions d'œufs ; le mâle, qui les rencontre, passe sur eux, et les féconde par sa semence, sans se mettre en peine à quelle femelle ils appartiennent.

La plupart des animaux qui s'accouplent ne goûtent de plaisir que par un seul sens ; et dès que cet appétit est satisfait, tout est éteint. Aucun animal, hors toi, ne connaît les embrassemens ; tout ton corps est sensible ; tes lèvres surtout jouissent d'une volupté que rien ne lasse, et ce plaisir n'appartient qu'à ton espèce : enfin tu peux, dans tous les temps, te livrer à l'amour, et les animaux n'ont qu'un temps marqué. Si tu réfléchis sur ces prééminences, tu diras avec le comte de Rochester : L'amour, dans un pays d'athées, ferait adorer la Divinité.

Comme les hommes ont reçu le don de perfectionner tout ce que la nature leur accorde, ils ont perfectionné l'amour. La propreté, le soin de soi-même, en rendant la peau plus délicate, augmentent le plaisir du tact ; et l'attention sur sa santé rend les organes de la volupté plus sensibles. Tous les autres sentimens entrent ensuite dans celui de l'amour, comme des métaux qui s'amalgament avec l'or : l'amitié, l'estime, viennent au secours ; les talens du corps et de l'esprit sont encore de nouvelles chaînes.

Nam facit ipsa suis interdùm feminâ factis,
Morigerisque modis et mundo corpore culta
Ut facilè insuescat secum vir degere vitam.

On peut, sans être belle, être long-temps aimable.
L'attention, le goût, les soins, la propreté,
Un esprit naturel, un air toujours affable,
Donnent à la laideur les traits de la beauté.

L'amour-propre surtout resserre tous ces liens. On

s'applaudit de son choix, et les illusions en foule font les ornemens de cet ouvrage dont la nature a posé les fondemens.

Voilà ce que tu as au-dessus des animaux; mais si tu goûtes tant de plaisirs qu'ils ignorent, que de chagrins aussi dont les bêtes n'ont point d'idée! Ce qu'il y a d'affreux pour toi, c'est que la nature a empoisonné dans les trois quarts de la terre les plaisirs de l'amour et les sources de la vie par une maladie épouvantable, à laquelle l'homme seul est sujet, et qui n'infecte que chez lui les organes de la génération.

Il n'en est point de cette peste comme de tant d'autres maladies qui sont la suite de nos excès. Ce n'est point la débauche qui l'a introduite dans le monde. Les Phryné, les Laïs, les Flora, les Messaline n'en furent point attaquées; elle est née dans les îles où les hommes vivaient dans l'innocence, et de là elle s'est répandue dans l'ancien monde.

Si jamais on a pu accuser la nature de mépriser son ouvrage, de contredire son plan, d'agir contre ses vues, c'est dans ce fléau détestable qui a souillé la terre d'horreur et de turpitude. Est-ce là le meilleur des mondes possibles? Eh quoi! si César, Antoine, Octave, n'ont point eu cette maladie, n'était-il pas possible qu'elle ne fît point mourir François Ier? Non, dit-on, les choses étaient ainsi ordonnées pour le mieux: je le veux croire; mais cela est triste pour ceux à qui Rabelais a dédié son livre.

Les philosophes érotiques ont souvent agité la question si Héloïse put encore aimer véritablement Abélard quand il fut moine et châtré? L'une de ces qualités faisait très-grand tort à l'autre.

Mais consolez-vous, Abélard, vous fûtes aimé; la racine de l'arbre coupé conserve encore un reste de

sève ; l'imagination aide le cœur. On se plaît encore à table quoiqu'on n'y mange plus. Est-ce de l'amour ? est-ce un simple souvenir ? est-ce de l'amitié ? C'est un je ne sais quoi composé de tout cela. C'est un sentiment confus qui ressemble aux passions fantastiques que les morts conservaient dans les champs Élysées. Les héros qui, pendant leur vie, avaient brillé dans la course des chars, conduisaient, après leur mort, des chars imaginaires. Héloïse vivait avec vous d'illusions et de supplémens. Elle vous caressait quelquefois, et avec d'autant plus de plaisir, qu'ayant fait vœu au Paraclet de ne vous plus aimer, ses caresses en devenaient plus précieuses comme plus coupables. Une femme ne peut guère se prendre de passion pour un eunuque ; mais elle peut conserver sa passion pour son amant devenu eunuque, pourvu qu'il soit encore aimable.

Il n'en est pas de même, mesdames, pour un amant qui a vieilli dans le service ; l'extérieur ne subsiste plus ; les rides effraient ; les sourcils blanchis rebutent ; les dents perdues dégoûtent ; les infirmités éloignent : tout ce qu'on peut faire, c'est d'avoir la vertu d'être garde-malade, et de supporter ce qu'on a aimé. C'est ensevelir un mort.

AMOUR DE DIEU. — Les disputes sur l'amour de Dieu ont allumé autant de haines qu'aucune querelle théologique. Les jésuites et les jansénistes se sont battus pendant cent ans à qui aimerait Dieu d'une façon plus convenable, et à qui désolerait plus son prochain.

Dès que l'auteur du *Télémaque*, qui commençait à jouir d'un grand crédit à la cour de Louis XIV, voulut qu'on aimât Dieu d'une manière qui n'était pas celle de l'auteur des *Oraisons funèbres*, celui-ci, qui était un grand ferrailleur, lui déclara la guerre, et le fit condamner dans l'ancienne ville de Romulus, où Dieu

était ce qu'on aimait le mieux après la domination, les richesses, l'oisiveté, le plaisir et l'argent.

Si madame Guyon avait su le conte de la bonne vieille qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, et une cruche d'eau pour éteindre l'enfer, afin qu'on n'aimât Dieu que pour lui-même, elle n'aurait peut-être pas tant écrit. Elle eût dû sentir qu'elle ne pouvait rien dire de mieux. Mais elle aimait Dieu et le galimatias si cordialement, qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse : traitement rigoureux et injuste. Pourquoi punir comme une criminelle une femme qui n'avait d'autre crime que celui de faire des vers dans le style de l'abbé Cotin, et de la prose dans le goût de Polichinelle? Il est étrange que l'auteur du *Télémaque* et des froides amours d'Eucharis ait dit dans ses *Maximes des saints*, d'après le bienheureux François de Sales : « Je n'ai presque point de désirs; mais, si j'étais en retraite, je n'en aurais point du tout. Si Dieu venait à moi, j'irais aussi à lui; s'il ne voulait pas venir à moi, je me tiendrais là et n'irais pas à lui. »

C'est sur cette proposition que roule tout son livre; on ne condamna point saint François de Sales, mais on condamna Fénélon. Pourquoi? c'est que François de Sales n'avait point un violent ennemi à la cour de Turin, et que Fénélon en avait un à Versailles.

Ce qu'on a écrit de plus sensé sur cette controverse mystique se trouve peut-être dans la satire de Boileau sur l'amour de Dieu, quoique ce ne soit pas assurément son meilleur ouvrage.

> Qui fait exactement ce que ma loi commande,
> A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

S'il faut passer des épines de la théologie à celles de la philosophie, qui sont moins longues et moins

piquantes, il paraît clair qu'on peut aimer un objet sans aucun retour sur soi-même, sans aucun mélange d'amour-propre intéressé. Nous ne pouvons comparer les choses divines aux terrestres, l'amour de Dieu à un autre amour. Il manque précisément un infini d'échelons pour nous élever de nos inclinations humaines à cet amour sublime. Cependant, puisqu'il n'y a pour nous d'autre point d'appui que la terre, tirons nos comparaisons de la terre. Nous voyons un chef-d'œuvre de l'art en peinture, en sculpture, en architecture, en poésie, en éloquence; nous entendons une musique qui enchante nos oreilles et notre âme, nous l'admirons, nous l'aimons sans qu'il nous en revienne le plus léger avantage; c'est un sentiment pur; nous allons même jusqu'à sentir quelquefois de la vénération, de l'amitié pour l'auteur; et s'il était là, nous l'embrasserions.

C'est à peu près la seule manière dont nous puissions expliquer notre profonde admiration et les élans de notre cœur envers l'éternel architecte du monde. Nous voyons l'ouvrage avec un étonnement de respect et d'anéantissement, et notre cœur s'élève autant qu'il le peut vers l'ouvrier.

Mais quel est ce sentiment? Je ne sais quoi de vague et d'indéterminé, un saisissement qui ne tient rien de nos affections ordinaires; une âme plus sensible qu'une autre, plus désoccupée, peut-être si touchée du spectacle de la nature, qu'elle voudrait s'élancer jusqu'au maître éternel qui l'a formée. Une telle affection de l'esprit, un si puissant attrait peut-il encourir la censure? A-t-on pu condamner le tendre archevêque de Cambrai? Malgré les expressions de saint François de Sales que nous avons rapportées, il s'en tenait à cette assertion, qu'on peut aimer l'auteur uniquement pour la beauté de ses ouvrages. Quelle hérésie avait-on à

lui reprocher? Les extravagances du style d'une dame de Montargis, et quelques expressions peu mesurées de sa part lui nuisirent.

Où était le mal? On n'en sait plus rien aujourd'hui. Cette querelle est anéantie comme tant d'autres. Si chaque ergoteur voulait bien se dire à soi-même : Dans quelques années personne ne se souciera de mes ergotismes, on ergoterait beaucoup moins. Ah! Louis XIV! Louis XIV! il fallait laisser deux hommes de génie sortir de la sphère de leurs talens au point d'écrire ce qu'on a jamais écrit de plus obscur et de plus ennuyeux dans votre royaume.

> Pour finir tous ces débats-là,
> Tu n'avais qu'à les laisser faire.

Remarquons, à tous les articles de morale et d'histoire, par quelle chaîne invisible, par quels ressorts inconnus toutes les idées qui troublent nos têtes, et tous les événemens qui empoisonnent nos jours sont liés ensemble, se heurtent, et forment nos destinées. Fénélon meurt dans l'exil pour avoir eu deux ou trois conversations mystiques avec une femme un peu extravagante. Le cardinal de Bouillon, le neveu du grand Turenne, est persécuté pour n'avoir pas lui-même persécuté à Rome l'archevêque de Cambrai, son ami : il est contraint de sortir de France, et il perd toute sa fortune.

C'est par ce même enchaînement que le fils d'un procureur de Vire trouve, dans une douzaine de phrases obscures d'un livre imprimé dans Amsterdam, de quoi remplir de victimes tous les cachots de la France; et à la fin il sort de ces cachots mêmes un cri dont le retentissement fait tomber par terre toute une société habile et tyrannique, fondée par un fou ignorant.

AMOUR-PROPRE. — NICOLE, dans ses *Essais de*

morale, faits après deux ou trois mille volumes de morale (dans son *Traité de la charité*, chap. II), dit que, « par le moyen des gibets et des roues qu'on a établis en commun, on réprime les pensées et les desseins tyranniques de l'amour-propre de chaque particulier. »

Je n'examinerai point si on a des gibets en commun, comme on a des prés et des bois en commun, et une bourse commune, et si on réprime des pensées avec des roues; mais il me semble fort étrange que Nicole ait pris le vol de grand chemin et l'assassinat pour de l'amour-propre. Il faut distinguer un peu mieux les nuances. Celui qui dirait que Néron a fait assassiner sa mère par amour-propre, que Cartouche avait beaucoup d'amour-propre, ne s'exprimerait pas fort correctement. L'amour-propre n'est point une scélératesse; c'est un sentiment naturel à tous les hommes; il est beaucoup plus voisin de la vanité que du crime.

Un gueux des environs de Madrid demandait noblement l'aumône; un passant lui dit : N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme quand vous pouvez travailler? Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent, et non des conseils; puis il lui tourna le dos en conservant toute la dignité castillane. C'était un fier gueux que ce seigneur; sa vanité était blessée pour peu de chose. Il demandait l'aumône par amour de soi-même, et ne souffrait pas la réprimande par un autre amour de soi-même.

Un missionnaire, voyageant dans l'Inde, rencontra un faquir chargé de chaînes, nu comme un singe, couché sur le ventre, et se fesant fouetter pour les péchés de ses compatriotes les Indiens, qui lui donnaient quelques liards du pays. Quel renoncement à soi-même! disait un des spectateurs. Renoncement à moi-même! reprit le faquir; apprenez que je ne me fais fesser dans

ce monde que pour vous le rendre dans l'autre, quand vous serez chevaux et moi cavalier.

Ceux qui ont dit que l'amour de nous-mêmes est la base de tous nos sentimens et de toutes nos actions, ont donc eu grande raison dans l'Inde, en Espagne, et dans toute la terre habitable : et comme on n'écrit point pour prouver aux hommes qu'ils ont un visage, il n'est pas besoin de leur prouver qu'ils ont de l'amour-propre. Cet amour-propre est l'instrument de notre conservation ; il ressemble à l'instrument de la perpétuité de l'espèce : il est nécessaire, il nous est cher, il nous fait plaisir, et il faut le cacher.

AMOUR SOCRATIQUE. — Si l'amour qu'on a nommé *socratique* et *platonique* n'était qu'un sentiment honnête, il faut y applaudir ; si c'était une débauche, il faut en rougir pour la Grèce.

Comment s'est-il pu faire qu'un vice destructeur du genre humain, s'il était général, qu'un attentat infâme contre la nature, soit pourtant si naturel ? Il paraît être le dernier degré de la corruption réfléchie ; et cependant il est le partage ordinaire de ceux qui n'ont pas encore eu le temps d'être corrompus. Il est entré dans des cœurs tout neufs, qui n'ont connu encore ni l'ambition, ni la fraude, ni la soif des richesses. C'est la jeunesse aveugle qui, par un instinct mal démêlé, se précipite dans ce désordre au sortir de l'enfance, ainsi que dans l'onanisme (1).

Le penchant des deux sexes l'un pour l'autre se déclare de bonne heure ; mais quoi qu'on ait dit des Africaines et des femmes de l'Asie méridionale, ce penchant est généralement beaucoup plus fort dans l'homme que dans la femme ; c'est une loi que la nature a établie pour tous les animaux ; c'est toujours le mâle qui attaque la femelle.

(1) *Voyez* ONANISME.

Les jeunes mâles de notre espèce, élevés ensemble, sentant cette force que la nature commence à déployer en eux, et ne trouvant point l'objet naturel de leur instinct, se rejettent sur ce qui lui ressemble. Souvent un jeune garçon, par la fraîcheur de son teint, par l'éclat de ses couleurs, et par la douceur de ses yeux, ressemble pendant deux ou trois ans à une belle fille; si on l'aime, c'est parce que la nature se méprend; on rend hommage au sexe en s'attachant à ce qui en a les beautés; et quand l'âge fait évanouir cette ressemblance, la méprise cesse.

. . . . . Citraque juventam,
Ætatis breve ver et primos carpere flores.

On n'ignore pas que cette méprise de la nature est beaucoup plus commune dans les climats doux que dans les glaces du septentrion, parce que le sang y est plus allumé, et l'occasion plus fréquente; aussi ce qui ne paraît qu'une faiblesse dans le jeune Alcibiade est une abomination dégoûtante dans un matelot hollandais et dans un vivandier moscovite.

Je ne puis souffrir qu'on prétende que les Grecs ont autorisé cette licence. On cite le législateur Solon, parce qu'il a dit en deux mauvais vers :

Tu chériras un beau garçon,
Tant qu'il n'aura barbe au menton (*a*).

(*a*) Un écrivain moderne, nommé Larcher, répétiteur de collége, dans un libelle rempli d'erreurs en tout genre, et de la critique la plus grossière, ose citer je ne sais quel bouquin dans lequel on appelle Socrate *sanctus pœderastes*, Socrate saint b.... Il n'a pas été suivi dans ces horreurs par l'abbé Foucher; mais cet abbé, non moins grossier, s'est trompé encore lourdement sur Zoroastre et sur les anciens Persans. Il en a été vivement repris par un homme savant dans les langues orientales.

Mais, en bonne foi (*a*), Solon était-il législateur quand il fit ces deux vers ridicules? Il était jeune alors; et quand le débauché fut devenu sage, il ne mit point une telle infamie parmi les lois de sa république. Accusera-t-on Théodore de Bèze d'avoir prêché la pédérastie dans son église, parce que dans sa jeunesse il fit des vers pour le jeune Candide? et qu'il dit :

Amplector hunc et illam.
Je suis pour lui, je suis pour elle.

Il faudra dire qu'ayant chanté des amours honteux dans son jeune âge, il eut dans l'âge mûr l'ambition d'être chef de parti, de prêcher la réforme, de se faire un nom. *Hic vir et ille puer.*

On abuse du texte de Plutarque, qui, dans ses bavarderies, au dialogue de l'Amour, fait dire à un interlocuteur que les femmes ne sont pas *dignes du véritable amour* (*b*); mais un autre interlocuteur soutient le parti des femmes comme il le doit. On a pris l'objection pour la décision.

Il est certain, autant que la science de l'antiquité peut l'être, que l'amour socratique n'était point un amour infâme : c'est ce nom d'*amour* qui a trompé. Ce qu'on appelait *les amans d'un jeune homme* étaient précisément ce que sont parmi nous les menins de nos princes; ce qu'étaient les enfans d'honneur, des jeunes gens attachés à l'éducation d'un enfant distingué, partageant les mêmes études, les mêmes travaux militaires; instruction guerrière et sainte dont on abusa comme des fêtes nocturnes et des orgies.

La troupe des amans, instituée par Laïus, était une

(*a*) Traduction d'Amyot, grand-aumônier de France.
(*b*) *Voyez* FEMME.

troupe invincible de jeune guerriers engagés par serment à donner leur vie les uns pour les autres : et c'est ce que la discipline antique a jamais eu de plus beau.

Sextus Empiricus et d'autres ont beau dire que ce vice était recommandé par les lois de la Perse. Qu'ils citent le texte de la loi; qu'ils montrent le code des Persans; et si cette abomination s'y trouvait, je ne la croirais pas; je dirais que la chose n'est pas vraie, par la raison qu'elle est impossible. Non, il n'est pas dans la nature humaine de faire une loi qui contredit et qui outrage la nature, une loi qui anéantirait le genre humain, si elle était observée à la lettre. Mais moi, je vous montrerai l'ancienne loi des Persans, rédigée dans le *Sadder*. Il est dit, à l'article ou porte 9, qu'*il n'y a point de plus grand péché*. C'est en vain qu'un écrivain moderne a voulu justifier Sextus Empiricus et la pédérastie : les lois de Zoroastre, qu'il ne connaissait pas, sont un témoignage irréprochable que ce vice ne fut jamais recommandé par les Perses. C'est comme si on disait qu'il est recommandé par les Turcs. Ils le commettent hardiment; mais les lois le punissent.

Que de gens ont pris des usages honteux et tolérés dans un pays pour les lois du pays! Sextus Empiricus, qui doutait de tout, devait bien douter de cette jurisprudence. S'il eût vécu de nos jours, et qu'il eût vu deux ou trois jeunes jésuites abuser de quelques écoliers, aurait-il eu droit de dire que ce jeu leur est permis par les constitutions d'Ignace et de Loyola?

Il me sera permis de parler ici de l'amour socratique du révérend père Policarpe, carme chaussé de la petite ville de Gex, lequel, en 1771, enseignait la religion et le latin à une douzaine de petits écoliers. Il était à la fois leur confesseur et leur régent, et il se

donna auprès d'eux tous un nouvel emploi. On ne pouvait guère avoir plus d'occupations spirituelles et temporelles. Tout fut découvert ; il se retira en Suisse, pays fort éloigné de la Grèce.

Ces amusemens ont été assez communs entre les précepteurs et les écoliers (1). Les moines chargés d'élever la jeunesse ont été toujours un peu adonnés à la pédérastie. C'est la suite nécessaire du célibat auquel ces pauvres gens sont condamnés.

Les seigneurs turcs et persans font, à ce qu'on nous a dit, élever leurs enfans par des eunuques ; étrange alternative pour un pédagogue d'être châtré ou sodomite.

L'amour des garçons était si commun à Rome, qu'on ne s'avisait pas de punir cette turpitude, dans laquelle presque tout le monde donnait tête baissée. Octave-Auguste, ce meurtrier débauché et poltron, qui osa exiler Ovide, trouva très-bon que Virgile chantât Alexis ; Horace, son autre favori, fesait de petites odes pour Ligurinus. Horace, qui louait Auguste d'avoir réformé les mœurs, proposait également dans ses satires un garçon et une fille (*a*) ; mais l'ancienne loi Scantinia, qui défend la pédérastie, subsista toujours. L'empereur Philippe la remit en vigueur, et chassa de Rome les petits garçons qui fesaient le métier. S'il y eut des écoliers spirituels et licencieux comme Pétrone, Rome eut des professeurs tels que Quintilien. Voyez quelles précautions il apporte dans le chapitre du *Précepteur* pour conserver la pureté de la première jeunesse : *Cavendum non solùm crimine turpitudinis, sed etiam suspicione.* Enfin je ne crois pas qu'il y ait jamais

(1) *Voyez* PÉTRONE.

(*a*) . . . . . *Præsto puer impetus in quem*
Continuò fiat. . . . .

eu aucune nation policée qui ait fait des lois (*a*) contre les mœurs (1).

AMPLIFICATION. — On prétend que c'est une

(*a*) On devrait condamner messieurs les non-conformistes à présenter tous les ans à la police un enfant de leur façon. L'ex-jésuite Desfontaines fut sur le point d'être brûlé en place de Grève pour avoir abusé de quelques petits Savoyards qui ramonaient sa cheminée ; des protecteurs le sauvèrent. Il fallait une victime ; on brûla des Chaufours à sa place. Cela est fort : *est modus in rebus* : on doit proportionner les peines aux délits. Qu'auraient dit César, Alcibiade, le roi de Bithynie Nicomède, le roi de France Henri III et tant d'autres rois ?

Quand on brûla des Chaufours, on se fonda sur les *Etablissemens de saint Louis*, mis en nouveau français au quinzième siècle. « Si aucun n'est soupçonné de b.... doit être mené à l'évêque; et se il en était prouvé, l'en le doit ardoir, et tuits lis meubles sont au baron, etc. » Saint Louis ne dit pas ce qu'il faut faire au baron, si le baron est soupçonné, et « se il en est prouvé. » Il faut observer que par ce mot de *b*.... saint Louis entend les hérétiques, qu'on n'appelait point alors d'un autre nom. Une équivoque fit brûler à Paris des Chaufours, gentilhomme lorrain. Despréaux eut bien raison de faire une satire contre l'équivoque ; elle a causé bien plus de mal qu'on ne croit.

(1) On nous permettra de faire ici quelques réflexions sur un sujet odieux et dégoûtant, mais qui malheureusement fait partie de l'histoire, des opinions et des mœurs.

Cette turpitude remonte aux premières époques de la civilisation : l'histoire grecque, l'histoire romaine, ne permettent point d'en douter. Elle était commune chez ces peuples avant qu'ils eussent formé une société régulière, dirigée par des lois écrites.

Cela suffit pour expliquer par quelle raison ces lois ont paru la traiter avec trop d'indulgence. On ne propose point à un peuple libre des lois sévères contre une action, quelle qu'elle soit, qui y est devenue habituelle. Plusieurs des nations germaniques eurent long-temps des lois écrites qui admettaient la composition pour le meurtre. Solon se contenta donc de défendre cette turpitude entre les citoyens et les esclaves : les Athéniens pouvaient sentir les motifs politiques de cette défense, et s'y soumet-

belle figure de rhétorique ; peut-être aurait-on plus raison si on l'appelait *un défaut*. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas ; et quand on l'a

tre : c'était d'ailleurs contre les esclaves seuls, et pour empêcher de corrompre les jeunes gens libres que cette loi avait été faite ; et les pères de famille, quelles que fussent leurs mœurs, n'avaient aucun intérêt de s'y opposer.

La sévérité des mœurs des femmes de la Grèce, l'usage des bains publics, la fureur pour les jeux où les hommes paraissaient nus, conservèrent cette turpitude de mœurs malgré les progrès de la société et de la morale. Lycurgue, en laissant plus de liberté aux femmes, et par quelques autres de ses institutions, parvint à rendre ce vice moins commun à Sparte que dans les autres villes de la Grèce.

Quand les mœurs d'un peuple deviennent moins agrestes, lorsqu'il connaît les arts, le luxe, les richesses, s'il conserve ses vices, il cherche du moins à les voiler. La morale chrétienne, en attachant de la honte aux liaisons entre les personnes libres, en rendant le mariage indissoluble, en poursuivant le concubinage par des censures, avait rendu l'adultère commun : comme toute espèce de volupté était également un péché, il fallait bien préférer celui dont les suites ne peuvent être publiques ; et, par un renversement singulier, on vit de véritables crimes devenir plus communs, plus tolérés, et moins honteux dans l'opinion que de simples faiblesses. Quand les Occidentaux commencèrent à se policer, ils imaginèrent de cacher l'adultère sous le voile de ce qu'on appelle galanterie ; les hommes avouaient hautement un amour qu'il était convenu que les femmes ne partageraient point ; les amans n'osaient rien demander ; et c'était tout au plus après dix ans d'amour pur, de combats, de victoires remportées dans les jeux, etc., qu'un chevalier pouvait espérer de trouver un moment de faiblesse. Il nous reste assez de monumens de ce temps pour nous montrer quelles étaient les mœurs que couvrait cette espèce d'hypocrisie. Il en fut de même à peu près chez les Grecs devenus polis ; les liaisons intimes entre des hommes n'avaient plus rien de honteux ; les jeunes gens s'unissaient par des sermens, mais c'était ceux de vivre et mourir pour la patrie ; on s'attachait à un jeune homme, au sortir de l'enfance, pour le former, pour l'instruire, pour le guider : la passion qui se

dit, si on amplifie, on dit trop. Présenter aux juges une bonne ou mauvaise action sous toutes ses faces, ce n'est point amplifier ; mais ajouter, c'est exagérer et ennuyer.

J'ai vu autrefois dans les colléges donner des prix

mêlait à ces amitiés était une sorte d'amour, mais d'amour pur. C'était seulement sous ce voile, dont la décence publique couvrait les vices, qu'ils étaient tolérés par l'opinion.

Enfin, de meme que l'on a souvent entendu chez les peuples modernes faire l'éloge de la galanterie chevaleresque, comme d'une institution propre à élever l'âme, à inspirer le courage, on fit chez les Grecs l'éloge de cet amour qui unissait les citoyens entre eux.

Platon dit que les Thébains firent une chose utile de le prescrire, parce qu'ils avaient besoin de polir leurs mœurs, de donner plus d'activité à leur âme, à leur esprit, engourdis par la nature de leur climat et de leur sol. On voit qu'il ne s'agit ici que d'amitié pure. C'est ainsi que, lorsqu'un prince chrétien faisait publier un tournoi où chacun devait paraître avec les couleurs de sa dame, il avait l'intention louable d'exciter l'émulation de ses chevaliers, et d'adoucir leurs mœurs ; ce n'était point l'adultère, mais seulement la galanterie qu'il voulait encourager dans ses états. Dans Athènes, suivant Platon, on devait se borner à la tolérance. Dans les états monarchiques, il était utile d'empêcher ces liaisons entre les hommes ; mais elles étaient dans les républiques un obstacle à l'établissement durable de la tyrannie. Un tyran, en immolant un citoyen, ne pouvait savoir quels vengeurs il allait armer contre lui ; il était exposé sans cesse à voir dégénérer en conspirations les associations que cet amour formait entre les hommes.

Cependant, malgré ces idées, si éloignées de nos opinions et de nos mœurs, ce vice était regardé chez les Grecs comme une débauche honteuse, toutes les fois qu'il se montrait à découvert, et sans l'excuse de l'amitié ou des liaisons politiques. Lorsque Philippe vit sur le champ de bataille de Chéronée tous les soldats qui composaient le *bataillon sacré*, le *bataillon des amis* à Thèbes, tués dans le rang où ils avaient combattu : « Je ne croirai jamais, s'écria-t-il, que de si braves gens aient pu faire ou souffrir rien de honteux. » Ce mot, d'un homme souillé lui-

d'amplification. C'était réellement enseigner l'art d'être diffus. Il eût mieux valu peut-être donner des prix à celui qui aurait resserré ses pensées, et qui par là aurait appris à parler avec plus d'énergie et de force : mais, en évitant l'amplification, craignez la sécheresse.

J'ai entendu des professeurs enseigner que certains vers de Virgile sont une amplification ; par exemple, ceux-ci :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, silvæque et sæva quierant
Æquora ; quum medio volvuntur sidera lapsu ;
Quum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres ;
Quæque lacus latè liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas, et corda oblita laborum :
At non infelix animi Phœnissa.

Voici une traduction libre de ces vers de Virgile, qui ont tous été si difficiles à traduire par les poëtes français, excepté par M. Delille :

Les astres de la nuit roulaient dans le silence ;

même de cette infamie, est une preuve certaine de l'opinion générale des Grecs.

A Rome cette opinion était plus forte encore : plusieurs héros grecs, regardés comme des hommes vertueux, ont passé pour s'être livrés à ce vice ; et chez les Romains on ne le voit attribué à aucun de ceux dont on nous a vanté les vertus ; seulement il paraît que chez ces deux nations on n'y attachait ni l'idée de crime, ni même celle de déshonneur, à moins de ces excès qui rendent le goût même des femmes une passion avilissante. Ce vice est très-rare parmi nous, et il y serait presque inconnu, sans les défauts de l'éducation publique.

Montesquieu prétend qu'il est commun chez quelques nations mahométanes, à cause de la facilité d'avoir des femmes. Nous croyons que c'est *difficulté* qu'il faut lire.

Éole a suspendu les haleines des vents ;
Tout se tait sur les eaux, dans les bois, dans les champs ;
Fatigué des travaux qui vont bientôt renaître,
Le tranquille taureau s'endort avec son maître ;
Les malheureux humains ont oublié leurs maux ;
Tout dort, tout s'abandonne aux charmes du repos :
Phénisse veille et pleure.

Si la longue description du règne du sommeil dans toute la nature ne fesait pas un contraste admirable avec la cruelle inquiétude de Didon, ce morceau ne serait qu'une amplification puérile ; c'est le mot *at non infelix animi Phœnissa* qui en fait le charme.

La belle ode de Sapho, qui peint tous les symptômes de l'amour, et qui a été traduite heureusement dans toutes les langues cultivées, ne serait pas sans doute si touchante, si Sapho avait parlé d'une autre que d'elle-même : cette ode pourrait être alors regardée comme une amplification.

La description de la tempête au premier livre de l'*Enéide* n'est point une amplification ; c'est une image vraie de tout ce qui arrive dans une tempête ; il n'y a aucune idée répétée, et la répétition est le vice de tout ce qui n'est qu'amplification.

Le plus beau rôle qu'on ait jamais mis sur le théâtre, dans aucune langue, est celui de Phèdre. Presque tout ce qu'elle dit serait une amplification fatigante, si c'était une autre qui parlât de la passion de Phèdre.

Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue.
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler ;
Je reconnus Vénus et ses traits redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourmens inévitables.

Il est bien clair que, puisque Athènes lui montra

son superbe ennemi Hippolyte, elle vit Hippolyte. Si elle rougit et pâlit à sa vue, elle fut sans doute troublée. Ce serait un pléonasme, une redondance oiseuse dans une étrangère qui raconterait les amours de Phèdre; mais c'est Phèdre amoureuse et honteuse de sa passion; son cœur est plein; tout lui échappe.

Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue.

Peut-on mieux imiter Virgile ?

Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.

Peut-on mieux imiter Sapho ? Ces vers, quoique imités, coulent de source; chaque mot trouble les âmes sensibles et les pénètre; ce n'est point une amplification, c'est le chef-d'œuvre de la nature et de l'art.

Voici, à mon avis, un exemple d'une amplification dans une tragédie moderne, qui d'ailleurs a de grandes beautés.

Tydée est à la cour d'Argos; il est amoureux d'une sœur d'Électre; il regrette son ami Oreste et son père; il est partagé entre sa passion pour Électre et le dessein de punir le tyran. Au milieu de tant de soins et d'inquiétudes, il fait à son confident une longue description d'une tempête qu'il a essuyée il y a long-temps.

Tu sais ce qu'en ces lieux nous venions entreprendre;
Tu sais que Palamède, avant que de s'y rendre,
Ne voulut point tenter son retour dans Argos
Qu'il n'eût interrogé l'oracle de Délos.
A de si justes soins on souscrivit sans peine :
Nous partîmes comblés des bienfaits de Thyrrène.

Tout nous favorisait ; nous voguâmes long-temps
Au gré de nos désirs bien plus qu'au gré des vents ;
Mais, signalant bientôt toute son inconstance,
La mer en un moment se mutine et s'élance ;
L'air mugit, le jour fuit ; une épaisse vapeur
Couvre d'un voile affreux les vagues en fureur ;
La foudre, éclairant seule une nuit si profonde,
A sillons redoublés ouvre le ciel et l'onde ;
Et, comme un tourbillon, embrassant nos vaisseaux,
Semble en sources de feu bouillonner sur les eaux.
Les vagues, quelquefois nous portant sur leurs cimes,
Nous font rouler après sous de vastes abîmes,
Où les éclairs pressés, pénétrant avec nous,
Dans des gouffres de feu semblaient nous plonger tous ;
Le pilote effrayé, que la flamme environne,
Aux rochers qu'il fuyait lui-même s'abandonne.
A travers les écueils notre vaisseau poussé
Se brise, et nage enfin sur les eaux dispersé.

On voit peut-être dans cette description le poëte qui veut surprendre les auditeurs par le récit d'un naufrage, et non le personnage qui veut venger son père et son ami, tuer le tyran d'Argos, et qui est partagé entre l'amour et la vengeance.

Lorsqu'un personnage s'oublie, et qu'il veut absolument être poëte, il doit alors embellir ce défaut par les vers les plus corrects et les plus élégans.

Ne voulut point tenter son retour dans Argos
Qu'il n'eût interrogé l'oracle de Délos.

Ce tour familier semble ne devoir entrer que rarement dans la poésie noble. *Je ne voulus point aller à Orléans que je n'eusse vu Paris.* Cette phrase n'est admise, ce me semble, que dans la liberté de la conversation.

A de si justes soins on souscrivit sans peine.

On souscrit à des volontés, à des ordres, à des désirs; je ne crois pas qu'on souscrive *à des soins.*

. . . . . Nous voguâmes long-temps
Au gré de nos désirs bien plus qu'au gré des vents.

Outre l'affectation et une sorte de jeu de mots du *gré des désirs* et du *gré des vents*, il y a là une contradiction évidente. Tout l'équipage *souscrivit* sans peine *aux justes soins* d'interroger l'oracle de Délos. Les désirs des navigateurs étaient donc d'aller à Délos; ils ne voguaient donc pas au gré de leurs désirs, puisque le gré des vents les écartait de Délos, à ce que dit Tydée.

Si l'auteur a voulu dire, au contraire, que Tydée voguait au gré de ses désirs aussi bien et encore plus qu'au gré des vents, il s'est mal exprimé. *Bien plus qu'au gré des vents* signifie que les vents ne secondaient pas ses désirs et l'écartaient de sa route. « J'ai été favorisé dans cette affaire par la moitié du conseil bien plus que par l'autre » signifie, par tout pays, la moitié du conseil a été pour moi, et l'autre contre. Mais si je dis « la moitié du conseil a opiné au gré de mes désirs, et l'autre encore davantage », cela veut dire que j'ai été secondé par tout le conseil, et qu'une partie m'a encore plus favorisé que l'autre.

« J'ai réussi auprès du parterre bien plus qu'au gré des connaisseurs », veut dire, les connaisseurs m'ont condamné.

Il faut que la diction soit pure et sans équivoque. Le confident de Tydée pouvait lui dire : Je ne vous entends pas : si le vent vous a mené à Délos et à Épidaure, qui est dans l'Argolide, c'était précisément votre route, et vous n'avez pas dû *voguer long-temps.* On va de Samos à Épidaure en moins de trois jours avec un bon vent d'est. Si vous avez essuyé une tem-

pête, vous n'avez pas vogué au gré de vos désirs ; d'ailleurs vous deviez instruire plutôt le public que vous veniez de Samos. Les spectateurs veulent savoir d'où vous venez, et ce que vous voulez. La longue description recherchée d'une tempête me détourne de ces objets. C'est une amplification qui paraît oiseuse, quoiqu'elle présente de grandes images.

. . . . signalant bientôt toute son inconstance,
La mer. . . . . .

Toute l'inconstance que la mer signale ne semble pas une expression convenable à un héros, qui doit peu s'amuser à ces recherches. Cette mer, qui se « mutine et qui s'élance en un moment », après avoir signalé *toute son inconstance*, intéresse-t-elle assez à la situation présente de Tydée occupé de la guerre? Est-ce à lui de s'amuser à dire que la mer est inconstante, à débiter des lieux communs ?

L'air mugit, le jour fuit ; une épaisse vapeur
Couvre d'un voile affreux les vagues en fureur.

Les vents dissipent les vapeurs et ne les épaississent pas ; mais, quand même il serait vrai qu'une épaisse vapeur eût couvert les vagues en fureur d'un *voile affreux*, ce héros, plein de ses malheurs présens, ne doit pas s'appesantir sur ce prélude de tempête, sur ces circonstances qui n'appartiennent qu'au poëte.

Non erat his locus.

La foudre, éclairant seule une nuit si profonde,
A sillons redoublés ouvre le ciel et l'onde ;
Et, comme un tourbillon, embrassant nos vaisseaux,
Semble en sources de feu bouillonner sur les eaux.

N'est-ce pas là une véritable amplification un peu trop ampoulée ? Un tonnerre qui ouvre l'eau et le ciel par des sillons; qui en même temps est un tourbillon

de feu, lequel embrase un vaisseau et qui bouillonne, n'a-t-il pas quelque chose de trop peu naturel, de trop peu vrai, surtout dans la bouche d'un homme qui doit s'exprimer avec une simplicité noble et touchante, surtout après plusieurs mois que le péril est passé ?

Des cimes de vagues qui font rouler sous des abîmes des éclairs pressés et des gouffres de feu semblent des expressions un peu boursouflées qui seraient souffertes dans une ode, et qu'Horace réprouvait avec tant de raison dans la tragédie.

Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

Le pilote effrayé, que la flamme environne,
Aux rochers qu'il fuyait lui-même s'abandonne.

On peut s'abandonner aux vents; mais il me semble qu'on ne s'abandonne pas aux rochers.

Notre vaisseau poussé — nage dispersé.

Un vaisseau ne nage point dispersé; Virgile a dit, non en parlant d'un vaisseau, mais des hommes qui ont fait naufrage :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Voilà où le mot *nager* est à sa place. Les débris d'un vaisseau flottent, et ne nagent pas. Desfontaines a traduit ainsi ce beau vers de l'*Enéide* : « A peine un petit nombre de ceux qui montaient le vaisseau purent se sauver à la nage. »

C'est traduire Virgile en style de gazette. Où est ce vaste gouffre que peint le poëte, *gurgite vasto ?* où est l'*apparent rari nantes ?* Ce n'est pas avec cette sécheresse qu'on doit traduire l'*Enéide*. Il faut rendre image pour image, beauté pour beauté. Nous fesons

cette remarque en faveur des commençans. On doit les avertir que Desfontaines n'a fait que le squelette informe de Virgile, comme il faut leur dire que la description de la tempête par Tydée est fautive et déplacée. Tydée devait s'étendre avec attendrissement sur la mort de son ami, et non sur la vaine description d'une tempête.

On ne présente ces réflexions que pour l'intérêt de l'art, et non pour attaquer l'artiste.

> . . . *Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis*
> *Offendar maculis.*

En faveur des beautés on pardonne aux défauts.

Quand j'ai fait ces critiques, j'ai tâché de rendre raison de chaque mot que je critiquais. Les satiriques se contentent d'une plaisanterie, d'un bon mot, d'un trait piquant; mais celui qui veut s'instruire et éclairer les autres est obligé de tout discuter avec le plus grand scrupule.

Plusieurs hommes de goût, et entre autres, l'auteur du *Télémaque*, ont regardé comme une amplification le récit de la mort d'Hippolyte dans Racine. Les longs récits étaient à la mode alors. La vanité d'un acteur veut se faire écouter. On avait pour eux cette complaisance; elle a été fort blâmée. L'archevêque de Cambrai prétend que Théramène ne devait pas, après la catastrophe d'Hippolyte, avoir la force de parler si long-temps; qu'il se plaît trop à décrire les *cornes menaçantes* du monstre, et ses *écailles jaunissantes*, et *sa croupe* qui *se recourbe*; qu'il devait dire d'une voix entrecoupée : « Hippolyte est mort : un monstre l'a fait périr; je l'ai vu. »

Je ne prétends point défendre les écailles jaunissantes et la croupe qui se recourbe; mais, en général, cette critique, souvent répétée, me paraît injuste. On veut

que Théramène dise seulement : « Hippolyte est mort ; je l'ai vu, c'en est fait. »

C'est précisément ce qu'il dit en moins de mots encore..... *Hippolyte n'est plus.* Le père s'écrie ; Théramène ne reprend ses sens que pour dire :

> ...J'ai vu des mortels périr le plus aimable ;

et il ajoute ce vers si nécessaire, si touchant, si désespérant pour Thésée :

> Et j'ose dire encor, seigneur, le moins coupable.

La gradation est pleinement observée ; les nuances se font sentir l'une après l'autre.

Le père attendri demande « quel dieu lui a ravi son fils, quelle foudre soudaine.....? » Et il n'a pas le courage d'achever ; il reste muet dans sa douleur ; il attend ce récit fatal ; le public l'attend de même. Théramène doit répondre ; on lui demande des détails ; il doit en donner.

Etait-ce à celui qui fait discourir Mentor et tous ses personnages si long-temps, et quelquefois jusqu'à la satiété, de fermer la bouche à Théramène ? Quel est le spectateur qui voudrait ne le pas entendre, ne pas jouir du plaisir douloureux d'écouter les circonstances de la mort d'Hippolyte ? qui voudrait même qu'on en retranchât quatre vers ? Ce n'est pas là une vaine description d'une tempête inutile à la pièce ; ce n'est pas là une amplification mal écrite ; c'est la diction la plus pure et la plus touchante ; enfin c'est Racine.

On lui reproche *le héros expiré.* Quelle misérable vétille de grammaire ! Pourquoi ne pas dire, *ce héros expiré*, comme on dit, *il est expiré*, *il a expiré* ? Il faut remercier Racine d'avoir enrichi la langue, à laquelle il a donné tant de charmes, en ne disant jamais que ce qu'il doit, lorsque les autres disent tout ce qu'ils peuvent.

Boileau fut le premier qui fit remarquer l'amplification vicieuse de la première scène de *Pompée*.

Quand les dieux étonnés semblaient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger.
Ces fleuves teints de sang, et rendus plus rapides
Par le débordement de tant de parricides;
Cet horrible débris d'aigles, d'armes, de chars,
Sur ces champs empestés confusément épars;
Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
Que la nature force à se venger eux-mêmes,
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reste des vivans, etc.

Ces vers boursouflés sont sonores : ils surprirent long-temps la multitude qui, sortant à peine de la grossièreté, et, qui plus est, de l'insipidité où elle avait été plongée tant de siècles, était étonnée et ravie d'entendre des vers harmonieux ornés de grandes images. On n'en savait pas assez pour sentir l'extrême ridicule d'un roi d'Égypte qui parle, comme un écolier de rhétorique, d'une bataille livrée au-delà de la mer Méditerranée, dans une province qu'il ne connaît pas, entre des étrangers qu'il doit également haïr. Que veulent dire des dieux qui n'ont osé juger entre le gendre et le beau-père, et qui cependant ont jugé par l'événement, seule manière dont ils étaient censés juger? Ptolomée parle de fleuves près d'un champ de bataille où il n'y avait point de fleuves. Il peint ces prétendus *fleuves rendus rapides par des débordemens de parricides*, un horrible débris de perches qui portaient des figures d'aigles, des charrettes cassées (car on ne connaissait plus alors les chars de guerre), enfin des *troncs pourris* qui *se vengent*, et qui *font la guerre aux vivans*. Voilà le galimatias le plus complet qu'on pût jamais étaler sur un théâtre. Il fallait cependant plusieurs années pour dessiller les yeux du public, et pour lui

faire sentir qu'il n'y a qu'à retrancher ces vers pour faire une ouverture de scène parfaite.

L'amplification, la déclamation, l'exagération, furent de tout temps les défauts des Grecs, excepté de Démosthènes et d'Aristote.

Le temps même a mis le sceau de l'approbation presque universelle à des morceaux de poésie absurdes, parce qu'ils étaient mêlés à des traits éblouissans qui répandaient leur éclat sur eux; parce que les poëtes qui vinrent après ne firent pas mieux; parce que les commencemens informes de tout art ont toujours plus de réputation que l'art perfectionné; parce que celui qui joua le premie du violon fut regardé comme un demi-dieu, et que Rameau n'a eu que des ennemis; parce qu'en général les hommes jugent rarement par eux-mêmes; qu'ils suivent le torrent, et que le goût épuré est presque aussi rare que les talens.

Parmi nous aujourd'hui, la plupart des sermons, des oraisons funèbres, des discours d'appareil, des harangues, dans de certaines cérémonies, sont des amplifications ennuyeuses, des lieux communs cent et cent fois répétés. Il faudrait que tous ces discours fussent très-rares pour être un peu supportables. Pourquoi parler quand on n'a rien à dire de nouveau? Il est temps de mettre un frein à cette extrême intempérance, et par conséquent de finir cet article.

ANA, ANECDOTES. — Si on pouvait confronter Suétone avec les valets de chambre des douze césars, pense-t-on qu'ils seraient toujours d'accord avec lui? Et, en cas de dispute, quel est l'homme qui ne parierait pas pour les valets de chambre contre l'historien?

Parmi nous combien de livres ne sont fondés que sur des bruits de ville, ainsi que la physique ne fut fondée que sur des chimères répétées de siècle en siècle jusqu'à notre temps!

Ceux qui se plaisent à transcrire le soir, dans leur cabinet, ce qu'ils ont entendu dans le jour, devraient, comme saint Augustin, faire un livre de rétractations au bout de l'année.

Quelqu'un raconte au grand-audiencier l'Étoile que Henri IV, chassant vers Créteil, entra seul dans un cabaret, où quelques gens de loi de Paris dînaient dans une chambre haute. Le roi, qui ne se fait pas connaître, et qui cependant devait être très-connu, leur fit demander par l'hôtesse s'ils veulent l'admettre à leur table, ou lui céder une partie de leur rôti pour son argent. Les Parisiens répondent qu'ils ont des affaires particulières à traiter ensemble; que leur dîner est court, et qu'ils prient l'inconnu de les excuser.

Henri IV appelle ses gardes, et fait fouetter outrageusement les convives, « pour leur apprendre, dit l'Étoile, une autre fois à être plus courtois à l'endroit des gentilshommes. »

Quelques auteurs, qui de nos jours se sont mêlés d'écrire la vie de Henri IV, copient l'Étoile sans examen, rapportent cette anecdote; et, ce qu'il y a de pis, ils ne manquent pas de la louer, comme une belle action de Henri IV.

Cependant le fait n'est ni vrai, ni vraisemblable; et, loin de mériter des éloges, c'eût été à la fois dans Henri IV l'action la plus ridicule, la plus lâche, la plus tyrannique et la plus imprudente.

Premièrement, il n'est pas vraisemblable qu'en 1602 Henri IV, dont la physionomie était si remarquable, et qui se montrait à tout le monde avec tant d'affabilité fût inconnu dans Créteil, auprès de Paris.

Secondement, l'Étoile, loin de constater ce conte impertinent, dit qu'il le tient d'un homme qui le tenait de M. de Vitri. Ce n'est donc qu'un bruit de ville.

Troisièmement, il serait bien lâche et bien odieux de punir d'une manière infamante des citoyens assemblés pour traiter d'affaires, qui certainement n'avaient commis aucune faute en refusant de partager leur dîner avec un inconnu très-indiscret, qui pouvait fort aisément trouver à manger dans le même cabaret.

Quatrièmement, cette action, si tyrannique, si indigne d'un roi, et même de tout honnête homme, si punissable par les lois dans tout pays, aurait été aussi imprudente que ridicule et criminelle; elle eût rendu Henri IV exécrable à toute la bourgeoisie de Paris, qu'il avait tant d'intérêt de ménager.

Il ne fallait donc pas souiller l'histoire d'un conte si plat; il ne fallait pas déshonorer Henri IV par une si impertinente anecdote.

Dans un livre intitulé *Anecdotes littéraires*, imprimé chez Durand en 1752, avec privilége, voici ce qu'on trouve, tome III, page 183 : « Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, ce prince voulut aussi faire jouer celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce : mais, quoique applaudie, elle ne fut pas jouée, parce que celui qui en était l'objet mourut sur ces entrefaites. »

Il y a autant de mensonges absurdes que de mots dans ce peu de lignes. Jamais on ne joua les amours de Louis XIV sur le théâtre de Londres. Jamais Louis XIV ne fut assez petit pour ordonner qu'on fît une comédie sur les amours du roi Guillaume. Jamais le roi Guillaume n'eut de maîtresse; ce n'était pas d'une telle faiblesse qu'on l'accusait. Jamais le marquis de Torci ne parla à l'abbé Brueys. Jamais il ne put faire, ni à lui ni à personne, une proposition si indiscrète et si puérile. Jamais l'abbé Brueys ne fit la comédie dont il est question. Fiez-vous après cela aux anecdotes.

Il est dit dans le même livre « que Louis XIV fut si content de l'opéra d'*Isis*, qu'il fit rendre un arrêt du conseil par lequel il est permis à un homme de condition de chanter à l'Opéra, et d'en retirer des gages sans déroger. Cet arrêt a été enregistré au parlement de Paris. »

Jamais il n'y eut une telle déclaration enregistrée au parlement de Paris. Ce qui est vrai, c'est que Lulli obtint en 1672, long-temps avant l'opéra d'*Isis*, des lettres portant permission d'établir son opéra, et fit insérer dans ces lettres que « les gentilshommes et les demoiselles pourraient chanter sur ce théâtre sans déroger. » Mais il n'y eut point de déclaration enregistrée (1).

Je lis dans l'*Histoire philosophique et politique du commerce dans les deux Indes*, tome IV, page 66, qu'on est fondé à croire que « Louis XIV n'eut de vaisseaux que pour fixer sur lui l'admiration, pour châtier Gênes et Alger. » C'est écrire, c'est juger au hasard; c'est contredire la vérité avec ignorance; c'est insulter Louis XIV sans raison : ce monarque avait cent vaisseaux de guerre et soixante mille matelots dès l'an 1678; et le bombardement de Gênes est de 1684.

De tous les *ana*, celui qui mérite le plus d'être mis au rang des mensonges imprimés, et surtout des mensonges insipides, est le *Segraisiana*. Il fut compilé par un copiste de *Ségrais*, son domestique, et imprimé long-temps après la mort du maître.

Le *Menagiana*, revu par la Monnoye, est le seul dans lequel on trouve des choses instructives.

Rien n'est plus commun dans la plupart de nos petits livres nouveaux que de voir de vieux bons mots attribués à nos contemporains; des inscriptions, des épi-

(1) *Voyez* OPÉRA.

grammes faites pour certains princes, appliquées à d'autres.

Il est dit dans cette même *Histoire philosophique*, etc., tome Ier, page 63, que les Hollandais ayant chassé les Portugais de Malaca, le capitaine hollandais demanda au commandant portugais quand il reviendrait; à quoi le vaincu répondit : « Quand vos péchés seront plus grands que les nôtres. » Cette réponse avait déjà été attribuée à un Anglais du temps du roi de France Charles VII, et auparavant, à un émir sarrasin en Sicile : au reste, cette réponse est plus d'un capucin que d'un politique. Ce n'est pas parce que les Français étaient plus grands pécheurs que les Anglais que ceux-ci leur ont pris le Canada.

L'auteur de cette même *Histoire philosophique*, etc. rapporte sérieusement, tome V, page 197, un petit conte inventé par Steele et inséré dans *le Spectateur*, et il veut faire passer ce conte pour une des causes réelles des guerres entre les Anglais et les sauvages. Voici l'historiette que Steele oppose à l'historiette beaucoup plus plaisante de la matrone d'Éphèse. Il s'agit de prouver que les hommes ne sont pas plus constans que les femmes. Mais, dans Pétrone, la matrone d'Éphèse n'a qu'une faiblesse amusante et pardonnable; et le marchand, Inkle, dans *le Spectateur*, est coupable de l'ingratitude la plus affreuse.

Ce jeune voyageur Inkle est sur le point d'être pris par les Caraïbes dans le continent de l'Amérique, sans qu'on dise ni en quel endroit, ni à quelle occasion. La jeune Jarika, jolie Caraïbe, lui sauve la vie, et enfin s'enfuit avec lui à la Barbade. Dès qu'ils y sont arrivés, Inkle va vendre sa bienfaitrice au marché. » Ah, ingrat! ah, barbare! lui dit Jarika, tu veux me vendre, et je suis grosse de toi! Tu es grosse, répondit le marchand anglais; tant mieux, je te vendrai plus cher. »

Voilà ce qu'on nous donne pour une histoire véritable, pour l'origine d'une longue guerre. Les discours d'une fille de Boston à ses juges qui la condamnaient à la correction pour la cinquième fois, parce qu'elle était accouchée d'un cinquième enfant, est une plaisanterie, un pamphlet de l'illustre Franklin, et il est rapporté dans le même ouvrage comme une pièce authentique. Que de contes ont orné et défiguré toutes les histoires!

Dans un livre qui a fait beaucoup de bruit (1), et où l'on trouve des réflexions aussi vraies que profondes, il est dit que le père Mallebranche est l'auteur de la *Prémotion physique*. Cette inadvertance embarrasse plus d'un lecteur qui voudrait avoir la *Prémotion physique* du père Mallebranche, et qui la chercherait très-vainement.

Il est dit dans ce livre que Galilée trouva la raison pour laquelle les pompes ne pouvaient élever les eaux au-dessus de trente-deux pieds. C'est précisément ce que Galilée ne trouva pas. Il vit bien que la pesanteur de l'air fesait élever l'eau; mais il ne put savoir pourquoi cet air n'agissait plus au-dessus de trente-deux pieds. Ce fut Toricelli qui devina qu'une colonne d'air équivalait à trente-deux pieds d'eau et à vingt-sept pouces de mercure ou environ.

Le même auteur, plus occupé de penser que de citer juste, prétend qu'on fit pour Cromwell cette épitaphe :

Ci gît le destructeur d'un pouvoir légitime,
Jusqu'à son dernier jour favorisé des cieux,
Dont les vertus méritaient mieux
Que le sceptre acquis par un crime.
Par quel destin faut-il, par quelle étrange loi,

(1) Le livre de l'*Esprit*.

Qu'à tous ceux qui sont nés pour porter la couronne,
Ce soit l'usurpateur qui donne
L'exemple des vertus que doit avoir un roi !

Ces vers ne furent jamais faits pour Cromwell, mais pour le roi Guillaume. Ce n'est point une épitaphe, ce sont des vers pour mettre au bas du portrait de ce monarque. Il n'y a point *ci gît;* il y a, *tel fut le destructeur d'un pouvoir légitime.* Jamais personne en France ne fut assez sot pour dire que Cromwell avait donné l'exemple de toutes les vertus. On pouvait lui accorder de la valeur et du génie; mais le nom de *vertueux* n'était pas fait pour lui.

Dans un Mercure de France du mois de septembre 1769, on attribue à Pope une épigramme faite en impromptu sur la mort d'un fameux usurier. Cette épigramme est reconnue depuis deux cents ans, en Angleterre, pour être de Shakespeare. Elle fut faite en effet sur-le-champ par ce célèbre poëte. Un agent de change, nommé Jean Dacombe, qu'on appelait vulgairement *Dix pour cent*, lui demandait en plaisantant quelle épitaphe il lui ferait s'il venait à mourir. Shakespeare lui répondit :

Ci gît un financier puissant,
Que nous appelons *Dix* pour *cent*;
Je gagerais cent contre dix
Qu'il n'est pas dans le paradis.
Lorsque Belzébuth arriva
Pour s'emparer de cette tombe,
On lui dit : Qu'emportez vous là ?
Eh ! c'est notre ami Jean Dacombe.

On vient de renouveler encore cette ancienne plaisanterie :

Je sais bien qu'un homme d'église,
Qu'on redoutait fort en ce lieu,
Vient de rendre son âme à Dieu;
Mais je ne sais si Dieu l'a prise.

Il y a cent facéties, cent contes qui font le tour du monde depuis trente siècles. On farcit les livres de maximes qu'on donne comme neuves, et qui se retrouvent dans Plutarque, dans Athénée, dans Sénèque, dans Plaute, dans toute l'antiquité.

Ce ne sont là que des méprises aussi innocentes que communes; mais, pour les faussetés volontaires, pour les mensonges historiques qui portent des atteintes à la gloire des princes et à la réputation des particuliers, ce sont des délits sérieux.

De tous les livres grossis de fausses anecdotes, celui dans lequel les mensonges les plus absurdes sont entassés avec le plus d'impudence, c'est la compilation des prétendus *Mémoires de madame de Maintenon.* Le fond en était vrai; l'auteur avait eu quelques lettres de cette dame, qu'une personne élevée à Saint-Cyr lui avait communiquées. Ce peu de vérités a été noyé dans un roman de sept tomes.

C'est là que l'auteur peint Louis XIV supplanté par un de ses valets de chambre; c'est là qu'il suppose des lettres de mademoiselle Mancini, depuis femme du connétable Colonne, à Louis XIV. C'est là qu'il fait dire à cette nièce du cardinal Mazarin, dans une lettre au roi: « Vous obéissez à un prêtre; vous n'êtes pas digne de moi, si vous aimez à servir. Je vous aime comme mes yeux, mais j'aime encore mieux votre gloire. » Certainement l'auteur n'avait pas l'original de cette lettre.

« Mademoiselle de la Vallière (dit-il dans un autre endroit) s'était jetée sur un fauteuil dans un déshabillé léger; là elle pensait à loisir à son amant. Souvent le jour la retrouvait assise dans une chaise, accoudée sur une table, l'œil fixe, l'âme attachée au même objet dans l'extase de l'amour. Uniquement occupée du roi, peut-être se plaignait-elle en ce moment de la vigilance des espions d'Henriette et de la sévérité de la reine-mère.

Un bruit léger la retire de sa rêverie; elle recule de surprise et d'effroi. Louis tombe à ses genoux. Elle veut s'enfuir, il l'arrête : elle menace, il l'apaise : elle pleure, il essuie ses larmes. »

Une telle description ne serait pas même reçue aujourd'hui dans le plus fade de ces romans qui sont faits à peine pour les femmes de chambre.

Après la révocation de l'édit de Nantes, on trouve un chapitre intitulé *État du cœur*. Mais à ces ridicules succèdent les calomnies les plus grossières contre le roi, contre son fils, son petit-fils, le duc d'Orléans son neveu, tous les princes du sang, les ministres et les généraux. C'est ainsi que la hardiesse, animée par la faim, produit des monstres (1).

On ne peut trop précautionner le lecteur contre cette foule de libelles atroces qui ont inondé si long-temps l'Europe.

Anecdote hasardée de du Haillan. — Du Haillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI. C'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation, et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI ni par l'esprit, ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à du Haillan; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont.

La dissemblance entre les pères et les enfans est encore moins une preuve d'illégitimité que la ressemblance n'est une preuve du contraire. Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père.

Quand même douze du Haillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI,

(1) *Voyez* Histoire.

je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *pater est is quem nuptiæ demonstrant.*

Anecdote sur Charles-Quint. — CHARLES-QUINT avait-il couché avec sa sœur Marguerite, gouvernante des Pays-Bas? En avait-il eu don Juan d'Autriche, frère intrépide du prudent Philippe II? Nous n'avons pas plus de preuve que nous n'en avons des secrets du lit de Charlemagne, qui coucha, dit-on, avec toutes ses filles. Pourquoi donc l'affirmer? Si la sainte Écriture ne m'assurait pas que les filles de Loth eurent des enfans de leur propre père, et Thamar de son beau-père, j'hésiterais beaucoup à les en accuser. Il faut être discret.

Autre anecdote plus hasardée. — ON a écrit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner. Mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide; on lui montre le ciel, et non une femme. Son prieur Bourgoin était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettres d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

Anecdote sur Henri IV. — JEAN CHATEL ni Ravaillac n'eurent aucun complice; leur crime avait été celui du temps; le cri de la religion fut leur seul complice. On a souvent imprimé que Ravaillac avait fait le voyage de Naples, et que le jésuite Alagona avait prédit dans Naples la mort du roi, comme le répète encore je ne sais quel Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction; mais, au contraire, ces

pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

De l'abjuration de Henri IV. — Le jésuite Daniel a beau me dire, dans sa très-sèche et très-fautive histoire de France, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique; j'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel. Sa lettre à la belle Gabrielle, *c'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que le catholicisme. Si son grand *cœur* avait été depuis long-temps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : *Ces évêques m'édifient*, mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin, comtesse de Grammont; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes. En voici des morceaux curieux.

« Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. — J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple (sur l'empoisonnement du prince de Condé); — et vous êtes de cette religion! — Si je n'étais huguenot, je me ferais Turc. »

Il est difficile, après ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

Autre bévue sur Henri IV. — Un autre historien moderne de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme : « C'est, dit-il, l'opinion la mieux

établie. » Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne, et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigni, auquel il n'avait fait que montrer un couteau; pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme? C'est une obstination bien étrange que celle de n'en pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

La nation espagnole n'a guère recours à des crimes honteux; et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque-là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligni, et, depuis, celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles. Mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

Bévue sur le maréchal d'Ancre. — Le même auteur dit « que le maréchal d'Ancre et sa femme furent écrasés, pour ainsi dire, par la foudre. » L'un ne fut,

à la vérité, écrasé qu'à coups de pistolet, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie, ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : « Si ces deux misérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que, du vivant même du roi, Concini et sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi. »

C'est ce qui n'est point du tout certain ; cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins ; le grand-duc de Florence avait le premier reconnu Henri IV. Il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie. Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que par la reine : c'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari. Et, encore une fois, il n'est point permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi ! un écrivain, dans son grenier, pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal !

Pourquoi appeler un maréchal de France, et sa femme dame d'atour de la reine, *ces deux misérables ?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics ?

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complice. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son inter-

rogatoire qu'il n'a commis son crime que par *principe de religion.* Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur; tant leur démence était atroce! La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage. Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir ces têtes superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une âme insensée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Phinée, Aod, Judith et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique les répète; il les amplifie, il les *enfuneste* encore, comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens les recueille; ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait. Ils sont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot, ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

Anecdote sur l'homme au masque de fer. — L'AUTEUR du *Siècle de Louis XIV* est le premier qui ait parlé de *l'homme au masque de fer,* dans une histoire avérée. C'est qu'il était très-instruit de cette anecdote qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si singulièrement infortuné. Il fut enterré à Saint-Paul le 3 mars 1703, et non en 1704.

Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux îles de Sainte-Marguerite, et ensuite à la Bastille, toujours sous la garde du même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le père Griffet, jésuite, a

communiqué au public le journal de la Bastille, qui fait foi des dates. Il a eu aisément ce journal, puisqu'il avait l'emploi délicat de confesseur des prisonniers renfermés à la Bastille.

L'homme au masque de fer est une énigme dont chacun veut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort : mais le duc de Beaufort fut tué par les Turcs à la défense de Candie, en 1669; et l'homme au masque de fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs comment aurait-on arrêté le duc de Beaufort au milieu de son armée ? comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien ? et pourquoi l'eût-on mis en prison ? et pourquoi ce masque?

Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole, en 1683, à l'armée, enterré dans la ville d'Arras (*a*).

On a ensuite imaginé que le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement dans Londres en 1685, était l'homme au masque de fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre des temps; qu'il eût mis l'année 1662 à la place de 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir, au lieu de lui, un homme qui lui ressem-

(*a*) Dans les premières éditions de cet ouvrage, on avait dit que le duc de Vermandois fut enterré dans la ville d'Aire. On s'était trompé.

Mais que ce soit dans Arras ou dans Aire, il est toujours constant qu'il mourut de la petite vérole, et qu'on lui fit des obsèques magnifiques. Il faut être fou pour imaginer qu'on enterra une bûche à sa place; que Louis XIV fit faire un service solennel à cette bûche, et que, pour achever la convalescence de son propre fils, il l'envoya prendre l'air à la Bastille pour le reste de sa vie avec un masque de fer sur le visage.

blait parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise; qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Loui XIV de vouloir bien lui servir de sergent et de geôlier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre : et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l'avait honoré.

Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce prisonnier toujours masqué, à quel âge il mourut, et sous quel nom il fut enterré. Il est clair que, si on ne le laissait passer dans la cour de la Bastille, si on ne lui permettait de parler à son médecin que couvert d'un masque, « c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance trop frappante. (1) Il pouvait montrer sa langue, et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à l'apothicaire de la Bastille, peu de jours avant sa mort, qu'il croyait

(1) Depuis M. de Voltaire, trois hypothèses ont été publiées sur le prisonnier masqué : la première, par M. *Roux-Fazillac*, cherche à établir, et croit avoir démontré que c'était un ministre du duc de Mantoue, nommé *Mathioli*, qui fut livré à Louis XIV, dont il avait abusé les espérances et compromis la dignité en lui promettant et en ne lui livrant pas le fort de Casal, l'une des clefs de l'Italie; la seconde supposition, avancée par M. *Lafont d'Aussonne*, présente, comme le héros de cette aventure, le surintendant *Fouquet*, que le même roi aurait puni d'une détention arbitraire plutôt que de soumettre à un examen légal ses dilapidations et ses concussions. Dans une *Dissertation critique* qui précède le roman historique de l'HOMME AU MASQUE DE FER, M. *Regnault de Warin*, auteur de cet ouvrage, a combattu et

avoir environ soixante ans; et le sieur Marsolan, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans, régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plus d'une fois.

Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours Marchiali. Celui qui écrit cet article

paraît avoir démontré l'impossibilité de l'une de ces hypothèses, et le ridicule de l'autre. Cet écrivain en a avancé une troisième, qu'il a essayé d'ériger en système, et dans laquelle entre pour donnée principale le seul motif qui puisse expliquer l'usage, non d'un masque de fer, ainsi qu'on le répète improprement, mais d'une sorte de *casque de velours noir à mentonnière et ressorts d'acier*. Ce motif, indiqué par M. de Voltaire, est *une ressemblance trop frappante* : il ajoute que le prisonnier pouvait montrer sa langue, *et jamais son visage*, et termine en laissant soupçonner *qu'il en sait davantage*. Ce que la prudence ordonnait de faire alors, M. Regnault de Warin n'a pas jugé indiscret de le dire, persuadé, à ce qu'il paraît, que, dans un siècle de raison, les rois, comme les autres hommes, doivent être soumis à la loi morale qui veut que les fautes soient personnelles. Sa Dissertation historique et critique tend donc à démontrer que le prisonnier masqué *était frère* ADULTÉRIN *de Louis XIV* : c'est aussi sur ce canevas qu'il a brodé le roman qui suit la Dissertation, et dont le public semble avoir admis l'hypothèse fondamentale, si l'on juge de son opinion par le succès de l'ouvrage. Au surplus, quelque vraisemblable que soit le système de M. Regnault de Warin, après l'avoir étayé de faits et de raisonnemens qui, se fortifiant les uns par les autres, paraissent former un corps de preuves irréplicables, cet écrivain ne le donne que comme approchant de la vérité; et rien n'étonnerait qu'une quatrième hypothèse renversât la troisième qui a renversé les deux précédentes.

La quatrième édition de l'*Homme au masque de fer* (1816), augmentée de la Dissertation précitée, d'un Testament moral du prisonnier masqué, et ornée de son portrait, peint avant sa détention, a été publiée par Plancher, éditeur du *Voltaire*, *en* 35 *vol. in*-12. La première édition est de 1804.

en sait peut-être plus que le père Griffet, et n'en dira pas davantage.

Addition de l'éditeur. — Il est surprenant de voir tant de savans et d'écrivains pleins d'esprit et de sagacité se tourmenter à deviner qui peut avoir été le *fameux masque de fer*, sans que l'idée la plus simple, la plus naturelle et la plus vraisemblable se soit jamais présentée à eux. Le fait, tel que M. de Voltaire le rapporte, une fois admis, avec ses circonstances; l'existence d'un prisonnier d'une espèce singulière mise au rang des vérités historiques les mieux constatées, il paraît que non seulement rien n'est plus aisé que de concevoir quel était ce prisonnier, mais qu'il est même difficile qu'il puisse y avoir deux opinions sur ce sujet. L'auteur de cet article aurait communiqué plus tôt son sentiment, s'il n'eût cru que cette idée devait déjà être venue à bien d'autres, et s'il ne se fût persuadé que ce n'était pas la peine de donner comme une découverte une chose qui, selon lui, saute aux yeux de tous ceux qui lisent cette anecdote.

Cependant, comme depuis quelque temps cet événement partage les esprits, et que tout récemment on vient encore de donner au public une lettre dans laquelle on prétend prouver que ce prisonnier célèbre était un secrétaire du duc de Mantoue (ce qu'il n'est pas possible de concilier avec les grandes marques de respect que M. de Saint-Mars donnait à son prisonnier), l'auteur a cru devoir enfin dire ce qu'il en pense depuis plusieurs années. Peut-être cette conjecture mettra-t-elle fin à toute recherche, à moins que le secret ne soit dévoilé, par ceux qui peuvent en être les dépositaires, d'une façon à lever tous les doutes.

On ne s'amusera point à réfuter ceux qui ont imaginé que ce prisonnier pouvait être le comte de Vermandois, le duc de Beaufort, ou le duc de Mont-

mouth. Le savant et très-judicieux auteur de cette dernière opinion a très-bien réfuté les autres ; mais il n'a essentiellement appuyé la sienne que sur l'impossibilité de trouver en Europe quelque autre prince dont il eût été de la plus grande importance qu'on ignorât la détention. M. de Sainte-Foix a raison, s'il n'entend parler que des princes dont l'existence était connue. Mais pourquoi personne ne s'est-il encore avisé de supposer « que le masque de fer pouvait avoir été un prince inconnu, élevé en cachette, et dont il importait de laisser ignorer totalement l'existence ? »

Le duc de Montmouth n'était pas pour la France un prince d'une si grande importance; et l'on ne voit pas même ce qui eût pu engager cette puissance, au moins après la mort de ce duc et de celle de Jacques II, à faire un si grand secret de sa détention, s'il eût été en effet *le masque de fer*. Il n'est guère probable non plus que M. de Louvois et M. de Saint-Mars eussent marqué au duc de Montmouth ce profond respect que M. de Voltaire assure qu'ils portaient au *masque de fer*.

L'auteur conjecture, de la manière dont M. de Voltaire a raconté le fait, que cet historien célèbre est aussi persuadé que lui du soupçon qu'il va manifester ; mais que M. de Voltaire, à titre de Français, n'a pas voulu, ajoute-t-il, publier tout net, surtout en ayant dit assez pour que le mot de l'énigme ne dût pas être difficile à deviner. Le voici, continue-t-il toujours, selon moi.

« *Le masque de fer était sans doute un frère, et un frère aîné de Louis XIV*, dont la mère avait ce goût pour le linge fin sur lequel M. de Voltaire appuie. Ce fut en lisant les mémoires de ce temps, qui rapportent cette anecdote au sujet de la reine, que, me rappelant ce même goût du *masque de fer*, je ne doutai plus qu'il ne fût son fils : ce dont toutes les autres circonstances m'avaient déjà persuadé.

« On sait que Louis XIII n'habitait plus, depuis longtemps, avec la reine ; que la naissance de Louis XIV ne fut due qu'à un heureux hasard habilement amené, hasard qui obligea absolument le roi à coucher en même lit avec la reine. Voici donc comme je crois que la chose sera arrivée.

« La reine aura pu s'imaginer que c'était par sa faute qu'il ne naissait point d'héritier à Louis XIII. La naissance du *masque de fer* l'aura détrompée. Le cardinal, à qui elle aura fait confidence du fait, aura su, par plus d'une raison, tirer parti de ce secret; il aura imaginé de tourner cet événement à son profit et à celui de l'état. Persuadé, par cet exemple, que la reine pouvait donner des enfans au roi, la partie qui produisit le hasard d'un seul lit pour le roi et la reine fut arrangée en conséquence. Mais la reine et le cardinal, également pénétrés de la nécessité de cacher à Louis XIII l'existence du *masque de fer*, l'auront fait élever en secret. Ce secret en aura été un pour Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin.

« Mais ce monarque, apprenant alors qu'il avait un frère, et un frère aîné que sa mère ne pouvait désavouer; qui d'ailleurs portait peut-être des traits marqués qui annonçaient son origine; fesant réflexi n que cet enfant, né durant le mariage, ne pouvait, sans de grands inconvéniens et sans un horrible scandale, être déclaré illégitime après la mort de Louis XIII, Louis XIV aura jugé ne pouvoir user d'un moyen plus sage et plus juste que celui qu'il employa pour assurer sa propre tranquillité et le repos de l'état: moyen qui le dispensait de commettre une cruauté que la politique aurait représentée comme nécessaire à un monarque moins consciencieux et moins magnanime que Louis XIV.

« Il me semble, poursuit toujours notre auteur, que

plus on est instruit de l'histoire de ces temps-là, plus on doit être frappé de la réunion de toutes les circonstances qui prouvent en faveur de cette supposition » (1).

(1) Cette anecdote, donnée comme une addition de l'éditeur, dans l'édition de 1771, passe chez bien des gens de lettres pour être de M. de Voltaire lui-même. Il a connu cette édition, et il n'a jamais contredit l'opinion qu'on y avance au sujet de *l'homme au masque de fer*.

Il est le premier qui ait parlé de cet homme. Il a toujours combattu toutes les conjectures qu'on a faites sur ce *masque* ; il en a toujours parlé, comme plus instruit que les autres, et comme ne voulant pas dire tout ce qu'il en savait.

Aujourd'hui il se répand une lettre de mademoiselle de Valois, écrite au duc, depuis maréchal de Richelieu, où elle se vante d'avoir appris du duc d'Orléans son père, à d'étranges conditions, quel était l'*homme au masque de fer;* et cet homme, dit-elle, était un frère jumeau de Louis XIV, né quelques heures après lui.

Ou cette lettre, qu'il était si inutile, si indécent, si dangereux d'écrire, est une lettre supposée, ou le régent, en donnant à sa fille la récompense qu'elle avait si noblement acquise, crut affaiblir le danger qu'il y avait à révéler le secret de l'état, en altérant le fait, et en fesant de ce prince un cadet sans droit au trône, au lieu de l'héritier présomptif de la couronne.

Mais Louis XIV, qui avait un frère, Louis XIV, dont l'âme était magnanime, Louis XIV, qui se piquait même d'une probité scrupuleuse, auquel l'histoire ne reproche aucun crime, qui n'en commit d'autre, en effet, que de s'être trop abandonné aux conseils de Louvois et des jésuites, Louis XIV n'aurait jamais détenu un de ses frères dans une prison perpétuelle pour prévenir les maux annoncés par un astrologue auquel il ne croyait pas. Il lui fallait des motifs plus importans. Fils aîné de Louis XIII, avoué par ce prince, le trône lui appartenait ; mais un fils, né d'Anne d'Autriche, inconnu à son mari, n'avait aucun droit, et pouvait cependant essayer de se faire reconnaître, déchirer la France par une longue guerre civile, l'emporter peut-être sur le fils de Louis XIII en alléguant le droit de primogéniture, et substituer une nouvelle race à l'antique

Anecdote sur Nicolas Fouquet, surintendant des finances. — Il est vrai que ce ministre eut beaucoup d'amis dans sa disgrace, et qu'ils persévérèrent jusqu'à son jugement. Il est vrai que le chancelier qui présidait à ce jugement traita cet illustre captif avec trop de dureté. Mais ce n'était pas Michel le Tellier, comme on l'a imprimé dans quelques-unes des éditions du *Siècle de Louis XIV;* c'était Pierre Séguier. Cette inadvertance d'avoir pris l'un pour l'autre est une faute qu'il faut corriger.

Ce qui est très-remarquable, c'est qu'on ne sait où mourut ce célèbre surintendant : non qu'il importe de le savoir ; car sa mort n'ayant pas causé le moindre événement, elle est au rang de toutes les choses indifférentes ; mais ce fait prouve à quel point il était oublié sur la fin de sa vie, combien la considération qu'on recherche avec tant de soins est peu de chose ; qu'heureux sont ceux qui veulent vivre et mourir inconnus. Cette science serait plus utile que celle des dates.

Petite anecdote. — Il importe fort peu que le Pierre Broussel, pour lequel on fit les barricades, ait été conseiller-clerc. Le fait est qu'il avait acheté une

race des Bourbons. Ces motifs, s'ils ne justifiaient pas entièrement la rigueur de Louis XIV, servaient au moins à l'excuser : et le prisonnier, trop instruit de son sort, pouvait lui avoir quelque gré de n'avoir pas suivi des conseils plus rigoureux ; conseils que la politique a trop souvent employés contre ceux qui avaient quelques prétentions à des trônes occupés par leurs concurrens.

M. de Voltaire avait été lié dès sa jeunesse avec le duc de Richelieu, qui n'était pas discret : si la lettre de mademoiselle de Valois est véritable, il l'a connue ; mais, doué d'un esprit juste, il a senti l'erreur, il a cherché d'autres instructions. Il était placé pour en avoir. Il a rectifié la vérité altérée dans cette lettre, comme il a rectifié tant d'autres erreurs.

charge de conseiller-clerc, parce qu'il n'était pas riche, et que ces offices coûtaient moins que les autres. Il avait des enfans, et n'était clerc en aucun sens. Je ne sais rien de si inutile que de savoir ces minuties.

Anecdote sur le testament attribué au cardinal de Richelieu. — Le père Griffet veut à toute force que le cardinal de Richelieu ait fait un mauvais livre : à la bonne heure ; tant d'hommes d'état en ont fait ! Mais c'est une belle passion de combattre si long-temps pour tâcher de prouver que, selon le cardinal de Richelieu, les *Espagnols nos alliés*, gouvernés si heureusement par un Bourbon, *sont tributaires de l'enfer, et rendent les Indes tributaires de l'enfer.* — Le testament du cardinal de Richelieu n'était pas d'un homme poli.

« Que la France avait plus de bons ports sur la Méditerranée que toute la monarchie espagnole. » — Ce testament était exagérateur.

« Que, pour avoir cinquante mille soldats, il en faut lever cent mille. » — Ce testament jette l'argent par les fenêtres.

« Que, lorsqu'on établit un nouvel impôt, on augmente la paie des soldats. » — Ce qui n'est jamais arrivé ni en France ni ailleurs.

« Qu'il faut faire payer la taille aux parlemens et aux autres cours supérieures. » — Moyen infaillible pour gagner leurs cœurs, et pour rendre la magistrature respectable.

« Qu'il faut forcer la noblesse de servir, et l'enrôler dans la cavalerie. » — Pour mieux conserver tous ses priviléges.

« Que, de trente millions à supprimer, il y en a près de *sept* dont le remboursement ne devant être fait *qu'au denier cinq*, la suppression se fera en sept années et demie de jouissance. » — De façon que, sui-

vant ce calcul, cinq pour cent en sept ans et demi feraient cent francs, au lieu qu'ils ne font que trente-sept et demi : et si on entend par le denier cinq la cinquième partie du capital, les cent francs seront remboursés en cinq années justes. Le compte n'y est pas; le testateur calcule assez mal.

« Que Gênes était la plus riche ville d'Italie. » — Ce que je lui souhaite.

« Qu'il faut être bien chaste. » — Le testateur ressemblait à certains prédicateurs. Faites ce qu'ils disent, et non ce qu'ils font.

« Qu'il faut donner une abbaye à la Sainte-Chapelle de Paris. » — Chose importante dans la crise où l'Europe était alors, et dont il ne parle pas.

« Que le pape Benoît XI embarrassa beaucoup les cordeliers, piqués sur le sujet de la pauvreté; savoir, des revenus de saint François, qui s'animèrent à tel point, qu'ils lui firent la guerre par livres. » — Chose plus importante encore et plus savante, surtout quand on prend Jean XXII pour Benoît XI, et quand, dans un testament politique, on ne parle ni de la manière dont il faut conduire la guerre contre l'Empire et l'Espagne, ni des moyens de faire la paix, ni des dangers présens, ni des ressources, ni des alliances, ni des généraux, ni des ministres qu'il faut employer, ni même du dauphin, dont l'éducation importait tant à l'état; enfin d'aucun objet du ministère.

Je consens de tout mon cœur qu'on charge, puisqu'on le veut, la mémoire du cardinal de Richelieu, de ce malheureux ouvrage rempli d'anachronismes, d'ignorances, de calculs ridicules, de faussetés reconnues, dont tout commis un peu intelligent aurait été incapable; qu'on s'efforce de persuader que le plus grand ministre a été le plus ignorant et le plus ennuyeux comme le plus extravagant de tous les écri-

vains. Cela peut faire quelque plaisir à tous ceux qui détestent sa tyrannie.

Il est bon même, pour l'histoire de l'esprit humain, qu'on sache que ce détestable ouvrage fut loué pendant plus de trente ans, tandis qu'on le croyait d'un grand ministre.

Mais il ne faut pas trahir la vérité pour faire croire que le livre est du cardinal de Richelieu. Il ne faut pas dire « qu'on a trouvé une suite du premier chapitre du *Testament politique* corrigée en plusieurs endroits de la main du cardinal de Richelieu, » parce que cela n'est pas vrai. On a trouvé au bout de cent ans un manuscrit intitulé *Narration succincte*. Cette narration succincte n'a aucun rapport au Testament politique. Cependant on a eu l'artifice de la faire imprimer comme un premier chapitre du Testament avec des notes.

A l'égard des notes, on ne sait de quelles mains elles sont.

Ce qui est très-vrai, c'est que le Testament prétendu ne fit du bruit dans le monde que trente-huit ans après la mort du cardinal; qu'il ne fut imprimé que quarante-deux ans après cette mort; qu'on n'en a jamais vu l'original signé de lui; que le livre est très-mauvais; et qu'il ne mérite guère qu'on en parle.

Autres anecdotes. — CHARLES Ier, cet infortuné roi d'Angleterre, est-il l'auteur du fameux livre *Eikôn basiliké?* Ce roi aurait-il mis un titre grec à son livre?

Le comte de Moret, fils de Henri IV, blessé à la petite escarmouche de Castelnaudari, vécut-il jusqu'en 1693 sous le nom de l'ermite frère Jean-Baptiste? Quelle preuve a-t-on que cet ermite était fils de Henri IV? Aucune.

Jeanne d'Albret de Navarre, mère de Henri IV,

épousa-t-elle après la mort d'Antoine un gentilhomme nommé Goyon, tué à la Saint-Barthélemi? En eut-elle un fils prédicant à Bordeaux? Ce fait se trouve très-détaillé dans les *Remarques sur les réponses de Bayle aux questions d'un provincial*, in-folio, page 689.

Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, accoucha-t-elle de deux enfans secrètement pendant son mariage? On remplirait des volumes entiers de ces singularités.

C'est bien la peine de faire tant de recherches pour découvrir des choses si inutiles au genre humain! Cherchons comment nous pourrons guérir les écrouelles, la goutte, la pierre, la gravelle et mille maladies chroniques ou aiguës. Cherchons des remèdes contre les maladies de l'âme, non moins funestes et non moins mortelles; travaillons à perfectionner les arts, à diminuer les malheurs de l'espèce humaine; et laissons là les Ana, les Anecdotes, les histoires curieuses de notre temps; le nouveau Choix de vers si mal choisis, cité à tout moment dans le Dictionnaire de Trévoux; et les Recueils des prétendus bons mots, etc., et les Lettres d'un ami à un ami, et les lettres anonymes, et les réflexions sur la tragédie nouvelle, etc., etc., etc.

Je lis dans un livre nouveau que Louis XIV exempta de tailles pendant cinq ans tous les nouveaux mariés. Je n'ai trouvé ce fait dans aucun recueil d'édits, dans aucun mémoire du temps.

Je lis dans le même livre que le roi de Prusse fait donner cinquante écus à toutes les filles grosses. On ne pourrait, à la vérité, mieux placer son argent, et mieux encourager la propagation; mais je ne crois pas que cette profusion royale soit vraie; du moins je ne l'ai pas vue.

Anecdote ridicule sur Théodoric. — Voici une anecdote plus ancienne qui me tombe sous la main,

et qui me semble fort étrange. Il est dit dans une histoire chronologique d'Italie que le grand Théodoric, arien, cet homme qu'on nous peint si sage, « avait parmi ses ministres un catholique qu'il aimait beaucoup, et qu'il trouvait digne de toute sa confiance. Ce ministre croit s'assurer de plus en plus la faveur de son maître en embrassant l'arianisme; et Théodoric lui fait aussitôt couper la tête, en disant : Si cet homme n'a pas été fidèle à Dieu, comment le sera-t-il envers moi qui ne suis qu'un homme? »

Le compilateur ne manque pas de dire « que ce trait fait beaucoup d'honneur à la manière de penser de Théorodic à l'égard de la religion. »

Je me pique de penser, à l'égard de la religion, mieux que l'ostrogoth Théodoric, assassin de Symmaque et de Boèce, puisque je suis bon catholique, et que Théodoric était arien. Mais je déclarerais ce roi digne d'être lié comme enragé, s'il avait eu la bêtise atroce dont on le loue. Quoi! il aurait fait couper la tête sur-le-champ à son ministre favori parce que ce ministre aurait été à la fin de son avis! Comment un adorateur de Dieu, qui passe de l'opinion d'Athanase à l'opinion d'Arius et d'Eusèbe, est-il infidèle à Dieu? il était tout au plus infidèle à Athanase et à ceux de son parti, dans un temps où le monde était partagé entre les athanasiens et les eusébiens. Mais Théodoric ne devait pas le regarder comme un homme infidèle à Dieu pour avoir rejeté le terme de *consubstantiel* après l'avoir admis. Faire couper la tête à son favori sur une pareille raison, c'est certainement l'action du plus méchant fou et du plus barbare sot qui ait jamais existé.

Que diriez-vous de Louis XIV s'il eût fait couper sur-le-champ la tête au duc de La Force parce que le duc de La Force avait quitté le calvinisme pour la religion de Louis XIV?

Anecdote sur le maréchal de Luxembourg. — J'OUVRE dans ce moment une histoire de Hollande, et je trouve que le maréchal de Luxembourg, en 1672, fit cette harangue à ses troupes : « Allez, mes enfans, pillez, volez, tuez, violez ; et s'il y a quelque chose de plus abominable, ne manquez pas de le faire, afin que je voie que je ne me suis pas trompé en vous choisissant comme les plus braves des hommes. »

Voilà certainement une jolie harangue : elle n'est pas plus vraie que celles de Tite-Live ; mais elle n'est pas de son goût. Pour achever de déshonorer la typographie, cette belle pièce se retrouve dans des dictionnaires nouveaux, qui ne sont que des impostures par ordre alphabétique.

Anecdote de Louis XIV. — C'EST une petite erreur dans l'abrégé chronologique de l'histoire de France, de supposer que Louis XIV, après la paix d'Utrecht dont il était redevable à l'Angleterre, après neuf années de malheurs, après les grandes victoires que les Anglais avaient remportées, ait dit à l'ambassadeur d'Angleterre : « J'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir. » J'ai dit ailleurs que ce discours aurait été très-déplacé, très-faux à l'égard des Anglais, et aurait exposé le roi à une réponse accablante. L'auteur même m'avoua que le marquis de Torci, qui fut toujours présent à toutes les audiences du comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre, avait toujours démenti cette anecdote. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable, et n'est restée dans les dernières éditions de ce livre que parce qu'elle avait été mise dans la première. Cette erreur ne dépare point du tout un ouvrage d'ailleurs très-utile, où tous les grands événemens, rangés dans l'ordre le plus commode, sont d'une vérité reconnue.

Tous ces petits contes dont on a voulu orner l'histoire la déshonorent ; et malheureusement presque toutes les anciennes histoires ne sont guère que des contes. Mallebranche, à cet égard, avait raison de dire qu'il ne fesait pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier.

Lettre de M. de Voltaire sur plusieurs anecdotes. — Nous croyons devoir terminer cet article des *Anecdotes* par une lettre de M. de Voltaire à M. Damilaville, philosophe intrépide, et qui seconda plus que personne son ami M. de Voltaire dans la catastrophe mémorable des Calas et des Sirven. Nous prenons cette occasion de célébrer autant qu'il est en nous la mémoire de ce citoyen, qui dans une vie obscure a montré des vertus qu'on ne rencontre guère dans le grand monde. Il fesait le bien pour le bien même, fuyant les hommes brillans, et servant les malheureux avec le zèle de l'enthousiasme. Jamais homme n'eut plus de courage dans l'adversité et à la mort. Il était l'ami intime de M. de Voltaire et de M. Diderot. Voici la lettre en question :

Au château de Ferney, 7 mai 1768.

« Par quel hasard s'est-il pu faire, mon cher ami, que vous ayez lu quelques feuilles de *l'Année littéraire* de maître *Aliboron* ? Chez qui avez-vous trouvé ces rapsodies ? Il me semble que vous ne voyez pas d'ordinaire mauvaise compagnie. Le monde est inondé des sottises des folliculaires qui mordent parce qu'ils ont faim, et qui gagnent leur pain à dire de plates injures.

« Ce pauvre Fréron (*a*), à ce que j'ai ouï dire, est

(*a*) Le folliculaire dont on parle est celui-là même qui, ayant été chassé des jésuites, a composé des libelles pour vivre, et

comme les gueuses des rues de Paris, qu'on tolère quelque temps pour le service des jeunes gens désœuvrés; qu'on renferme à l'hôpital trois ou quatre fois par an, et qui en sortent pour reprendre leur premier métier.

« J'ai lu les feuilles que vous m'avez envoyées. Je ne suis pas étonné que maître Aliboron crie un peu sous les coups de fouet que je lui ai donnés. Depuis que je me suis amusé à immoler ce polisson à la risée publique sur tous les théâtres de l'Europe, il est juste qu'il se plaigne un peu. Je ne l'ai jamais vu, Dieu merci. Il m'écrivit une grande lettre il y a environ vingt ans. J'avais entendu parler de ses mœurs, et par conséquent je ne lui fis point de réponse. Voilà l'origine de toutes les calomnies qu'on dit qu'il débita contre moi dans ses feuilles. Il faut le laisser faire; les gens

qui a rempli ses libelles d'anecdotes prétendues littéraires. En voici une sur son compte.

Lettre du sieur Royou, avocat au parlement de Bretagne, beau-frère du nommé Fréron. Mardi matin 6 *mars* 1770.

« Fréron épousa ma sœur, il y a trois ans, en Bretagne : mon père donna vingt mille livres de dot. Il les dissipa avec des filles, et donna du mal à ma sœur. Après quoi il la fit partir pour Paris, dans le panier du coche, et la fit coucher en chemin sur la paille. Je courus demander raison à ce malheureux. Il feignit de se repentir. Mais, comme il faisait le métier d'espion, et qu'il sut qu'en qualité d'avocat, j'avais pris parti dans les troubles de Bretagne, il m'accusa auprès de M. de.... et obtint une lettre de cachet pour me faire enfermer. Il vint lui-même avec des archers dans la rue des Noyers, un lundi à dix heures du matin, me fit charger de chaînes, se mit à côté de moi dans un fiacre, et tenait lui-même le bout de la chaîne... etc. » Nous ne jugeons point ici entre les deux beaux-frères. Nous avons la lettre originale. On dit que ce Fréron n'a pas laissé de parler de religion et de vertu dans ses feuilles. Adressez-vous à son marchand de vin.

condamnés par leurs juges ont permission de leur dire des injures.

« Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée, *Quand me mariera-t-on ?* Voilà la première fois que j'en ai entendu parler. C'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aie fait des pièces de théâtre pour mes péchés ; mais je n'ai jamais fait de farce italienne. Rayez cela de vos anecdotes.

« Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord Littleton et sa réponse sont tombées entre les mains de ce Fréron; mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en ; je vous envoie les originaux.

« Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

« Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, bien digne du public, qu'une lettre de moi au professeur Haller, et une lettre du professeur Haller à moi ! et de quoi s'avisa M. Haller de faire courir mes lettres et les siennes ? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer et de les falsifier pour gagner cinq sous ? Il me la fait signer du château de Tourney, où je n'ai jamais demeuré.

« Ces impertinences amusent un moment des jeunes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce temps-ci tombent en foule.

« L'anecdote du cardinal de Fleuri sur le *quemadmodùm*, que Louis XIV n'entendait pas, est très-vraie. Je ne l'ai rapportée dans le *Siècle de Louis XIV* que parce que j'en étais sûr ; et je n'ai point rapporté celle du *nycticorax*, parce que je n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me fesait dans mon enfance

au collége des jésuites, pour me faire sentir la supériorité du père de la Chaise sur le grand-aumônier de France. On prétendait que le grand-aumônier, interrogé sur la signification de *nycticorax*, dit que c'était un capitaine du roi David, et que le révérend père la Chaise assura que c'était un hibou : peu m'importe; et très-peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure dans un latin ridicule un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

« Je n'ai point prétendu blâmer Louis XIV d'ignorer le latin; il savait gouverner, il savait faire fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'entendre Cicéron. D'ailleurs cette ignorance du latin ne venait pas de sa faute, puisque dans sa jeunesse il apprit de lui-même l'italien et l'espagnol.

« Je ne sais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler me reproche de citer le cardinal de Fleuri, et s'égaie à dire que *j'aime à citer de grands noms*. Vous savez, mon cher ami, que mes grands noms sont ceux de Newton, de Locke, de Corneille, de Racine, de La Fontaine, de Boileau. Si le nom de Fleuri était grand pour moi, ce serait le nom de l'abbé Fleuri, auteur des discours patriotiques et savans qui ont sauvé de l'oubli son *Histoire ecclésiastique*, et non pas le cardinal de Fleuri que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus respectables hommes de France, l'abbé Pucelle, et empêcha bénignement, pendant tout son ministère, qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les choses ecclésiastiques.

« Je ne connais de grands hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre humain.

« Quand j'amassai des matériaux pour écrire le *Siècle de Louis XIV*, il fallut bien consulter des géné-

raux, des ministres, des aumôniers, des dames, et des valets de chambre. Le cardinal de Fleuri avait été aumônier, et il m'apprit fort peu de chose. M. le maréchal de Villars m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le savez; et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

« M. le duc d'Antin me fit part de plusieurs anecdotes que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient.

« M. de Torci fut le premier qui m'apprit, par une seule ligne en marge de mes questions, que Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne Charles II, qui changea la face de l'Europe.

« Il n'est pas permis d'écrire une histoire contemporaine autrement qu'en consultant avec assiduité et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité sur les choses essentielles.

« Le roi régnant m'a rendu publiquement cette justice : je crois ne m'être guère trompé sur les petites anecdotes, dont je fais très-peu de cas; elles ne sont qu'un vain amusement. Les grands événemens instruisent.

« Le roi Stanislas, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choses importantes arrivées sous le règne de Charles XII, ce héros imprudent, comme si j'en avais été le témoin oculaire.

« A l'égard des petites circonstances, je les abandonne à qui voudra; je ne m'en soucie pas plus que de l'histoire des quatre fils Aymon.

« J'estime bien autant celui qui ne sait pas une anecdote inutile que celui qui la sait.

« Puisque vous voulez être instruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folli-

culaire se trompe quand il prétend qu'il a été joué sur le théâtre de Londres avant d'avoir été berné sur celui de Paris par Jérôme Carré. La traduction, ou plutôt l'imitation de la comédie de *l'Écossaise et de Fréron*, faite par M. George Colman, n'a été jouée sur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767, chez Beket et de Hondt. Elle a eu autant de succès à Londres qu'à Paris, parce que par tout pays on aime la vertu des Lindane et des Freeport, et qu'on déteste les folliculaires qui barbouillent du papier et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illustre Garrick qui composa l'épilogue. M. George Colman m'a fait l'honneur de m'envoyer sa pièce; elle est intitulée *the english Merchant.*

« C'est une chose assez plaisante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme, et jusqu'en Suisse, on se soit également moqué de ce Fréron. Ce n'est pas à sa personne qu'on en voulait; il prétend que *l'Écossaise* ne réussit à Paris que parce qu'il y est détesté. Mais la pièce a réussi à Londres, à Vienne, où il est inconnu. Personne n'en voulait à *Pourceaugnac*, quand *Pourceaugnac* fit rire l'Europe.

Ce sont là des anecdotes littéraires assez bien constatées; mais ce sont, sur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de Cicéron, *de Officiis* et *de Naturâ deorum*, un chapitre de Locke, une lettre provinciale, une bonne fable de La Fontaine, des vers de Boileau et de Racine, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

« Je voudrais bien savoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire si je demeure dans un château ou dans une maison de campagne. J'ai lu, dans une des quatre cents brochures faites contre moi par mes confrères de la plume, que madame la duchesse de Richelieu m'avait fait présent un

jour d'un carrosse fort joli et de deux chevaux gris pommelés; que cela déplut fort à M. le duc de Richelieu. Et là-dessus on bâtit une longue histoire. Le bon de l'affaire, c'est que dans ce temps-là M. le duc de Richelieu n'avait point de femme.

« D'autres impriment mon *Porte-feuille retrouvé;* d'autres mes *Lettres à M. B. et à madame D.*, à qui je n'ai jamais écrit; et dans ces lettres, toujours des anecdotes.

« Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues de la reine Christine, de Ninon Lenclos, etc., etc.! Des curieux mettent ces sottises dans leurs bibliothèques, et un jour quelque érudit aux gages d'un libraire les fera valoir comme des monumens précieux de l'histoire. Quel fatras! quelle pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte de temps! »

On ferait bien aisément un très-gros volume sur ces anecdotes; mais en général on peut assurer qu'elles ressemblent aux vieilles chartes des moines. Sur mille il y en a huit cents de fausses. Mais, et vieilles chartes en parchemin, et nouvelles anecdotes imprimées chez Pierre Marteau, tout cela est fait pour gagner de l'argent.

Anecdote singulière sur le père Fouquet, ci-devant jésuite.

(Ce morceau est inséré en partie dans les Lettres juives.)

En 1723, le père Fouquet, jésuite, revint en France, de la Chine, où il avait passé vingt-cinq ans. Des disputes de religion l'avaient brouillé avec ses confrères. Il avait porté à la Chine un évangile différent du leur, et rapportait en Europe des mémoires contre eux. Deux lettrés de la Chine avaient fait le voyage

avec lui. L'un de ces lettrés était mort sur le vaisseau ; l'autre vint à Paris avec le père Fouquet. Ce jésuite devait emmener son lettré à Rome, comme un témoin de la conduite de ces bons pères à la Chine. La chose était secrète.

Fouquet et son lettré logeaient à la maison professe, rue Saint-Antoine, à Paris. Les révérends pères furent avertis des intentions de leur confrère. Le père Fouquet sut aussi incontinent les desseins des révérends pères; il ne perdit pas un moment, et partit la nuit en poste pour Rome.

Les révérends pères eurent le crédit de faire courir après lui. On n'attrapa que le lettré. Ce pauvre garçon ne savait pas un mot de français. Les bons pères allèrent trouver le cardinal du Bois, qui alors avait besoin d'eux. Ils dirent au cardinal qu'ils avaient parmi eux un jeune homme qui était devenu fou, et qu'il fallait l'enfermer.

Le cardinal, qui, par intérêt, eût dû le protéger sur cette seule accusation, donna sur-le-champ une lettre de cachet, la chose du monde dont un ministre est quelquefois le plus libéral.

Le lieutenant de police vint prendre ce fou qu'on lui indiqua; il trouva un homme qui faisait des révérences autrement qu'à la française, qui parlait comme en chantant, et qui avait l'air tout étonné. Il le plaignit beaucoup d'être tombé en démence, le fit lier, et l'envoya à Charenton où il fut fouetté, comme l'abbé Desfontaines, deux fois par semaine.

Le lettré chinois ne comprenait rien à cette manière de recevoir les étrangers. Il n'avait passé que deux ou trois jours à Paris; il trouvait les mœurs des Français assez étranges; il vécut deux ans au pain et à l'eau entre des fous et les pères correcteurs. Il crut que la nation française était composée de ces deux espèces,

dont l'une dansait tandis que l'autre fouettait l'espèce dansante.

Enfin, au bout de deux ans, le ministère changea; on nomma un nouveau lieutenant de police. Ce magistrat commença son administration par aller visiter les prisons. Il vit les fous de Charenton. Après qu'il se fut entretenu avec eux, il demanda s'il ne restait plus personne à voir. On lui dit qu'il y avait encore un pauvre malheureux, mais qu'il parlait une langue que personne n'entendait.

Un jésuite, qui accompagnait le magistrat, dit que c'était la folie de cet homme de ne jamais répondre en français, qu'on n'en tirerait rien, et qu'il conseillait qu'on ne se donnât pas la peine de le faire venir.

Le ministre insista. Le malheureux fut amené; il se jeta aux genoux du lieutenant de police. Il envoya chercher les interprètes du roi; on lui parla espagnol, latin, grec, anglais; il disait toujours *Kanton, Kanton*. Le jésuite assura qu'il était possédé.

Le magistrat, qui avait entendu dire autrefois qu'il y a une province de la Chine appelée *Kanton*, s'imagina que cet homme en était peut-être. On fit venir un interprète des missions étrangères qui écorchait le chinois; tout fut reconnu; le magistrat ne sut que faire, et le jésuite que dire. M. le duc de Bourbon était alors premier ministre; on lui conta la chose; il fit donner de l'argent et des habits au Chinois, et on le renvoya dans son pays, d'où l'on ne croit pas que beaucoup de lettrés viennent jamais nous voir.

Il eût été plus politique de le garder et de le bien traiter que de l'envoyer donner à la Chine la plus mauvaise opinion de la France.

Autre anecdote sur un jésuite chinois. — Les jésuites de France, missionnaires secrets à la Chine, dérobèrent, il y a environ trente ans, un enfant de

Kanton à ses parens, le menèrent à Paris, et l'élevèrent dans leur couvent de la rue Saint-Antoine. Cet enfant se fit jésuite à l'âge de quinze ans, et resta encore dix ans en France. Il sait parfaitement le français et le chinois, et il est assez savant. M. Bertin, contrôleur-général et depuis secrétaire d'état, le renvoya à la Chine en 1763, après l'abolissement des jésuites.

Il s'appelle Ko ; il signe Ko, jésuite.

Il y avait en 1772 quatorze jésuites français à Pékin, parmi lesquels était le frère Ko, qui demeure encore dans leur maison.

L'empereur Kien-Long a conservé auprès de lui ces moines d'Europe en qualité de peintres, de graveurs, d'horlogers, de mécaniciens, avec défense expresse de disputer jamais sur la religion, et de causer le moindre trouble dans l'empire.

Le jésuite Ko a envoyé, de Pékin à Paris, des manuscrits de sa composition, intitulés, *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois, par les missionnaires de Pékin.* Ce livre est imprimé et se débite actuellement à Paris, chez le libraire Nyon.

L'auteur se déchaîne contre tous les philosophes de l'Europe, à la page 271. Il donne le nom d'illustre martyr de Jésus-Christ à un prince du sang tartare que les jésuites avaient séduit, et que le feu empereur Yont-Chin avait exilé.

Ce Ko se vante de faire beaucoup de néophytes; c'est un esprit ardent, capable de troubler plus la Chine que les jésuites n'ont autrefois troublé le Japon.

On prétend qu'un seigneur russe, indigné de cette insolence jésuitique, qui s'étend au bout du monde, même après l'extinction de cette société, veut faire parvenir à Pékin, au président du tribunal des rites, un extrait en chinois de ce mémoire, qui puisse faire

connaître le nommé Ko et les autres jésuites qui travaillent avec lui.

ANATOMIE. — L'ANATOMIE ancienne est à la moderne ce qu'étaient les cartes géographiques grossières du seizième siècle, qui ne représentaient que les lieux principaux, et encore infidèlement tracés, en comparaison des cartes topographiques de nos jours, où l'on trouve jusqu'au moindre buisson mis à sa place.

Depuis Vésale jusqu'à Bertin, on a fait de nouvelles découvertes dans le corps humain; on peut se flatter d'avoir pénétré jusqu'à la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes et les secrets impénétrables de la nature.

Interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole; il vous assure qu'elle est égale à un poids de quatre-vingt mille livres, dont il rabat ensuite quelques milliers. Adressez-vous à Keil; il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces. Jurin vient, qui décide qu'ils se sont trompés, et il fait un nouveau calcul : mais un quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous; et, pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain ne peut découvrir.

On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion; les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs; d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire. Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts et des aversions pour certains alimens dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

On dit que notre chyle se trouve déjà tout formé

dans les alimens mêmes, dans une perdrix rôtie. Mais que tous les chimistes ensemble mettent des perdrix dans une cornue, ils n'en retireront rien qui ressemble ni à une perdrix ni au chyle. Il faut avouer que nous digérons ainsi que nous recevons la vie, que nous la donnons, que nous dormons, que nous sentons, que nous pensons sans savoir comment. On ne peut trop le redire.

Nous avons des bibliothèques entières sur la génération; mais personne ne sait encore seulement quel ressort produit l'intumescence dans la partie masculine.

On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs; mais ce suc n'a pu être découvert par aucun anatomiste.

Les esprits animaux, qui ont une si grande réputation, sont encore à découvrir.

Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excrément confond tous les philosophes.

Winslow et Lémeri entassent mémoire sur mémoire concernant la génération des mulets; les savans se partagent; l'âne, fier et tranquille, sans se mêler de la dispute, subjugue cependant sa cavale qui lui donne un beau mulet, sans que Lémeri et Winslow se doutent par quel art ce mulet naît avec des oreilles d'âne et un corps de cheval.

Borelli dit que l'œil gauche est beaucoup plus fort que l'œil droit. D'habiles physiciens ont soutenu le parti de l'œil droit contre lui.

Vossius attribuait la couleur des Nègres à une maladie. Ruysch a mieux rencontré en les disséquant, et

en enlevant avec une adresse singulière le corps muqueux réticulaire qui est noir; et, malgré cela, il se trouve encore des physiciens qui croient les noirs originairement blancs. Mais qu'est-ce qu'un système que la nature désavoue?

Boerhaave assure que le sang dans les vésicules des poumons est *pressé*, *chassé*, *foulé*, *brisé*, *atténué*.

Le Cat prétend que rien de tout cela n'est vrai. Il attribue la couleur rouge du sang à un fluide caustique, et on lui nie son fluide caustique.

Les uns font des nerfs un canal par lequel passe un fluide invisible; les autres en font un violon dont les cordes sont pincées par un archet qu'on ne voit pas davantage.

La plupart des médecins attribuent les règles des femmes à la pléthore du sang. Terenzoni et Vieussens croient que la cause de ces évacuations est dans un esprit vital, dans le froissement des nerfs, enfin dans le besoin d'aimer.

On a cherché jusqu'à la cause de la sensibilité, et on est allé jusqu'à la trouver dans la trépidation des membres à demi animés. On a cru les membranes du fœtus irritables, et cette idée a été fortement combattue.

Celui-ci dit que la palpitation d'un membre coupé est le *ton* que le membre conserve encore; cet autre dit que c'est l'*élasticité*; un troisième l'appelle *irritabilité*. La cause, tous l'ignorent; tous sont à la porte du dernier asile où la nature se renferme; elle ne se montre jamais à eux, et ils devinent dans son antichambre.

Heureusement ces questions sont étrangères à la médecine utile, qui n'est fondée que sur l'expérience, sur la connaissance du tempérament d'un malade, sur des remèdes très-simples donnés à propos; le reste est pure curiosité, et souvent charlatanerie.

Si un homme à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson, et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière, croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait bien précisément comment elles sont devenues rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie.

ANCIENS ET MODERNES. — Le grand procès des anciens et des modernes n'est pas encore vidé; il est sur le bureau depuis l'âge d'argent, qui succéda à l'âge d'or. Les hommes ont toujours prétendu que le bon vieux temps valait beaucoup mieux que le temps présent. Nestor, dans l'*Iliade*, en voulant s'insinuer comme un sage conciliateur dans l'esprit d'Achille et d'Agamemnon, débute par leur dire : .... « J'ai vécu autrefois avec des hommes qui valaient mieux que vous; non, je n'ai jamais vu et je ne verrai jamais de si grands personnages que Drias, Cénée, Exadius, Polyphème égal aux dieux, etc. »

La postérité a bien vengé Achille du mauvais compliment de Nestor, vainement loué par ceux qui ne louent que l'antique. Personne ne connaît plus Drias; on n'a guère entendu parler d'Exadius, ni de Cénée; et pour Polyphème égal aux dieux, il n'a pas une très-bonne réputation, à moins que ce ne soit tenir de la Divinité que d'avoir un grand œil au front, et de manger des hommes tout crus.

Lucrèce ne balance pas à dire que la nature a dégénéré.

Ipsa dedit dulces fœtus et pabula læta,
Quæ nunc vix nostro grandescunt aucta labore;
Conterimusque boves, et vires agricolarum, etc.

La nature languit; la terre est épuisée;
L'homme dégénéré, dont la force est usée,
Fatigue un sol ingrat par ses bœufs affaiblis.

L'antiquité est pleine des éloges d'une autre antiquité plus reculée.

Les hommes, en tout temps, ont pensé qu'autrefois
De longs ruisseaux de lait serpentaient dans nos bois;
La lune était plus grande, et la nuit moins obscure;
L'hiver se couronnait de fleurs et de verdure,
L'homme, ce roi du monde, et roi très-fainéant,
Se contemplait à l'aise, admirait son néant,
Et, formé pour agir, se plaisait à rien faire, etc.

Horace combat ce préjugé avec autant de finesse que de force dans sa belle épître à Auguste (*a*) : « Faut-il donc, dit-il, que nos poëmes soient comme nos vins, dont les plus vieux sont toujours préférés ? » Il dit ensuite :

(*b*) Indignor quidquam reprehendi, non quia crassè
Compositum illepidève putetur, sed quia nuper;
Nec veniam antiquis, sed honorem et præmia posci.
. . . . . .
Ingeniis non ille favet, plauditque sepultis;
Nostra sed impugnat, nos nostraque lividus odit, etc.

J'ai vu ce passage imité en vers familiers :

Rendons toujours justice au beau.
Est-il laid pour être nouveau ?
Pourquoi donner la préférence
Aux méchans vers du temps jadis ?
C'est en vain qu'ils sont applaudis;
Ils n'ont droit qu'à notre indulgence.
Les vieux livres sont des trésors,
Dit la sotte et maligne envie.
Ce n'est pas qu'elle aime les morts :
Elle hait ceux qui sont en vie.

Le savant et ingénieux Fontenelle s'exprime ainsi sur ce sujet :

« Toute la question de la prééminence entre les an-

(*a*) Epist. I, lib. II.
(*b*) *Ibid.*

ciens et les modernes étant une fois bien entendue, se réduit à savoir si les arbres qui étaient autrefois dans nos campagnes étaient plus grands que ceux d'aujourd'hui. En cas qu'ils l'aient été, Homère, Platon, Démosthène ne peuvent être égalés dans ces derniers siècles; mais si nos arbres sont aussi grands que ceux d'autrefois, nous pouvons égaler Homère, Platon et Démosthène.

« Éclaircissons ce paradoxe. Si les anciens avaient plus d'esprit que nous, c'est donc que les cerveaux de ces temps-là étaient mieux disposés, formés de fibres plus fermes ou plus délicates, remplis de plus d'esprits animaux. Mais en vertu de quoi les cerveaux de ce temps-là auraient-ils été mieux disposés ? Les arbres auraient donc été aussi plus grands et plus beaux; car, si la nature était alors plus jeune et plus vigoureuse, les arbres, aussi bien que les cerveaux des hommes, auraient dû se sentir de cette vigueur et de cette jeunesse. » (Digression sur les anciens et les modernes, tome IV, édition de 1742.)

Avec la permission de cet illustre académicien, ce n'est point là du tout l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir si la nature a pu produire de nos jours d'aussi grands génies et d'aussi bons ouvrages que ceux de l'antiquité grecque et latine, mais de savoir si nous en avons en effet. Il n'est pas impossible sans doute qu'il y ait d'aussi grands chênes dans la forêt de Chantilli que dans celle de Dodone ; mais, supposé que les chênes de Dodone eussent parlé, il serait très-clair qu'ils auraient un grand avantage sur les nôtres, qui probablement ne parleront jamais.

La Motte, homme d'esprit et de talent, qui a mérité des applaudissemens dans plus d'un genre, a soutenu, dans une ode remplie de vers heureux, le parti des modernes. Voici une de ses stances :

Et pourquoi veut-on que j'encense
Ces prétendus dieux dont je sors ?
En moi la même intelligence
Fait mouvoir les mêmes ressorts.
Croit-on la nature bizarre
Pour nous aujourd'hui plus avare
Que pour les Grecs et les Romains ?
De nos aînés mère idolâtre,
N'est-elle plus que la marâtre
Du reste grossier des humains ?

On pouvait lui répondre : Estimez vos aînés sans les adorer. Vous avez une intelligence et des ressorts comme Virgile et Horace en avaient ; mais ce n'est pas peut-être absolument la même intelligence. Peut-être avaient-ils un talent supérieur au vôtre ; et ils l'exerçaient dans une langue plus riche et plus harmonieuse que les langues modernes, qui sont un mélange de l'horrible jargon des Celtes et d'un latin corrompu.

La nature n'est point bizarre ; mais il se pourrait qu'elle eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propres que la Westphalie et que le Limousin à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthène quelque chose que l'air de Clamar et de la Grenouillère, et le gouvernement du cardinal de Richelieu, ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon.

Quelqu'un répondit alors à la Motte par le petit couplet suivant :

Cher la Motte, imite et révère
Ces dieux dont tu ne descends pas.
Si tu crois qu'Horace est ton père,

Il a fait des enfans ingrats.
La nature n'est point bizarre ;
Pour Danchet elle est fort avare ;
Mais Racine en fut bien traité.
Tibulle était guidé par elle ;
Mais pour notre ami la Chapelle (*a*),
Hélas ! qu'elle a peu de bonté !

Cette dispute est donc une question de fait. L'antiquité a-t-elle été plus féconde en grands monumens de tout genre, jusqu'au temps de Plutarque, que les siècles modernes ne l'ont été depuis le siècle des Médicis jusqu'à Louis XIV inclusivement ?

Les Chinois, plus de deux cents ans avant notre ère vulgaire, construisirent cette grande muraille qui n'a pu les sauver de l'invasion des Tartares. Les Égyptiens, trois mille ans auparavant, avaient surchargé la terre de leurs étonnantes pyramides, qui avaient environ quatre-vingt-dix mille pieds carrés de base. Personne ne doute que, si on voulait entreprendre aujourd'hui ces inutiles ouvrages, on n'en vînt aisément à bout en prodiguant beaucoup d'argent. La grande muraille de la Chine est un monument de la crainte ; les pyramides sont des monumens de la vanité et de la superstition. Les unes et les autres attestent une grande patience dans les peuples, mais aucun génie supérieur. Ni les Chinois, ni les Égyptiens n'auraient pu faire seulement une statue telle que nos sculpteurs en forment aujourd'hui.

Du chevalier Temple. — Le chevalier Temple, qui a pris à tâche de rabaisser tous les modernes, prétend qu'ils n'ont rien en architecture de compa-

(*a*) Ce la Chapelle était un receveur-général des finances, qui traduisit très-platement Tibulle ; mais ceux qui dînaient chez lui trouvaient ses vers fort bons.

rable aux temples de la Grèce et de Rome : mais, tout Anglais qu'il était, il devait convenir que l'église de Saint-Pierre est incomparablement plus belle que n'était le Capitole.

C'est une chose curieuse que l'assurance avec laquelle il prétend qu'il n'y a rien de neuf dans notre astronomie, rien dans la connaissance du corps humain, si ce n'est peut-être, dit-il, la circulation du sang. L'amour de son opinion, fondé sur son extrême amour-propre, lui fait oublier la découverte des satellites de jupiter, des cinq lunes et de l'anneau de saturne, de la rotation du soleil sur son axe, de la position calculée de trois mille étoiles, des lois données par Kepler et par Newton aux orbes célestes, des causes de la précession des équinoxes, et de cent autres connaissances dont les anciens ne soupçonnaient pas même la possibilité.

Les découvertes dans l'anatomie sont en aussi grand nombre. Un nouvel univers en petit, découvert avec le microscope, était compté pour rien par le chevalier Temple; il fermait les yeux aux merveilles de ses contemporains, et ne les ouvrait que pour admirer l'ancienne ignorance.

Il va jusqu'à nous plaindre de n'avoir plus aucun reste de la magie des Indiens, des Chaldéens, des Égyptiens; et par cette magie il entend une profonde connaissance de la nature, par laquelle ils produisaient des miracles sans qu'il en cite aucun, parce qu'en effet il n'y en a jamais eu. « Que sont devenus, dit-il, les charmes de cette musique qui enchantait si souvent les hommes et les bêtes, les poissons, les oiseaux, les serpens, et changeait leur nature ? »

Cet ennemi de son siècle croit bonnement à la fable d'Orphée, et n'avait apparemment entendu ni la belle musique d'Italie, ni même celle de France, qui, à la

vérité, ne charment pas les serpens, mais qui charment les oreilles des connaisseurs.

Ce qui est encore plus étrange, c'est qu'ayant toute sa vie cultivé les belles-lettres, il ne raisonne pas mieux sur nos bons auteurs que sur nos philosophes. Il regarde Rabelais comme un grand homme; il cite *les Amours des Gaules* comme un de nos meilleurs ouvrages. C'était pourtant un homme savant, un homme de cour, un homme de beaucoup d'esprit, un ambassadeur, qui avait fait de profondes réflexions sur tout ce qu'il avait vu. Il possédait de grandes connaissances : un préjugé suffit pour gâter tout ce mérite.

De Boileau et de Racine. — Boileau et Racine, en écrivant en faveur des anciens contre Perrault, furent plus adroits que le chevalier Temple. Ils se gardèrent bien de parler d'astronomie et de physique. Boileau s'en tient à justifier Homère contre Perrault, mais en glissant adroitement sur les défauts du poëte grec, et sur le sommeil que lui reproche Horace. Il ne s'étudie qu'à tourner Perrault, l'ennemi d'Homère, en ridicule. Perrault entend-il mal un passage, ou traduit-il mal un passage qu'il entend, voilà Boileau qui saisit ce petit avantage, qui tombe sur lui en ennemi redoutable, qui le traite d'ignorant, de plat écrivain : mais il se pouvait très-bien faire que Perrault se fût souvent trompé, et que pourtant il eût souvent raison sur les contradictions, les répétitions, l'uniformité des combats, les longues harangues dans la mêlée, les indécences, les inconséquences de la conduite des dieux dans le poëme, enfin sur toutes les fautes où il prétendait que ce grand poëte était tombé. En un mot, Boileau se moqua de Perrault beaucoup plus qu'il ne justifia Homère.

De l'injustice et de la mauvaise foi de Racine dans

la dispute contre Perrault au sujet d'Euripide, et des infidélités de Brumoy. — RACINE usa du même artifice; car il était tout aussi malin que Boileau pour le moins. Quoiqu'il n'eût pas fait comme lui son capital de la satire, il jouit du plaisir de confondre ses ennemis sur une petite méprise très-pardonnable où ils étaient tombés au sujet d'Euripide, et en même temps de se sentir très-supérieur à Euripide même. Il raille autant qu'il le peut ce même Perrault et ses partisans sur leur critique de l'*Alceste* d'Euripide, parce que ces messieurs, malheureusement, avaient été trompés par une édition fautive d'Euripide, et qu'ils avaient pris quelques répliques d'Admète pour celles d'Alceste: mais cela n'empêche pas qu'Euripide n'eût grand tort dans tout pays, dans la manière dont il fait parler Admète à son père. Il lui reproche violemment de n'être pas mort pour lui.

« Quoi donc! lui répond le roi son père, à qui adressez-vous, s'il vous plaît, un discours si hautain? Est-ce à quelque esclave de Lydie ou de Phrygie? Ignorez-vous que je suis né libre et Thessalien? (Beau discours pour un roi et pour un père!) Vous m'outragez comme le dernier des hommes. Où est la loi qui dit que les pères doivent mourir pour leurs enfans? Chacun est ici-bas pour soi. J'ai rempli mes obligations envers vous. Quel tort vous fais-je? Demandé-je que vous mouriez pour moi? La lumière vous est précieuse; me l'est-elle moins?.... Vous m'accusez de lâcheté.... Lâche vous-même, vous n'avez pas rougi de presser votre femme de vous faire vivre en mourant pour vous.... Ne vous sied-il pas bien après cela de traiter de lâches ceux qui refusent de faire pour vous ce que vous n'avez pas le courage de faire vous-même.... Croyez-moi, taisez-vous.... Vous aimez la vie; les autres ne l'aiment pas moins....

Soyez sûr que, si vous m'injuriez encore, vous entendrez de moi des duretés qui ne seront pas des mensonges. »

Le chœur prend alors la parole. « C'est assez et déjà trop des deux côtés : cessez, vieillard, cessez de maltraiter de paroles votre fils. »

Le chœur aurait dû plutôt, ce me semble, faire une forte réprimande au fils d'avoir très-brutalement parlé à son propre père, et de lui avoir reproché si aigrement de n'être pas mort.

Tout le reste de la scène est dans ce goût.

PHÉRÈS *à son fils.*

Tu parles contre ton père sans en avoir reçu d'outrage.

ADMÈTE.

Oh ! j'ai bien vu que vous aimiez à vivre longtemps.

PHÉRÈS.

Et toi, ne portes-tu pas au tombeau celle qui est morte pour toi ?

ADMÈTE.

Ah ! le plus infâme des hommes, c'est la preuve de ta lâcheté.

PHÉRÈS.

Tu ne pourras pas au moins dire qu'elle est morte pour moi.

ADMÈTE.

Plût au ciel que tu fusses dans un état où tu eusses besoin de moi !

LE PÈRE.

Fais mieux, épouse plusieurs femmes, afin qu'elles meurent pour te faire vivre plus long-temps.

Après cette scène, un domestique vient parler tout seul de l'arrivée d'Hercule. « C'est un étranger, dit-il, qui a ouvert la porte lui-même, s'est d'abord mis à table ; il se fâche de ce qu'on ne lui sert pas assez vite à manger ; il remplit de vin à tout moment sa coupe, boit à longs traits du rouge et du paillet, et ne cesse de boire et de chanter de mauvaises chansons qui ressemblent à des hurlemens, sans se mettre en peine du roi et de sa femme que nous pleurons. C'est sans doute quelque fripon adroit, un vagabond, un assassin. »

Il peut être assez étrange qu'on prenne Hercule pour un fripon adroit; il ne l'est pas moins qu'Hercule, ami d'Admète, soit inconnu dans la maison. Il l'est encore plus qu'Hercule ignore la mort d'Alceste dans le temps même qu'on la porte au tombeau.

Il ne faut pas disputer des goûts ; mais il est sûr que de telles scènes ne seraient pas souffertes chez nous à la foire.

Brumoy, qui nous a donné le *Théâtre des Grecs*, et qui n'a pas traduit Euripide avec une fidélité scrupuleuse, fait ce qu'il peut pour justifier la scène d'Admète et de son père ; on ne devinerait pas le tour qu'il prend.

Il dit d'abord « que les Grecs n'ont point trouvé à redire à ces mêmes choses qui sont à notre égard des indécences, des horreurs ; qu'ainsi il faut convenir qu'elles ne sont pas tout-à-fait telles que nous les imaginons ; en un mot, que les idées ont changé. »

On peut répondre que les idées des nations policées n'ont jamais changé sur le respect que les enfans doivent à leurs pères.

« Qui peut douter, ajoute-t-il, que les idées n'aient changé en différens siècles sur des points de morale plus importans ? »

On répond qu'il n'y en a guère de plus importans.

« Un Français, continue-t-il, est insulté ; le prétendu bon sens français veut qu'il coure les risques du duel, et qu'il tue ou meure pour recouvrer son honneur. »

On répond que ce n'est pas le seul prétendu bon sens français, mais celui de toutes les nations de l'Europe sans exception.

« On ne sent pas assez combien cette maxime paraîtra ridicule dans deux mille ans ; et de quel air on l'aurait sifflée du temps d'Euripide. »

Cette maxime est cruelle et fatale, mais non pas ridicule; et on ne l'eût sifflée d'aucun air du temps d'Euripide. Il y avait beaucoup d'exemples de duels chez les Asiatiques. On voit, dès le commencement du premier livre de l'*Iliade*, Achille tirant à moitié son épée; et il était prêt à se battre contre Agamemnon, si Minerve n'était venue le prendre par les cheveux et lui faire remettre son épée dans le fourreau.

Plutarque rapporte qu'Éphestion et Cratère se battirent en duel, et qu'Alexandre les sépara. Quinte-Curce raconte (*a*) que deux autres officiers d'Alexandre se battirent en duel en présence d'Alexandre, l'un armé de toutes pièces, l'autre, qui était un athlète, armé seulement d'un bâton, et que celui-ci vainquit son adversaire.

Et puis, quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre un duel et les reproches que se font Admète et son père Phérès tour à tour d'aimer trop la vie et d'être des lâches ?

(*a*) Quinte-Curce, liv. IX.

Je ne donnerai que cet exemple de l'aveuglement des traducteurs et des commentateurs ; puisque Brumoy, le plus impartial de tous, s'est égaré à ce point, que ne doit-on pas attendre des autres! Mais, si les Brumoy et les Dacier étaient là, je leur demanderais volontiers s'ils trouvent beaucoup de sel dans le discours que Polyphème tient dans Euripide : « Je ne crains point la foudre de Jupiter. Je ne sais si ce Jupiter est un dieu plus fier et plus fort que moi. Je me soucie très-peu de lui. S'il fait tomber de la pluie, je me renferme dans ma caverne; j'y mange un veau rôti ou quelque bête sauvage, après quoi je m'étends tout de mon long; j'avale un grand pot de lait; je défais mon sayon, et je fais entendre un certain bruit qui vaut bien celui du tonnerre. »

Il faut que les scholiastes n'aient pas le nez bien fin, s'ils ne sont pas dégoûtés de ce bruit que fait Polyphème quand il a bien mangé.

Ils disent que le parterre d'Athènes riait de cette plaisanterie, et *que jamais les Athéniens n'ont ri d'une sottise.* Quoi ! toute la populace d'Athènes avait plus d'esprit que la cour de Louis XIV? Et la populace n'est pas la même partout ?

Ce n'est pas qu'Euripide n'ait des beautés, et Sophocle encore davantage; mais ils ont de bien plus grands défauts. On ose dire que les belles scènes de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide que ces deux Grecs l'emportent sur Thespis. Racine sentait bien son extrême supériorité sur Euripide; mais il louait ce poëte grec pour humilier Perrault.

Molière, dans ses bonnes pièces, est aussi supérieur au pur mais froid Térence, et au farceur Aristophane qu'au baladin Dancourt.

Il y a donc des genres dans lesquels les modernes sont de beaucoup supérieurs aux anciens, et d'autres, en très-petit nombre, dans lesquels nous leur sommes inférieurs. C'est à quoi se réduit toute la dispute.

De quelques comparaisons entre des ouvrages célèbres. — La raison et le goût veulent, ce me semble, qu'on distingue dans un ancien, comme dans un moderne, le bon et le mauvais, qui sont très-souvent à côté l'un de l'autre.

On doit sentir avec transport ce vers de Corneille, ce vers tel qu'on n'en trouve pas un seul, ni dans Homère, ni dans Sophocle, ni dans Euripide, qui en approche :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût !

et l'on doit avec la même sagacité et la même justice réprouver les vers suivans.

En admirant le sublime tableau de la dernière scène de *Rodogune*, les contrastes frappans des personnages et la force du coloris, l'homme de goût verra par combien de fautes cette situation terrible est amenée, quelles vraisemblances l'ont préparée, à quel point il a fallu que Rodogune ait démenti son caractère, et par quels chemins raboteux il a fallu passer pour arriver à cette grande et tragique catastrophe.

Ce même juge équitable ne se lassera point de rendre justice à l'artificieuse et fine contexture des tragédies de Racine, les seules peut-être qui aient été bien ourdies d'un bout à l'autre depuis Eschile jusqu'au grand siècle de Louis XIV. Il sera touché de cette élégance continue, de cette pureté de langage, de cette vérité dans les caractères qui ne se trouve que chez lui ; de cette grandeur sans enflure qui seule est grandeur ; de ce naturel qui ne s'égare jamais

dans de vaines déclamations, dans des disputes de sophistes, dans des pensées aussi fausses que recherchées, souvent exprimées en solécismes; dans des plaidoyers de rhétorique plus faits pour les écoles de province que pour la tragédie.

Le même homme verra dans Racine de la faiblesse et de l'uniformité dans quelques caractères; de la galanterie, et quelquefois de la coquetterie même; des déclarations d'amour qui tiennent de l'idylle et de l'élégie plutôt que d'une grande passion théâtrale. Il se plaindra de ne trouver, dans plus d'un morceau très-bien écrit, qu'une élégance qui lui plaît, et non pas un torrent d'éloquence qui l'entraîne; il sera fâché de n'éprouver qu'une faible émotion, et de se contenter d'approuver quand il voudrait que son esprit fût étonné et son cœur déchiré.

C'est ainsi qu'il jugera les anciens, non pas sur leurs noms, non pas sur le temps où ils vivaient, mais sur leurs ouvrages mêmes; ce n'est pas trois mille ans qui doivent plaire, c'est la chose même. Si une darique a été mal frappée, que m'importe qu'elle représente le fils d'Hystaspe? La monnaie de Varin est plus récente, mais elle est infiniment plus belle.

Si le peintre Timante venait aujourd'hui présenter à côté des tableaux du Palais-Royal son tableau du sacrifice d'*Iphigénie* peint de quatre couleurs; s'il nous disait : Des gens d'esprit m'ont assuré en Grèce que c'est un artifice admirable d'avoir voilé le visage d'Agamemnon, dans la crainte que sa douleur n'égalât pas celle de Clytemnestre, et que les larmes du père ne déshonorassent la majesté du monarque, il se trouverait des connaisseurs qui lui répondraient : C'est un trait d'esprit, et non pas un trait de peintre; un voile sur la tête de votre principal person-

nage fait un effet affreux dans un tableau : vous avez manqué votre art. Voyez le chef-d'œuvre de Rubens qui a su exprimer sur le visage de Marie de Médicis la douleur de l'enfantement, l'abattement, la joie, le sourire et la tendresse, non pas avec quatre couleurs, mais avec toutes les teintes de la nature. Si vous vouliez qu'Agamemnon cachât un peu son visage, il fallait qu'il en cachât une partie avec ses mains posées sur son front et sur ses yeux, et non pas avec un voile que les hommes n'ont jamais porté, et qui est aussi désagréable à la vue, aussi peu pittoresque qu'il est opposé au costume : vous deviez alors laisser voir des pleurs qui coulent, et que le héros veut cacher; vous deviez exprimer dans ses muscles des convulsions d'une douleur qu'il veut surmonter ; vous deviez peindre dans cette attitude la majesté et le désespoir. Vous êtes Grec, et Rubens est Belge; mais le Belge l'emporte.

D'un passage d'Homère. — Un Florentin, homme de lettres, d'un esprit juste et d'un goût cultivé, se trouva un jour dans la bibliothèque de milord Chesterfield, avec un professeur d'Oxford et un Écossais qui vantait le poëme de Fingal, composé, disait-il, dans la langue du pays de Galles, laquelle est encore en partie celle des Bas-Bretons. Que l'antiquité est belle! s'écriait-il ; le poëme de Fingal a passé de bouche en bouche jusqu'à nous, depuis près de deux mille ans, sans avoir été jamais altéré ; tant les beautés véritables ont de force sur l'esprit des hommes! Alors il lut à l'assemblée ce commencement de Fingal :

« Cuchulin était assis près de la muraille de Tura, sous l'arbre de la feuille agitée; sa pique reposait contre un rocher couvert de mousse; son bouclier était à ses pieds sur l'herbe. Il occupait sa mémoire du

souvenir du grand Carbar, héros tué par lui à la guerre. Moran, né de Fitilh, Moran, sentinelle de l'Océan, se présenta devant lui.

« Lève-toi, lui dit-il, lève-toi, Cuchulin ; je vois les vaisseaux de Suaran ; les ennemis sont nombreux ; plus d'un héros s'avance sur les vagues noires de la mer.

« Cuchulin aux yeux bleus lui répliqua : Moran, fils de Fitilh, tu trembles toujours ; tes craintes multiplent le nombre des ennemis. Peut-être est-ce le roi des montagnes désertes qui vient à mon secours dans les plaines d'Ullin. Non, dit Moran, c'est Suaran lui-même ; il est aussi haut qu'un rocher de glace : j'ai vu sa lance, elle est comme un haut sapin ébranché par les vents ; son bouclier est comme la lune qui se lève ; il était assis au rivage sur un rocher ; il ressemblait à un nuage qui couvre une montagne, etc. »

Ah ! voilà le véritable style d'Homère, dit alors le professeur d'Oxford ; mais, ce qui m'en plaît davantage, c'est que j'y vois la sublime éloquence hébraïque. Je crois lire les passages de ces beaux cantiques.

(*a*) « Tu gouverneras toutes les nations que tu nous soumettras avec une verge de fer ; tu les briseras comme le potier fait un vase.

(*b*) « Tu briseras les dents des pécheurs.

(*c*) « La terre a tremblé, les fondemens des montagnes se sont ébranlés, parce que le Seigneur s'est fâché contre les montagnes, et il a lancé la grêle et des charbons.

(*d*) « Il a logé dans le soleil, et il en est sorti comme un mari sort de son lit.

(*e*) « Dieu brisera leurs dents dans leur bouche ; il

(*a*) Psaume II. — (*b*) Psaume III. — (*c*) Psaume XVII. — (*d*) Psaume XIX. — (*e*) LVII.

mettra en poudre leurs dents mâchelières ; ils deviendront à rien comme de l'eau, car il a tendu son arc pour les abattre ; ils seront engloutis tout vivans dans sa colère, avant d'attendre que les épines soient aussi hautes qu'un prunier.

(*a*) « Les nations viendront vers le soir, affamées comme des chiens ; et toi, Seigneur, tu te moqueras d'elles, et tu les réduiras à rien.

(*b*) « La montagne du Seigneur est une montagne coagulée ; pourquoi regardez-vous les monts coagulés? Le Seigneur a dit : Je jetterai Basan ; je le jetterai dans la mer, afin que ton pied soit teint de sang, et que la langue de tes chiens lèche leur sang.

(*c*) « Ouvre la bouche bien grande, et je la remplirai. . . . . .

(*d*) « Rends les nations comme une roue qui tourne toujours, comme la paille devant la face du vent, comme un feu qui brûle une forêt, comme une flamme qui brûle des montagnes ; tu les poursuis dans ta tempête, et ta colère les troublera.

(*e*) « Il jugera dans les nations ; il les remplira de ruines ; il cassera les têtes dans la terre de plusieurs.

(*f*) « Bienheureux celui qui prendra tes petits enfans, et qui les écrasera contre la pierre ! etc. »

Le Florentin, ayant écouté avec une grande attention les versets des cantiques récités par le docteur, et les premiers vers de Fingal beuglés par l'Écossais, avoua qu'il n'était pas fort touché de toutes ces figures asiatiques, et qu'il aimait beaucoup mieux le style simple et noble de Virgile.

L'Écossais pâlit de colère à ce discours ; le docteur d'Oxford leva les épaules de pitié ; mais milord Ches-

(*a*) Psaume LVIII. — (*b*) Psaume LXVII.
(*c*) Psaume LXXX. — (*d*) Psaume LXXXII. — (*e*) Psaume CXI. — (*f*) Psaume CXXXVI.

terfield encouragea le Florentin par un sourire d'approbation.

Le Florentin échauffé, et se sentant appuyé, leur dit : Messieurs, rien n'est plus aisé que d'outrer la nature, rien n'est plus difficile que de l'imiter. Je suis un peu de ceux qu'on appelle en Italie *improvisatori*, et je vous parlerais huit jours de suite en vers dans ce style oriental sans me donner la moindre peine, parce qu'il n'en faut aucune pour être ampoulé en vers négligés, chargés d'épithètes, qui sont presque toujours les mêmes ; pour entasser combats sur combats, et pour peindre des chimères.

Qui ? vous ! lui dit le professeur, vous feriez un poëme épique sur-le-champ ? Non pas un poëme épique raisonnable et en vers corrects comme Virgile, répliqua l'Italien ; mais un poëme dans lequel je m'abandonnerais à toutes mes idées, sans me piquer d'y mettre de la régularité.

Je vous en défie, dirent l'Écossais et l'Oxfordien. Eh bien ! donnez-moi un sujet, répliqua le Florentin. Milord Chesterfield lui donna le sujet du *Prince noir* vainqueur à la journée de Poitiers, et donnant la paix après la victoire.

L'improvisateur se recueillit, et commença ainsi :

« Muse d'Albion, génie qui présidez aux héros, chantez avec moi, non la colère oisive d'un homme implacable envers ses amis et ses ennemis ; non des héros que les dieux favorisent tour à tour sans avoir aucune raison de les favoriser ; non le siége d'une ville qui n'est point prise ; non les exploits extravagans du fabuleux Fingal, mais les victoires véritables d'un héros aussi modeste que brave, qui mit les rois dans ses fers, et qui respecta ses ennemis vaincus.

« Déjà George, le Mars de l'Angleterre, était descendu du haut de l'empyrée, monté sur le coursier

immortel devant qui les plus fiers chevaux du Limousin fuient comme des brebis bêlantes, et les tendres agneaux se précipitent en foule les uns sur les autres pour se cacher dans la bergerie à la vue d'un loup terrible qui sort du fond des forêts les yeux étincelans, le poil hérissé, la gueule écumante, menaçant les troupeaux et le berger de la fureur de ses dents avides de carnage.

« Martin, le célèbre protecteur des habitans de la fertile Touraine; Geneviève, douce divinité des peuples qui boivent les eaux de la Seine et de la Marne; Denis qui porta sa tête entre ses bras à l'aspect des hommes et des immortels, tremblaient en voyant le superbe George traverser le vaste sein des airs. Sa tête est couverte d'un casque d'or orné de diamans qui pavaient autrefois les places publiques de la Jérusalem céleste, quand elle apparut aux mortels pendant quarante révolutions journalières de l'astre de la lumière, et de sa sœur inconstante qui prête une douce clarté aux sombres nuits.

« Sa main porte la lance épouvantable et sacrée dont le demi-dieu Michaël, exécuteur des vengeances du Très-Haut, terrassa, dans les premiers jours du monde, l'éternel ennemi du monde et du Créateur. Les plus belles plumes des anges qui assistent autour du trône, détachées de leurs dos immortels, flottaient sur son casque, autour duquel volent la terreur, la guerre homicide, la vengeance impitoyable, et la mort qui termine toutes les calamités des malheureux mortels. Il ressemblait à une comète qui, dans sa course rapide, franchit les orbites des astres étonnés, laissant loin derrière elle des traits d'une lumière pâle et terrible, qui annoncent aux faibles humains la chute des rois et des nations.

« Il s'arrête sur les rives de la Charente, et le bruit

de ses armes immortelles retentit jusqu'à la sphère de Jupiter et de saturne. Il fit deux pas, et il arriva jusqu'aux lieux où le fils du magnanime Édouard attendait le fils de l'intrépide Philippe de Valois. »

Le Florentin continua sur ce ton pendant plus d'un quart d'heure. Les paroles sortaient de sa bouche, comme dit Homère, plus serrées et plus abondantes que les neiges qui tombent pendant l'hiver; cependant ses paroles n'étaient pas froides; elles ressemblaient plutôt aux rapides étincelles qui s'échappent d'une forge enflammée quand les cyclopes frappent les foudres de Jupiter sur l'enclume retentissante.

Ses deux antagonistes furent enfin obligés de le faire taire, en lui avouant qu'il était plus aisé qu'ils ne l'avaient cru de prodiguer les images gigantesques, et d'appeler le ciel, la terre et les enfers à son secours; mais ils soutinrent que c'était le comble de l'art de mêler le tendre et le touchant au sublime.

Y a-t-il rien, par exemple, dit l'Oxfordien, de plus moral et en même temps de plus voluptueux que de voir Jupiter qui couche avec sa femme sur le mont Ida ?

Milord Chesterfield prit alors la parole : Messieurs, dit-il, je vous demande pardon de me mêler de la querelle; peut-être chez les Grecs c'était une chose très-intéressante qu'un dieu qui couche avec son épouse sur une montagne; mais je ne vois pas ce qu'on peut trouver là de bien fin et de bien attachant. Je conviendrai avec vous que le fichu qu'il a plu aux commentateurs et aux imitateurs d'appeler *la ceinture de Vénus*, est une image charmante; mais je n'ai jamais compris que ce fût un soporatif, ni comment Junon imaginait de recevoir les caresses du maître des dieux pour le faire dormir. Voilà un plaisant dieu de s'endormir pour si peu de chose ! Je vous jure que, quand

j'étais jeune, je ne m'assoupissais pas si aisément. J'ignore s'il est noble, agréable, intéressant, spirituel et décent de faire dire par Junon à Jupiter : « Si vous voulez absolument me caresser, allons-nous-en au ciel, dans votre appartement, qui est l'ouvrage de Vulcain, et dont la porte ferme si bien qu'aucun des dieux n'y peut entrer.

Je n'entends pas non plus comment le Sommeil, que Junon prie d'endormir Jupiter, peut être un dieu si éveillé. Il arrive en un moment des îles de Lemnos et d'Imbros au mont Ida ; il est beau de partir de deux îles à la fois : de là il monte sur un sapin ; il court aussitôt aux vaisseaux des Grecs ; il cherche Neptune ; il le trouve, il le conjure de donner la victoire ce jour-là à l'armée des Grecs, et il retourne à Lemnos d'un vol rapide. Je n'ai rien vu de si frétillant que ce Sommeil.

Enfin, s'il faut absolument coucher avec quelqu'un dans un poëme épique, j'avoue que j'aime cent fois mieux les rendez-vous d'Alcine avec Roger, et d'Armide avec Renaud.

Venez, mon cher Florentin, me lire ces deux chants admirables de l'Arioste et du Tasse.

Le Florentin ne se fit pas prier. Milord Chesterfield fut enchanté. L'Écossais, pendant ce temps-là, relisait *Fingal*, le professeur d'Oxford relisait *Homère*, et tout le monde était content.

On conclut enfin qu'heureux est celui qui, dégagé de tous les préjugés, est sensible au mérite des anciens et des modernes, apprécie leurs beautés, connaît leurs fautes et les pardonne.

ANE. — AJOUTONS quelque chose à l'article *Ane* de l'*Encyclopédie*, concernant l'âne de Lucien, qui devint d'or entre les mains d'Apulée. Le plus plaisant de l'aventure est pourtant dans Lucien ; et ce plaisant

est qu'une dame devint amoureuse de ce monsieur lorsqu'il était âne, et n'en voulut plus lorsqu'il ne fut qu'homme. Ces métamorphoses étaient fort communes dans toute l'antiquité. L'âne de Silène avait parlé, et les savans ont cru qu'il s'était expliqué en arabe : c'était probablement un homme changé en âne par le pouvoir de Bacchus : car on sait que Bacchus était Arabe.

Virgile parle de la métamorphose de Mœris en loup comme d'une chose très-ordinaire.

> *Sæpè lupum fieri Mœrim, et se condere silvis.*
> Mœris, devenu loup, se cacha dans les bois.

Cette doctrine des métamorphoses était-elle dérivée des vieilles fables d'Égypte, qui débitèrent que les dieux s'étaient changés en animaux dans la guerre contre les géans?

Les Grecs, grands imitateurs et grands enchérisseurs sur les fables orientales, métamorphosèrent presque tous les dieux en hommes ou en bêtes, pour les faire mieux réussir dans leurs desseins amoureux.

Si les dieux se changèrent en taureaux, en chevaux, en cygnes, en colombes, pourquoi n'aurait-on pas trouvé le secret de faire la même opération sur les hommes?

Plusieurs commentateurs, en oubliant le respect qu'ils devaient aux saintes Écritures, ont cité l'exemple de Nabuchodonosor changé en bœuf; mais c'était un miracle, une vengeance divine, une chose entièrement hors de la sphère de la nature, qu'on ne devait pas examiner avec des yeux profanes, et qui ne peut être l'objet de nos recherches.

D'autres savans, non moins indiscrets peut-être, se sont prévalus de ce qui est rapporté dans l'*Évangile de l'enfance*. Une jeune fille, en Égypte, étant entrée

dans la chambre de quelques femmes, y vit un mulet couvert d'une housse de soie, ayant à son cou un pendant d'ébène. Ces femmes lui donnaient des baisers, et lui présentaient à manger en répandant des larmes. Ce mulet était le propre frère de ces femmes. Des magiciennes lui avaient ôté la figure humaine, et le maître de la nature la lui rendit bientôt.

Quoique cet évangile soit apocryphe, la vénération pour le seul nom qu'il porte nous empêche de détailler cette aventure. Elle doit servir seulement à faire voir combien les métamorphoses étaient à la mode dans presque toute la terre. Les chrétiens qui composèrent cet évangile étaient sans doute de bonne foi; ils ne voulaient point composer un roman; ils rapportaient avec simplicité ce qu'ils avaient entendu dire. L'Église, qui rejeta dans la suite cet évangile avec quarante-neuf autres, n'accusa pas les auteurs d'impiété et de prévarication; ces auteurs obscurs parlaient à la populace selon les préjugés de leur temps. La Chine était peut-être le seul pays exempt de ces superstitions.

L'aventure des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé était beaucoup plus ancienne que le dogme de la métempsycose, annoncé en Grèce et en Italie par Pythagore.

Sur quoi se fondent les gens qui prétendent qu'il n'y a point d'erreur universelle qui ne soit l'abus de quelque vérité? Ils disent qu'on n'a vu des charlatans que parce qu'on a vu de vrais médecins, et qu'on n'a cru aux faux prodiges qu'à cause des véritables (*a*).

Mais avait-on des témoignages certains que des hommes étaient devenus loups, bœufs, ou chevaux,

(*a*) *Voyez* les Remarques sur les Pensées de Pascal, *Philosophie*.

ou ânes? Cette erreur universelle n'avait donc pour principe que l'amour du merveilleux, et l'inclination naturelle pour la superstition.

Il suffit d'une opinion erronée pour remplir l'univers de fables. Un docteur indien voit que les bêtes ont du sentiment et de la mémoire. Il conclut qu'elles ont une âme. Les hommes en ont une aussi. Que devient l'âme de l'homme après sa mort? que devient l'âme de la bête? Il faut bien qu'elles logent quelque part. Elles s'en vont dans le premier corps venu qui commence à se former. L'âme d'un brachmane loge dans le corps d'un éléphant; l'âme d'un âne se loge dans le corps d'un petit brachmane. Voilà le dogme de la métempsycose qui s'établit sur un simple raisonnement.

Mais il y a loin de là au dogme de la métamorphose. Ce n'est plus une âme sans logis qui cherche un gîte; c'est un corps qui est changé en un autre corps, son âme demeurant toujours la même. Or, certainement nous n'avons dans la nature aucun exemple d'un pareil tour de gobelets.

Cherchons donc quelle peut être l'origine d'une opinion si extravagante et si générale. Serait-il arrivé qu'un père ayant dit à son fils, plongé dans de sales débauches et dans l'ignorance : « Tu es un cochon un cheval, un âne »; ensuite, l'ayant mis en pénitence avec un bonnet d'âne sur la tête, une servante du voisinage aura dit que ce jeune homme a été changé en âne en punition de ses fautes? Ses voisines l'auront redit à d'autres voisines, et, de bouche en bouche, ces histoires, accompagnées de mille circonstances, auront fait le tour du monde. Une équivoque aura trompé toute la terre.

Avouons donc encore ici avec Boileau que l'équivoque a été la mère de la plupart de nos sottises.

Joignez à cela le pouvoir de la magie, reconnu incontestable chez toutes les nations, et vous ne serez plus étonné de rien (1).

Encore un mot sur les ânes. On dit qu'ils sont guerriers en Mésopotamie, et que Mervan, le vingt-unième calife, fut surnommé *l'Ane* pour sa valeur.

Le patriarche Photius rapporte, dans l'extrait de la vie d'Isidore, qu'Ammonius avait un âne qui se connaissait très-bien en poésie, et qui abandonnait son ratelier pour aller entendre des vers.

La fable de Midas vaut mieux que le conte de Photius.

De l'âne d'or de Machiavel. — On connaît peu l'âne de Machiavel. Les dictionnaires qui en parlent disent que c'est un ouvrage de sa jeunesse; il paraît pourtant qu'il était dans l'âge mûr, puisqu'il parle des malheurs qu'il a essuyés autrefois et très-longtemps. L'ouvrage est une satire de ses contemporains. L'auteur voit beaucoup de Florentins, dont l'un est changé en chat, l'autre en dragon, celui-ci en chien qui aboie à la lune, cet autre en renard qui ne s'est plus laissé prendre. Chaque caractère est peint sous le nom d'un animal. Les factions des Médicis et de leurs ennemis y sont figurées sans doute; et qui aurait la clef de cette apocalypse comique saurait l'histoire secrète du pape Léon X et des troubles de Florence. Ce poëme est plein de morale et de philosophie. Il finit par de très-bonnes réflexions d'un gros cochon, qui parle à peu près ainsi à l'homme :

Animaux à deux pieds, sans vêtemens, sans armes,
Point d'ongle, un mauvais cuir, ni plumes, ni toison,
Vous pleurez en naissant, et vous avez raison;
Vous prévoyez vos maux; ils méritent vos larmes.

(1) *Voyez* Magie.

Les perroquets et vous ont le don de parler.
La nature vous fit des mains industrieuses;
Mais vous fit-elle, hélas! des âmes vertueuses?
Et quel homme en ce point nous pourrait égaler?
L'homme est plus vil que nous, plus méchant, plus sauvage:
Poltrons ou furieux, dans le crime plongés,
Vous éprouvez toujours ou la crainte ou la rage.
Vous tremblez de mourir, et vous vous égorgez.
Jamais de porc à porc on ne vit d'injustices,
Notre bauge est pour nous le temple de la paix.
Ami, que le bon Dieu me préserve à jamais
De redevenir homme et d'avoir tous tes vices!

Ceci est l'original de la satire de l'homme que fit Boileau, et de la fable des compagnons d'Ulysse, écrite par La Fontaine. Mais il est très-vraisemblable que ni La Fontaine ni Boileau n'avaient entendu parler de l'âne de Machiavel.

De l'âne de Vérone. — Il faut être vrai, et ne point tromper son lecteur. Je ne sais pas bien positivement si l'âne de Vérone subsiste encore dans toute sa splendeur, parce que je ne l'ai pas vu: mais les voyageurs qui l'ont vu, il y a quarante ou cinquante ans, s'accordent à dire que ses reliques étaient renfermées dans le ventre d'un âne artificiel fait exprès; qu'il était sous la garde de quarante moines du couvent de Notre-Dame des Orgues à Vérone, et qu'on le portait en procession deux fois l'an. C'était une des plus anciennes reliques de la ville. La tradition disait que cet âne, ayant porté (*a*) notre Seigneur dans son entrée à Jérusalem, n'avait plus voulu vivre en cette ville; qu'il avait marché sur la mer aussi endurcie que sa corne; qu'il avait pris son chemin par Chypre, Rhodes, Candie, Malte et la Sicile; que de là il était venu séjourner à Aquilée; et

(*a*) *Voyez* Misson, t. I, pag. 101 et 102.

qu'enfin il s'établit à Vérone, où il vécut très-longtemps.

Ce qui donna lieu à cette fable, c'est que la plupart des ânes ont une espèce de croix noire sur le dos. Il y eut apparemment quelque vieil âne aux environs de Vérone chez qui la populace remarqua une plus belle croix qu'à ses confrères : une bonne femme ne manqua pas de dire que c'était celui qui avait servi de monture à l'entrée dans Jérusalem; on fit de magnifiques funérailles à l'âne. La fête de Vérone s'établit; elle passa de Vérone dans les autres pays; elle fut surtout célébrée en France; on chanta la prose de l'âne à la messe :

Orientis partibus
Adventabit asinus
Pulcher et fortissimus.

Une fille représentant la sainte Vierge allant en Egypte montait sur un âne, et, tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue procession. Le prêtre, à la fin de la messe (*a*), au lieu de dire, *ite, missa est*, se mettait à braire trois fois de toute sa force, et le peuple répondait en chœur.

Nous avons des livres sur la fête de l'âne et sur celle des fous; ils peuvent servir à l'histoire universelle de l'esprit humain.

ANGE. — SECTION Ire. *Anges des Indiens, des Perses, etc.* — L'AUTEUR de l'article *Ange*, dans l'*Encyclopédie*, dit que « toutes les religions ont admis l'existence des anges, quoique la raison naturelle ne la démontre pas. »

Nous n'avons point d'autre raison que la naturelle. Ce qui est surnaturel est au-dessus de la raison. Il fallait dire (si je ne me trompe) que plusieurs

(*a*) *Voyez* du Cange, et l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

religions, et non pas *toutes*, ont reconnu des anges; celle de Numa, celle du sabisme, celle des druides, celle de la Chine, celle des Scythes, celle des anciens Phéniciens et des anciens Egyptiens, n'admîrent point les anges.

Nous entendons par ce mot les ministres de Dieu, des députés, des êtres mitoyens entre Dieu et les hommes, envoyés pour nous signifier ses ordres.

Aujourd'hui, en 1772, il y a juste quatre mille huit cent soixante-dix-huit ans que les brachmanes se vantent d'avoir par écrit leur première loi sacrée, intitulée le *Shasta*, quinze cents ans avant leur seconde loi, nommée le *Veidam*, qui signifie *la parole de Dieu.* Le Shasta contient cinq chapitres. Le premier, *de Dieu et de ses attributs;* le second, *de la création des anges;* le troisième, *de la chute des anges;* le quatrième, *de leur punition;* le cinquième, *de leur pardon et de la création de l'homme.*

Il est inutile de remarquer d'abord la manière dont ce livre parle de Dieu.

Premier chapitre du Shasta. — « DIEU est un; il a créé tout; c'est une sphère parfaite sans commencement ni fin. Dieu conduit toute la création par une providence générale résultante d'un principe déterminé. Tu ne rechercheras point à découvrir l'essence et la nature de l'Éternel, ni par quelles lois il gouverne; une telle entreprise est vaine et criminelle; c'est assez que jour et nuit tu contemples dans ses ouvrages sa sagesse, son pouvoir et sa bonté. »

Après avoir payé à ce début du Shasta le tribut d'admiration que nous lui devons, voyons la création des anges.

Second chapitre du Shasta. — « L'ÉTERNEL, absorbé dans la contemplation de sa propre existence,

résolut, dans la plénitude des temps, de communiquer sa gloire et son essence à des êtres capables de sentir et de partager sa béatitude, comme de servir à sa gloire. L'Eternel voulut, et ils furent. Il les forma en partie de son essence, capables de perfection et d'imperfection selon leur volonté.

« L'Éternel créa d'abord Birma, Vitsnou et Sib; ensuite Mozazor et toute la multitude des anges. L'Éternel donna la prééminence à Birma, à Vitsnou et à Sib. Birma fut le prince de l'armée angélique; Vitsnou et Sib furent ses coadjuteurs. L'Éternel divisa l'armée angélique en plusieurs bandes, et leur donna à chacune un chef. Ils adorèrent l'Éternel, rangés autour de son trône, chacun dans le degré assigné. L'harmonie fut dans les cieux. Mozazor, chef de la première bande, entonna le cantique de louange et d'adoration au Créateur, et la chanson d'obéissance à Birma, sa première créature, et l'Éternel se réjouit dans sa nouvelle création. »

Chap. III. *De la chute d'une partie des anges.* — « Depuis la création de l'armée céleste, la joie et l'harmonie environnèrent le trône de l'Éternel dans l'espace de mille ans multipliés par mille ans, et auraient duré jusqu'à ce que le temps ne fût plus, si l'envie n'avait pas saisi Mozazor et d'autres princes des bandes angéliques. Parmi eux était Raabon, le premier en dignité après Mozazor. Immémorans du bonheur de leur création et de leur devoir, ils rejetèrent le pouvoir de perfection, et exercèrent le pouvoir d'imperfection. Ils firent le mal à l'aspect de l'Eternel; ils lui désobéirent, et refusèrent de se soumettre au lieutenant de Dieu et à ses associés Vitsnou et Sib, et ils dirent : Nous voulons gouverner; et, sans craindre la puissance et la colère de leur créateur, ils répandirent leurs principes séditieux dans l'armée céleste. Ils sé-

duisirent les anges, et entraînèrent une grande multitude dans la rébellion; et elle s'éloigna du trône de l'Éternel; et la tristesse saisit les esprits angéliques fidèles, et la douleur fut connue pour la première fois dans le ciel. »

Chap. IV. *Châtiment des anges coupables.* — L'Éternel, dont la toute science, la prescience et l'influence s'étendent sur toutes choses, excepté sur l'action des êtres qu'il a créés libres, vit avec douleur et colère la défection de Mozazor, de Raabon et des autres chefs des anges.

« Miséricordieux dans son courroux, il envoya Birma, Vitsnou et Sib pour leur reprocher leur crime, et pour les porter à rentrer dans leur devoir; mais, confirmés dans leur esprit d'indépendance, ils persistèrent dans la révolte. L'Éternel alors commanda à Sib de marcher contre eux, armé de la toute puissance, et de les précipiter du lieu *éminent* dans le lieu de *ténèbres*, dans l'Ondera, pour y être punis pendant mille ans multipliés par mille ans. »

Précis du cinquième chapitre. — Au bout de mille ans, Birma, Vitsnou et Sib sollicitèrent la clémence de l'Éternel en faveur des délinquans. L'Éternel daigna les délivrer de la prison de l'Ondera, et les mettre dans un état de probation pendant un grand nombre de révolutions du soleil. Il y eut encore des rébellions contre Dieu dans ce temps de pénitence.

Ce fut dans un de ces périodes que Dieu créa la terre; les anges pénitens y subirent plusieurs métempsycoses; une des dernières fut leur changement en vaches. C'est de là que les vaches devinrent sacrées dans l'Inde; et enfin ils furent métamorphosés en hommes. De sorte que le système des Indiens sur les anges est précisément celui du jésuite Bougeant, qui prétend que les corps des bêtes sont habités par des anges pécheurs.

Ce que les brachmanes avaient inventé sérieusement, Bougeant l'imagina plus de quatre mille ans après par plaisanterie; si pourtant ce badinage n'était pas en lui un reste de superstition mêlé avec l'esprit systématique, ce qui est arrivé assez souvent.

Telle est l'histoire des anges chez les anciens brachmanes, qu'ils enseignent encore depuis environ cinquante siècles. Nos marchands qui ont trafiqué dans l'Inde n'en ont jamais été instruits; nos missionnaires ne l'ont pas été davantage; et les brames, qui n'ont jamais été édifiés, ni de leur science, ni de leurs mœurs, ne leur ont point communiqué leurs secrets. Il a fallu qu'un Anglais, nommé M. Holwell, ait habité trente ans à Bénarès sur le Gange, ancienne école des brachmanes; qu'il ait appris l'ancienne langue sacrée du Hanscrit, et qu'il ait lu les anciens livres de la religion indienne, pour enrichir enfin notre Europe de ces connaissances singulières; comme M. Sale avait demeuré long-temps en Arabie pour nous donner une traduction fidèle de l'Alcoran, et des lumières sur l'ancien sabisme, auquel a succédé la religion musulmane; de même encore que M. Hyde a recherché, pendant vingt années en Perse, tout ce qui concerne la religion des mages.

Des anges des Perses.—Les Perses avaient trente et un anges. Le premier de tous, et qui est servi par quatre autres anges, s'appelle Bahaman; il a l'inspection de tous les animaux, excepté de l'homme, sur qui Dieu s'est réservé une juridiction immédiate.

Dieu préside au jour où le soleil entre dans le bélier, et ce jour est un jour de sabbat; ce qui prouve que la fête du sabbat était observée chez les Perses dans les temps les plus anciens.

Le second ange préside au huitième jour, et s'appelle Débadur.

Le troisième est Kur, dont on a fait depuis probablement Cyrus; et c'est l'ange du soleil.

Le quatrième s'appelle Ma, et il préside à la lune.

Ainsi chaque ange a son district. C'est chez les Perses que la doctrine de l'ange gardien et du mauvais ange fut d'abord reconnue. On croit que Raphaël était l'ange gardien de l'empire persan.

Des anges chez les Hébreux. — Les Hébreux ne connurent jamais la chute des anges jusqu'aux premiers temps de l'ère chrétienne. Il faut qu'alors cette doctrine secrète des anciens brachmanes fût parvenue jusqu'à eux, car ce fut dans ce temps qu'on fabriqua le livre attribué à Enoch, touchant les anges pécheurs chassés du ciel.

Enoch devait être un auteur fort ancien, puisqu'il vivait, selon les Juifs, dans la septième génération avant le déluge : mais, puisque Seth, plus ancien encore que lui, avait laissé ses livres aux Hébreux, ils pouvaient se vanter d'en avoir aussi d'Enoch. Voici donc ce qu'Enoch écrivit selon eux.

« Le nombre des hommes s'étant prodigieusement accru, ils eurent de très-belles filles; les anges, les brillans, *egregori*, en devinrent amoureux, et furent entraînés dans beaucoup d'erreurs. Ils s'animèrent entre eux; ils se dirent : Choisissons-nous des femmes parmi les filles des hommes de la terre. Semiaxas, leur prince, dit : Je crains que vous n'osiez pas accomplir un tel dessein, et que je ne demeure seul chargé du crime. Tous répondirent : Fesons serment d'exécuter notre dessein, et dévouons-nous à l'anathème, si nous y manquons. Ils s'unirent donc par serment, et firent des imprécations. Ils étaient au nombre de deux cents. Ils partirent ensemble du temps de Jared, et allèrent sur la montagne appelée Hermonim à cause de leur serment. Voici les noms des principaux : Semiaxas,

Atarculph, Araciel, Chobabiel, Hosampsich, Zaciel, Parmar, Thausaël, Samiel, Tiriel, Sumiel.

« Eux et les autres prirent des femmes l'an onze cent soixante-dix de la création du monde. De ce commerce naquirent trois genres d'hommes, les géans, *Nephilim*, etc. »

L'auteur de ce fragment écrit de ce style qui semble appartenir aux premiers temps; c'est la même naïveté. Il ne manque pas de nommer les personnages; il n'oublie pas les dates; point de réflexions, point de maximes : c'est l'ancienne manière orientale.

On voit que cette histoire est fondée sur le sixième chapitre de la Genèse : « Or, en ce temps il y avait des géans sur la terre; car les enfans de Dieu ayant eu commerce avec les filles des hommes, elles enfantèrent les puissances du siècle. »

Le livre d'Énoch et la Genèse sont entièrement d'accord sur l'accouplement des anges avec les filles des hommes, et sur la race des géans qui en naquit : mais ni cet Énoch, ni aucun livre de l'ancien Testament ne parle de la guerre des anges contre Dieu, ni de leur défaite, ni de leur chute dans l'enfer, ni de leur haine contre le genre humain.

Presque tous les commentateurs de l'ancien Testament disent unanimement qu'avant la captivité de Babylone les Juifs ne surent le nom d'aucun ange. Celui qui apparut à Manué, père de Samson, ne voulut point dire le sien.

Lorsque les trois anges apparurent à Abraham, et qu'il fit cuire un veau entier pour les régaler, ils ne lui apprirent point leurs noms. L'un d'eux lui dit : « Je viendrai vous voir, si Dieu me donne vie, l'année prochaine, et Sara, votre femme, aura un fils. »

Don Calmet trouve un très-grand rapport entre cette histoire et la fable qu'Ovide raconte, dans ses *Fastes*,

de Jupiter, de Neptune et de Mercure, qui, ayant soupé chez le vieillard Irié, et le voyant affligé de ne pouvoir faire des enfans, pissèrent sur le cuir du veau qu'Irié leur avait servi, et ordonnèrent à Irié d'enfouir sous terre et d'y laisser pendant neuf mois ce cuir arrosé de l'urine céleste. Au bout de neuf mois Irié découvrit son cuir ; il y trouva un enfant qu'on appela Orion, et qui est actuellement dans le ciel. Calmet dit même que les termes dont se servirent les anges avec Abraham peuvent se traduire ainsi : *Il naîtra un fils de votre veau.*

Quoi qu'il en soit, les anges ne dirent point leur nom à Abraham; ils ne le dirent pas même à Moïse ; et nous ne voyons le nom de Raphaël que dans Tobie du temps de la captivité. Tous les autres noms d'anges sont pris évidemment des Chaldéens et des Perses. Raphaël, Gabriel, Uriel, etc., sont persans et babyloniens. Il n'y a pas jusqu'au nom d'Israël qui ne soit chaldéen. Le savant juif Philon le dit expressément dans le récit de sa députation vers Caligula.

Nous ne répéterons point ici ce qu'on a dit ailleurs des anges.

Savoir si les Grecs et les Romains admirent des anges. — Ils avaient assez de dieux et de demi-dieux pour se passer d'autres êtres subalternes. Mercure fesait les commissions de Jupiter, Iris celles de Junon ; cependant ils admirent encore des génies, des démons. La doctrine des anges gardiens fut mise en vers par Hésiode, contemporain d'Homère. Voici comme il s'explique dans le poëme *des travaux et des jours :*

Dans les temps bien heureux de Saturne et de Rhée,
Le mal fut inconnu, la fatigue ignorée ;
Les dieux prodiguaient tout : les humains satisfaits
Ne se disputant rien, forcés de vivre en paix,
N'avaient point corrompu leurs mœurs inaltérables.

La mort, l'affreuse mort, si terrible aux coupables,
N'était qu'un doux passage, en ce séjour mortel,
Des plaisirs de la terre aux délices du ciel.
Les hommes de ces temps sont nos heureux génies,
Nos démons fortunés, les soutiens de nos vies;
Ils veillent près de nous; ils voudraient de nos cœurs
Écarter, s'il se peut, le crime et les douleurs, etc.

Plus on fouille dans l'antiquité, plus on voit combien les nations modernes ont puisé tour à tour dans ces mines aujourd'hui presque abandonnées. Les Grecs, qui ont si long-temps passé pour inventeurs, avaient imité l'Égypte, qui avait copié les Chaldéens, qui devaient presque tout aux Indiens. La doctrine des anges gardiens, qu'Hésiode avait si bien chantée, fut ensuite sophistiquée dans les écoles; c'est tout ce qu'elles purent faire. Chaque homme eut son bon et son mauvais génie comme chacun eut son étoile.

Est genius, natale comes qui temperat astrum.

Socrate, comme on sait, avait un bon ange; mais il faut que ce soit le mauvais qui l'ait conduit. Ce ne peut être qu'un très-mauvais ange qui engage un philosophe à courir de maison en maison pour dire aux gens, par demandes et par réponses, que le père et la mère, le précepteur et le petit garçon sont des ignorans et des imbécilles. L'ange gardien a bien de la peine à garantir alors son protégé de la ciguë.

On ne connaît de Marcus Brutus que son mauvais ange, qui lui apparut avant la bataille de Philippes.

SECTION II. — La doctrine des anges est une des plus anciennes du monde; elle a précédé celle de l'immortalité de l'âme : cela n'est pas étrange. Il faut de la philosophie pour croire immortelle l'âme de l'homme mortel : il ne faut que de l'imagination et de la faiblesse pour inventer des êtres supérieurs à nous, qui nous protégent ou qui nous persécutent. Cependant il

ne paraît pas que les anciens Égyptiens eussent aucune notion de ces êtres célestes, revêtus d'un corps éthéré, et ministres des ordres d'un Dieu. Les anciens Babyloniens furent les premiers qui admîrent cette théologie. Les livres hébreux emploient les anges dès le premier livre de la Genèse; mais la Genèse ne fut écrite que lorsque les Chaldéens étaient une nation déjà puissante; et ce ne fut même que dans la captivité à Babylone, plus de mille ans après Moïse, que les Juifs apprirent les noms de Gabriel, de Raphaël, Michaël, Uriel, etc., qu'on donnait aux anges. C'est une chose très-singulière que, les religions judaïque et chrétienne étant fondées sur la chute d'Adam, cette chute étant fondée sur la tentation du mauvais ange, du diable, cependant il ne soit pas dit un seul mot dans le Pentateuque de l'existence des mauvais anges, encore moins de leur punition et de leur demeure dans l'enfer.

La raison de cette omission est évidente; c'est que les mauvais anges ne leur furent connus que dans la captivité à Babylone; c'est alors qu'il commence à être question d'Asmodée, que Raphaël alla enchaîner dans la Haute-Égypte; c'est alors que les Juifs entendent parler de Satan. Ce mot *Satan* était chaldéen, et le livre de Job, habitant de Chaldée, est le premier qui en fasse mention.

Les anciens Perses disaient que Satan était un génie qui avait fait la guerre aux Dives et aux Péris, c'est-à-dire aux fées.

Ainsi, selon les règles ordinaires de la probabilité, il serait permis à ceux qui ne se serviraient que de leur raison, de penser que c'est dans cette théologie qu'on a enfin pris l'idée, chez les Juifs et les chrétiens, que les mauvais anges avaient été chassés du ciel, et que leur prince avait tenté Ève sous la figure d'un serpent.

On a prétendu qu'Isaïe (dans son chapitre XIV) avait cette allégorie en vue quand il dit : *Quomodò cecidisti de cœlo, Lucifer, qui manè oriebaris?* « Comment es-tu tombé du ciel, astre de lumière, qui te levais au matin ? »

C'est même ce verset latin, traduit d'Isaïe, qui a procuré au diable le nom de *Lucifer*. On n'a pas songé que Lucifer signifie celui qui répand la lumière. On a encore moins réfléchi aux paroles d'Isaïe. Il parle du roi de Babylone détrôné, et, par une figure commune, il lui dit : Comment es-tu tombé des cieux, astre éclatant ?

Il n'y a pas d'apparence qu'Isaïe ait voulu établir par ce trait de rhétorique la doctrine des anges précipités dans l'enfer : aussi ce ne fut guère que dans le temps de la primitive église chrétienne que les pères et les rabbins s'efforcèrent d'encourager cette doctrine pour sauver ce qu'il y avait d'incroyable dans l'histoire d'un serpent qui séduisit la mère des hommes, et qui, condamné pour cette mauvaise action à marcher sur le ventre, a depuis été l'ennemi de l'homme, qui tâche toujours de l'écraser, tandis que celui-ci tâche toujours de le mordre. Des substances célestes, précipitées dans l'abîme, qui en sortent pour persécuter le genre humain, ont paru quelque chose de plus sublime.

On ne peut prouver par aucun raisonnement que ces puissances célestes et infernales existent ; mais aussi on ne saurait prouver qu'elles n'existent pas. Il n'y a certainement aucune contradiction à reconnaître des substances bienfesantes et malignes, qui ne soient ni de la nature de Dieu, ni de la nature des hommes ; mais il ne suffit pas qu'une chose soit possible pour la croire.

Les anges qui présidaient aux nations chez les Babyloniens et chez les Juifs sont précisément ce qu'étaient les dieux d'Homère, des êtres célestes subor-

donnés à un être suprême. L'imagination qui a produit les uns a probablement produit les autres. Le nombre des dieux inférieurs s'accrut avec la religion d'Homère. Le nombre des anges s'augmenta chez les chrétiens avec le temps.

Les auteurs connus sous le nom de Denis l'aréopagite et de Grégoire Ier fixèrent le nombre des anges à neuf chœurs dans trois hiérarchies ; la première, des séraphins, des chérubins et des trônes; la seconde, des dominations, des vertus et des puissances; la troisième, des principautés, des archanges, et enfin des anges, qui donnent la dénomination à tout le reste. Il n'est guère permis qu'à un pape de régler ainsi les rangs dans le ciel.

SECTION III. — ANGE, en grec *envoyé*. On n'en sera guère plus instruit quand on saura que les Perses avaient des *péris*, les Hébreux des *malakim*, les Grecs leurs *daimonoi*.

Mais ce qui nous instruira peut-être davantage, ce sera qu'une des premières idées des hommes a toujours été de placer des êtres intermédiaires entre la Divinité et nous; ce sont ces démons, ces génies que l'antiquité inventa; l'homme fit toujours les dieux à son image. On voyait les princes signifier leurs ordres par des messagers, donc la Divinité envoie aussi ses courriers; Mercure, Iris, étaient des courriers, des messagers.

Les Hébreux, ce seul peuple conduit par la Divinité même, ne donnèrent point d'abord de noms aux anges que Dieu daignait enfin leur envoyer; ils empruntèrent les noms que leur donnaient les Chaldéens, quand la nation juive fut captive dans la Babylonie; Michel et Gabriel sont nommés pour la première fois par Daniel, esclave chez ces peuples. Le Juif Tobie, qui vivait à Ninive, connut l'ange Raphaël qui voyagea avec son fils pour l'aider à retirer de l'argent que lui devait le Juif Gabaël.

Dans les lois des Juifs, c'est-à-dire dans le Lévitique et le Deutéronome, il n'est pas fait la moindre mention de l'existence des anges, à plus forte raison de leur culte; aussi les saducéens ne croyaient-ils point aux anges.

Mais, dans les histoires des Juifs, il en est beaucoup parlé. Ces anges étaient corporels; ils avaient des ailes au dos, comme les gentils feignirent que Mercure en avait aux talons; quelquefois ils cachaient leurs ailes sous leurs vêtemens. Comment n'auraient-ils pas eu de corps, puisqu'ils buvaient et mangeaient, et que les habitans de Sodome voulurent commettre le péché de la pédérastie avec les anges qui allèrent chez Loth?

L'ancienne tradition juive, selon Ben Maimon, admet dix degrés, dix ordres d'anges. 1. Les *chaios acodesh*, purs, saints. 2. Les *ofamin*, rapides. 3. Les *oralim*, les forts. 4. Les *chasmalim*, les flammes. 5. Les *seraphim*, étincelles. 6. Les *malakim*, anges, messagers, députés. 7. Les *eloim*, les dieux ou juges. 8. Les *ben eloim*, enfans des dieux. 9. Les *cherubim*, images. 10. Les *ychim*, les animés.

L'histoire de la chute des anges ne se trouve point dans les livres de Moïse; le premier témoignage qu'on en rapporte est celui du prophète Isaïe, qui, apostrophant le roi de Babylone, s'écrie: Qu'est devenu l'exacteur des tributs! les sapins et les cèdres se réjouissent de sa chute; comment es-tu tombé du ciel, ô Hellel, étoile du matin? On a traduit cet *Hellel* par le mot latin *Lucifer;* et ensuite, par un sens allégorique, on a donné le nom de *Lucifer* au prince des anges qui firent la guerre dans le ciel; et enfin ce nom, qui signifie *phosphore* et *aurore*, est devenu le nom du diable.

La religion chrétienne est fondée sur la chute des anges. Ceux qui se révoltèrent furent précipités des sphères qu'ils habitaient dans l'enfer au centre de la terre, et devinrent diables. Un diable tenta Ève sous

la figure d'un serpent, et damna le genre humain. Jésus vint racheter le genre humain, et triompher du diable qui nous tente encore. Cependant cette tradition fondamentale ne se trouve que dans le livre apocryphe d'Enoch, et encore y est-elle d'une manière toute différente de la tradition reçue.

Saint Augustin, dans sa cent neuvième lettre, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés et agiles aux bons et aux mauvais anges. Le pape Grégoire Ier a réduit à neuf chœurs, à neuf hiérarchies ou ordres les dix chœurs des anges reconnus par les Juifs.

Les Juifs avaient dans leur temple deux chérubins ayant chacun deux têtes, l'une de bœuf et l'autre d'aigle, avec six ailes. Nous les peignons aujourd'hui sous l'image d'une tête volante, ayant deux petites ailes au-dessous des oreilles. Nous peignons les anges et les archanges sous la figure de jeunes gens, ayant deux ailes au dos. A l'égard des trônes et des dominations, on ne s'est pas encore avisé de les peindre.

Saint Thomas, à la question CVIII, article 2, dit que les trônes sont aussi près de Dieu que les chérubins et les séraphins, parce que c'est sur eux que Dieu est assis. Scot a compté mille millions d'anges. L'ancienne mythologie des bons et des mauvais génies ayant passé de l'Orient en Grèce et à Rome, nous consacrâmes cette opinion en admettant pour chaque homme un bon et un mauvais ange, dont l'un l'assiste et l'autre lui nuit depuis sa naissance jusqu'à sa mort; mais on ne sait pas encore si ces bons et mauvais anges passent continuellement de leur poste à un autre, ou s'ils sont relevés par d'autres. Consultez sur cet article la *Somme* de saint Thomas.

On ne sait pas précisément où les anges se tiennent, si c'est dans l'air, dans le vide, dans les planètes; Dieu n'a pas voulu que nous en fussions instruits.

ANGLICANS. *De la religion anglicane.* — L'An-

GLETERRE est le pays des sectes : *multæ sunt mansiones in domo patris mei ;* un Anglais, comme un homme libre, va au ciel par le chemin qui lui plaît. Cependant, quoique chacun puisse ici servir Dieu à sa mode, leur véritable religion, celle où l'on fait fortune, est la secte des épiscopaux, appelée l'*église anglicane*, ou l'*église par excellence*. On ne peut avoir d'emploi ni en Angleterre ni en Irlande sans être du nombre des fidèles anglicans. Cette raison, qui est une excellente preuve, a converti tant de non-conformistes, qu'aujourd'hui il n'y a pas la vingtième partie de la nation qui soit hors du giron de l'église dominante.

Le clergé anglican a retenu beaucoup de cérémonies catholiques, et surtout celle de recevoir les dîmes avec une attention très-scrupuleuse. Ils ont aussi la pieuse ambition d'être les maîtres ; car quel vicaire de village ne voudrait pas être pape ?

De plus, ils fomentent, autant qu'ils peuvent, dans leurs ouailles un saint zèle contre les non-conformistes. Ce zèle était assez vif sous le gouvernement des *toris*, dans les dernières années de la reine Anne : mais il ne s'étendait pas plus loin qu'à casser quelquefois les vitres des chapelles hérétiques ; car la rage des sectes a fini en Angleterre avec les guerres civiles, et ce n'était plus, sous la reine Anne, que les bruits sourds d'une mer encore agitée long-temps après la tempête. Quand les *whigs* et les *toris* déchirèrent leur pays, comme autrefois les *guelfes* et les *gibelins* désolèrent l'Italie, il fallut bien que la religion entrât dans les partis ; les *toris* étaient pour l'épiscopat, les *whigs* le voulaient abolir ; mais ils se sont contentés de l'abaisser quand ils ont été les maîtres.

Du temps que le comte Harlay d'Oxford et milord Bolingbroke fesaient boire la santé des *toris*, l'église anglicane les regardait comme les défenseurs de ses

saints priviléges. L'assemblée du bas clergé, qui est une espèce de chambre des communes, composée d'ecclésiastiques, avait alors quelque crédit; elle jouissait au moins de la liberté de s'assembler, de raisonner de controverse, et de faire brûler de temps en temps quelques livres impies, c'est-à-dire écrits contre elle. Le ministère, qui est *whig* aujourd'hui, ne permet pas seulement à ces messieurs de tenir leur assemblée; ils sont réduits, dans l'obscurité de leur paroisse, au triste emploi de prier Dieu pour le gouvernement, qu'ils ne seraient pas fâchés de troubler.

Quant aux évêques, qui sont vingt-six en tout, ils ont séance dans la chambre haute en dépit des *whigs*, parce que la coutume ou l'abus de les regarder comme barons subsiste encore. Il y a une clause dans le serment que l'on prête à l'état, laquelle exerce bien la patience chrétienne de ces messieurs; on y promet d'être de l'Église comme elle est établie par la loi. Il n'y a guère d'évêques, de doyens, d'archiprêtres qui ne pensent l'être de droit divin; c'est donc un grand sujet de mortification pour eux d'être obligés d'avouer qu'ils tiennent tout d'une misérable loi faite par de profanes laïques. Un savant religieux (le père Courayer) a écrit depuis peu un livre pour prouver la validité et la succession des ordinations anglicanes. Cet ouvrage a été proscrit en France; mais croyez-vous qu'il ait plu au ministère d'Angleterre? Point du tout; les maudits *whigs* se soucient très-peu que la succession épiscopale ait été interrompue chez eux ou non, et que l'évêque Parker ait été consacré dans un cabaret (comme on le veut) ou dans une église : ils aiment mieux même que les évêques tirent leur autorité du parlement que des apôtres. Le lord B.... dit que cette idée de droit divin ne servirait qu'à faire des tyrans en camail et en rochet, mais que la loi fait des citoyens.

A l'égard des mœurs, le clergé anglican est plus réglé que celui de France; et en voici la cause. Tous les ecclésiastiques sont élevés dans l'université d'Oxford ou dans celle de Cambridge, loin de la corruption de la capitale. Ils ne sont appelés aux dignités de l'Église que très-tard, et dans un âge où les hommes n'ont d'autres passions que l'avarice, lorsque leur ambition manque d'aliment. Les emplois sont ici la récompense des longs services dans l'Église aussi bien que dans l'armée : on n'y voit pas des jeunes gens évêques ou colonels au sortir du collége; de plus, les prêtres sont presque tous mariés. La mauvaise grâce contractée dans l'université, et le peu de commerce qu'on a ici avec les femmes, font que d'ordinaire un évêque est forcé de se contenter de la sienne. Les prêtres vont quelquefois au cabaret, parce que l'usage le leur permet; et s'ils s'enivrent, c'est sérieusement et sans scandale.

Cet être indéfinissable, qui n'est ni ecclésiastique ni séculier, en un mot, ce que l'on appelle un *abbé*, est une espèce inconnue en Angleterre; les ecclésiastiques sont tous ici réservés, et presque tous pédans. Quand ils apprennent qu'en France des jeunes gens connus par leurs débauches, et élevés à la prélature par des intrigues de femmes, font publiquement l'amour, s'égaient à composer des chansons tendres, donnent tous les jours des soupers délicats et longs, et de là vont implorer les lumières du Saint-Esprit, et se nomment hardiment les successeurs des apôtres, ils remercient Dieu d'être protestans : mais ce sont de vilains hérétiques à brûler à tous les diables, comme dit maître François Rabelais. C'est pourquoi je ne me mêle point de leurs affaires.

ANNALES. — Que de peuples ont subsisté longtemps et subsistent encore sans annales ! Il n'y en avait

dans l'Amérique entière, c'est-à-dire dans la moitié de notre globe, qu'au Mexique et au Pérou, encore n'étaient-elles pas fort anciennes. Et des cordelettes nouées ne sont pas des livres qui puissent entrer dans de grands détails.

Les trois quarts de l'Afrique n'eurent jamais d'annales ; et encore aujourd'hui chez les nations les plus savantes, chez celles même qui ont le plus usé et abusé de l'art d'écrire, on peut compter toujours, du moins jusqu'à présent, quatre-vingt-dix-neuf parties du genre humain sur cent qui ne savent pas ce qui s'est passé chez elles au-delà de quatre générations, et qui à peine connaissent le nom d'un bisaïeul. Presque tous les habitans des bourgs et des villages sont dans ce cas; très-peu de familles ont des titres de leurs possessions. Lorsqu'il s'élève des procès sur les limites d'un champ ou d'un pré, le juge décide sur le rapport des vieillards : le titre est la possession. Quelques grands événemens se transmettent des pères aux enfans, et s'altèrent entièrement en passant de bouche en bouche ; ils n'ont point d'autres annales.

Voyez tous les villages de notre Europe si policée, si éclairée, si remplie de bibliothèques immenses, et qui semble gémir aujourd'hui sous l'amas énorme des livres. Deux hommes tout au plus par village, l'un portant l'autre, savent lire et écrire. La société n'y perd rien. Tous les travaux s'exécutent ; on bâtit, on plante, on sème, on recueille comme on fesait dans les temps les plus reculés. Le laboureur n'a pas seulement le loisir de regretter qu'on ne lui ait pas appris à consumer quelques heures de la journée dans la lecture. Cela prouve que le genre humain n'avait pas besoin de monumens historiques pour cultiver les arts véritablement nécessaires à la vie.

Il ne faut pas s'étonner que tant de peuplades manquent d'annales, mais que trois ou quatre nations en aient conservé qui remontent à cinq mille ans ou environ, après tant de révolutions qui ont bouleversé la terre. Il ne reste pas une ligne des anciennes annales égyptiennes, chaldéennes, persanes, ni de celles des Latins et des Etrusques. Les seules annales un peu antiques sont les indiennes, les chinoises, les hébraïques (1).

Nous ne pouvons appeler *annales* des morceaux d'histoire vagues et décousus, sans aucune date, sans suite, sans liaison, sans ordre; ce sont des énigmes proposées par l'antiquité à la postérité qui n'y entend rien.

Nous n'osons assurer que Sanchoniathon, qui vivait, dit-on, avant le temps où l'on place Moïse (*a*), ait composé des annales. Il aura probablement borné ses recherches à sa cosmogonie, comme fit depuis Hésiode en Grèce. Nous ne proposons cette opinion que comme un doute, car nous n'écrivons que pour nous instruire, et non pour enseigner.

Mais ce qui mérite la plus grande attention, c'est

(1) *Voyez* HISTOIRE.

(*a*) On a dit que, si Sanchoniathon avait vécu du temps de Moïse, ou après lui, l'évêque de Césarée, Eusèbe, qui cite plusieurs de ses fragmens, aurait indubitablement cité ceux où il eût été fait mention de Moïse et des prodiges épouvantables qui avaient étonné la nature. Sanchoniathon n'aurait pas manqué d'en parler; Eusèbe aurait fait valoir son témoignage; il aurait prouvé l'existence de Moïse par l'aveu authentique d'un savant contemporain, d'un homme qui écrivait dans un pays où les Juifs se signalaient tous les jours par des miracles. Eusèbe ne cite jamais Sanchoniathon sur les actions de Moïse. Donc Sanchoniathon avait écrit auparavant. On le présume, mais avec la défiance que tout homme doit avoir de son opinion, excepté quand il ose assurer que deux et deux font quatre.

que Sanchoniathon cite les livres de l'Égyptien Thot, qui vivait, dit-il, huit cents ans avant lui. Or, Sanchoniathon écrivait probablement dans le siècle où l'on place l'aventure de Joseph en Égypte.

Nous mettons communément l'époque de la promotion du Juif Joseph au premier ministère d'Égypte à l'an 2300 de la création.

Si les livres de Thot furent écrits huit cents ans auparavant, ils furent donc écrits l'an 1500 de la création. Leur date était donc de cent cinquante-six ans avant le déluge. Ils auraient donc été gravés sur la pierre, et se seraient conservés dans l'inondation universelle.

Une autre difficulté, c'est que Sanchoniathon ne parle point du déluge, et qu'on n'a jamais cité aucun auteur égyptien qui en eût parlé. Mais ces difficultés s'évanouissent devant la Genèse, inspirée par l'Esprit saint.

Nous ne prétendons point nous enfoncer ici dans le chaos que quatre-vingts auteurs ont voulu débrouiller en inventant des chronologies différentes; nous nous en tenons toujours à l'ancien Testament. Nous demandons seulement : Si du temps de Thot on écrivait en hiéroglyphes ou en caractères alphabétiques ?

Si on avait déjà quitté la pierre et la brique pour du vélin ou quelque autre matière ?

Si Thot écrivit des annales ou seulement une cosmogonie ?

S'il y avait déjà quelques pyramides bâties du temps de Thot ?

Si la Basse-Égypte était déjà habitée ?

Si on avait pratiqué des canaux pour recevoir les eaux du Nil ?

Si les Chaldéens avaient déjà enseigné les arts aux

Égyptiens, et si les Chaldéens les avaient reçus des brachmanes ?

Il y a des gens qui ont résolu toutes ces questions. Sur quoi un homme d'esprit et de bon sens disait un jour d'un grave docteur : « Il faut que cet homme-là soit un grand ignorant, car il répond à tout ce qu'on lui demande. »

ANNATES. — A cet article du *Dictionnnaire encyclopédique*, savamment traité, comme le sont tous les objets de jurisprudence dans ce grand et important ouvrage, on peut ajouter que, l'époque de l'établissement des annates étant incertaine, c'est une preuve que l'exaction des annates n'est qu'une usurpation, une coutume tortionnaire. Tout ce qui n'est pas fondé sur une loi authentique est un abus. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même. L'usurpation commence par se mettre peu à peu en possession : l'équité, l'intérêt public, jettent des cris et réclament. La politique vient, qui ajuste comme elle peut l'usurpation avec l'équité; et l'abus reste.

A l'exemple des papes, dans plusieurs diocèses, les évêques, les chapitres et les archidiacres établirent des annates sur les curés. Cette exaction se nomme *droit de déport* en Normandie. La politique n'ayant aucun intérêt à maintenir ce pillage, il fut aboli en plusieurs endroits; il subsiste en d'autres; tant le culte de l'argent est le premier culte.

En 1409, au concile de Pise, le pape Alexandre V renonça expressément aux annates; Charles VII les condamna par un édit du mois d'avril 1418 : le concile de Bâle les déclara simoniaques; et la pragmatique-sanction les abolit de nouveau.

François Ier, suivant un traité particulier qu'il avait fait avec Léon X, qui ne fut point inséré dans le con-

cordat, permit au pape de lever ce tribut, qui lui produisit chaque année, sous le règne de ce prince, cent mille écus de ce temps-là, suivant le calcul qu'en fit alors Jacques Cappelle, avocat-général au parlement de Paris.

Les parlemens, les universités, le clergé, la nation entière, réclamaient contre cette exaction; et Henri II, cédant enfin aux cris de son peuple, renouvela la loi de Charles VII par un édit du 5 septembre 1551.

La défense de payer l'annate fut encore réitérée par Charles IX, aux états d'Orléans, en 1560. « Par avis de notre conseil, et suivant les décrets des saints conciles, anciennes ordonnances de nos prédécesseurs rois, et arrêts de nos cours de parlement : ordonnons que tout transport d'or et d'argent hors de notre royaume, et paiement de deniers, sous couleur d'*annates*, vacant et autrement, cesseront, à peine de quadruple contre les contrevenans. »

Cette loi, promulguée dans l'assemblée générale de la nation, semblait devoir être irrévocable; mais, deux ans après, le même prince, subjugué par la cour de Rome, alors puissante, rétablit ce que la nation entière et lui-même avaient abrogé.

Henri IV, qui ne craignait aucun danger, mais qui craignait Rome, confirma les annates par un édit du 22 janvier 1596.

Trois célèbres jurisconsultes, Dumoulin, Lannoy et Duaren, ont fortement écrit contre les annates, qu'ils appellent une *véritable simonie*. Si, à défaut de les payer, le pape refuse des bulles, Duaren conseille à l'église gallicane d'imiter celle d'Espagne, qui, dans le douzième concile de Tolède, chargea l'archevêque de cette ville de donner, sur le refus du pape, des provisions aux prélats nommés par le roi.

C'est une maxime des plus certaines du droit français, consacrée par l'article XIV de nos *libertés* (1), que l'évêque de Rome n'a aucun droit sur le temporel des bénéfices; qu'il ne jouit des annates que par la permission du roi. Mais cette permission ne doit-elle pas avoir un terme? A quoi nous servent nos lumières, si nous conservons toujours nos abus?

Le calcul des sommes qu'on a payées et que l'on paie encore au pape est effrayant. Le procureur-général Jean de Saint-Romain a remarqué que, du temps de Pie II, vingt-deux évêchés ayant vaqué en France pendant trois années, il fallut porter à Rome cent vingt mille écus; que, soixante et une abbayes ayant aussi vaqué, on avait payé pareille somme à la cour de Rome; que, vers le même temps, on avait encore payé à cette cour, pour les provisions des prieurés, doyennés, et des autres dignités sans crosse, cent mille écus; que pour chaque curé il y avait eu au moins une grâce expectative qui était vendue vingt-cinq écus, outre une infinité de dispenses dont le calcul montait à deux millions d'écus. Le procureur-général de Saint-Romain vivait du temps de Louis XI. Jugez à combien ces sommes monteraient aujourd'hui. Jugez combien les autres états ont donné. Jugez si la république romaine, au temps de Lucullus, a plus tiré d'or et d'argent des nations vaincues par son épée que les papes, les pères de ces mêmes nations, n'en ont tiré par leur plume.

Supposons que le procureur-général de Saint-Romain se soit trompé de moitié, ce qui est bien difficile; ne reste-t-il pas encore une somme assez considérable pour qu'on soit en droit de compter avec la

(1) Voyez *Libertés;* mot très-impropre pour signifier des droits naturels et imprescriptibles.

chambre apostolique, et de lui demander une restitution, attendu que tant d'argent n'a rien d'apostolique ?

ANNEAU DE SATURNE. — Ce phénomène étonnant, mais pas plus étonnant que les autres ; ce corps solide et lumineux qui entoure la planète de Saturne, qui l'éclaire et qui en est éclairé, soit par la faible réflexion des rayons solaires, soit par quelque cause inconnue, était autrefois une mer, à ce que prétend un rêveur qui se disait philosophe (*a*). Cette mer, selon lui, s'est endurcie ; elle est devenue terre ou rocher ; elle gravitait jadis vers deux centres, et ne gravite plus aujourd'hui que vers un seul.

Comme vous y allez, mon rêveur! comme vous métamorphosez l'eau en rocher! Ovide n'était rien auprès de vous. Quel merveilleux pouvoir vous avez sur la nature! Cette imagination ne dément pas vos autres idées. O démangeaison de dire des choses nouvelles! ô fureur des systèmes! ô folies de l'esprit humain! Si on a parlé dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* de cette rêverie, c'est sans doute pour en faire sentir l'énorme ridicule ; sans quoi les autres nations seraient en droit de dire : Voilà l'usage que font les Français des découvertes des autres peuples ! Huyghens découvrit l'anneau de Saturne ; il en calcula les apparences. Hook et Flamstead les ont calculées comme lui. Un Français a découvert que ce corps solide avait été un océan circulaire, et ce Français n'est pas Cyrano de Bergerac.

ANTI-LUCRÈCE. — La lecture de tout le poëme de feu M. le cardinal de Polignac m'a confirmé dans l'idée que j'en avais conçue lorsqu'il m'en lut le premier chant. Je suis encore étonné qu'au milieu des

(*a*) *Maupertuis.*

dissipations du monde et des épines des affaires, il ait pu écrire un si long ouvrage en vers dans une langue étrangère, lui qui aurait à peine fait quatre bons vers dans sa propre langue. Il me semble qu'il réunit souvent la force de Lucrèce à l'élégance de Virgile. Je l'admire surtout dans cette facilité avec laquelle il exprime toujours des choses si difficiles.

Il est vrai que son Anti-Lucrèce est peut-être trop diffus et trop peu varié ; mais ce n'est pas en qualité de poëte que je l'examine ici, c'est comme philosophe. Il me paraît qu'une aussi belle âme que la sienne devait rendre plus de justice aux mœurs d'Epicure, qui étant, à la vérité, un très-mauvais physicien, n'en était pas moins un très-honnête homme, et qui n'enseigna jamais que la douceur, la tempérance, la modération, la justice, vertus que son exemple enseignait encore mieux.

Voici comme ce grand homme est apostrophé dans l'Anti-Lucrèce :

Si virtutis eras avidus ; rectique bonique
Tam sitiens, quid relligio tibi sancta nocebat ?
Aspera quippè nimis visa est. Asperrima certè
Gaudenti vitiis, sed non virtutis amanti.
Ergo perfugium culpæ, solisque benignus
Perjuris ac fœdifragis, Epicure, parabas.
Solam hominum fecem poteras devotaque furcis
Devincire tibi capita. . .

On peut rendre ainsi ce morceau en français, en lui prêtant, si je l'ose dire, un peu de force :

Ah ! si par toi le vice eût été combattu,
Si ton cœur pur et droit eût chéri la vertu,
Pourquoi donc rejeter, au sein de l'innocence,
Un Dieu qui nous la donne, et qui la récompense ?
Tu le craignais ce Dieu ; son règne redouté
Mettait un frein trop dur à ton impiété.

Précepteur des méchans, et professeur du crime,
Ta main de l'injustice ouvrit le vaste abîme,
Y fit tomber la terre, et le couvrit de fleurs.

Mais Epicure pouvait répondre au cardinal : Si j'avais eu le bonheur de connaître comme vous le vrai Dieu, d'être né comme vous dans une religion pure et sainte, je n'aurais pas certainement rejeté ce Dieu révélé, dont les dogmes étaient nécessairement inconnus à mon esprit, mais dont la morale était dans mon cœur. Je n'ai pu admettre des dieux tels qu'ils m'étaient annoncés dans le paganisme. J'étais trop raisonnable pour adorer des divinités qu'on fesait naître d'un père et d'une mère comme les mortels, et qui, comme eux, se fesaient la guerre. J'étais trop ami de la vertu pour ne pas haïr une religion qui tantôt invitait au crime par l'exemple de ces dieux mêmes, et tantôt vendait à prix d'argent la rémission des plus horribles forfaits. D'un côté, je voyais partout des hommes insensés, souillés de vices, qui cherchaient à se rendre purs devant des dieux impurs; et de l'autre, des fourbes qui se vantaient de justifier les plus pervers, soit en les initiant à des mystères, soit en faisant couler sur eux goutte à goutte le sang des taureaux, soit en les plongeant dans les eaux du Gange. Je voyais les guerres les plus injustes entreprises saintement dès qu'on avait trouvé sans tache le foie d'un bélier, ou qu'une femme, les cheveux épars et l'œil troublé, avait prononcé des paroles dont ni elle ni personne ne comprenait le sens. Enfin je voyais toutes les contrées de la terre souillées du sang des victimes humaines que des pontifes barbares sacrifiaient à des dieux barbares. Je me sais bon gré d'avoir détesté de telles religions. La mienne est la vertu. J'ai invité mes disciples à ne se point mêler des affaires de ce monde, parce qu'elles étaient horriblement gouvernées. Un véritable épicurien était un

homme doux, modéré, juste, aimable, duquel aucune société n'avait à se plaindre, et qui ne payait pas des bourreaux pour assassiner en public ceux qui ne pensaient pas comme lui. De ce terme à celui de la religion sainte qui vous a nourris il n'y a qu'un pas à faire. J'ai détruit les faux dieux; et si j'avais vécu avec vous, j'aurais connu le véritable.

C'est ainsi qu'Epicure pourrait se justifier sur son erreur; il pourrait même mériter sa grâce sur le dogme de l'immortalité de l'âme, en disant : Plaignez-moi d'avoir combattu une vérité que Dieu a révélée cinq cents ans après ma naissance. J'ai pensé comme tous les premiers législateurs païens du monde, qui tous ignoraient cette vérité.

J'aurais donc voulu que le cardinal de Polignac eût plaint Epicure en le condamnant, et ce tour n'en eût pas moins été favorable à la belle poésie.

A l'égard de la physique, il me paraît que l'auteur a perdu beaucoup de temps et beaucoup de vers à réfuter la déclinaison des atomes, et les autres absurdités dont le poëme de Lucrèce fourmille. C'est employer de l'artillerie pour détruire une chaumière. Pourquoi encore vouloir mettre à la place des rêveries de Lucrèce les rêveries de Descartes?

Le cardinal de Polignac a inséré dans son poëme de très-beaux vers sur les découvertes de Newton; mais il y combat, malheureusement pour lui, des vérités démontrées. La philosophie de Newton ne souffre guère qu'on la discute en vers; à peine peut-on la traiter en prose; elle est toute fondée sur la géométrie. Le génie poétique ne trouve point là de prise. On peut orner de beaux vers l'écorce de ces vérités; mais, pour les approfondir, il faut du calcul, et point de vers.

ANTIQUITÉ. SECTION Ire. — AVEZ-VOUS quelque-

fois vu dans un village Pierre Aoudri, et sa femme Péronelle, vouloir précéder leurs voisins à la procession? « Nos grands-pères, disent-ils, sonnaient les cloches avant que ceux qui nous coudoient aujourd'hui fussent seulement propriétaires d'une étable. »

La vanité de Pierre Aoudri, de sa femme et de ses voisins, n'en sait pas davantage. Les esprits s'échauffent. La querelle est importante; il s'agit de l'honneur. Il faut des preuves. Un savant qui chante au lutrin découvre un vieux pot de fer rouillé, marqué d'un *A*, première lettre du nom du chaudronnier qui fit ce pot. Pierre Aoudri se persuade que c'était un casque de ses ancêtres. Ainsi César descendait d'un héros et de la déesse Vénus. Telle est l'histoire des nations; telle est, à peu de chose près, la connaissance de la première antiquité.

Les savans d'Arménie *démontrent* que le paradis terrestre était chez eux. De profonds Suédois *démontrent* qu'il était vers le lac Vener, qui en est visiblement un reste. Des Espagnols *démontrent* aussi qu'il était en Castille; tandis que les Japonais, les Chinois, les Tartares, les Indiens, les Africains, les Américains sont assez malheureux pour ne savoir pas seulement qu'il y eut jadis un paradis terrestre à la source du Phison, du Gehon, du Tigre et de l'Euphrate, ou bien à la source du Guadalquivir, de la Guadiana, du Duero et de l'Ebre; car de Phison on fait aisément Phætis; et de Phætis on fait le Bætis, qui est le Guadalquivir. Le Gehon est visiblement la Guadiana, qui commence par un *G*. L'Ebre, qui est en Catalogne, est incontestablement l'Euphrate, dont *E* est la lettre initiale.

Mais un Écossais survient, qui démontre à son tour que le jardin d'Eden était à Edimbourg, qui en a re-

tenu le nom; et il est à croire que dans quelques siècles cette opinion fera fortune.

Tout le globe a été brûlé autrefois, dit un homme versé dans l'histoire ancienne et moderne; car j'ai lu dans un journal qu'on a trouvé en Allemagne des charbons tout noirs à cent pieds de profondeur, entre des montagnes couvertes de bois. Et on soupçonne même qu'il y avait des charbonniers en cet endroit.

L'aventure de Phaéton fait assez voir que tout a bouilli jusqu'au fond de la mer. Le soufre du mont Vésuve prouve invinciblement que les bords du Rhin, du Danube, du Gange, du Nil et du grand fleuve Jaune, ne sont que du soufre, du nitre et de l'huile de gaïac, qui n'attendent que le moment de l'explosion pour réduire la terre en cendres, comme elle l'a déjà été. Le sable sur lequel nous marchons est une preuve évidente que l'univers a été vitrifié, et que notre globe n'est réellement qu'une boule de verre, ainsi que nos idées.

Mais si le feu a changé notre globe, l'eau a produit de plus belles révolutions. Car vous voyez bien que la mer, dont les marées montent jusqu'à huit pieds dans nos climats (1), a produit les montagnes qui ont seize à dix-sept mille pieds de hauteur. Cela est si vrai, que des savans, qui n'ont jamais été en Suisse, y ont trouvé un gros vaisseau, avec tous ses agrès, pétrifié sur le mont Saint-Gothard (*a*), ou au fond d'un précipice, on ne sait pas bien où; mais il est certain qu'il était là. Donc originairement les hommes étaient poissons, *quod erat demonstrandum.*

Pour descendre à une antiquité moins antique,

(1) *Voyez* l'article MONTAGNE.

(*a*) *Voyez* Telliamed et tous les systèmes forgés sur cette belle découverte.

parlons des temps où la plupart des nations barbares quittèrent leurs pays pour en aller chercher d'autres qui ne valaient guère mieux. Il est vrai, s'il est quelque chose de vrai dans l'histoire ancienne, qu'il y eut des brigands gaulois qui allèrent piller Rome du temps de Camille. D'autres brigands des Gaules avaient passé, dit-on, par l'Illyrie pour aller louer leurs services de meurtriers à d'autres meurtriers vers la Thrace; ils échangèrent leur sang contre du pain, et s'établirent ensuite en Galatie. Mais quels étaient ces Gaulois? Était-ce des Bérichons et des Angevins? Ce furent sans doute des Gaulois que les Romains appelaient *Cisalpins*, et que nous nommons *Transalpins*, des montagnards affamés, voisins des Alpes et de l'Apennin. Les Gaulois de la Seine et de la Marne ne savaient pas alors si Rome existait, et ne pouvaient s'aviser de passer le mont Cénis, comme fit depuis Annibal, pour aller voler les garde-robes des sénateurs romains, qui avaient alors pour tous meubles une robe d'un mauvais drap gris, orné d'une bande couleur de sang de bœuf; deux petits pommeaux d'ivoire, ou plutôt d'os de chien, au bras d'une chaise de bois; et dans leurs cuisines, un morceau de lard rance.

Les Gaulois, qui mouraient de faim, ne trouvant pas de quoi manger à Rome, s'en allèrent donc chercher fortune plus loin, ainsi que les Romains en usèrent depuis quand ils ravagèrent tant de pays l'un après l'autre; ainsi que firent ensuite les peuples du Nord, quand ils détruisirent l'empire romain.

Et par qui encore est-on très-faiblement instruit de ces émigrations? C'est par quelques lignes que les Romains ont écrites au hasard; car, pour les Celtes, Welches ou Gaulois, ces hommes qu'on veut faire

passer pour éloquens, ne savaient alors, eux et leurs bardes (*a*), ni lire ni écrire.

Mais inférer de là que les Gaulois ou Celtes, conquis depuis par quelques légions de César, et ensuite par une horde de Goths, et puis par une horde de Bourguignons, et enfin par une horde de Sicambres, sous un Clodivic, avaient auparavant subjugué la terre entière, et donné leurs noms et leurs lois à l'Asie, cela me paraît bien fort : la chose n'est pas mathématiquement impossible; et si elle est démontrée, je me rends; il serait fort incivil de refuser aux Welches ce qu'on accorde aux Tartares.

SECTION II. *De l'antiquité des usages.* — QUI étaient les plus fous et les plus anciennement fous de nous ou des Egyptiens, ou des Syriens, ou des autres peuples? Que signifiait notre gui de chêne? Qui le premier a consacré un chat? C'est apparemment celui qui était le plus incommodé des souris. Quelle nation a dansé la première sous des rameaux d'arbres à l'honneur des dieux? Qui la première a fait des processions, et mis des fous avec des grelots à la tête de ces processions? Qui promena un Priape par les rues, et en plaça aux portes en guise de marteaux? Quel Arabe imagina de pendre le caleçon de sa femme à la fenêtre le lendemain de ses noces?

Toutes les nations ont dansé autrefois à la nouvelle lune : s'étaient-elles donné le mot? Non, pas plus que pour se réjouir à la naissance de son fils, et pour pleurer, ou faire semblant de pleurer à la mort de son père. Chaque homme est fort aise de revoir la lune après l'avoir perdue pendant quelques nuits. Il est cent usages qui sont si naturels aux hommes,

(*a*) Bardes, *bardi ; recitantes carmina bardi ;* c'étaient les poëtes, les philosophes des Welches.

qu'on ne peut dire que ce sont les Basques qui les ont enseignés aux Phrygiens, ni les Phrygiens aux Basques.

On s'est servi de l'eau et du feu dans les temples; cette coutume s'introduisit d'elle-même. Un prêtre ne veut pas toujours avoir les mains sales. Il faut du feu pour cuire les viandes immolées, et pour brûler quelques brins de bois résineux, quelques aromates qui combattent l'odeur de la boucherie sacerdotale.

Mais les cérémonies mystérieuses, dont il est si difficile d'avoir l'intelligence, les usages que la nature n'enseigne point, en quel lieu, quand, où, pourquoi les a-t-on inventés? qui les a communiqués aux autres peuples? Il n'est pas vraisemblable qu'il soit tombé en même temps dans la tête d'un Arabe et d'un Egyptien de couper à son fils un bout du prépuce, ni qu'un Chinois et un Persan aient imaginé à la fois de châtrer des petits garçons.

Deux pères n'auront pas eu en même temps, dans différentes contrées, l'idée d'égorger leur fils pour plaire à Dieu. Il faut certainement que des nations aient communiqué à d'autres leurs folies sérieuses, ou ridicules ou barbares.

C'est dans cette antiquité qu'on aime à fouiller pour découvrir, si on peut, le premier insensé et le premier scélérat qui ont perverti le genre humain.

Mais comment savoir si Jéhud, en Phénicie, fut l'inventeur des sacrifices du sang humain en immolant son fils?

Comment s'assurer que Lycaon mangea le premier de la chair humaine, quand on ne sait pas qui s'avisa le premier de manger des poules?

On recherche l'origine des anciennes fêtes. La plus antique et la plus belle est celle des empereurs de la

Chine, qui labourent et qui sèment avec les premiers mandarins (1). La seconde est celle des thesmophories d'Athènes. Célébrer à la fois l'agriculture et la justice, montrer aux hommes combien l'une et l'autre sont nécessaires, joindre le frein des lois à l'art qui est la source de toutes les richesses, rien n'est plus sage, plus pieux et plus utile.

Il y a de vieilles fêtes allégoriques qu'on retrouve partout, comme celles du renouvellement des saisons. Il n'est pas nécessaire qu'une nation soit venue de loin enseigner à une autre qu'on peut donner des marques de joie et d'amitié à ses voisins le jour de l'an. Cette coutume était celle de tous les peuples. Les saturnales des Romains sont plus connues que celles des Allobroges et des Pictes, parce qu'il nous est resté beaucoup d'écrits et de monumens romains, et que nous n'en avons aucun des autres peuples de l'Europe occidentale.

La fête de Saturne était celle du temps; il avait quatre ailes : le temps va vite. Ses deux visages figuraient évidemment l'année finie et l'année commençante. Les Grecs disaient qu'il avait dévoré son père, et qu'il dévorait ses enfans; il n'y a point d'allégorie plus sensible; le temps dévore le passé et le présent, et dévorera l'avenir.

Pourquoi chercher de vaines et tristes explications d'une fête si universelle, si gaie et si connue? A bien examiner l'antiquité, je ne vois pas une fête annuelle triste; ou du moins si elles commencent par des lamentations, elles finissent par danser, rire et boire. Si on pleure Adoni ou Adonaï, que nous nommons Adonis, il ressuscite bientôt, et on se réjouit. Il en est de même aux fêtes d'Isis, d'Osiris et d'Horus.

(1) *Voyez* AGRICULTURE.

Les Grecs en font autant pour Cérès et pour Proserpine. On célébrait avec gaîté la mort du serpent Python. Jour de fête et jour de joie était la même chose. Cette joie n'était que trop emportée aux fêtes de Bacchus.

Je ne vois pas une seule commémoration générale d'un événement malheureux. Les instituteurs des fêtes n'auraient pas eu le sens commun s'ils avaient établi dans Athènes la célébration de la bataille perdue à Chéronée; et à Rome, celle de la bataille de Cannes.

On perpétuait le souvenir de ce qui pouvait encourager les hommes, et non de ce qui pouvait leur inspirer la lâcheté du désespoir. Cela est si vrai, qu'on imaginait des fables pour avoir le plaisir d'instituer des fêtes. Castor et Pollux n'avaient pas combattu pour les Romains auprès du lac Regile; mais des prêtres le disaient au bout de trois ou quatre cents ans, et tout le peuple dansait. Hercule n'avait point délivré la Grèce d'une hydre à sept têtes, mais on chantait Hercule et son hydre.

SECTION III. *Fêtes instituées sur des chimères.* — Je ne sais s'il y eut dans toute l'antiquité une seule fête fondée sur un fait avéré. On a remarqué ailleurs à quel point sont ridicules les scholiastes qui vous disent magistralement : Voilà un ancien hymne à l'honneur d'Apollon qui visita Claros; donc Apollon est venu à Claros. On a bâti une chapelle à Persée; donc il a délivré Andromède. Pauvres gens ! dites plutôt : Donc il n'y a point eu d'Andromède.

Eh ! que deviendra donc la savante antiquité qui a précédé les olympiades ? Elle deviendra ce qu'elle est, un temps inconnu, un temps perdu, un temps d'allégories et de mensonges, un temps méprisé par les sages, et profondément discuté par les sots qui se

plaisent à nager dans le *vide* comme les atomes d'Épicure.

Il y avait partout des jours de pénitence, des jours d'expiation dans les temples; mais ces jours ne s'appelèrent jamais d'un mot qui répondît à celui de fêtes. Toute fête était consacrée au divertissement; et cela est si vrai, que les prêtres égyptiens jeûnaient la veille pour manger mieux le lendemain; coutume que nos moines ont conservée. Il y eut sans doute des cérémonies lugubres; on ne dansait pas le *branle* des Grecs en enterrant ou en portant au bûcher son fils et sa fille; c'était une cérémonie publique; mais certainement ce n'était pas une fête.

SECTION IV. *De l'antiquité des fêtes qu'on prétend avoir toutes été lugubres.* — DES gens ingénieux et profonds, des creuseurs d'antiquités, qui sauraient comment la terre était faite il y a cent mille ans, si le génie pouvait le savoir, ont prétendu que les hommes, réduits à un très-petit nombre dans notre continent et dans l'autre, encore effrayés des révolutions innombrables que ce triste globe avait essuyées, perpétuèrent le souvenir de leurs malheurs par des commémorations funestes et lugubres. « Toute fête, disent-ils, fut un jour d'horreur, institué pour faire souvenir les hommes que leurs pères avaient été détruits par les feux échappés des volcans, par des rochers tombés des montagnes, par l'irruption des mers, par les dents et les griffes des bêtes sauvages, par la famine, la peste et les guerres. »

Nous ne sommes donc pas faits comme les hommes l'étaient alors? On ne s'est jamais tant réjoui à Londres qu'après la peste et l'incendie de la ville entière sous Charles II. Nous fîmes des chansons lorsque les massacres de la Saint-Barthélemi duraient encore. On a conservé des pasquinades faites le lendemain de l'as-

sassinat de Coligni ; on imprima dans Paris : *Passio domini nostri Gaspardi Colignii secundùm Bartholomœum.*

Il est arrivé mille fois que le sultan qui règne à Constantinople a fait danser ses châtrés et ses odalisques dans des salons teints du sang de ses frères et des vizirs.

Que fait-on dans Paris le jour qu'on apprend la perte d'une bataille et la mort de cent braves officiers ? on court à l'Opéra et à la comédie.

Que fesait-on quand la maréchale d'Ancre était immolée dans la Grève à la barbarie de ses persécuteurs; quand le maréchal de Marillac était traîné au supplice dans une charrette, en vertu d'un papier signé par des valets en robe, dans l'antichambre du cardinal de Richelieu ; quand un lieutenant-général des armées, un étranger qui avait versé son sang pour l'état, condamné par les cris de ses ennemis acharnés, allait sur l'échafaud dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche; quand un jeune homme de dix-neuf ans, plein de candeur, de courage et de modestie, mais très-imprudent, était conduit au plus affreux des supplices? on chantait des vaudevilles.

Tel est l'homme, ou du moins l'homme des bords de la Seine. Tel il fut dans tous les temps, par la seule raison que les lapins ont toujours eu du poil, et les alouettes des plumes.

SECTION V. *De l'origine des arts.* — QUOI ! nous voudrions savoir quelle était précisément la théologie de Thot, de Zerdust, de Sanchoniathon, des premiers brachmanes, et nous ignorons qui a inventé la navette! Le premier tisserand, le premier maçon, le premier forgeron, ont été sans doute de grands génies ; mais on n'en a tenu aucun compte. Pourquoi ? c'est qu'aucun d'eux n'inventa un art perfectionné. Celui qui creusa un chêne pour traverser un fleuve ne fit point

de galères; ceux qui arrangèrent des pierres brutes avec des traverses de bois n'imaginèrent point les pyramides : tout se fait par degrés, et la gloire n'est à personne.

Tout se fit à tâtons jusqu'à ce que des philosophes, à l'aide de la géométrie, apprirent aux hommes à procéder avec justesse et sûreté.

Il fallut que Pythagore, au retour de ses voyages, montrât aux ouvriers la manière de faire une équerre qui fût parfaitement juste (*a*). Il prit trois règles, une de trois pieds, une de quatre, une de cinq, et il en fit un triangle rectangle. De plus, il se trouvait que le côté 5 fournissait un carré qui était juste le double des carrés produits par les côtés 4 et 3; méthode importante pour tous les ouvrages réguliers. C'est ce fameux théorème qu'il avait rapporté de l'Inde, et que nous avons dit ailleurs (*b*) avoir été connu long-temps auparavant à la Chine, suivant le rapport de l'empereur Cam-hi. Il y avait long-temps qu'avant Platon les Grecs avaient su doubler le carré par cette seule figure géométrique.

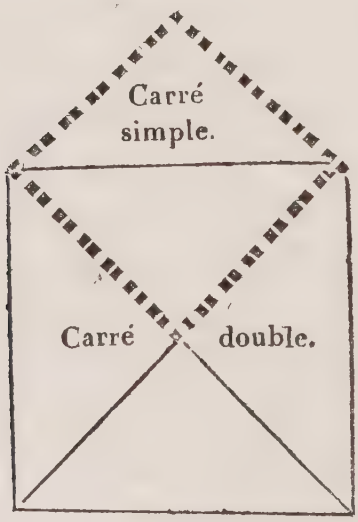

(*a*) *Voyez* Vitruve, liv. IX.
(*b*) *Essai sur les mœurs, etc.*, t. I.

Archytas et Ératosthène inventèrent une méthode pour doubler un cube, ce qui était impraticable à la géométrie ordinaire, et ce qui aurait honoré Archimède.

Cet Archimède trouva la manière de supputer au juste combien on avait mêlé d'alliage à de l'or, et on travaillait en or depuis des siècles avant qu'on pût découvrir la fraude des ouvriers. La friponnerie exista long-temps avant les mathématiques. Les pyramides construites d'équerre, et correspondant juste aux quatre points cardinaux, font voir assez que la géométrie était connue en Égypte de temps immémorial; et cependant il est prouvé que l'Égypte est un pays tout nouveau.

Sans la philosophie, nous ne serions guère au-dessus des animaux qui se creusent des habitations, qui en élèvent, et qui s'y préparent leur nourriture, qui prennent soin de leurs petits dans leurs demeures, et qui ont par-dessus nous le bonheur de naître vêtus.

Vitruve, qui avait voyagé en Gaule et en Espagne, dit qu'encore de son temps les maisons étaient bâties d'une espèce de torchis, couvertes de chaume, ou de bardeau de chêne, et que les peuples n'avaient pas l'usage des tuiles. Quel était le temps de Vitruve? celui d'Auguste. Les arts avaient pénétré à peine chez les Espagnols qui avaient des mines d'or et d'argent, et chez les Gaulois qui avaient combattu dix ans contre César.

Le même Vitruve nous apprend que, dans l'opulente et ingénieuse Marseille, qui commerçait avec tant de nations, les toits n'étaient que de terre grasse pétrie avec de la paille.

Il nous instruit que les Phrygiens se creusaient des habitations dans la terre. Ils fichaient des perches autour de la fosse, et les assemblaient en pointes; puis ils élevaient de la terre tout autour. Les Hurons et les Algonquins sont mieux logés. Cela ne donne pas une

grande idée de cette Troie bâtie par les dieux, et du magnifique palais de Priam.

Apparet domus intùs, et atria longa patescunt;
Apparent Priami et veterum penetralia regum.

Mais aussi le peuple n'est pas logé comme les rois : on voit des huttes près du Vatican et de Versailles.

De plus, l'industrie tombe et se relève chez les peuples par mille révolutions.

Et campos ubi Troja fuit...

Nous avons nos arts; l'antiquité eut les siens. Nous ne saurions faire aujourd'hui une trirème; mais nous construisons des vaisseaux de cent pièces de canon.

Nous ne pouvons élever des obélisques de cent pieds de haut d'une seule pièce; mais nos méridiennes sont plus justes.

Le byssus nous est inconnu; les étoffes de Lyon valent bien le byssus.

Le Capitole était admirable; l'église de Saint-Pierre est beaucoup plus grande et plus belle.

Le Louvre est un chef-d'œuvre en comparaison du palais de Persépolis, dont la situation et les ruines n'attestent qu'un vaste monument d'une riche barbarie.

La musique de Rameau vaut probablement celle de Timothée; et il n'est point de tableau présenté dans Paris, au salon d'Apollon, qui ne l'emporte sur les peintures qu'on a déterrées dans Herculanum (1).

ANTI-TRINITAIRES. — Ce sont des hérétiques qui pourraient ne pas passer pour chrétiens. Cependant ils reconnaissent Jésus comme sauveur et médiateur; mais ils osent soutenir que rien n'est plus contraire à la droite raison que ce qu'on enseigne parmi

(1) *Voyez* Anciens et Modernes.

les chrétiens touchant la trinité des personnes dans une seule essence divine, dont la seconde est engendrée par la première, et la troisième procède des deux autres.

Que cette doctrine intelligible ne se trouve dans aucun endroit de l'Écriture.

Qu'on ne peut produire aucun passage qui l'autorise, et auquel on ne puisse, sans s'écarter en aucune façon de l'esprit du texte, donner un sens plus clair, plus naturel, plus conforme aux notions communes et aux vérités primitives et immuables.

Que soutenir, comme font leurs adversaires, qu'il y a plusieurs personnes distinctes dans l'essence divine, et que ce n'est pas l'Éternel qui est le seul vrai Dieu, mais qu'il y faut joindre le Fils et le Saint-Esprit, c'est introduire dans l'Église de Jésus-Christ l'erreur la plus grossière et la plus dangereuse, puisque c'est favoriser ouvertement le polythéisme.

Qu'il implique contradiction de dire qu'il n'y a qu'un Dieu, et que néanmoins il y a trois personnes, chacune desquelles est véritablement Dieu.

Que cette distinction, un en essence, et trois en personnes, n'a jamais été dans l'Écriture.

Qu'elle est manifestement fausse, puisqu'il est certain qu'il n'y a pas moins d'essences que de personnes, et de personnes que d'essences.

Que les trois personnes de la Trinité sont ou trois substances différentes, ou des accidens de l'essence divine, ou cette essence même sans distinction.

Que, dans le premier cas, on fait trois dieux.

Que, dans le second, on fait Dieu composé d'accidens, on adore des accidens, et on métamorphose des accidens en des personnes.

Que, dans le troisième, c'est inutilement et sans fondement qu'on divise un sujet indivisible, et qu'on

distingue en trois ce qui n'est point distingué en soi.

Que, si on dit que les trois *personnalités* ne sont ni des substances différentes dans l'essence divine, ni des accidens de cette essence, on aura de la peine à se persuader qu'elles soient quelque chose.

Qu'il ne faut pas croire que les *trinitaires* les plus rigides et les plus décidés aient eux-mêmes quelque idée claire de la manière dont les trois *hypostases* subsistent en Dieu, sans diviser la substance, et par conséquent sans la multiplier.

Que saint Augustin lui-même, après avoir avancé sur ce sujet mille raisonnemens aussi faux que ténébreux, a été forcé d'avouer qu'on ne pouvait rien dire sur cela d'intelligible.

Ils rapportent ensuite le passage de ce père qui en effet est très-singulier : « Quand on demande, dit-il, ce que c'est que *les trois*, le langage des hommes se trouve court, et l'on manque de termes pour les exprimer : on a pourtant dit *trois personnes*, non pas pour dire quelque chose, mais parce qu'il faut parler et ne pas demeurer muet. » *Dictum est tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ne taceretur.* (De Trinit. lib. V, cap. IX.)

Que les théologiens modernes n'ont pas mieux éclairci cette matière.

Que, quand on leur demande ce qu'ils entendent par ce mot de *personne*, ils ne l'expliquent qu'en disant que c'est une certaine distinction incompréhensible, qui fait que l'on distingue dans une nature unique en nombre, un Père, un Fils, et un Saint-Esprit.

Que l'explication qu'ils donnent des termes d'*engendrer* et de *procéder* n'est pas plus satisfaisante, puisqu'elle se réduit à dire que ces termes marquent cer-

taines relations incompréhensibles qui sont entre les trois personnes de la Trinité.

Que l'on peut recueillir de là que l'état de la question entre les orthodoxes et eux consiste à savoir s'il y a en Dieu trois distinctions dont on n'a aucune idée, et entre lesquelles il y a certaines relations dont on n'a point d'idées non plus.

De tout cela ils concluent qu'il serait plus sage de s'en tenir à l'autorité des apôtres, qui n'ont jamais parlé de la Trinité, et de bannir à jamais de la religion tous les termes qui ne sont pas dans l'Écriture, comme ceux de *Trinité*, de *personne*, d'*essence*, d'*hypostase*, d'*union hypostatique et personnelle*, d'*incarnation*, de *génération*, de *procession*, et tant d'autres semblables qui, étant absolument vides de sens, puisqu'ils n'ont dans la nature aucun être réel représentatif, ne peuvent exciter dans l'entendement que des notions fausses, vagues, obscures et incomplètes. (*Tiré en grande partie de l'article* Unitaires *de l'Encyclopédie.*)

Ajoutons à cet article ce que dit don Calmet dans sa dissertation sur le passage de l'épître de Jean l'évangéliste : « Il y en a trois qui donnent témoignage en terre, l'esprit, l'eau, et le sang ; et ces trois sont un. Il y en a trois qui donnent témoignage au ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit, et ces trois sont un. » Don Calmet avoue que ces deux passages ne sont dans aucune Bible ancienne ; et il serait en effet bien étrange que saint Jean eût parlé de la Trinité dans une lettre, et n'en eût pas dit un seul mot dans son évangile. On ne voit nulle trace de ce dogme, ni dans les évangiles canoniques, ni dans les apocryphes. Toutes ces raisons et beaucoup d'autres pourraient excuser les anti-trinitaires, si les conciles n'avaient pas décidé. Mais comme les hérétiques ne font nul cas des conciles, on ne sait

plus comment s'y prendre pour les confondre. Bornons-nous à croire et à souhaiter qu'ils croient (1).

ANTROPOMORPHITES.—C'est, dit-on, une petite secte du quatrième siècle de notre ère vulgaire; mais c'est plutôt la secte de tous les peuples qui eurent des peintres et des sculpteurs. Dès qu'on sut un peu dessiner ou tailler une figure, on fit l'image de la Divinité.

Si les Égyptiens consacraient des chats et des boucs, ils sculptaient Isis et Osiris; on sculpta Bel à Babylone, Hercule à Tyr, Brama dans l'Inde.

Les musulmans ne peignirent point Dieu en homme. Les Guèbres n'eurent point d'image du grand Être. Les Arabes sabéens ne donnèrent point la figure humaine aux étoiles; les Juifs ne la donnèrent point à Dieu dans leur temple. Aucun de ces peuples ne cultivait l'art du dessin; et si Salomon mit des figures d'animaux dans son temple, il est vraisemblable qu'il les fit sculpter à Tyr : mais tous les Juifs ont parlé de Dieu comme d'un homme.

Quoiqu'ils n'eussent point de simulacre, ils semblèrent faire de Dieu un homme dans toutes les occasions. Il descend dans le jardin, il s'y promène tous les jours à midi; il parle à ses créatures : il parle au serpent; il se fait entendre à Moïse dans le buisson, il ne se fait voir à lui que par-derrière sur la montagne; il lui parle pourtant face à face, comme un ami à un ami.

Dans l'Alcoran même, Dieu est toujours regardé comme un roi. On lui donne, au chapitre XII, un trône qui est au-dessus des eaux. Il a fait écrire ce Koran par un secrétaire, comme les rois font écrire leurs ordres. Il a envoyé ce Koran à Mahomet par l'ange

(1) *Voyez* TRINITÉ.

Gabriel, comme les rois signifient leurs ordres par les grands-officiers de la couronne. En un mot, quoique Dieu soit déclaré dans l'Alcoran *non engendreur et non engendré*, il y a toujours un petit coin d'antropomorphisme.

On a toujours peint Dieu avec une grande barbe dans l'Église grecque et dans la latine (1).

ANTROPOPHAGES. SECTION 1re. — NOUS avons parlé de l'amour (2). Il est dur de passer de gens qui se baisent à gens qui se mangent. Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des antropophages; nous en avons trouvé en Amérique; il y en a peut-être encore; et les Cyclopes n'étaient pas les seuls dans l'antiquité qui se nourrissaient quelquefois de chair humaine. Juvénal rapporte que chez les Égyptiens, ce peuple si sage, si renommé pour les lois, ce peuple si pieux, qui adorait des crocodiles et des ognons, les Tintirites mangèrent un de leurs ennemis tombé entre leurs mains: il ne fait pas ce conte sur un ouï-dire; ce crime fut commis presque sous ses yeux; il était alors en Égypte, et à peu de distance de Tintire. Il cite à cette occasion les Gascons et les Sagontins qui se nourrirent autrefois de la chair de leurs compatriotes.

En 1725, on amena quatre sauvages du Mississipi à Fontainebleau; j'eus l'honneur de les entretenir; il y avait parmi eux une dame du pays, à qui je demandai si elle avait mangé des hommes; elle me répondit très-naïvement qu'elle en avait mangé. Je parus un peu scandalisé; elle s'excusa en disant qu'il valait mieux manger son ennemi mort que de le laisser dévorer aux bêtes, et que les vainqueurs méritaient d'avoir la préférence.

(1) *Voyez* à l'article EMBLÈME les vers d'*Orphée* et de *Xénophane*.

(2) *Voyez* l'article AMOUR.

Nous tuons en bataille rangée ou non rangée nos voisins, et pour la plus vile récompense nous travaillons à la cuisine des corbeaux et des vers. C'est là qu'est l'horreur, c'est là qu'est le crime; qu'importe quand on est tué d'être mangé par un soldat, ou par un corbeau et un chien ?

Nous respectons plus les morts que les vivans. Il aurait fallu respecter les uns et les autres. Les nations qu'on nomme policées ont eu raison de ne pas mettre leurs ennemis vaincus à la broche; car, s'il était permis de manger ses voisins, on mangerait bientôt ses compatriotes; ce qui serait un grand inconvénient pour les vertus sociales. Mais les nations policées ne l'ont pas toujours été; toutes ont été long-temps sauvages; et, dans le nombre infini de révolutions que ce globe a éprouvées, le genre humain a été tantôt nombreux, tantôt très- rare. Il est arrivé aux hommes ce qui arrive aujourd'hui aux éléphans, aux lions, aux tigres, dont l'espèce a beaucoup diminué. Dans le temps où une contrée était peu peuplée d'hommes, ils avaient peu d'arts, ils étaient chasseurs. L'habitude de se nourrir de ce qu'ils avaient tué fit aisément qu'ils traitèrent leurs ennemis comme leurs cerfs et leurs sangliers. C'est la superstition qui a fait immoler des victimes humaines, c'est la nécessité qui les a fait manger.

Quel est le plus grand crime, ou de s'assembler pieusement pour plonger un couteau dans le cœur d'une jeune fille ornée de bandelettes à l'honneur de la Divinité, ou de manger un vilain homme qu'on a tué à son corps défendant ?

Cependant nous avons beaucoup plus d'exemples de filles et de garçons sacrifiés que de filles et de garçons mangés; presque toutes les nations connues ont sacrifié des garçons et des filles. Les Juifs en immo-

laient. Cela s'appelait l'*anathème ;* c'était un véritable sacrifice ; et il est ordonné, au vingt-unième chapitre du Lévitique, de ne point épargner les âmes vivantes qu'on aura vouées ; mais il ne leur est prescrit en aucun endroit d'en manger ; on les en menace seulement : Moïse, comme nous avons vu, dit aux Juifs que, s'ils n'observent pas ses cérémonies, non seulement ils auront la gale, mais que les mères mangeront leurs enfans. Il est vrai que du temps d'Ézéchiel les Juifs devaient être dans l'usage de manger de la chair humaine ; car il leur prédit, au chapitre XXXIX (*a*), que Dieu leur fera manger non seulement les chevaux de leurs ennemis, mais encore les cavaliers et les autres guerriers. Et en effet, pourquoi les Juifs n'auraient-ils pas été antropophages? C'eût été la seule chose qui eût manqué au peuple de Dieu pour être le plus abominable peuple de la terre.

SECTION II. — On lit dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, tome III, ce passage singulier :

« Herrera nous assure que les Mexicains mangeaient les victimes humaines immolées. La plupart des premiers voyageurs et des missionnaires disent que tous les Brasiliens, les Caraïbes, les Iroquois, les Hurons, et quelques autres peuplades mangeaient les captifs faits à la guerre ; et ils ne regardent pas ce fait comme un usage de quelques particuliers, mais comme un usage de nation. Tant d'auteurs anciens et modernes ont parlé d'antropophages, qu'il est difficile de les nier..... Des peuples chasseurs, tels qu'étaient les Brasiliens et les Canadiens, des insulaires comme les Caraïbes, n'ayant pas toujours une subsistance assurée, ont pu devenir quelquefois antropophages. La famine et la vengeance les ont accoutumés à cette nourriture ;

(*a*) *Voyez* la note (*b*) de la page suivante.

et quand nous voyons, dans les siècles les plus civilisés, le peuple de Paris dévorer les restes sanglans du maréchal d'Ancre, et le peuple de la Haye manger le cœur du grand-pensionnaire de Witt, nous ne devons pas être surpris qu'une horreur chez nous passagère ait duré chez les sauvages.

« Les plus anciens livres que nous ayons ne nous permettent pas de douter que la faim n'ait poussé les hommes à cet excès. Le prophète Ezéchiel, suivant quelques commentateurs (*a*), promet aux Hébreux, de la part de Dieu (*b*), que, s'ils se défendent bien contre

(*a*) Ézéchiel, chap. XXXIX.

(*b*) Voici les raisons de ceux qui ont soutenu qu'Ézéchiel, en cet endroit, s'adresse aux Hébreux de son temps, aussi bien qu'aux autres animaux carnassiers; car assurément les Juifs d'aujourd'hui ne le sont pas; et c'est plutôt l'inquisition qui a été carnassière envers eux. Ils disent qu'une partie de cette apostrophe regarde les bêtes sauvages, et que l'autre est pour les Juifs. La première partie est ainsi conçue :

« Dis à tout ce qui court, à tous les oiseaux, à toutes les bêtes des champs : Assemblez-vous, hâtez-vous, courez à la victime que je vous immole, afin que vous mangiez la chair et que vous buviez le sang. Vous mangerez la chair des forts, vous boirez le sang des princes de la terre, et des béliers, et des agneaux, et des boucs, et des taureaux, et des volailles, et de tous les gras. »

Ceci ne peut regarder que les oiseaux de proie et les bêtes féroces. Mais la seconde partie a paru adressée aux Hébreux mêmes : « Vous vous rassasierez sur ma table du cheval et du fort cavalier, et de tous les guerriers, dit le Seigneur, et je mettrai ma gloire dans les nations, etc. »

Il est très-certain que les rois de Babylone avaient des Scythes dans leurs armées. Ces Scythes buvaient du sang dans les crânes de leurs ennemis vaincus, et mangeaient leurs chevaux, et quelquefois de la chair humaine. Il se peut très-bien que le prophète ait fait allusion à cette coutume barbare, et qu'il ait menacé les Scythes d'être traités comme ils traitaient leurs ennemis.

le roi de Perse, ils auront à manger « de la chair de cheval et de la chair de cavalier. »

« Marco Paolo ou Marc Paul dit que de son temps, dans une partie de la Tartarie, les magiciens ou les prêtres (c'était la même chose) avaient le droit de manger la chair des criminels condamnés à mort. Tout cela soulève le cœur ; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet.

« Comment des peuples toujours séparés les uns des autres ont-ils pu se réunir dans une si horrible coutume ? Faut-il croire qu'elle n'est pas absolument aussi opposée à la nature humaine qu'elle le paraît ? Il est sûr qu'elle est rare ; mais il est sûr qu'elle a existé. On ne voit pas que ni les Tartares ni les Juifs aient mangé souvent leurs semblables. La faim et le désespoir contraignirent, aux siéges de Sancerre et de Paris, pendant nos guerres de religion, des mères à se nourrir de la chair de leurs enfans. Le charitable las Casas, évêque de Chiapa, dit que cette horreur n'a été commise en Amérique que par quelques peuples chez les-

Ce qui rend cette conjecture vraisemblable, c'est le mot de *table*. « Vous mangerez à ma table le cheval et le cavalier. » Il n'y a pas d'apparence qu'on ait adressé ce discours aux animaux, et qu'on leur ait parlé de se mettre à table. Ce serait le seul endroit de l'Écriture où l'on aurait employé une figure si étonnante. Le sens commun nous apprend qu'on ne doit point donner à un mot une acception qui ne lui a jamais été donnée dans aucun livre. C'est une raison très-puissante pour justifier les écrivains qui ont cru les animaux désignés par les versets 17 et 18, et les Juifs désignés par les versets 19 et 20. De plus, ces mots, « je mettrai ma gloire dans les nations », ne peuvent s'adresser qu'aux Juifs, et non pas aux oiseaux ; cela paraît décisif. Nous ne portons point notre jugement sur cette dispute ; mais nous remarquons avec douleur qu'il n'y a jamais eu de plus horribles atrocités sur la terre que dans la Syrie, pendant douze cents années presque consécutives.

quels il n'a pas voyagé. Dampier assure qu'il n'a jamais rencontré d'antropophages, et il n'y a peut-être pas aujourd'hui de peuplade où cette horrible coutume soit en usage. »

Américc Vespuce dit dans une de ses lettres que les Brasiliens furent fort étonnés quand il leur fit entendre que les Européens ne mangeaient point leurs prisonniers de guerre depuis long-temps.

Les Gascons et les Espagnols avaient commis autrefois cette barbarie, à ce que rapporte Juvénal dans sa quinzième satire. Lui-même fut témoin en Égypte d'une pareille abomination sous le consulat de Junius; une querelle survint entre les habitans de Tintire et ceux d'Ombo; on se battit, et un Ombien étant tombé entre les mains des Tintiriens, ils le firent cuire, et le mangèrent jusqu'aux os. Mais il ne dit pas que ce fût un usage reçu; au contraire, il en parle comme d'une fureur peu commune.

Le jésuite Charlevoix, que j'ai fort connu, et qui était un homme très-véridique, fait assez entendre, dans son *Histoire du Canada*, pays où il a vécu trente années, que tous les peuples de l'Amérique septentrionale étaient antropophages, puisqu'il remarque, comme une chose fort extraordinaire, que les Acadiens ne mangeaient point d'hommes en 1711.

Le jésuite Brebeuf raconte qu'en 1640 le premier Iroquois qui fut converti, étant malheureusement ivre d'eau-de-vie, fut pris par les Hurons, ennemis alors des Iroquois. Le prisonnier, baptisé par le père Brebeuf sous le nom de *Joseph*, fut condamné à la mort. On lui fit souffrir mille tourmens, qu'il soutint toujours en chantant, selon la coutume du pays. On finit par lui couper un pied, une main et la tête, après quoi les Hurons mirent tous ses membres dans la chaudière;

chacun en mangea, et on en offrit un morceau au père Brebeuf (*a*).

Charlevoix parle, dans un autre endroit, de vingt-deux Hurons mangés par les Iroquois. On ne peut donc douter que la nature humaine ne soit parvenue dans plus d'un pays à ce dernier degré d'horreur; et il faut bien que cette exécrable coutume soit de la plus haute antiquité, puisque nous voyons dans la sainte Écriture que les Juifs sont menacés de manger leurs enfans, s'ils n'obéissent pas à leurs lois. Il est dit aux Juifs (*b*) « que non seulement ils auront la gale, que leurs femmes s'abandonneront à d'autres, mais qu'ils mangeront leurs filles et leurs fils dans l'angoisse et la dévastation; qu'ils se disputeront leurs enfans pour s'en nourrir; que le mari ne voudra pas donner à sa femme un morceau de son fils, parce qu'il dira qu'il n'en a pas trop pour lui. »

Il est vrai que de très-hardis critiques prétendent que le Deutéronome ne fut composé qu'après le siége mis devant Samarie par Benadad, siége pendant lequel il est dit, au quatrième livre des Rois, que les mères mangèrent leurs enfans. Mais ces critiques, en ne regardant le Deutéronome que comme un livre écrit après ce siége de Samarie, ne font que confirmer cette épouvantable aventure. D'autres prétendent qu'elle ne peut être arrivée comme elle est rapportée dans le quatrième livre des Rois. Il y est dit (*c*) que le roi d'Israël, en passant par le mur ou sur le mur de Samarie, une femme lui dit : « Sauvez-moi, seigneur roi ». Il lui répondit : « Ton Dieu ne te sauvera pas, comment pourrais-je te sauver? Serait-ce de l'aire ou du pressoir? » Et le roi

(*a*) *Voyez* la lettre de Brebeuf, et l'histoire de Charlevoix, t. I, p. 327 et suiv.

(*b*) Deutéronome, chap. XXVIII, v. 53 et suiv.

(*c*) Chap. VI, v. 26 et suiv.

ajouta : « Que veux-tu ? » Et elle répondit : « O roi ! voici une femme qui m'a dit : Donnez-moi votre fils, nous le mangerons aujourd'hui, et demain nous mangerons le mien. Nous avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé ; je lui ai dit aujourd'hui, donnez-moi votre fils afin que nous le mangions, et elle a caché son fils. »

Ces censeurs prétendent qu'il n'est pas vraisemblable que, le roi Benadad assiégeant Samarie, le roi Joram ait passé tranquillement par le mur ou sur le mur pour y juger des causes entre les Samaritains. Il est encore moins vraisemblable que deux femmes ne se soient pas contentées d'un enfant pour deux jours. Il y avait là de quoi les nourrir quatre jours au moins : mais, de quelque manière qu'ils raisonnent, on doit croire que les pères et les mères mangèrent leurs enfans au siége de Samarie, comme il est prédit expressément dans le Deutéronome.

La même chose arriva au siége de Jérusalem par Nabuchodonosor (*a*); elle est encore prédite par Ézéchiel (*b*).

Jérémie s'écrie dans ses lamentations (*c*) : « Quoi donc! les femmes mangeront-elles leurs petits enfans qui ne sont pas plus grands que la main ? » Et dans un autre endroit (*d*) : « Les mères compatissantes ont cuit leurs enfans de leurs mains, et les ont mangés. » On peut encore citer ces paroles de Baruch : « L'homme a mangé la chair de son fils et de sa fille. »

Cette horreur est répétée si souvent, qu'il faut bien qu'elle soit vraie (*e*). Enfin on connaît l'histoire

(*a*) Liv. IV des Rois, chap. XXV, v. 3. — (*b*) Ézéchiel, chap. V, v. 10. —(*c*) Lament. chap. II, v. 20. — (*d*) Chap. IV, v. 10. (*e*) Liv. VII, chap. VIII.

rapportée dans Josèphe, de cette femme qui se nourrit de la chair de son fils lorsque Titus assiégeait Jérusalem.

Le livre attribué à Énoch, cité par saint Jude, dit que les géans nés du commerce des anges et des filles des hommes furent les premiers antropophages.

Dans la huitième homélie attribuée à saint Clément, saint Pierre, qu'on fait parler, dit que les enfans de ces mêmes géans s'abreuvèrent de sang humain, et mangèrent la chair de leurs semblables. Il en résulta, ajoute l'auteur, des maladies jusqu'alors inconnues; des monstres de toute espèce naquirent sur la terre; et ce fut alors que Dieu se résolut à noyer le genre humain. Tout cela fait voir combien l'opinion régnante de l'existence des antropophages était universelle.

Ce qu'on fait dire à saint Pierre, dans l'homélie de saint Clément, a un rapport sensible à la fable de Lycaon, qui est une des plus anciennes de la Grèce, et qu'on retrouve dans le premier livre des *Métamorphoses* d'Ovide.

La Relation des Indes et de la Chine, faite au huitième siècle par deux Arabes, et traduite par l'abbé Renaudot, n'est pas un livre qu'on doive croire sans examen; il s'en faut beaucoup : mais il ne faut pas rejeter tout ce que ces deux voyageurs disent, surtout lorsque leur rapport est confirmé par d'autres auteurs qui ont mérité quelque créance. Ils assurent que dans la mer des Indes il y a des îles peuplées de Nègres qui mangeaient des hommes. Ils appellent ces îles *Ramni;* le géographe de Nubie les nomme *Rammi*, ainsi que la *Bibliothèque orientale* d'Herbelot.

Marc Paul, qui n'avait point lu la relation de ces deux Arabes, dit la même chose quatre cents ans après eux. L'archevêque Navarette, qui a voyagé depuis

dans ces mers, confirme ce témoignage : *Los Europeos que cogen, es constante que vivos se los van comiendo.*

Texeira prétend que les Javans se nourrissaient de chair humaine, et qu'ils n'avaient quitté cette abominable coutume que deux cents ans avant lui. Il ajoute qu'ils n'avaient connu des mœurs plus douces qu'en embrassant le mahométisme.

On a dit la même chose de la nation du Pégu, des Cafres, et de plusieurs peuples de l'Afrique. Marc Paul, que nous venons déjà de citer, dit que chez quelques hordes tartares, quand un criminel avait été condamné à mort, on en fesait un repas : *Hanno costoro un bestiale e orribile costume, che quando alcuno e giudicato a morte, lo tolgono e cuocono e mangian'selo.*

Ce qui est plus extraordinaire et plus incroyable, c'est que les deux Arabes attribuent aux Chinois mêmes ce que Marc Paul avance de quelques Tartares, « qu'en général les Chinois mangent tous ceux qui ont été tués. » Cette horreur est si éloignée des mœurs chinoises, qu'on ne peut la croire. Le père Parennin l'a réfutée, en disant qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Cependant il faut bien observer que le huitième siècle, temps auquel ces Arabes écrivirent leur voyage, était un des siècles les plus funestes pour les Chinois. Deux cent mille Tartares passèrent la grande muraille, pillèrent Pékin, et répandirent partout la désolation la plus horrible. Il est très-vraisemblable qu'il y eut alors une grande famine. La Chine était aussi peuplée qu'aujourd'hui. Il se peut que dans le petit peuple quelques misérables aient mangé des corps morts. Quel intérêt auraient eu ces Arabes à inventer une fable si dégoûtante? Ils auront pris peut-être, comme presque tous les voyageurs, un exemple particulier pour une coutume du pays.

Sans aller chercher des exemples si loin, en voici un dans notre patrie, dans la province même où j'écris; il est attesté par notre vainqueur, par notre maître Jules-César (*a*). Il assiégeait Alexie dans l'Auxois; les assiégés, résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et manquant de vivres, assemblèrent un grand conseil, où l'un des chefs, nommé Critognat, proposa de manger tous les enfans l'un après l'autre pour soutenir les forces des combattans. Son avis passa à la pluralité des voix. Ce n'est pas tout; Critognat, dans sa harangue, dit que leurs ancêtres avaient déjà eu recours à une telle nourriture dans la guerre contre les Teutons et les Cimbres.

Finissons par le témoignage de Montaigne. Il parle de ce que lui ont dit les compagnons de Villegagnon, qui revenaient du Brésil, et de ce qu'il a vu en France. Il certifie que les Brasiliens mangeaient leurs ennemis tués à la guerre; mais lisez ce qu'il ajoute (*b*) : « Où est plus de barbarie à manger un homme mort qu'à le faire rôtir par le menu, et à le faire meurtrir aux chiens et pourceaux, comme nous avons vu de fraîche mémoire, non entre ennemis anciens, mais entre voisins et concitoyens; et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion? » Quelles cérémonies pour un philosophe tel que Montaigne! Si Anacréon et Tibulle étaient nés Iroquois, ils auraient donc mangé des hommes!... Hélas!

SECTION III. — Eh bien! voilà deux Anglais qui ont fait le voyage du tour du monde. Ils ont découvert que la nouvelle Hollande est une île plus grande que l'Europe, et que les hommes s'y mangent encore les uns les autres, ainsi que dans la nouvelle Zélande. D'où provient cette race, supposé qu'elle existe?

(*a*) *Bell. gall*, lib. VII. — (*b*) Lib. I, cap. XXX.

Descend-elle des anciens Egyptiens, des anciens peuples de l'Éthiopie, des Africains, des Indiens, ou des vautours, ou des loups? Quelle distance des Marc-Aurèle, des Epictète, aux antropophages de la nouvelle Zélande! Cependant ce sont les mêmes organes, les mêmes hommes. J'ai déjà parlé de cette propriété de la race humaine; il est bon d'en dire encore un mot.

Voici les propres paroles de saint Jérôme dans une de ses lettres : *Quid loquar de cœteris nationibus, quum ipse adolescentulus in Galliâ viderim Scotos gentem britannicam humanis vesci carnibus, et quum per silvas porcorum greges pecudumque reperiant, tamen pastorum nates et feminarum papillas solere abscindere, et has solas ciborum deliciias arbitrari!* « Que vous dirai-je des autres nations, puisque moi-même, étant encore jeune, j'ai vu des Ecossais dans la Gaule qui, pouvant se nourrir de porcs et d'autres animaux dans les forêts, aimaient mieux couper les fesses des jeunes garçons, et les tétons des jeunes filles! C'étaient pour eux les mets les plus friands. »

Pelloutier, qui a recherché tout ce qui pouvait faire le plus d'honneur aux Celtes, n'a pas manqué de contredire saint Jérôme, et de lui soutenir qu'on s'était moqué de lui. Mais Jérôme parle très-sérieusement; il dit qu'il a vu. On peut disputer avec respect contre un père de l'Eglise sur ce qu'il a entendu dire; mais sur ce qu'il a vu de ses yeux, cela est bien fort. Quoi qu'il en soit, le plus sûr est de se défier de tout, et de ce qu'on a vu soi-même.

Encore un mot sur l'antropophagie. On trouve dans un livre qui a eu assez de succès chez les honnêtes gens, ces paroles, ou à peu près :

Du temps de Cromwell une chandelière de Dublin vendait d'excellentes chandelles faites avec de la

graisse d'Anglais. Au bout de quelque temps un de ses chalands se plaignit de ce que sa chandelle n'était plus si bonne. Monsieur, lui dit-elle, c'est que les Anglais nous ont manqué.

Je demande qui était le plus coupable, ou ceux qui assassinaient des Anglais, ou la pauvre femme qui fesait de la chandelle avec leur suif? Je demande encore quel est le plus grand crime, ou de faire cuire un Anglais pour son dîner, ou d'en faire des chandelles pour s'éclairer à souper ? Le grand mal, ce me semble, est qu'on nous tue. Il importe peu qu'après notre mort nous servions de rôti ou de chandelle ; un honnête homme même n'est pas fâché d'être utile après sa mort.

APIS (1). — Le bœuf Apis était-il adoré à Memphis comme dieu, comme symbole, ou comme bœuf? Il est à croire que les fanatiques voyaient en lui un dieu, les sages un simple symbole, et que le sot peuple adorait le bœuf. Cambyse fit-il bien, quand il eut conquis l'Égypte, de tuer ce bœuf de sa main? Pourquoi non? Il fesait voir aux imbécilles qu'on pouvait mettre leur dieu à la broche sans que la nature s'armât pour venger ce sacrilége. On a fort vanté les Égyptiens. Je ne connais guère de peuple plus misérable ; il faut qu'il y ait toujours eu dans leur caractère et dans leur gouvernement un vice radical qui en a toujours fait de vils esclaves. Je consens que dans les temps presque inconnus ils aient conquis la terre ; mais dans les temps de l'histoire ils ont été subjugués par tous ceux qui ont voulu s'en donner la peine, par les Assyriens, par les Grecs, par les Romains, par les Arabes, par les Mamelucs, par les Turcs, enfin par tout le monde, excepté par nos croisés, attendu que

(1) *Voyez* Bœuf.

ceux-ci étaient plus malavisés que les Égyptiens n'étaient lâches. Ce fut la milice des Mamelucs qui battit les Français. Il n'y a peut-être que deux choses palpables dans cette nation ; la première, que ceux qui adoraient un bœuf ne voulurent jamais contraindre ceux qui adoraient un singe à changer de religion ; la seconde, qu'ils ont fait toujours éclore des poulets dans des fours.

On vente leurs pyramides, mais ce sont des monumens d'un peuple esclave. Il faut bien qu'on y ait fait travailler toute la nation, sans quoi on n'aurait pu venir à bout d'élever ces vilaines masses. A quoi servaient-elles ? A conserver dans une petite chambre la momie de quelque prince ou de quelque gouverneur, ou de quelque intendant, que son âme devait ranimer au bout de mille ans. Mais, s'ils espéraient cette résurrection des corps, pourquoi leur ôter la cervelle avant de les embaumer ? Les Égyptiens devaient-ils ressusciter sans cervelle ?

APOCALYPSE. SECTION 1re. — JUSTIN le martyr, qui écrivait vers l'an 270 de notre ère, est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse ; il l'attribue à l'apôtre Jean l'évangéliste : dans son dialogue avec Triphon, ce Juif lui demande s'il ne croit pas que Jérusalem doit être rétablie un jour. Justin lui répond qu'il le croit ainsi avec tous les chrétiens qui pensent juste. « Il y a eu, dit-il, parmi nous, un certain personnage nommé Jean, l'un des douze apôtres de Jésus ; il a prédit que les fidèles passeront mille ans dans Jérusalem. »

Ce fut une opinion long-temps reçue parmi les chrétiens que ce règne de mille ans. Cette période était en grand crédit chez les gentils. Les âmes des Égyptiens reprenaient leurs corps au bout de mille années ; les âmes du purgatoire, chez Virgile, étaient

exercées pendant ce même espace de temps, *et mille per annos*. La nouvelle Jérusalem de mille années devait avoir douze portes, en mémoire des douze apôtres; sa forme devait être carrée; sa longueur, sa largeur et sa hauteur devaient être de douze mille stades, c'est-à-dire cinq cents lieues, de façon que les maisons devaient avoir aussi cinq cents lieues de haut. Il eût été assez désagréable de demeurer au dernier étage; mais enfin c'est ce que dit l'Apocalypse au chapitre XXI.

Si Justin est le premier qui attribua l'Apocalypse à saint Jean, quelques personnes ont récusé son témoignage, attendu que, dans ce même dialogue avec le Juif Triphon, il dit que, selon le récit des apôtres, Jésus-Christ, en descendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve, et les enflamma; ce qui pourtant ne se trouve dans aucun écrit des apôtres.

Le même saint Justin cite avec confiance les oracles des sibylles; de plus il prétend avoir vu les restes des petites-maisons où furent enfermés les soixante et douze interprètes dans le phare d'Égypte du temps d'Hérode. Le témoignage d'un homme qui a eu le malheur de voir ces petites-maisons semble indiquer que l'auteur devait y être renfermé.

Saint Irénée, qui vient après, et qui croyait aussi le règne de mille ans, dit qu'il a appris d'un vieillard que saint Jean avait fait l'Apocalypse. Mais on a reproché à saint Irénée d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre évangiles, parce qu'il n'y a que quatre parties du monde, et quatre vents cardinaux, et qu'Ézéchiel n'a vu que quatre animaux. Il appelle ce raisonnement une démonstration. Il faut avouer que la manière dont Irénée démontre vaut bien celle dont Justin a vu.

Clément d'Alexandrie ne parle dans ses *Electa*

que d'une Apocalypse de saint Pierre, dont on fesait très-grand cas. Tertullien, l'un des grands partisans du règne de mille ans, non seulement assure que saint Jean a prédit cette résurrection et ce règne de mille ans dans la ville de Jérusalem, mais il prétend que cette Jérusalem commençait déjà à se former dans l'air ; que tous les chrétiens de la Palestine, et même les païens, l'avaient vue pendant quarante jours de suite à la fin de la nuit : mais malheureusement la ville disparaissait dès qu'il était jour.

Origène, dans sa préface sur l'évangile de saint Jean, et dans ses homélies, cite les oracles de l'Apocalypse ; mais il cite également les oracles des sibylles. Cependant saint Denis d'Alexandrie, qui écrivait vers le milieu du troisième siècle, dit dans un de ses fragmens, conservés par Eusèbe, que presque tous les docteurs rejetaient l'Apocalypse, comme un livre destitué de raison ; que ce livre n'a point été composé par saint Jean, mais par un nommé Cérinthe, lequel s'était servi d'un grand nom pour donner plus de poids à ses rêveries.

Le concile de Laodicée, tenu en 360, ne compta point l'Apocalypse parmi les livres canoniques. Il était bien singulier que Laodicée, qui était une église à qui l'Apocalypse était adressée, rejetât un trésor destiné pour elle ; et que l'évêque d'Éphèse, qui assistait au concile, rejetât aussi ce livre de saint Jean enterré dans Éphèse.

Il était visible à tous les yeux que saint Jean se remuait toujours dans sa fosse, et fesait continuellement hausser et baisser la terre. Cependant les mêmes personnages qui étaient sûrs que saint Jean n'était pas bien mort étaient sûrs aussi qu'il n'avait pas fait l'Apocalypse. Mais ceux qui tenaient pour le règne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion.

Sulpice Sévère, dans son *Histoire sacrée*, livre IX, traite d'insensés et d'impies ceux qui ne recevaient pas l'Apocalypse. Enfin, après bien des oppositions de concile à concile, l'opinion de Sulpice Sévère a prévalu. La matière ayant été éclaircie, l'Église a décidé que l'Apocalypse est incontestablement de saint Jean; ainsi il n'y pas d'appel.

Chaque communion chrétienne s'est attribué les prophéties contenues dans ce livre; les Anglais y ont trouvé les révolutions de la Grande-Bretagne; les luthériens, les troubles d'Allemagne; les réformés de France, le règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis : ils ont tous également raison. Bossuet et Newton ont commenté tous deux l'Apocalypse; mais, à tout prendre, les déclamations éloquentes de l'un, et les sublimes découvertes de l'autre leur ont fait plus d'honneur que leurs commentaires.

SECTION II. — AINSI deux grands hommes, mais d'une grandeur fort différente, ont commenté l'Apocalypse dans le dix-septième siècle; Newton, à qui une pareille étude ne convenait guère; Bossuet, à qui cette entreprise convenait davantage. L'un et l'autre donnèrent beaucoup de prise à leurs ennemis par leurs commentaires; et, comme on l'a déjà dit, le premier consola la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle, et l'autre réjouit ses ennemis.

Les catholiques et les protestans ont tous expliqué l'Apocalypse en leur faveur; et chacun y a trouvé tout juste ce qui convenait à ses intérêts. Ils ont surtout fait de merveilleux commentaires sur la grande bête à sept têtes et à dix cornes, ayant le poil d'un léopard, les pieds d'un ours, la gueule du lion, la force du dragon; et il fallait, pour vendre et acheter, avoir le caractère et le nombre de la bête; et ce nombre était 666.

Bossuet trouve que cette bête était évidemment

l'empereur Dioclétien, en faisant un acrostiche de son nom. Grotius croyait que c'était Trajan. Un curé de Saint-Sulpice, nommé la Chétardie, connu par d'étranges aventures, prouve que la bête était Julien. Jurieu prouve que la bête est le pape. Un prédicant a démontré que c'est Louis XIV. Un bon catholique a démontré que c'est le roi d'Angleterre Guillaume. Il n'est pas aisé de les accorder tous (1).

Il y a eu de vives disputes concernant les étoiles qui tombèrent du ciel sur la terre, et touchant le soleil et la lune, qui furent frappés à la fois de ténèbres dans leurs troisièmes parties.

Il y a eu plusieurs sentimens sur le livre que l'ange fit manger à l'auteur de l'Apocalypse, lequel livre fut doux à la bouche et amer dans le ventre. Jurieu prétendait que les livres de ses adversaires étaient désignés par là ; et on rétorquait son argument contre lui.

On s'est querellé sur ce verset : « J'entendis une voix dans le ciel, comme la voix des grandes eaux, et comme la voix d'un grand tonnerre ; et cette voix que j'entendis était comme des harpeurs harpans sur leurs harpes. » Il est clair qu'il valait mieux respecter l'Apocalypse que la commenter.

Le Camus, évêque du Belley, fit imprimer au siècle précédent un gros livre contre les moines, qu'un moine défroqué abrégea ; il fut intitulé *Apocalypse*, parce

(1) Un savant moderne a prétendu prouver que cette bête de l'Apocalypse n'est autre chose que l'empereur Caligula. Le nombre 666 est la valeur numérale des lettres de son nom. Ce livre est, selon l'auteur, une prédiction des désordres du règne de Caligula faite après coup, et à laquelle on ajouta des prédictions équivoques de la ruine de l'empire romain. Voilà par quelle raison les protestans, qui ont voulu trouver dans l'Apocalypse la puissance papale et sa destruction, ont rencontré quelques explications très-frappantes.

qu'il y révélait les défauts et les dangers de la vie monacale ; *Apocalypse de Méliton*, parce que Méliton, évêque de Sardes au second siècle, avait passé pour prophète. L'ouvrage de cet évêque n'a rien des obscurités de l'Apocalypse de saint Jean ; jamais on ne parla plus clairement. L'évêque ressemble à ce magistrat qui disait à un procureur : « Vous êtes un faussaire, un fripon. Je ne sais si je m'explique. »

L'évêque du Belley suppute dans son Apocalypse ou Révélation qu'il y avait de son temps quatre-vingt-dix-huit ordres de moines rentés ou mendians, qui vivaient aux dépens des peuples sans rendre le moindre service, sans s'occuper du plus léger travail. Il comptait six cent mille moines dans l'Europe. Le calcul est un peu enflé ; mais il est certain que le nombre des moines était un peu trop grand.

Il assure que les moines sont les ennemis des évêques, des curés et des magistrats.

Que parmi les priviléges accordés aux cordeliers, le sixième privilége est la sûreté d'être sauvé, quelque crime horrible qu'on ait commis (*a*), pourvu qu'on aime l'ordre de saint François.

Que les moines ressemblent aux singes (*b*) : plus ils montent haut, plus on voit leur cul.

(*c*) Que le nom de *moine* est devenu si infâme et si exécrable, qu'il est regardé par les moines mêmes comme une sale injure, et comme le plus violent outrage qu'on leur puisse faire.

Mon cher lecteur, qui que vous soyez, ou ministre ou magistrat, considérez avec attention ce petit morceau du livre de notre évêque :

(*d*) Représentez-vous le couvent de l'Escurial, ou

(*a*) Page 89.—(*b*) Page 105. — (*c*) Page 101.—(*d*) Pages 160 et 161.

du mont Cassin, où les cénobites ont toutes sortes de commodités nécessaires, utiles, délectables, superflues, surabondantes, puisqu'ils ont les cent cinquante mille, les quatre cent mille, les cinq cent mille écus de rente; et jugez si monsieur l'abbé à de quoi laisser dormir la méridienne à ceux qui voudront.

« D'un autre côté, représentez-vous un artisan, un laboureur, qui n'a pour tout vaillant que ses bras, chargé d'une grosse famille, travaillant tous les jours en toute saison comme un esclave pour la nourrir du pain de douleur et de l'eau des larmes; et puis faites comparaison de la prééminence de l'une ou de l'autre condition en fait de pauvreté. »

Voilà un passage de l'*Apocalypse épiscopale*, qui n'a pas besoin de commentaire : il n'y manque qu'un ange qui vienne remplir sa coupe du vin des moines pour désaltérer les agriculteurs qui labourent, sèment et recueillent pour les monastères.

Mais ce prélat ne fit qu'une satire au lieu de faire un livre utile. Sa dignité lui ordonnait de dire le bien comme le mal. Il fallait avouer que les bénédictins ont donné beaucoup de bons ouvrages, que les jésuites ont rendu de grands services aux belles-lettres. Il fallait bénir les frères de la charité, et ceux de la rédemption des captifs. Le premier devoir est d'être juste. Le Camus se livrait trop à son imagination. Saint François de Sales lui conseilla de faire des romans de morale; mais il abusa de ce conseil.

APOCRYPHES. *Du mot grec qui signifie* caché. — On remarque très-bien dans le *Dictionnaire encyclopédique* que les divines écritures pouvaient être à la fois sacrées et apocryphes; sacrées, parce qu'elles sont indubitablement dictées par Dieu même; apocryphes, parce qu'elles étaient cachées aux nations, et même au peuple juif.

Qu'elles fussent cachées aux nations avant la traduction grecque faite dans Alexandrie sous les Ptolomées, c'est une vérité reconnue; Josèphe l'avoue (*a*) dans la réponse qu'il fit à Appion, après la mort d'Appion : et son aveu n'en a pas moins de poids, quoiqu'il prétende le fortifier par une fable. Il dit dans son histoire (*b*) que les livres juifs étant tous divins, nul historien, nul poëte étranger n'en avait jamais osé parler. Et, immédiatement après avoir assuré que jamais personne n'osa s'exprimer sur les lois juives, il ajoute que l'historien Théopompe ayant eu seulement le dessein d'en insérer quelque chose dans son histoire, Dieu le rendit fou pendant trente jours; qu'ensuite ayant été averti dans un songe qu'il n'était fou que pour avoir voulu connaître les choses divines et les faire connaître aux profanes, il en demanda pardon à Dieu, qui le remit dans son bon sens.

Josèphe, au même endroit, rapporte encore qu'un poëte nommé Théodecte, ayant dit un mot des Juifs dans ses tragédies, devint aveugle, et que Dieu ne lui rendit la vue qu'après qu'il eut fait pénitence.

Quant au peuple juif, il est certain qu'il y eut des temps où il ne put lire les divines écritures, puisqu'il est dit dans le quatrième livre des Rois (*c*), et dans le deuxième des Paralipomènes (*d*), que sous le roi Josias on ne les connaissait pas, et qu'on en trouva par hasard un seul exemplaire dans un coffre chez le grand-prêtre Helcias ou Helkia.

Les dix tribus qui furent dispersées par Salmanazar n'ont jamais reparu; et leurs livres, si elles en avaient, ont été perdus avec elles. Les deux tribus qui furent esclaves à Babylone, et qui revinrent au bout

(*a*) Liv. I, chap. IV. — (*b*) Liv. XII, chap. II. — (*c*) Chapitre XXII, v. 8. — (*d*) Chap. XXXIV, v. 14.

de soixante-dix ans, n'avaient plus leurs livres, ou du moins ils étaient très-rares et très-défectueux, puisque Esdras fut obligé de les rétablir. Mais, quoique ces livres fussent apocryphes pendant la captivité de Babylone, c'est-à-dire cachés, inconnus au peuple, ils étaient toujours sacrés, ils portaient le sceau de la Divinité; ils étaient, comme tout le monde en convient, le seul monument de vérité qui fût sur la terre.

Nous appelons aujourd'hui *apocryphes* les livres qui ne méritent aucune créance, tant les langues sont sujettes au changement. Les catholiques et les protestans s'accordent à traiter d'apocryphes en ce sens, et à rejeter :

La prière de Manassé, roi de Juda, qui se trouve dans le quatrième livre des Rois;

Le troisième et le quatrième livre des Machabées;

Le quatrième livre d'Esdras; quoiqu'ils soient incontestablement écrits par des Juifs; mais on nie que les auteurs aient été inspirés de Dieu, ainsi que les autres Juifs.

Les autres livres juifs, rejetés par les seuls protestans, et regardés par conséquent comme non inspirés par Dieu même, sont :

La Sagesse, quoiqu'elle soit écrite du même style que les *Proverbes*.

L'Ecclésiastique, quoique ce soit encore le même style.

Les deux premiers livres des Machabées, quoiqu'ils soient écrits par un Juif; mais ils ne croient pas que ce Juif ait été inspiré de Dieu.

Tobie, quoique le fond en soit édifiant. Le judicieux et profond Calmet affirme qu'une partie de ce livre fut écrite par Tobie père, et l'autre par Tobie fils, et qu'un troisième auteur ajouta la conclusion du dernier cha-

pitre, laquelle dit que le jeune Tobie mourut à l'âge de 99 ans, et que ses enfans l'*enterrèrent galment*.

Le même Calmet, à la fin de sa préface, s'exprime ainsi (*a*) : « Ni cette histoire en elle-même, ni la manière dont elle est racontée, ne portent en aucune manière le caractère de fable ou de fiction. S'il fallait rejeter toutes les histoires de l'Écriture où il paraît du merveilleux et de l'extraordinaire (*b*), où serait le livre sacré que l'on pourrait conserver ?.... »

Judith, quoique Luther lui-même déclare que « ce livre est beau, bon, saint, utile, et que c'est le discours d'un saint poëte et d'un prophète animé du Saint-Esprit qui nous instruit, etc. »

Il est difficile, à la vérité, de savoir en quel temps se passa l'aventure de Judith, et où était située la ville de Béthulie. On a disputé aussi beaucoup sur le degré de sainteté de l'action de Judith; mais le livre ayant été déclaré canonique au concile de Trente, il n'y a plus à disputer.

Baruch, quoiqu'il soit écrit du style de tous les autres prophètes.

Esther. Les protestans n'en rejettent que quelques additions après le chapitre X; mais ils admettent tout le reste du livre, encore que l'on ne sache pas qui était le roi Assuérus, personnage principal de cette histoire.

Daniel. Les protestans en retranchent l'aventure de Suzanne et des petits enfans dans la fournaise; mais ils conservent le songe de Nabuchodonosor et son habitation avec les bêtes.

De la vie de Moïse, livre apocryphe de la plus haute antiquité. — L'ANCIEN livre qui contient la vie et la mort de Moïse paraît écrit du temps de la capti-

(*a*) Préface de Tobie.

(*b*) Luther, dans la préface allemande du livre de Judith.

vité de Babylone. Ce fut alors que les Juifs commencèrent à connaître les noms que les Chaldéens et les Perses donnaient aux anges (1).

C'est là qu'on voit les noms de Zinguiel, Samuël, Tsakon, Lakah, et beaucoup d'autres dont les Juifs n'avaient fait aucune mention.

Le livre de la mort de Moïse paraît postérieur. Il est reconnu que les Juifs avaient plusieurs vies de Moïse très-anciennes, et d'autres livres indépendamment du Pentateuque. Il y était appelé Moni, et non pas Moïse; et on prétend que *mo* signifiait l'*eau*, et *ni* la particule *de*. On le nomma aussi du nom général Melk; on lui donna ceux de Joakim, Adamosi, Thetmosi, et surtout on a cru que c'était le même personnage que Manethon appelle Ozarziph.

Quelques-uns de ces vieux manuscrits hébraïques furent tirés de la poussière des cabinets des Juifs vers l'an 1517. Le savant Gilbert Gaumin, qui possédait leur langue parfaitement, les traduisit en latin vers l'an 1535. Ils furent imprimés ensuite, et dédiés au cardinal de Bérule. Les exemplaires sont devenus d'une rareté extrême.

Jamais le rabbinisme, le goût du merveilleux, l'imagination orientale, ne se déployèrent avec plus d'excès.

Fragment de la vie de Moïse. — CENT trente ans après l'établissement des Juifs en Égypte, et soixante après la mort du patriarche Joseph, le pharaon eut un songe en dormant. Un vieillard tenait une balance; dans l'un des bassins étaient tous les habitans de l'Égypte, dans l'autre était un petit enfant, et cet enfant pesait plus que tous les Égyptiens ensemble. Le pharaon appelle aussitôt ses shotim, ses sages. L'un

(1) *Voyez* ANGE.

des sages lui dit : « O roi ! cet enfant est un Juif qui fera un jour bien du mal à votre royaume. Faites tuer tous les enfans des Juifs; vous sauverez par là votre empire, si pourtant on peut s'opposer aux ordres du destin. »

Ce conseil plut à Pharaon ; il fit venir les sages-femmes, et leur ordonna d'étrangler tous les mâles dont les Juives accoucheraient.... Il y avait en Égypte un homme nommé Abraham, fils de Keath, mari de Jocabed, sœur de son frère. Cette Jocabed lui donna une fille nommée Marie, qui signifie *persécutée*, parce que les Égyptiens descendans de Cham persécutaient les Israélites, descendans évidemment de Sem. Jocabed accoucha ensuite d'Aaron, qui signifie *condamné à mort*, parce que le pharaon avait condamné à mort tous les enfans juifs. Aaron et Marie furent préservés par les anges du Seigneur, qui les nourrirent aux champs, et qui les rendirent à leurs parens quand ils furent dans l'adolescence.

Enfin Jocabed eut un troisième enfant : ce fut Moïse, qui par conséquent avait quinze ans de moins que son frère. Il fut exposé sur le Nil. La fille du pharaon le rencontra en se baignant, le fit nourrir, et l'adopta pour son fils, quoiqu'elle ne fût point mariée.

Trois ans après, son père le pharaon prit une nouvelle femme; il fit un grand festin; sa femme était à sa droite, sa fille était à sa gauche, avec le petit Moïse. L'enfant, en se jouant, lui prit sa couronne et la mit sur sa tête. Balaam le magicien, eunuque du roi, se ressouvint alors du songe de sa majesté. Voilà, dit-il, cet enfant qui doit un jour vous faire tant de mal ; l'esprit de Dieu est en lui. Ce qu'il vient de faire est une preuve qu'il a déjà un dessein formel de vous détrôner. Il faut le faire périr sur-le-champ. Cette idée plut beaucoup au pharaon.

On allait tuer le petit Moïse lorsque Dieu envoya sur-le-champ son ange Gabriel déguisé en officier du pharaon, et qui lui dit : Seigneur, il ne faut pas faire mourir un enfant innocent qui n'a pas encore l'âge de discrétion; il n'a mis votre couronne sur sa tête que parce qu'il manque de jugement. Il n'y a qu'à lui présenter un rubis et un charbon ardent ; s'il choisit le charbon, il est clair que c'est un imbécille qui ne sera pas dangereux ; mais s'il prend le rubis, c'est signe qu'il y entend finesse, et alors il faut le tuer.

Aussitôt on apporte un rubis et un charbon : Moïse ne manque pas de prendre le rubis; mais l'ange Gabriel, par un léger tour de main, glisse le charbon à la place de la pierre précieuse. Moïse mit le charbon dans sa bouche, et se brûla la langue si horriblement, qu'il en resta bègue toute sa vie ; et c'est la raison pour laquelle le législateur des Juifs ne put jamais articuler.

Moïse avait quinze ans et était favori du pharaon. Un Hébreu vint se plaindre à lui de ce qu'un Égyptien l'avait battu après avoir couché avec sa femme. Moïse tua l'Égyptien. Le pharaon ordonna qu'on coupât la tête à Moïse. Le bourreau le frappa; mais Dieu changea sur-le-champ le cou de Moïse en colonne de marbre, et envoya l'ange Michel, qui en trois jours de temps conduisit Moïse hors des frontières.

Le jeune Hébreu se réfugia auprès de Mécano, roi d'Éthiopie, qui était en guerre avec les Arabes. Mécano le fit son général d'armée, et, après la mort de Mécano, Moïse fut élu roi et épousa la veuve. Mais Moïse, honteux d'épouser la femme de son seigneur, n'osa jouir d'elle, et mit une épée dans le lit entre lui et la reine. Il demeura quarante ans avec elle sans la toucher. La reine irritée convoqua enfin les états du

royaume d'Éthiopie, se plaignit de ce que Moïse ne lui fesait rien, et conclut à le chasser, et à mettre sur le trône le fils du feu roi.

Moïse s'enfuit dans le pays de Madian, chez le prêtre Jéthro. Ce prêtre crut que sa fortune était faite s'il remettait Moïse entre les mains du pharaon d'Égypte, et il commença par le faire mettre dans un cul de basse-fosse, où il fut réduit au pain et à l'eau. Moïse engraissa à vue d'œil dans son cachot. Jéthro en fut tout étonné. Il ne savait pas que sa fille Séphora était devenue amoureuse du prisonnier, et lui portait elle-même des perdrix et des cailles avec d'excellent vin. Il conclut que Dieu protégeait Moïse, et ne le livra point au pharaon.

Cependant le prêtre Jéthro voulut marier sa fille : il avait dans son jardin un arbre de saphir, sur lequel était gravé le nom de Jaho ou Jéhovah. Il fit publier dans tout le pays qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait arracher l'arbre de saphir. Les amans de Séphora se présentèrent; aucun d'eux ne put seulement faire pencher l'arbre. Moïse, qui n'avait que soixante et dix-sept ans, l'arracha tout d'un coup sans effort. Il épousa Séphora, dont il eut bientôt un beau garçon nommé Gerson.

Un jour, en se promenant, il rencontra Dieu (qui se nommait auparavant Sadaï, et qui alors s'appelait Jéhovah) dans un buisson, et Dieu lui ordonna d'aller faire des miracles à la cour du pharaon : il partit avec sa femme et son fils. Ils rencontrèrent, chemin fesant, un ange qu'on ne nomme pas, qui ordonna à Séphora de circoncire le petit Gerson avec un couteau de pierre. Dieu envoya Aaron sur la route; mais Aaron trouva fort mauvais que son frère eût épousé une Madianite; il la traita de p..... et le petit Gerson de bâtard; il les renvoya dans leur pays par le plus court.

Aaron et Moïse s'en allèrent donc tout seuls dans le palais du pharaon. La porte du palais était gardée par deux lions d'une grandeur énorme. Balaam, l'un des magiciens du roi, voyant venir les deux frères, lâcha sur eux les deux lions; mais Moïse les toucha de sa verge, et les deux lions, humblement prosternés, léchèrent les pieds d'Aaron et de Moïse. Le roi, tout étonné, fit venir les deux pèlerins devant tous ses magiciens. Ce fut à qui ferait le plus de miracles.

L'auteur raconte ici les dix plaies de l'Égypte à peu près comme elles sont rapportées dans l'Exode. Il ajoute seulement que Moïse couvrit toute l'Égypte de poux jusqu'à la hauteur d'une coudée, et qu'il envoya chez tous les Égyptiens des lions, des loups, des ours, des tigres, qui entraient dans toutes les maisons, quoique les portes fussent fermées aux verrous, et qui mangeaient tous les petits enfans.

Ce ne fut point, selon cet auteur, les Juifs qui s'enfuirent par la mer Rouge; ce fut le pharaon qui s'enfuit par ce chemin avec son armée; les Juifs coururent après lui, les eaux se séparèrent à droite et à gauche pour les voir combattre; tous les Égyptiens, excepté le roi, furent tués sur le sable. Alors ce roi, voyant bien qu'il avait affaire à forte partie, demanda pardon à Dieu. Michaël et Gabriel furent envoyés vers lui; ils le transportèrent dans la ville de Ninive, où il régna quatre cents ans.

De la mort de Moïse. — Dieu avait déclaré au peuple d'Israël qu'il ne sortirait point de l'Égypte à moins qu'il n'eût retrouvé le tombeau de Joseph. Moïse le retrouva, et le porta sur ses épaules en traversant la mer Rouge. Dieu lui dit qu'il se souviendrait de cette bonne action, et qu'il l'assisterait à la mort.

Quand Moïse eut passé six-vingts ans, Dieu vint lui annoncer qu'il fallait mourir, et qu'il n'avait plus que

trois heures à vivre. Le mauvais ange Samaël assistait à la conversation. Dès que la première heure fut passée, il se mit à rire de ce qu'il allait bientôt s'emparer de l'âme de Moïse, et Michaël se mit à pleurer. Ne te réjouis pas tant, méchante bête, dit le bon ange au mauvais; Moïse va mourir, mais nous avons Josué à sa place.

Quand les trois heures furent passées, Dieu commanda à Gabriel de prendre l'âme du mourant. Gabriel s'en excusa, Michaël aussi. Dieu, refusé par ces deux anges, s'adresse à Zinguiel. Celui-ci ne voulut pas plus obéir que les autres : C'est moi, dit-il, qui ai été autrefois son précepteur, je ne tuerai pas mon disciple. Alors Dieu, se fâchant, dit au mauvais ange Samaël : Eh bien ! méchant, prends donc son âme. Samaël, plein de joie, tire son épée, et court sur Moïse. Le mourant se lève en colère, les yeux étincelans : Comment, coquin, lui dit Moïse, oserais-tu bien me tuer, moi qui, étant enfant, ai mis la couronne d'un pharaon sur ma tête; qui ai fait des miracles à l'âge de quatre-vingts ans; qui ai conduit hors d'Égypte soixante millions d'hommes; qui ai coupé la mer Rouge en deux; qui ai vaincu deux rois si grands, que du temps du déluge l'eau ne leur venait qu'à mi-jambe : va-t'en, maraud; sors de devant moi tout à l'heure.

Cette altercation dura encore quelques momens. Gabriel, pendant ce temps-là, prépara un brancard pour transporter l'âme de Moïse; Michaël, un manteau de pourpre; Zinguiel, une soutane. Dieu lui mit les deux mains sur la poitrine et emporta son âme.

C'est à cette histoire que l'apôtre saint Jude fait allusion dans son épître, lorsqu'il dit que l'archange Michaël disputa le corps de Moïse au diable. Comme ce fait ne se trouve que dans le livre que je viens de citer, il est évident que saint Jude l'avait lu, et qu'il le regardait comme un livre canonique.

La seconde histoire de la mort de Moïse est encore une conversation avec Dieu. Elle n'est pas moins plaisante et moins curieuse que l'autre. Voici quelques traits de ce dialogue.

Moïse. Je vous prie, Seigneur, de me laisser entrer dans la terre promise, au moins pour deux ou trois ans.

Dieu. Non : mon décret porte que tu n'y entreras pas.

Moïse. Que du moins on m'y porte après ma mort.

Dieu. Non, ni mort ni vif.

Moïse. Hélas! bon Dieu, vous êtes si clément envers vos créatures, vous leur pardonnez deux ou trois fois, je n'ai fait qu'un péché, et vous ne me pardonnez pas.

Dieu. Tu ne sais ce que tu dis; tu as commis six péchés..... Je me souviens d'avoir juré ta mort ou la perte d'Israël; il faut qu'un de ces deux sermens s'accomplisse. Si tu veux vivre, Israël périra.

Moïse. Seigneur, il y a là trop d'adresse; vous tenez la corde par les deux bouts. Que Moïse périsse plutôt qu'une seule âme d'Israël.

Après plusieurs discours de la sorte, l'écho de la montagne dit à Moïse : Tu n'as plus que cinq heures à vivre. Au bout de cinq heures Dieu envoya chercher Gabriel, Zinguiel et Samaël. Dieu promit à Moïse de l'enterrer, et emporta son âme.

Quand on fait réflexion que presque toute la terre a été infatuée de pareils contes, et qu'ils ont fait l'éducation du genre humain, on trouve les fables de Pilpay, de Lokman, d'Ésope, bien raisonnables.

Livres apocryphes de la nouvelle loi. — CINQUANTE évangiles, tous assez différens les uns des autres, dont il ne nous reste que quatre entiers, celui de Jacques, celui de Nicodème, celui de l'enfance de Jésus, et ce-

lui de la naissance de Marie. Nous n'avons des autres que des fragmens et de légères notices (1).

Le voyageur Tournefort, envoyé par Louis XIV en Asie, nous apprend que les Géorgiens ont conservé l'*Évangile de l'enfance*, qui leur a été probablement communiqué par les Arméniens. (Tournefort, lettre XIX.)

Dans les commencemens, plusieurs de ces évangiles, aujourd'hui reconnus comme apocryphes, furent cités comme authentiques, et furent même les seuls cités. On trouve dans les Actes des apôtres ces mots que prononce saint Paul (*a*) : « Il faut se souvenir des paroles du Seigneur Jésus : car lui-même a dit : Il vaut mieux donner que recevoir. »

Saint Barnabé, ou plutôt saint Barnabas, fait parler ainsi Jésus-Christ dans son épître catholique (*b*) : « Résistons à toute iniquité, et ayons-la en haine..... Ceux qui veulent me voir et parvenir à mon royaume, doivent me suivre par les afflictions et par les peines. »

Saint Clément, dans sa seconde épître aux Corinthiens, met dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles : « Si vous êtes assemblés dans mon sein, et que vous ne suiviez pas mes commandemens (*c*), je vous rejetterai, et je vous dirai : Retirez-vous de moi, je ne vous connais pas ; retirez-vous de moi, artisans d'iniquité. »

Il attribue ensuite ces paroles à Jésus-Christ : « Gardez votre chair chaste, et le cachet immaculé, afin que vous receviez la vie éternelle (*d*). »

Dans les *Constitutions apostoliques*, qui sont du second siècle, on trouve ces mots : Jésus-Christ a dit : « Soyez des agens de change honnêtes. »

(1) *Voyez* la *Collection d'anciens évangiles*.

(*a*) Chap. XX, v. 25. — (*b*) Nos 4 et 7 — (*c*) No 4. — (*d*) No 8.

Il y a beaucoup de citations pareilles, dont aucune n'est tirée des quatre évangiles reconnus dans l'Église pour les seuls canoniques. Elles sont pour la plupart tirées de l'évangile selon les Hébreux, évangile traduit par saint Jérôme, et qui est aujourd'hui regardé comme apocryphe.

Saint Clément le Romain dit, dans sa seconde épître : « Le Seigneur étant interrogé quand viendrait son règne, répondit : Quand deux feront un, quand ce qui est dehors sera dedans, quand le mâle sera femelle, et quand il n'y aura ni femelle ni mâle. »

Ces paroles sont tirées de l'évangile selon les Égyptiens, et le texte est rapporté tout entier par saint Clément d'Alexandrie. Mais à quoi pensait l'auteur de l'évangile égyptien, et saint Clément lui-même? Les paroles qu'il cite sont injurieuses à Jésus-Christ; elles font entendre qu'il ne croyait pas que son règne advînt. Dire qu'une chose arrivera « quand deux feront un, quand le mâle sera femelle, » c'est dire qu'elle n'arrivera jamais. C'est comme nous disons, « la semaine des trois jeudis, les calendes grecques »; un tel passage est bien plus rabbinique qu'évangélique.

Il y eut aussi des *Actes des apôtres* apocryphes; saint Épiphane les cite (*a*). C'est dans ces actes qu'il est rapporté que saint Paul était fils d'un père et d'une mère idolâtres, et qu'il se fit Juif pour épouser la fille de Gamaliel; et qu'ayant été refusé, ou ne l'ayant pas trouvée vierge, il prit le parti des disciples de Jésus. C'est un blasphème contre saint Paul.

Des autres livres apocryphes du premier et du second siècle. — I. *Livre d'Énoch, septième homme après Adam*, lequel fait mention de la guerre des anges rebelles sous leur capitaine Semexia contre les anges

(*a*) Chap. XXX, paragraphe 16.

fidèles conduits par Michaël. L'objet de la guerre était de jouir des filles des hommes, comme il est dit à l'article *Ange* (*a*).

II. *Les Actes de sainte Thècle et de saint Paul*, écrits par un disciple nommé Jean, attaché à saint Paul. C'est dans cette histoire que Thècle s'échappe des mains de ses persécuteurs pour aller trouver saint Paul, déguisée en homme. C'est là qu'elle baptise un lion; mais cette aventure fut retranchée depuis. C'est là qu'on trouve le portrait de Paul, *staturâ brevi, calvastrum, cruribus curvis, surosum, superciliis junctis, naso aquilino, plenum gratiâ Dei.*

Quoique cette histoire ait été recommandée par saint Grégoire de Nazianze, par saint Ambroise, par saint Jean Chrysostôme, etc., elle n'a eu aucune considération chez les autres docteurs de l'Église.

III. *La Prédication de Pierre.* Cet écrit est aussi appelé *l'Évangile, la Révélation de Pierre.* Saint Clément d'Alexandrie en parle avec beaucoup d'éloge; mais on s'aperçut bientôt qu'il était d'un faussaire qui avait pris le nom de cet apôtre.

IV. *Les Actes de Pierre*, ouvrage non moins supposé.

V. *Le Testament des douze patriarches.* On doute si ce livre est d'un Juif ou d'un chrétien. Il est très-vraisemblable pourtant qu'il est d'un chrétien des premiers temps; car il est dit, dans le *Testament de Lévi*, qu'à la fin de la septième semaine il viendra des prêtres adonnés à l'idolâtrie, *bellatores, avari, scribæ iniqui, impudici, puerorum corruptores et pecorum;* qu'alors il y aura un nouveau sacerdoce;

(*a*) Il y a encore un autre livre d'Énoch chez les chrétiens d'Éthiopie, que Peiresc, conseiller au parlement de Provence, fit venir à très-grands frais; il est d'un autre imposteur. Faut-il qu'il y en ait aussi en Éthiopie!

que les cieux s'ouvriront ; que la gloire du Très-Haut, et l'esprit d'intelligence et de sanctification s'élèvera sur ce nouveau prêtre ; ce qui semble prophétiser Jésus-Christ.

VI. *La Lettre d'Abgare*, prétendu roi d'Édesse, *à Jésus-Christ, et la réponse de Jésus-Christ au roi Abgare.* On croit qu'en effet il y avait du temps de Tibère un toparque d'Edesse, qui avait passé du service des Perses à celui des Romains : mais son commerce épistolaire a été regardé par tous les bons critiques comme une chimère.

VII. *Les Actes de Pilate, les Lettres de Pilate à Tibère sur la mort de Jésus-Christ. La vie de Procula, femme de Pilate.*

VIII. *Les Actes de Pierre et de Paul*, où l'on voit l'histoire de la querelle de saint Pierre avec Simon le magicien : Abdias, Marcel et Egésippe ont tous trois écrit cette histoire. Saint Pierre dispute d'abord avec Simon à qui ressuscitera un parent de l'empereur Néron qui venait de mourir ; Simon le ressuscite à moitié, et saint Pierre achève la résurrection. Simon vole ensuite dans l'air ; saint Pierre le fait tomber, et le magicien se casse les jambes. L'empereur Néron, irrité de la mort de son magicien, fait crucifier saint Pierre la tête en bas, et fait couper la tête à saint Paul, qui était du parti de saint Pierre.

IX. *Les Gestes du bienheureux Paul, apôtre et docteur des nations.* Dans ce livre, on fait demeurer saint Paul à Rome deux ans après la mort de saint Pierre. L'auteur dit que, quand on eut coupé la tête à saint Paul, il en sortit du lait au lieu de sang, et que Lucina, femme dévote, le fit enterrer à vingt milles de Rome, sur le chemin d'Ostie, dans sa maison de campagne.

X. *Les Gestes du bienheureux apôtre André.* L'auteur raconte que saint André alla prêcher dans la

ville des Mirmidons, et qu'il y baptisa tous les citoyens. Un jeune homme, nommé Sostrate, de la ville d'Amazée, qui est du moins plus connue que celle des Mirmidons, vint dire au bienheureux André : « Je suis si beau que ma mère a conçu pour moi de la passion; j'ai eu horreur pour ce crime exécrable, et j'ai pris la fuite; ma mère en fureur m'accuse auprès du proconsul de la province de l'avoir voulu violer. Je ne puis rien répondre; car j'aimerais mieux mourir que d'accuser ma mère. » Comme il parlait ainsi, les gardes du proconsul vinrent se saisir de lui. Saint André accompagna l'enfant devant le juge, et plaida sa cause; la mère ne se déconcerta point; elle accusa saint André lui-même d'avoir engagé l'enfant à ce crime. Le proconsul aussitôt ordonne qu'on jette saint André dans la rivière : mais, l'apôtre ayant prié Dieu, il se fit un grand tremblement de terre, et la mère mourut d'un coup de tonnerre.

Après plusieurs aventures de ce genre, l'auteur fait crucifier saint André à Patras.

XI. *Les Gestes de saint Jacques le majeur.* L'auteur le fait condamner à la mort par le pontife Abiathar à Jérusalem, et il baptise le greffier avant d'être crucifié.

XII. *Les Gestes de saint Jean l'évangéliste.* L'auteur raconte qu'à Ephèse, dont saint Jean était évêque, Drusilla, convertie par lui, ne voulut plus de la compagnie de son mari Andronic, et se retira dans un tombeau. Un jeune homme, nommé Callimaque, amoureux d'elle, la pressa quelquefois dans ce tombeau même de condescendre à sa passion. Drusilla, pressée par son mari et par son amant, souhaita la mort et l'obtint. Callimaque, informé de sa perte, fut encore plus furieux d'amour; il gagna par argent un domes-

tique d'Andronic, qui avait les clefs du tombeau; il y court; il dépouille sa maîtresse de son linceul; il s'écrie : « Ce que tu n'as pas voulu m'accorder vivante, tu me l'accorderas morte. » Et, dans l'excès horrible de sa démence, il assouvit ses désirs sur ce corps inanimé. Un serpent sort à l'instant du tombeau; le jeune homme tombe évanoui, le serpent le tue; il en fait autant du domestique complice, et se roule sur son corps. Saint Jean arrive avec le mari; ils sont étonnés de trouver Callimaque en vie. Saint Jean ordonne au serpent de s'en aller; le serpent obéit. Il demande au jeune homme comment il est ressuscité; Callimaque répond qu'un ange lui était apparu et lui avait dit : « Il fallait que tu mourusses pour revivre chrétien. » Il demanda aussitôt le baptême, et pria saint Jean de ressusciter Drusilla. L'apôtre ayant sur-le-champ opéré ce miracle, Callimaque et Drusilla le supplièrent de vouloir bien aussi ressusciter le domestique. Celui-ci, qui était un païen obstiné, ayant été rendu à la vie, déclara qu'il aimait mieux remourir que d'être chrétien; et en effet il remourut incontinent. Sur quoi saint Jean dit qu'un mauvais arbre porte toujours de mauvais fruits.

Aristodème, grand-prêtre d'Ephèse, quoique frappé d'un tel prodige, ne voulut pas se convertir : il dit à saint Jean : « Permettez que je vous empoisonne, et si vous n'en mourez pas, je me convertirai. » L'apôtre accepte la proposition : mais il voulut qu'auparavant Aristodème empoisonnât deux Ephésiens condamnés à mort. Aristodème aussitôt leur présenta le poison; ils expirèrent sur-le-champ. Saint Jean prit le même poison, qui ne lui fit aucun mal. Il ressuscita les deux morts; et le grand-prêtre se convertit.

Saint Jean ayant atteint l'âge de quatre-vingt-dix-

sept ans, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit : « Il est temps que tu viennes à mon festin avec tes frères. » Et bientôt après l'apôtre s'endormit en paix.

XIII. *L'Histoire des bienheureux Jacques le mineur, Simon et Jude frères.* Ces apôtres vont en Perse, et y exécutent des choses aussi incroyables que celles que l'auteur rapporte de saint André.

XIV. *Les Gestes de saint Matthieu, apôtre et évangéliste.* Saint Matthieu va en Éthiopie dans la grande ville de Nadaver; il y ressuscite le fils de la reine Candace, et il y fonde des églises chrétiennes.

XV. *Les Gestes du bienheureux Barthélemi dans l'Inde.* Barthélemi va d'abord dans le temple d'Astarot. Cette déesse rendait des oracles, et guérissait toutes les maladies; Barthélemi la fait taire, et rend malades tous ceux qu'elle avait guéris. Le roi Polimius dispute avec lui; le démon déclare devant le roi qu'il est vaincu. Saint Barthélemi sacre le roi Polimius évêque des Indes.

XVI. *Les Gestes du bienheureux Thomas, apôtre de l'Inde.* Saint Thomas entre dans l'Inde par un autre chemin, et y fait beaucoup plus de miracles que saint Barthélemi; il est enfin martyrisé, et apparaît à Xiphoro et à Susani.

XVII. *Les Gestes du bienheureux Philippe.* Il alla prêcher en Scythie. On voulut lui faire sacrifier à Mars; mais il fit sortir un dragon de l'autel qui dévora les enfans des prêtres; il mourut à Hiérapolis, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. On ne sait quelle est cette ville; il y en avait plusieurs de ce nom. Toutes ces histoires passent pour être écrites par Abdias, évêque de Babylone, et sont traduites par Jules Africain.

XVIII. A cet abus des saintes écritures on en a joint un moins révoltant, et qui ne manque point de

respect au christianisme comme ceux qu'on vient de mettre sous les yeux du lecteur. Ce sont les liturgies attribuées à saint Jacques, à saint Pierre, à saint Marc, dont le savant Tillemont a fait voir la fausseté.

XIX. Fabricius met parmi les écrits apocryphes l'homélie attribuée à saint Augustin *sur la manière dont se forma le Symbole :* mais il ne prétend pas sans doute que le Symbole, que nous appelons *des apôtres*, en soit moins sacré et moins véritable. Il est dit dans cette homélie, dans Rufin, et ensuite dans Isidore, que, dix jours après l'ascension, les apôtres étant renfermés ensemble de peur des Juifs, Pierre dit : « Je crois en Dieu le père tout-puissant » ; André, « Et en Jésus-Christ, son fils »; Jacques, « Qui a été conçu du Saint-Esprit »; et qu'ainsi chaque apôtre ayant prononcé un article, le Symbole fut entièrement achevé.

Cette histoire n'étant point dans les Actes des apôtres, on est dispensé de la croire; mais on n'est pas dispensé de croire au Symbole, dont les apôtres ont enseigné la substance. La vérité ne doit point souffrir des faux ornemens qu'on a voulu lui donner.

XX. *Les Constitutions apostoliques.* On met aujourd'hui dans le rang des apocryphes les *Constitutions des saints Apôtres*, qui passaient autrefois pour être rédigées par saint Clément le Romain. La seule lecture de quelques chapitres suffit pour faire voir que les apôtres n'ont eu aucune part à cet ouvrage.

Dans le chapitre IX, on ordonne aux femmes de ne se laver qu'à la neuvième heure.

Au premier chapitre du second livre, on veut que les évêques soient savans : mais du temps des apôtres il n'y avait point d'hiérarchie, point d'évêques attachés à une seule église. Ils allaient instruire de ville en ville, de bourgade en bourgade; ils s'appelaient *apôtres*,

et non pas *évêques ;* et surtout ils ne se piquaient pas d'être savans.

Au chapitre II de ce second livre, il est dit qu'un évêque ne doit avoir « qu'une femme, qui ait grand soin de sa maison » ; ce qui ne sert qu'à prouver qu'à la fin du premier, et au commencement du second siècle, lorsque la hiérarchie commença à s'établir, les prêtres étaient mariés.

Dans presque tout le livre les évêques sont regardés comme les juges des fidèles ; et l'on sait assez que les apôtres n'avaient aucune juridiction.

Il est dit au chapitre XXI qu'il faut écouter les deux parties, ce qui suppose une juridiction établie.

Il est dit au chapitre XXVI : « L'évêque est votre prince, votre roi, votre empereur, votre dieu en terre. » Ces expressions sont bien fortes pour l'humilité des apôtres.

Au chapitre XXVIII. Il faut, dans les festins des agapes, donner au diacre le double de ce qu'on donne à une vieille ; au prêtre, le double de ce qu'on donne au diacre, parce qu'ils sont les conseillers de l'évêque et la couronne de l'Église. Le lecteur aura une portion en l'honneur des prophètes, aussi bien que le chantre et le portier. Les laïques qui voudront avoir quelque chose doivent s'adresser à l'évêque par le diacre.

Jamais les apôtres ne se sont servis d'aucun terme qui répondît à *laïque*, et qui marquât la différence entre les profanes et les prêtres.

Au chapitre XXXIV. « Il faut révérer l'évêque comme un roi, l'honorer comme le maître ; lui donner vos fruits, les ouvrages de vos mains, vos prémices, vos décimes, vos épargnes, les présens qu'on vous a faits, votre froment, votre vin, votre huile, votre laine, et tout ce que vous avez. » Cet article est fort.

Au chapitre LVII. « Que l'église soit longue, qu'elle

regarde l'Orient, qu'elle ressemble à un vaisseau; que le trône de l'évêque soit au milieu; que le lecteur lise les livres de Moïse, de Josué, des Juges, des Rois, des Paralipomènes, de Job, etc. »

Au chapitre XVII du livre III : « Le baptême est donné pour la mort de Jésus, l'huile pour le Saint-Esprit. Quand on nous plonge dans la cuve, nous mourons; quand nous en sortons, nous ressuscitons. *Le père est le Dieu de tout;* Christ est fils unique Dieu, fils aimé et seigneur de gloire. Le saint Souffle est *Paraclet* envoyé de Christ, docteur enseignant, et prédicateur de Christ. »

Cette doctrine serait aujourd'hui exprimée en termes plus canoniques.

Au chapitre VII du livre V on cite des vers des sibylles sur l'avénenent de Jésus et sur sa résurrection. C'est la première fois que les chrétiens supposèreut des vers des sibylles, ce qui continua pendant plus de trois cents années.

Au chapitre XXVIII du livre VI, la pédérastie et l'accouplement avec les bêtes sont défendus aux fidèles.

Au chapitre XXIX, il dit « qu'un mari et une femme sont purs en sortant du lit, quoiqu'ils ne se lavent point. »

Au chapitre V du livre VIII on trouve ces mots : « *Dieu tout-puissant*, donne à l'évêque par ton Christ la participation du Saint-Esprit. »

Au chapitre VI. « Recommandez-vous au seul Dieu par Jésus-Christ; » ce qui n'exprime pas assez la divinité de notre Seigneur.

Au chapitre XII est la constitution de Jacques, frère de Zébédée.

Au chapitre XV. Le diacre doit prononcer tout haut : « Inclinez-vous devant Dieu par le Christ. » Ces expressions ne sont pas aujourd'hui assez correctes.

XXI. *Les Canons apostoliques.* Le sixième canon ordonne qu'aucun évêque, ni prêtre ne se sépare de sa femme sous prétexte de religion; que, s'il s'en sépare, il soit excommunié; que, s'il persévère, il soit chassé.

Le VIIe, qu'aucun prêtre ne se mêle jamais d'affaires séculières.

Le XIXe, que celui qui a épousé les deux sœurs ne soit point admis dans le clergé.

Les XXIe et XXIIe, que les eunuques soient admis à la prêtrise, excepté ceux qui se sont coupé à eux-mêmes les génitoires. Cependant Origène fut prêtre malgré cette loi.

Le LVe, si un évêque, ou un prêtre, ou un diacre, ou un clerc, mange de la chair où il y ait encore du sang, qu'il soit déposé.

Il est assez évident que ces canons ne peuvent avoir été promulgués par les apôtres.

XXII. *Les Reconnaissances de saint Clément à Jacques, frère du Seigneur, en dix livres, traduites du grec en latin par Rufin.* Ce livre commence par un doute sur l'immortalité de l'âme : *Utrùmne sit mihi aliqua vita post mortem; an nihil omninò posteà sim futurus?* (*a*) Saint Clément, agité par ce doute, et voulant savoir si le monde était éternel, ou s'il avait été créé, s'il y avait un Tartare et un Phlégéton, un Ixion et un Tantale, etc., etc., voulut aller en Egypte apprendre la nécromancie; mais, ayant entendu parler de saint Barnabé qui prêchait le christianisme, il alla le trouver dans l'Orient, dans le temps que Barnabé célébrait une fête juive. Ensuite il rencontra saint Pierre à Césarée avec Simon le magicien et Zachée. Ils disputèrent ensemble, et saint Pierre leur raconta tout

(*a*) No XVII, et dans l'exorde.

ce qui s'était passé depuis la mort de Jésus. Clément se fit chrétien ; mais Simon demeura magicien.

Simon devint amoureux d'une femme qu'on appelait la Lune, et, en attendant qu'il l'épousât, il proposa à saint Pierre, à Zachée, à Lazare, à Nicodème, à Dosithée, et à plusieurs autres, de se mettre au rang de ses disciples. Dosithée lui répondit d'abord par un grand coup de bâton; mais le bâton ayant passé au travers du corps de Simon comme au travers de la fumée, Dosithée l'adora et devint son lieutenant; après quoi Simon épousa sa maîtresse, et assura qu'elle était la lune elle-même, descendue du ciel pour se marier avec lui.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin les Reconnaissances de saint Clément. Il faut seulement remarquer qu'au liv. IX il est parlé des Chinois sous le nom de *Sérès* comme des plus justes et des plus sages de tous les hommes; après eux viennent les brachmanes, auxquels l'auteur rend la justice que toute l'antiquité leur a rendue. L'auteur les cite comme des modèles de sobriété, de douceur et de justice.

XXIII. *La Lettre de saint Pierre à saint Jacques, et la Lettre de saint Clément au même saint Jacques, frère du Seigneur, gouvernant la sainte église des Hébreux à Jérusalem, et à toutes les églises.* La lettre de saint Pierre ne contient rien de curieux; mais celle de saint Clément est très-remarquable. Il prétend que saint Pierre le déclara évêque de Rome avant sa mort, et son coadjuteur; qu'il lui imposa les mains, et qu'il le fit asseoir dans sa chaire épiscopale en présence de tous les fidèles. « Ne manquez pas, lui dit-il, d'écrire à mon frère Jacques dès que je serai mort. »

Cette lettre semble prouver qu'on ne croyait pas alors que saint Pierre eût été supplicié, puisque cette lettre, attribuée à saint Clément, aurait probablement

fait mention du supplice de saint Pierre. Elle prouve encore qu'on ne comptait pas Clet et Anaclet parmi les évêques de Rome.

XXIV. *Homélies de saint Clément, au nombre de dix-neuf.* Il raconte dans sa première homélie ce qu'il avait déjà dit dans les *Reconnaissances*, qu'il était allé chercher saint Pierre avec saint Bernabé à Césarée pour savoir si l'âme est immortelle, et si le monde est éternel.

On lit dans la seconde homélie, nº 38, un passage bien plus extraordinaire; c'est saint Pierre lui-même qui parle de l'ancien Testament; et voici comme il s'exprime:

« La loi écrite contient certaines choses fausses contre la loi de Dieu, créateur du ciel et de la terre: c'est ce que le diable a fait pour une juste raison; et cela est arrivé aussi par le jugement de Dieu, afin de découvrir ceux qui écouteraient avec plaisir ce qui est écrit contre lui, etc., etc. »

Dans la sixième homélie, saint Clément rencontre Appion, le même qui avait écrit contre les Juifs du temps de Tibère; il dit à Appion qu'il est amoureux d'une Égyptienne, et le prie d'écrire une lettre en son nom à sa prétendue maîtresse, pour lui persuader, par l'exemple de tous les dieux, qu'il faut faire l'amour. Appion écrit la lettre, et saint Clément fait la réponse au nom de l'Égyptienne; après quoi il dispute sur la nature des dieux.

XXV. *Deux épîtres de saint Clément aux Corinthiens.* Il ne paraît pas juste d'avoir rangé ces épîtres parmi les apocryphes. Ce qui a pu engager quelques savans à ne les pas reconnaître, c'est qu'il y est parlé du « phénix d'Arabie qui vit cinq cents ans, et qui se brûle en Égypte dans la ville d'Héliopolis. » Mais il se peut très-bien faire que saint Clément ait cru cette

fable que tant d'autres croyaient, et qu'il ait écrit des lettres aux Corinthiens.

On convient qu'il y avait alors une grande dispute entre l'église de Corinthe et celle de Rome. L'église de Corinthe, qui se disait fondée la première, se gouvernait en commun ; il n'y avait presque point de distinction entre les prêtres et les séculiers, encore moins entre les prêtres et l'évêque ; tous avaient également voix délibérative ; du moins plusieurs savans le prétendent. Saint Clément dit aux Corinthiens, dans sa première épître : « Vous qui avez jeté les premiers fondemens de la sédition, soyez soumis aux prêtres, corrigez-vous par la pénitence, et fléchissez les genoux de votre cœur ; apprenez à obéir. » Il n'est point du tout étonnant qu'un évêque de Rome ait employé ces expressions.

C'est dans la seconde épître qu'on trouve encore cette réponse de Jésus-Christ, que nous avons déjà rapportée, sur ce qu'on lui demandait quand viendrait son royaume des cieux. « Ce sera, dit-il, quand deux feront un, quand ce qui est dehors sera dedans, quand le mâle sera femelle, et quand il n'y aura ni mâle ni femelle. »

XXVI. *Lettre de saint Ignace le martyr à la vierge Marie, et la réponse de la Vierge à saint Ignace.*

A MARIE QUI A PORTÉ CHRIST, *son dévot Ignace.* — « Vous deviez me consoler, moi néophyte et disciple de votre Jean. J'ai entendu plusieurs choses admirables de votre Jésus, et j'en ai été stupéfait. Je désire de tout mon cœur d'en être instruit par vous, qui avez toujours vécu avec lui en familiarité, et qui avez su tous ses secrets. Portez-vous bien, et confortez les néophytes qui sont avec moi de vous et par vous. *Amen.* »

RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE *à Ignace, son disciple chéri.*

L'humble servante de Jésus-Christ.

« TOUTES les choses que vous avez apprises de Jean sont vraies; croyez-les, persistez-y, gardez votre vœu de christianisme ; conformez-lui vos mœurs et votre vie; je viendrai vous voir avec Jean, vous et ceux qui sont avec vous. Soyez ferme dans la foi, agissez en homme; que la sévérité de la persécution ne vous trouble pas; mais que votre esprit se fortifie et s'exalte en Dieu votre sauveur. *Amen.* »

On prétend que ces lettres sont de l'an 116 de notre ère vulgaire ; mais elles n'en sont pas moins fausses et moins absurdes : ce serait même une insulte à notre sainte religion, si elles n'avaient pas été écrites dans un esprit de simplicité qui peut faire tout pardonner.

XXVII. *Fragmens des apôtres.* On y trouve ce passage : « Paul, homme de petite taille, au nez aquilin, au visage angélique, instruit dans le ciel, a dit à Plantilla la Romaine, avant de mourir : Adieu, Plantilla, petite plante de salut éternel, connais ta noblesse; tu es plus blanche que la neige, tu es enregistrée parmi les soldats de Christ, tu es héritière du royaume céleste. » Cela ne méritait pas d'être réfuté.

XXVIII. *Onze apocalypses*, qui sont attribuées aux patriarches et prophètes, à saint Pierre, à Cérinthe, à saint Thomas, à saint Étienne proto-martyr; deux à saint Jean, différentes de la canonique, et trois à saint Paul. Toutes ces apocalypses ont été éclipsées par celle de saint Jean.

XXIX. *Les Visions, les Préceptes et les Similitudes d'Hermas.* Hermas paraît être de la fin du premier

siècle. Ceux qui traitent son livre d'apocryphe sont obligés de rendre justice à sa morale. Il commence par dire que son père nourricier avait vendu une fille à Rome. Hermas reconnut cette fille après plusieurs années, et l'aima, dit-il, comme sa sœur : il la vit un jour se baigner dans le Tibre; il lui tendit la main, et la tira du fleuve; et il disait dans son cœur : « Que je serais heureux si j'avais une femme semblable à elle pour la beauté et pour les mœurs ! »

Aussitôt le ciel s'ouvrit, et il vit tout d'un coup cette même femme qui lui fit une révérence du haut du ciel, et lui dit : *Bonjour, Hermas.* Cette femme était l'église chrétienne. Elle lui donna beaucoup de bons conseils.

Un an après, l'esprit le transporta au même endroit où il avait vu cette belle femme, qui pourtant était une vieille ; mais sa vieillesse était fraîche, et elle n'était vieille que parce qu'elle avait été créée dès le commencement du monde, et que le monde avait été fait pour elle.

Le livre des *Préceptes* contient moins d'allégories ; mais celui des *Similitudes* en contient beaucoup.

Un jour que je jeûnais, dit Hermas, et que j'étais assis sur une colline, rendant grâces à Dieu de tout ce qu'il avait fait pour moi, un berger vint s'asseoir à mes côtés, et me dit : Pourquoi êtes-vous venu ici de si bon matin ? C'est que je suis en station, lui répondis-je. Qu'est-ce qu'une station ? me dit le berger. C'est un jeûne. Et qu'est-ce que ce jeûne ? C'est ma coutume. « Allez, me répliqua le berger, vous ne savez ce que c'est que de jeûner; cela ne fait aucun profit à Dieu; je vous apprendrai ce que c'est que le vrai jeûne agréable à la Divinité (*a*). Votre jeûne n'a

(*a*) Similit. 5e, liv. III.

rien de commun avec la justice et la vertu. Servez Dieu d'un cœur pur, gardez ses commandemens ; n'admettez dans votre cœur aucun désir coupable. Si vous avez toujours la crainte de Dieu devant les yeux, si vous vous abstenez de tout mal, ce sera là le vrai jeûne, le grand jeûne dont Dieu vous saura gré. »

Cette piété philosophique et sublime est un des plus singuliers monumens du premier siècle. Mais ce qui est assez étrange, c'est qu'à la fin des *similitudes* le berger lui donne des filles très-affables, *valdè affabiles*, chastes et industrieuses, pour avoir soin de sa maison; et lui déclare qu'il ne peut accomplir les commandemens de Dieu sans ces filles, qui figurent visiblement les vertus.

Ne poussons pas plus loin cette liste ; elle serait immense, si on voulait entrer dans tous les détails. Finissons par les sibylles.

XXX. *Les Sibylles.* Ce qu'il y eut de plus apocryphe dans la primitive église, c'est la prodigieuse quantité de vers attribués aux anciennes sibylles en faveur des mystères de la religion chrétienne (*a*). Diodore de Sicile n'en reconnaissait qu'une, qui fut prise dans Thèbes par les Épigones, et qui fut placée à Delphes avant la guerre de Troie. De cette sibylle, c'est-à-dire de cette prophétesse, on en fit bientôt dix. Celle de Cumes avait le plus grand crédit chez les Romains, et la sibylle Érythrée chez les Grecs.

Comme tous les oracles se rendaient en vers, toutes les sibylles ne manquèrent pas d'en faire ; et pour donner plus d'autorité à ces vers, on les fit quelquefois en acrostiches. Plusieurs chrétiens qui n'avaient pas un zèle selon la science, non seulement détournèrent le sens des anciens vers qu'on supposait écrits par les si-

(*a*) Diodore, liv. IV.

bylles, mais ils en firent eux-mêmes, et, qui pis est, en acrostiches. Ils ne songèrent pas que cet artifice pénible de l'acrostiche ne ressemble point du tout à l'inspiration et à l'enthousiasme d'une prophétesse. Ils voulurent soutenir la meilleure des causes par la fraude la plus maladroite. Ils firent donc de mauvais vers grecs, dont les lettres initiales signifiaient en grec *Jésus*, *christ*, *fils*, *sauveur;* et ces vers disaient « qu'avec cinq pains et deux poissons il nourrirait cinq mille hommes au désert, et qu'en ramassant les morceaux qui resteront il remplirait douze paniers. »

Le règne de mille ans, et la nouvelle Jérusalem céleste, que Justin avait vue dans les airs pendant quarante nuits, ne manquèrent pas d'être prédits par les sibylles.

Lactance, au quatrième siècle, recueillit presque tous les vers attribués aux sibylles, et les regarda comme des preuves convaincantes. Cette opinion fut tellement autorisée, et se maintint si long-temps, que nous chantons encore des hymnes dans lesquels le témoignage des sibylles est joint aux prédictions de David.

Solvet seclum in favillâ,
Teste David cum sibyllâ.

Ne poussons pas plus loin la liste de ces erreurs ou de ces fraudes; on pourrait en rapporter plus de cent; tant le monde fut toujours composé de trompeurs et de gens qui aimèrent à se tromper. Mais ne recherchons point une érudition si dangereuse. Une grande vérité approfondie vaut mieux que la découverte de mille mensonges.

Toutes ces erreurs, toute la foule des livres apocryphes n'ont pu nuire à la religion chrétienne, parce qu'elle est fondée, comme on sait, sur des vérités iné-

branlables. Ces vérités sont appuyées par une église militante et triomphante, à laquelle Dieu a donné le pouvoir d'enseigner et de réprimer. Elle unit dans plusieurs pays l'autorité spirituelle et la temporelle. La prudence, la force, la richesse, sont ses attributs; et, quoiqu'elle soit divisée, quoique ses divisions l'aient ensanglantée, on la peut comparer à la république romaine, toujours agitée de discordes civiles, mais toujours victorieuse.

APPOINTÉ, DÉSAPPOINTÉ. — Soit que ce mot vienne du mot latin *punctum*, ce qui est très-vraisemblable, soit qu'il vienne de l'ancienne barbarie, qui se plaisait fort aux *oins*, *soin*, *coin*, *loin*, *foin*, *hardouin*, *albouin*, *grouin*, *poing*, etc., il est certain que cette expression, bannie aujourd'hui mal à propos du langage, est très-nécessaire. Le naïf Amyot et l'énergique Montaigne s'en servent souvent; il n'est pas même possible jusqu'à présent d'en employer une autre. Je lui *appointai* l'hôtel des Ursins; à sept heures du soir je m'y rendis; je fus *désappointé*. Comment expliquerez-vous en un seul mot le manque de parole de celui qui devait venir à l'hôtel des Ursins à sept heures du soir, et l'embarras de celui qui y est venu, qui ne trouve personne? A-t-il été trompé dans son attente? Cela est d'une longueur insupportable, et n'exprime pas précisément la chose. Il a été *désappointé;* il n'y a que ce mot. Servez-vous-en donc, vous qui voulez qu'on vous entende vite; vous savez que les circonlocutions sont la marque d'une langue pauvre. Il ne faut pas dire, *vous me devez cinq pièces de douze sous*, quand vous pouvez dire, *vous me devez un écu.*

Les Anglais ont pris de nous ces mots *appointé*, *désappointé*, ainsi que beaucoup d'autres expressions très-énergiques; ils se sont enrichis de nos dépouilles, et nous n'osons reprendre notre bien.

APPOINTER, APPOINTEMENT. *Termes du Palais.* — Ce sont procès par écrit. On *appointe* une cause, c'est-à-dire que les juges ordonnent que les parties produisent par écrit les faits et les raisons. Le *Dictionnaire de Trévoux*, fait en partie par les jésuites, s'exprime ainsi : « Quand les juges veulent favoriser une mauvaise cause, ils sont d'avis de l'appointer au lieu de la juger. »

Ils espéraient qu'on appointerait leur cause dans l'affaire de leur banqueroute, qui leur procura leur expulsion. L'avocat qui plaida contre eux trouva heureusement leur explication du mot *appointer;* il en fit part aux juges dans une de ses oraisons. Le parlement, plein de reconnaissance, n'appointa pas leur affaire; il fut jugé à l'audience que tous les jésuites, à commencer par le père-général, restitueraient l'argent de la banqueroute, avec dépens, dommages et intérêts. Il fut jugé depuis qu'ils étaient de trop dans le royaume; et cet arrêt, qui était pourtant un *appointé*, eut son exécution avec grands applaudissemens du public.

APOSTAT. — C'est encore une question parmi les savans si l'empereur Julien était en effet apostat, et s'il avait jamais été chrétien véritablement.

Il n'était pas âgé de six ans lorsque l'empereur Constance, plus barbare encore que Constantin, fit égorger son père et son frère, et sept de ses cousins germains. A peine échappa-t-il à ce carnage avec son frère Gallus; mais il fut toujours traité très-durement par Constance. Sa vie fut long-temps menacée; il vit bientôt assassiner, par les ordres du tyran, le frère qui lui restait. Les sultans turcs les plus barbares n'ont jamais surpassé, je l'avoue à regret, ni les cruautés, ni les fourberies de la famille constantine. L'étude fut la seule consolation de Julien dès sa plus tendre jeunesse. Il voyait en secret les plus illustres philosophes, qui étaient de l'ancienne

religion de Rome. Il est bien probable qu'il ne suivait celle de son oncle Constance que pour éviter l'assassinat. Julien fut obligé de cacher son esprit, comme avait fait Brutus sous Tarquin. Il devait être d'autant moins chrétien, que son oncle l'avait forcé à être moine, et à faire les fonctions de lecteur dans l'église. On est rarement de la religion de son persécuteur, surtout quand il veut dominer sur la conscience.

Une autre probabilité, c'est que dans aucun de ses ouvrages il ne dit qu'il ait été chrétien. Il n'en demande jamais pardon aux pontifes de l'ancienne religion; il leur parle dans ses lettres comme s'il avait toujours été attaché au culte du sénat. Il n'est pas même avéré qu'il ait pratiqué les cérémonies du taurobole, qu'on pouvait regarder comme une espèce d'expiation, ni qu'il eût voulu laver avec du sang de taureau ce qu'il appelait si malheureusement *la tache de son baptême*. C'était une dévotion païenne, qui d'ailleurs ne prouverait pas plus que l'association aux mystères de Cérès. En un mot, ni ses amis, ni ses ennemis ne rapportent aucun fait, aucun discours qui puisse prouver qu'il ait jamais cru au christianisme; et qu'il ait passé de cette croyance sincère à celle des dieux de l'empire.

S'il est ainsi, ceux qui ne le traitent point d'apostat paraissent très-excusables.

La saine critique s'étant perfectionnée, tout le monde avoue aujourd'hui que l'empereur Julien était un héros et un sage, un stoïcien égal à Marc Aurèle. On condamne ses erreurs, on convient de ses vertus. On pense aujourd'hui comme Prudentius, son contemporain, auteur de l'hymne *salvete, flores martyrum*. Il dit de Julien :

Ductor fortissimus armis,
Conditor et legum celeberrimus; ore manuque

Consultor patriæ : sed non consultor habendæ
Relligionis ; amans tercentum millia divûm.
Perfidus ille Deo, quamvis non perfidus orbi.

Fameux par ses vertus, par ses lois, par la guerre,
Il méconnut son Dieu, mais il servit la terre.

Ses détracteurs sont réduits à lui donner des ridicules ; mais il avait plus d'esprit que ceux qui le raillent. Un historien lui reproche, d'après saint Grégoire de Nazianze, *d'avoir porté une barbe trop grande*. Mais, mon ami, si la nature la lui donna longue, pourquoi voudrais-tu qu'il la portât courte ? *Il branlait la tête*. Tiens mieux la tienne. *Sa démarche était précipitée*. Souviens-toi que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, sifflé à la comédie, se moque de la démarche et de l'air du grand Corneille. Oserais-tu espérer de tourner le maréchal de Luxembourg en ridicule parce qu'il marchait mal, et que sa taille était irrégulière ? Il marchait très-bien à l'ennemi. Laissons l'ex-jésuite Patouillet et l'ex-jésuite Nonotte, etc., appeler l'empereur Julien *l'apostat*. Hé, gredins ! son successeur chrétien, Jovien, l'appela *divus Julianus*.

Traitons cet empereur comme il nous a traités lui-même (*a*). Il disait en se trompant : « Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre ; ils sont déja assez malheureux d'errer dans la chose la plus importante. »

Ayons pour lui la même compassion, puisque nous sommes sûrs que la vérité est de notre côté.

Il rendait exactement justice à ses sujets, rendons-la donc à sa mémoire. Des Alexandrins s'emportent contre un évêque chrétien, méchant homme, il est vrai, élu par une brigue de scélérats. C'était le fils d'un maçon, nommé George Biordos (1). Ses mœurs étaient

(*a*) Lettre LII de l'empereur Julien.

(1) Biord, fils d'un maçon, a été évêque d'Anneci au dix-

plus basses que sa naissance ; il joignait la perfidie la plus lâche à la férocité la plus brute, et la superstition à tous les vices ; avare, calomniateur, persécuteur, imposteur, sanguinaire, séditieux, détesté de tous les partis ; enfin les habitans le tuèrent à coups de bâton. Voyez la lettre que l'empereur Julien écrit aux Alexandrins sur cette émeute populaire. Voyez comme il leur parle en père et en juge.

« Quoi ! au lieu de me réserver la connaissance de vos outrages, vous vous êtes laissé emporter à la colère : vous vous êtes livrés aux mêmes excès que vous reprochez à vos ennemis ! George méritait d'être traité ainsi ; mais ce n'était pas à vous d'être ses exécuteurs. Vous avez des lois, il fallait demander justice, etc. »

On a osé flétrir Julien de l'infâme nom d'*intolérant* et de *persécuteur*, lui qui voulait extirper la persécution et l'intolérance. Relisez sa lettre cinquante-deuxième, et respectez sa mémoire. N'est-il déjà pas assez malheureux de n'avoir pas été catholique, et de brûler dans l'enfer avec la foule innombrable de ceux qui n'ont pas été catholiques, sans que nous l'insultions encore jusqu'au point de l'accuser d'intolérance ?

Des globes de feu qu'on a prétendus être sortis de terre pour empêcher la réédification du temple de Jérusalem sous l'empereur Julien.

Il est très-vraisemblable que, lorsque Julien résolut de porter la guerre en Perse, il eut besoin d'argent ; très-vraisemblable encore que les Juifs lui en donnèrent pour obtenir la permission de rebâtir leur temple

huitième siècle. Comme il ressemblait beaucoup à George d'Alexandrie, M. de Voltaire, son diocésain, s'est amusé à joindre au nom de l'évêque le surnom de *Biordos*.

détruit en partie par Titus, et dont il restait les fondemens, une muraille entière, et la tour Antonia. Mais est il si vraisemblable que des globes de feu s'élançassent sur les ouvrages et sur les ouvriers, et fissent discontinuer l'entreprise ?

N'y a-t-il pas une co tradiction palpable dans ce que les historiens racontent ?

1° Comment se peut-il faire que les Juifs commençassent par détruire (comme on le dit) les fondemens du temple qu'ils voulaient et qu'ils devaient rebâtir à la même place ? Le temple devait être nécessairement sur la montagne Moria. C'était là que Salomon l'avait élevé ; c'était là qu'Hérode l'avait rebâti avec beaucoup plus de solidité et de magnificence, après avoir préalablement élevé un beau théâtre dans Jérusalem, et un temple à Auguste dans Césarée. Les pierres employées à la fondation de ce temple, agrandi par Hérode, avaient jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur, au rapport de Josèphe. Serait-il possible que les Juifs eussent été assez insensés, du temps de Julien, pour vouloir déranger ces pierres qui étaient si bien préparées à recevoir le reste de l'édifice, et sur lesquelles on a vu depuis les mahométans bâtir leur mosquée (*a*) ? Quel homme fut jamais assez fou, assez stupide pour se priver ainsi, à grands frais et avec une peine extrême, du plus grand avantage qu'il pût

(*a*) Omar, ayant pris Jérusalem, y fit bâtir une mosquée sur les fondemens mêmes du temple d'Hérode et de Salomon; et ce nouveau temple fut consacré au même Dieu que Salomon avait adoré avant qu'il fût idolâtre, au Dieu d'Abraham et de Jacob, que Jésus-Christ avait adoré quand il fut à Jérusalem, et que les musulmans reconnaissent. Ce temple subsiste encore : il ne fut jamais entièrement démoli ; mais il n'est permis ni aux Juifs ni aux chrétiens d'y entrer ; ils n'y entreront que quand les Turcs en seront chassés.

rencontrer sous ses yeux et sous ses mains ? Rien n'est plus incroyable.

2° Comment des éruptions de flammes seraient-elles sorties de ces pierres ? Il se pourrait qu'il fût arrivé un tremblement de terre dans le voisinage ; ils sont fréquens en Syrie ; mais que de larges quartiers de pierres aient vomi des tourbillons de feu ! ne faut-il pas placer ce conte parmi tous ceux de l'antiquité ?

3° Si ce prodige, ou si un tremblement de terre, qui n'est pas un prodige, était effectivement arrivé, l'empereur Julien n'en aurait-il pas parlé dans la lettre où il dit qu'il a eu intention de rebâtir ce temple ? N'aurait-on pas triomphé de son témoignage ? N'est-il pas au contraire infiniment probable qu'il changea d'avis ? Cette lettre ne contient-elle pas ces mots : « Que diront les Juifs de leur temple qui a été détruit trois fois, et qui n'est point encore rebâti ? Ce n'est point un reproche que je leur fais, puisque j'ai voulu moi-même relever ses ruines ; je n'en parle que pour montrer l'extravagance de leurs prophètes qui trompaient les vieilles femmes imbécilles. » *Quid de templo suo dicent, quod, quum, tertiò sit eversum, nondùm ad hodiernam usque diem instauratur? Hæc ego, non ut illis exprobrarem, in medium adduxi, utpotè qui templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim; sed ideò commemoravi, ut ostenderem delirasse prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat.*

N'est-il pas évident que l'empereur, ayant fait attention aux prophéties juives, que le temple serait rebâti plus beau que jamais, et que toutes les nations y viendraient adorer, crut devoir révoquer la permission de relever cet édifice ? La probabilité historique serait donc, par les propres paroles de l'empereur, qu'ayant malheureusement en horreur les livres juifs,

ainsi que les nôtres, il avait enfin voulu faire mentir les prophètes juifs.

L'abbé de la Bletterie, historien de l'empereur Julien, n'entend pas comment le temple de Jérusalem fut détruit trois fois. Il dit (*a*) qu'apparemment Julien compte pour une troisième destruction la catastrophe arrivée sous son règne. Voilà une plaisante destruction que des pierres d'un ancien fondement qu'on n'a pu remuer ! Comment cet écrivain n'a-t-il pas vu que le temple bâti par Salomon, reconstruit par Zorobabel, détruit entièrement par Hérode, rebâti par Hérode même avec tant de magnificence, ruiné enfin par Titus, fait manifestement trois temples détruits ? Le compte est juste. Il n'y a pas là de quoi calomnier Julien (*b*).

L'abbé de la Bletterie le calomnie assez, en disant qu'il n'avait que (*c*) *des vertus apparentes et des vices réels ;* mais Julien n'était ni hypocrite, ni avare, ni fourbe, ni menteur, ni ingrat, ni lâche, ni ivrogne, ni débauché, ni paresseux, ni vindicatif. Quels étaient donc ses vices ?

4° Voici enfin l'arme redoutable dont on se sert pour persuader que des globes de feu sortirent des pierres. Ammien Marcellin, auteur païen et non suspect, l'a dit. Je le veux ; mais cet Ammien a dit aussi que, lorsque l'empereur voulut sacrifier dix bœufs à ses dieux pour sa première victoire remportée contre les Perses, il en tomba neuf par terre avant que d'être présentés à l'autel. Il raconte cent prédictions, cent prodiges. Faudra-t-il l'en croire ? faudra-t-il croire tous les miracles ridicules que Tite-Live rapporte ?

(*a*) Page 399.

(*b*) Julien pouvait même compter quatre destructions du temple, puisque Antiochus Eupator en fit abattre tous les murs.

(*c*) Préface de *la Bletterie*.

Et qui vous a dit qu'on n'a point falsifié le texte d'Ammien Marcellin? Serait-ce la première fois qu'on aurait usé de cette supercherie?

Je m'étonne que vous n'ayez pas fait mention des petites croix de feu que tous les ouvriers aperçurent sur leurs corps quand ils allèrent se coucher. Ce trait aurait figuré parfaitement avec vos globes.

Le fait est que le temple des Juifs ne fut point rebâti, et ne le sera point, à ce qu'on présume. Tenons-nous-en là, et ne cherchons point des prodiges inutiles. *Globi flammarnm*, des globes de feu, ne sortent ni de la pierre ni de la terre. Ammien et ceux qui l'ont cité n'étaient pas physiciens. Que l'abbé de la Bletterie regarde seulement le feu de la Saint-Jean; il verra que la flamme monte toujours en pointe ou en onde, et qu'elle ne se forme jamais en globe. Cela seul suffit pour détruire la sottise dont il se rend le défenseur avec une critique peu judicieuse et une hauteur révoltante.

Au reste, la chose importe fort peu. Il n'y a rien là qui intéresse la foi et les mœurs, et nous ne cherchons ici que la vérité historique (1).

APOTRES. *Leurs vies, leurs femmes, leurs enfans.* — APRÈS l'article *Apôtre* de l'*Encyclopédie*, lequel est aussi savant qu'orthodoxe, il reste bien peu de chose à dire; mais on demande souvent : Les apôtres étaient-ils mariés? Ont-ils eu des enfans? Que sont devenus ces enfans? Où les apôtres ont-ils vécu? Où ont-ils écrit? Où sont-ils morts? Ont-ils eu un district? Ont-ils exercé un ministère civil? Avaient-ils une juridiction sur les fidèles? Étaient-ils évêques? Y avait-il une hiérarchie, des rites, des cérémonies?

I. *Les apôtres étaient-ils mariés?* — Il existe une

(1) *Voyez* JULIEN.

lettre attribuée à saint Ignace le martyr, dans laquel sont ces paroles décisives : « Je me souviens de votre sainteté comme d'Élie, de Jérémie, de Jean-Baptiste, des disciples choisis, Timothée, Titus, Evodius, Clément, qui ont vécu dans la chasteté; mais je ne blâme point les autres bienheureux qui ont été liés par le mariage; et je souhaite d'être trouvé digne de Dieu en suivant leurs vestiges dans son règne, à l'exemple d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, d'Isaïe, des autres prophètes tels que Pierre et Paul, et des autres apôtres qui ont été mariés. »

Quelques savans ont prétendu que le nom de saint Paul est interpolé dans cette lettre fameuse; cependant Turrien, et tous ceux qui ont vu les lettres de saint Ignace en latin dans la bibliothèque du Vatican avouent que le nom de saint Paul s'y trouve (*a*). Et Baronius ne nie pas que ce passage ne soit dans quelques manuscrits grecs : *Non negamus in quibusdam græcis codicibus;* mais il prétend que ces mots ont été ajoutés par des Grecs modernes.

Il y avait dans l'ancienne bibliothèque d'Oxford un manuscrit des lettres de saint Ignace en grec, où ces mots se trouvaient. J'ignore s'il n'a pas été brûlé avec beaucoup d'autres livres à la prise d'Oxford par Cromwell (*b*). Il en reste encore un latin dans la même bibliothèque; les mots *Pauli et apostolorum* y sont effacés, mais de façon qu'on peut lire aisément les anciens caractères.

Il est certain que ce passage existe dans plusieurs éditions de ces lettres. Cette dispute sur le mariage de saint Paul est peut-être assez frivole. Qu'importe qu'il ait été marié ou non, si les autres apôtres l'ont

(*a*) IIIe Baronius, anno 57.
(*b*) *Voyez* Cotellier, t. II, p. 242.

été? Il n'y a qu'à lire sa première épître aux Corinthiens (*a*), pour prouver qu'il pouvait être marié comme les autres : « N'avons-nous pas droit de manger et de boire chez vous? n'avons-nous pas droit d'y amener notre femme, notre sœur, comme les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas? Serions-nous donc les seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions pas ce pouvoir? Qui va jamais à la guerre à ses dépens? » (*b*)

Il est clair, par ce passage, que tous les apôtres étaient mariés aussi bien que saint Pierre. Et saint Clément d'Alexandrie déclare (*c*) positivement que saint Paul avait une femme.

La discipline romaine a changé; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait eu un autre usage dans les premiers temps (1).

II. *Des enfans des apôtres.* — On a très-peu de notions sur leurs familles. Saint Clément d'Alexandrie dit (*d*) que Pierre eut des enfans; que Philippe eut des filles, et qu'il les maria.

Les Actes des apôtres (*e*) spécifient saint Philippe dont les quatre filles prophétisaient. On croit qu'il y en eut une de mariée, et que c'est sainte Hermione.

Eusèbe rapporte (*f*) que Nicolas, choisi par les apôtres pour coopérer au saint ministère avec saint Étienne, avait une fort belle femme dont il était jaloux,

(*a*) Chap. IX, v. 5 et 6.

(*b*) Qui? les anciens Romains qui n'avaient point de paie, les Grecs, les Tartares destructeurs de tant d'empires, les Arabes, tous les peuples conquérans.

(*c*) Stromat. liv. III.

(1) Voyez *Constitutions apostoliques* au mot *Apocryphe*.

(*d*) Stromat. liv. VII, et Eusèbe, liv. III, chap. XXX.

(*e*) Act. chap. XXI. — (*f*) Eusèbe, liv. III, chap. XXIX.

Les apôtres lui ayant reproché sa jalousie, il s'en corrigea, leur amena sa femme, et leur dit : « Je suis prêt à la céder; que celui qui la voudra l'épouse. » Les apôtres n'acceptèrent point sa proposition. Il eut de sa femme un fils et des filles.

Cléophas, selon Eusèbe et saint Épiphane, était frère de saint Joseph, et père de saint Jacques le mineur et de saint Jude, qu'il avait eus de Marie, sœur de la sainte Vierge. Ainsi saint Jude l'apôtre était cousin germain de Jésus-Christ.

Hégésippe, cité par Eusèbe, dit que deux petits-fils de saint Jude furent déférés à l'empereur Domitien (*a*), comme descendans de David, et ayant un droit incontestable au trône de Jérusalem. Domitien, craignant qu'ils ne se servissent de ce droit, les interrogea lui-même; ils exposèrent leur généalogie; l'empereur leur demanda quelle était leur fortune; ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf arpens de terre, lesquels payaient tribut, et qu'ils travaillaient pour vivre. L'empereur leur demanda quand arriverait le royaume de Jésus-Christ; ils dirent que ce serait à la fin du monde. Après quoi Domitien les laissa aller en paix; ce qui prouverait qu'il n'était pas persécuteur.

Voilà, si je ne me trompe, tout ce qu'on sait des enfans des apôtres.

III. *Où les apôtres ont-ils vécu ? où sont-ils morts ?* — Selon Eusèbe (*b*), Jacques, surnommé *le Juste*, frère de Jésus-Christ, fut d'abord placé le premier *sur le trône épiscopal de la ville de Jérusalem;* ce sont ses propres mots. Ainsi, selon lui, le premier évêché fut celui de Jérusalem, supposé que les Juifs connussent le nom d'*évêque*. Il

(*a*) Eusèbe, liv. III, chap. XX. — (*b*) *Ibid.*, liv. III.

paraissait en effet bien vraisemblable que le frère de Jésus fût le premier après lui, et que la ville même où s'était opéré le miracle de notre salut fût la métropole du monde chrétien. A l'égard du *trône épiscopal*, c'est un terme dont Eusèbe se sert par anticipation. On sait assez qu'alors il n'y avait ni trône ni siége.

Eusèbe ajoute, d'après saint Clément, que les autres apôtres ne contestèrent point à saint Jacques l'honneur de cette dignité. Ils l'élurent immédiatement après l'Ascension. « Le Seigneur, dit-il, après sa résurrection, avait donné à Jacques, surnommé *le Juste*, à Jean et à Pierre, le don de la science » ; paroles bien remarquables. Eusèbe nomme Jacques le premier, Jean le second ; Pierre ne vient ici que le dernier : il semble juste que le frère et le disciple bien-aimé de Jésus passent avant celui qui l'a renié. L'église grecque tout entière et tous les réformateurs demandent où est la primauté de Pierre. Les catholiques romains répondent : S'il n'est pas nommé le premier chez les pères de l'Église, il l'est dans les Actes des apôtres. Les Grecs et les autres répliquent qu'il n'a pas été le premier évêque, et la dispute subsistera autant que ces églises.

Saint Jacques, ce premier évêque de Jérusalem, frère du Seigneur, continua toujours à observer la loi mosaïque. Il était récabite, ne se fesant jamais raser, marchant pieds nus, allant se prosterner dans le temple des Juifs deux fois par jour, et surnommé par les Juifs *Oblia*, qui signifie *le Juste*. Enfin ils s'en rapportèrent à lui pour savoir qui était Jésus-Christ (*a*) : mais ayant répondu que Jésus était « le fils de l'homme assis à la droite de Dieu, et qu'il viendrait dans les

(*a*) Eusèbe, Épiphane, Jérôme, Clément d'Alexandrie.

nuées », il fut assommé à coups de bâton. C'est de saint Jacques le mineur que nous venons de parler.

Saint Jacques le majeur était son oncle, frère de saint Jean l'évangéliste, fils de Zébédée et de Salomé (*a*). On prétend qu'Agrippa, roi des Juifs, lui fit couper la tête à Jérusalem.

Saint Jean resta dans l'Asie, et gouverna l'église d'Éphèse, où il fut, dit-on, enterré (*b*).

Saint André, frère de saint Pierre, quitta l'école de saint Jean-Baptiste pour celle de Jésus-Christ. On n'est pas d'accord s'il prêcha chez les Tartares ou dans Argos; mais, pour trancher la difficulté, on a dit que c'était dans l'Épire. Personne ne sait où il fut martyrisé, ni même s'il le fut. Les actes de son martyre sont plus que suspects aux savans; les peintres l'ont toujours représenté sur une croix en sautoir, à laquelle on a donné son nom; c'est un usage qui a prévalu sans qu'on en connaisse la source.

Saint Pierre prêcha aux Juifs dispersés dans le Pont, la Bithynie, la Cappadoce, dans Antioche, à Babylone. Les Actes des apôtres ne parlent point de son voyage à Rome. Saint Paul même ne fait aucune mention de lui dans les lettres qu'il écrit de cette capitale. Saint Justin est le premier auteur accrédité qui ait parlé de ce voyage, sur lequel les savans ne s'accordent pas. Saint Irénée, après saint Justin, dit expressément que saint Pierre et saint Paul vinrent à Rome, et qu'ils donnèrent le gouvernement à saint Lin. C'est encore là une nouvelle difficulté. S'ils établirent saint Lin pour inspecteur de la société chrétienne naissante à Rome, on infère qu'ils ne la conduisirent pas, et qu'ils ne restèrent point dans cette ville.

(*a*) Eusèbe, liv. III, chap. IX.
(*b*) *Ibid.* liv. III, chap. XXXI.

La critique a jeté sur cette matière une foule d'incertitudes. L'opinion que saint Pierre vint à Rome sous Néron, et qu'il y occupa la chaire pontificale vingt-cinq ans, est insoutenable, puisque Néron ne régna que treize années. La chaise de bois qui est enchâssée dans l'église à Rome ne peut guère avoir appartenu à saint Pierre ; le bois ne dure pas si long-temps ; et il n'est pas vraisemblable que saint Pierre ait enseigné dans ce fauteuil comme dans une école toute formée, puisqu'il est avéré que les Juifs de Rome étaient les ennemis violens des disciples de Jésus-Christ.

La plus forte difficulté, peut-être, est que saint Paul, dans son épître écrite de Rome aux Colossiens (*a*), dit positivement qu'il n'a été secondé que par Aristarque, Marc, et un autre qui portait le nom de Jésus. Cette objection a paru insoluble aux plus savans hommes.

Dans sa lettre aux Galates, il dit (*b*) « qu'il obligea Jacques, Céphas et Jean, qui étaient colonnes », à reconnaître aussi pour colonnes lui et Barnabé. S'il place Jacques avant Céphas, Céphas n'était donc pas le chef. Heureusement ces disputes n'entament pas le fond de notre sainte religion. Que saint Pierre ait été à Rome ou non, Jésus-Christ n'en est pas moins fils de Dieu et de la vierge Marie, et n'en est pas moins ressuscité; il n'en a pas moins recommandé l'humilité et la pauvreté qu'on néglige, il est vrai, mais sur lesquelles on ne dispute pas.

Nicéphore Caliste, auteur du *quatorzième Siècle*, dit que Pierre « était menu, grand et droit, le visage long et pâle, la barbe et les cheveux épars, courts et crépus, les yeux noirs, le nez long, plutôt camus que

(*a*) Chap. IV, v. 10 et 11.
(*b*) Chap. II, v. 9.

pointu. » C'est ainsi que don Calmet traduit ce passage (1).

Saint Barthélemi, mot corrompu de *Bar-Ptolomaios* (*a*), fils de Ptolomée. Les Actes des apôtres nous apprennent qu'il était de Galilée. Eusèbe prétend qu'il alla prêcher dans l'Inde, dans l'Arabie heureuse, dans la Perse et dans l'Abyssinie. On croit que c'était le même que Nathanaël. On lui attribue un évangile; mais tout ce qu'on a dit de sa vie et de sa mort est très-incertain. On a prétendu qu'Astyage, frère de Polémon, roi d'Arménie, le fit écorcher vif; mais cette histoire est regardée comme fabuleuse par tous les bons critiques.

Saint Philippe. Si l'on en croit les légendes apocryphes, il vécut quatre-vingt-sept ans, et mourut paisiblement sous Trajan.

Saint Thomas-Didyme. Origène, cité par Eusèbe, dit qu'il alla prêcher aux Mèdes, aux Perses, aux Caramaniens, aux Bactriens et aux mages, comme si les mages avaient été un peuple. On ajoute qu'il baptisa un des mages qui étaient venus à Bethléem. Les manichéens prétendaient qu'un homme, ayant donné un soufflet à saint Thomas, fut dévoré par un lion. Des auteurs portugais assurent qu'il fut martyrisé à Méliapour, dans la presqu'île de l'Inde. L'église grecque croit qu'il prêcha dans l'Inde, et que de là on porta son corps à Édesse. Ce qui fait croire encore à quelques moines qu'il alla dans l'Inde, c'est qu'on y trouva, vers la côte d'Ormus, à la fin du quinzième siècle, quelques familles nestoriennes établies par un marchand de Mozoul nommé Thomas. La légende porte qu'il bâtit

(1) Voyez son *Dictionnaire de la Bible.*

(*a*) Nom grec et hébreu, ce qui est singulier, et qui a fait croire que tout fut écrit par des Juifs hellénistes loin de Jérusalem.

un palais magnifique pour un roi de l'Inde appelé Gondafer; mais les savans rejettent toutes ces histoires.

Saint Mathias. On ne sait de lui aucune particularité. Sa vie n'a été écrite qu'au douzième siècle, par un moine de l'abbaye de Saint-Mathias de Trèves, qui disait la tenir d'un Juif qui la lui avait traduite de l'hébreu en latin.

Saint Matthieu. Si l'on en croit Rufin, Socrate, Abdias, il prêcha et mourut en Éthiopie. Héracléon le fait vivre long-temps, et mourir d'une mort naturelle; mais Abdias dit qu'Hirtacus, roi d'Éthiopie, frère d'Églipus, voulant épouser sa nièce Iphigénie, et n'en pouvant obtenir la permission de saint Matthieu, lui fit trancher la tête, et mit le feu à la maison d'Iphigénie. Celui à qui nous devons l'évangile le plus circonstancié que nous ayons méritait un meilleur historien qu'Abdias.

Saint Simon cananéen, qu'on fête communément avec saint Jude. On ignore sa vie. Les Grecs modernes disent qu'il alla prêcher dans la Libye, et de là en Angleterre. D'autres le font martyriser en Perse.

Saint Thadée ou *Lébée*, le même que saint Jude, que les Juifs appellent dans saint Matthieu (*a*) *frère de Jésus-Christ*, et qui, selon Eusèbe, était son cousin germain. Toutes ces relations, la plupart incertaines et vagues, ne nous éclairent point sur la vie des apôtres. Mais s'il y a peu pour notre curiosité, il reste assez pour notre instruction.

Des quatre évangiles choisis parmi les cinquante-quatre qui furent composés par les premiers chrétiens, il y en a deux qui ne sont point faits par des apôtres.

Saint Paul n'était pas un des douze apôtres, et cependant ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement

(*a*) Matth. chap. XIII, v. 55.

du christianisme. C'était le seul homme de lettres qui fût parmi eux. Il avait étudié dans l'école de Gamaliel. Festus même, gouverneur de Judée, lui reproche qu'il est trop savant ; et, ne pouvant comprendre les sublimités de sa doctrine, il lui dit (*a*) : Tu es fou, Paul ; tes grandes études t'ont conduit à la folie. *Insanis, Paule ; multæ te litteræ ad insaniam convertunt.*

Il se qualifie *envoyé* dans sa première épître aux Corinthiens (*b*). « Ne suis-je pas libre? ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon ouvrage en notre Seigneur ? Quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis à votre égard..... Sont-ils ministres du Christ ? Quand on devrait m'accuser d'impudence, je le suis encore plus. »

Il se peut en effet qu'il eût vu Jésus lorsqu'il étudiait à Jérusalem sous Gamaliel. On peut dire cependant que ce n'était point une raison qui autorisât son apostolat. Il n'avait point été au rang des disciples de Jésus ; au contraire, il les avait persécutés : il avait été complice de la mort de saint Étienne. Il est étonnant qu'il ne justifie pas plutôt son apostolat volontaire par le miracle que fit depuis Jésus-Christ en sa faveur, par la lumière céleste qui lui apparut en plein midi, qui le renversa de cheval, et par son enlèvement au troisième ciel.

Saint Epiphane cite des actes des apôtres (*c*) qu'on croit composés par les chrétiens nommés *ébionites* ou *pauvres*, et qui furent rejetés par l'Eglise ; actes très-anciens, à la vérité, mais pleins d'outrages contre saint Paul.

C'est là qu'il est dit que saint Paul était né à Tarsis de parens idolâtres, *utroque parente gentili procrea-*

(*a*) Act. chap. XXVI. — (*b*) I. aux Corint. chap. IX. — (*c*) Hérésies, liv. XXX, § 6.

tus ; et qu'étant venu à Jérusalem, où il resta quelque temps, il voulut épouser la fille de Gamaliel ; que dans ce dessein il se rendit prosélyte juif, et se fit circoncire ; mais que, n'ayant pas obtenu cette vierge (ou ne l'ayant pas trouvée vierge), la colère le fit écrire contre la circoncision, le sabbat, et toute la loi.

Quumque Hierosolymam accessisset, et ibidem aliquandiù mansisset, pontificis filiam ducere in animum induxisse, et eam ob rem proselytum factum, atque circumcisum esse ; posteà, quòd virginem eam non accepisset, succensuisse, et adversùs circumcisionem, ac sabbatum, totamque legem scripsisse.

Ces paroles injurieuses font voir que ces premiers chrétiens, sous le nom de *pauvres*, étaient attachés encore au sabbat et à la circoncision, se prévalant de la circoncision de Jéus-Christ et de son observance du sabbat ; qu'ils étaient ennemis de saint Paul ; qu'ils le regardaient comme un intrus qui voulait tout renverser. En un mot, ils étaient hérétiques ; et en conséquence ils s'efforçaient de répandre la diffamation sur leurs ennemis, emportement trop ordinaire à l'esprit de parti et de superstition.

Aussi saint Paul les traite-t-il de faux apôtres, d'ouvriers trompeurs, et les accable d'injures (*a*) ; il les appelle *chiens* dans sa lettre aux habitans de Philippes (*b*).

Saint Jérôme prétend (*c*) qu'il était né à Giscala, bourg de Galilée, et non à Tarsis. D'autres lui contestent sa qualité de citoyen romain, parce qu'il n'y avait alors de citoyen romain ni à Tarsis ni à Giscala, et que Tarsis ne fut colonie romaine qu'environ cent ans après. Mais il en faut croire les Actes des apôtres, qui sont inspirés par le Saint-Esprit, et qui doivent

(*a*) II. aux Corint. chap. XI, v. 13. — (*b*) Chap. III, v. 2. — (*c*) Saint Jérôme, épître à Philémon.

l'emporter sur le témoignage de saint Jérôme, tout savant qu'il était.

Tout est intéressant de saint Pierre et de saint Paul. Si Nicéphore nous a donné le portrait de l'un, les actes de sainte Thècle, qui, bien que non canoniques, sont du premier siècle, nous ont fourni le portrait de l'autre. Il était, disent ces actes, de petite taille, chauve, les cuisses tortues, la jambe grosse, le nez aquilin, les sourcils joints, plein de la grâce du Seigneur. *Staturâ brevi*, etc.

Au reste, ces actes de saint Paul et de sainte Thècle furent composés, selon Tertullien, par un Asiatique, disciple de Paul lui-même, qui les mit d'abord sous le nom de l'apôtre, et qui en fut repris, et même déposé, c'est-à-dire exclus de l'assemblée : car, la hiérarchie n'étant pas encore établie, il n'y avait pas de déposition proprement dite.

IV. *Quelle était la discipline sous laquelle vivaient les apôtres et les premiers disciples?* — Il paraît qu'ils étaient tous égaux. L'égalité était le grand principe des esséniens, des récabites, des thérapeutes, des disciples de Jean, et surtout de Jésus-Christ, qui la recommande plus d'une fois.

Saint Barnabé, qui n'était pas un des douze apôtres, donne sa voix avec eux. Saint Paul, qui était encore moins apôtre choisi du vivant de Jésus, non seulement est égal à eux, mais il a une sorte d'ascendant, il tance rudement saint Pierre.

On ne voit parmi eux aucun supérieur quand ils sont assemblés. Personne ne préside, pas même tour à tour; ils ne s'appellent point d'abord évêques. Saint Pierre ne donne le nom d'*évêque*, ou l'épithète équivalente, qu'à Jésus-Christ, qu'il appelle *le surveillant des âmes* (*a*).

(*a*) Épître Ire, chap. II.

Ce nom de *surveillant*, d'*évêque*, est donné ensuite indifféremment aux anciens, que nous appelons *prêtres;* mais nulle cérémonie, nulle dignité, nulle marque distinctive de prééminence.

Les anciens ou vieillards sont chargés de distribuer les aumônes. Les plus jeunes sont élus à la pluralité des voix (*a*) pour *avoir soin des tables*, et ils sont au nombre de sept; ce qui constate évidemment des repas de communauté (1).

De juridiction, de puissance, de commandement, on n'en voit pas la moindre trace.

Il est vrai qu'Ananiah et Saphira sont mis à mort pour n'avoir pas donné tout leur argent à saint Pierre; pour en avoir retenu une petite partie dans la vue de subvenir à leurs besoins pressans ; pour ne l'avoir pas avoué; pour avoir corrompu par un petit mensonge la sainteté de leurs largesses : mais ce n'est pas saint Pierre qui les condamne. Il est vrai qu'il devine la faute d'Ananiah ; il la lui reproche ; il dit (*b*) : *Vous avez menti au Saint-Esprit;* et Ananiah tombe mort. Ensuite Saphira vient, et Pierre, au lieu de l'avertir, l'interroge ; ce qui semble une action de juge. Il la fait tomber dans le piége en lui disant : « Femme, dites-moi combien vous avez vendu votre champ ? » La femme répond comme son mari. Il est étonnant qu'en arrivant sur le lieu elle n'ait pas su la mort de son époux; que personne ne l'en ait avertie; qu'elle n'ait pas vu dans l'assemblée l'effroi et le tumulte qu'une telle mort devait causer, et surtout la crainte mortelle que la justice n'accourût pour informer de cette mort comme d'un meurtre. Il est étrange que cette femme n'ait pas rempli la maison de ses cris, et qu'on l'ait interrogée pai-

(*a*) Actes, chap. VI. v. 2. — (1) Voyez ÉGLISE. — (*b*) Actes chap. V.

siblement comme dans un tribunal sévère, où les huissiers contiennent tout le monde dans le silence. Il est encore plus étonnant que saint Pierre lui ait dit : « Femme, vois-tu les pieds de ceux qui ont porté ton mari en terre ? ils vont t'y porter. » Et dans l'instant la sentence est exécutée. Rien ne ressemble plus à l'audience criminelle d'un juge despotique.

Mais il faut considérer que saint Pierre n'est ici que l'organe de Jésus-Christ et du Saint-Esprit ; que c'est à eux qu'Ananiah et sa femme ont menti ; et que ce sont eux qui les punissent par une mort subite ; que c'est même un miracle fait pour effrayer tous ceux qui, en donnant leur bien à l'Église, et qui, en disant qu'ils ont tout donné, retiendront quelque chose pour des usages profanes. Le judicieux don Calmet fait voir combien les pères et les commentateurs diffèrent sur le salut de ces deux premiers chrétiens, dont le péché consistait dans une simple réticence, mais coupable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les apôtres n'avaient aucune juridiction, aucune puissance, aucune autorité, que celle de la persuasion, qui est la première de toutes, et sur laquelle toutes les autres sont fondées.

D'ailleurs il paraît par cette histoire même que les chrétiens vivaient en commun.

Quand ils étaient assemblés deux ou trois, Jésus-Christ était au milieu d'eux. Ils pouvaient tous recevoir également l'Esprit. Jésus était leur véritable, leur seul supérieur ; il leur avait dit (*a*) : « N'appelez personne sur la terre votre père, car vous n'avez qu'un père qui est dans le ciel. Ne désirez point qu'on vous appelle maîtres, parce que vous n'avez qu'un seul maî-

(*a*) Matth. chap. XXIII.

tre, et que vous êtes tous frères; ni qu'on vous appelle docteurs, car votre seul docteur est Jésus (1). »

Il n'y avait du temps des apôtres aucun rite, point de liturgie, point d'heures marquées pour s'assembler, nulle cérémonie. Les disciples baptisaient les catéchumènes; on leur soufflait dans la bouche pour y faire entrer l'Esprit saint avec le souffle (*a*), ainsi que Jésus-Christ avait soufflé sur les apôtres, ainsi qu'on souffle encore aujourd'hui, en plusieurs églises, dans la bouche d'un enfant quand on lui administre le baptême. Tels furent les commencemens du christianisme. Tout se fesait par inspiration, par enthousiasme, comme chez les thérapeutes et chez les judaïtes, s'il est permis de comparer un moment des sociétés judaïques, devenues réprouvées, à des sociétés conduites par Jésus-Christ même du haut du ciel, où il était assis à la droite de son père.

Le temps amena des changemens nécessaires; l'Église s'étant étendue, fortifiée, enrichie, eut besoin de nouvelles lois.

APPARENCE. — Toutes les apparences sont-elles trompeuses ? Nos sens ne nous ont-ils été donnés que pour nous faire une illusion continuelle ? Tout est-il erreur ? Vivons-nous dans un songe, entourés d'ombres chimériques ? Vous voyez le soleil se coucher à l'horizon quand il est déjà dessous. Il n'est pas encore levé, et vous le voyez paraître. Cette tour carrée vous semble ronde. Ce bâton enfoncé dans l'eau vous semble courbé.

Vous regardez votre image dans un miroir : il vous la représente derrière lui. Elle n'est ni derrière ni devant. Cette glace qui, au toucher et à la vue, est si lisse et si unie, n'est qu'un amas inégal d'aspérités et

(1) *Voyez* Église. — (*a*) Jean, chap. XX, v. 22.

de cavités. La peau la plus fine et la plus blanche n'est qu'un réseau hérissé, dont les ouvertures sont incomparablement plus larges que le tissu, et qui renferment un nombre infini de petits crins. Des liqueurs passent sans cesse sous ce réseau, et il en sort des exhalaisons continuelles qui couvrent toute cette surface. Ce que vous appelez *grand* est très-petit pour un éléphant, et ce que vous appelez *petit* est un monde pour des insectes.

Le même mouvement qui serait rapide pour une tortue serait très-lent aux yeux d'un aigle. Ce rocher, qui est impénétrable au fer de vos instrumens, est un crible percé de plus de trous qu'il n'a de matière, et de mille avenues d'une largeur prodigieuse, qui conduisent à son centre, où logent des multitudes d'animaux qui peuvent se croire les maîtres de l'univers.

Rien n'est ni comme il vous paraît, ni à la place où vous croyez qu'il soit.

Plusieurs philosophes, fatigués d'être toujours trompés par les corps, ont prononcé de dépit que les corps n'existent pas, et qu'il n'y a de réel que notre esprit. Ils pouvaient tout aussi bien conclure que, toutes les apparences étant fausses, et la nature de l'âme étant inconnue comme la matière, il n'y avait en effet ni esprit ni corps.

C'est peut-être ce désespoir de ne rien connaître qui a fait dire à certains philosophes chinois que le néant est le principe et la fin de toutes choses.

Cette philosophie destructive des êtres était fort connue du temps de Molière. Le docteur Marphurius représente toute cette école, quand il enseigne à *Sganarelle* « qu'il ne faut pas dire *je suis venu*, mais *il me semble que je suis venu ;* et il peut vous le sembler sans que la chose soit véritable. »

Mais à présent une scène de comédie n'est pas une raison, quoiqu'elle vaille quelquefois mieux; et il y a souvent autant de plaisir à rechercher la vérité qu'à se moquer de la philosophie.

Vous ne voyez pas le réseau, les cavités, les cordes, les inégalités, les exhalaisons de cette peau blanche et fine que vous idolâtrez. Des animaux mille fois plus petits qu'un ciron discernent tous ces objets qui vous échappent. Ils s'y logent, ils s'y nourrissent, ils s'y promènent comme dans un vaste pays; et ceux qui sont sur le bras droit ignorent qu'il y ait des gens de leur espèce sur le bras gauche. Si vous aviez le malheur de voir ce qu'ils voient, cette peau charmante vous ferait horreur.

L'harmonie d'un concert que vous entendez avec délices doit faire sur certains petits animaux l'effet d'un tonnerre épouvantable, et peut-être les tuer. Vous ne voyez, vous ne touchez, vous n'entendez, vous ne sentez les choses que de la manière dont vous devez les sentir.

Tout est proportionné. Les lois de l'optique qui vous font voir dans l'eau l'objet où il n'est pas, et qui brisent une ligne droite, tiennent aux mêmes lois qui vous font paraître le soleil sous un diamètre de deux pieds, quoiqu'il soit un million de fois plus gros que la terre. Pour le voir dans sa dimension véritable, il faudrait avoir un œil qui en rassemblât les rayons sous un angle aussi grand que son disque; ce qui est impossible. Vos sens vous assistent donc beaucoup plus qu'ils ne vous trompent.

Le mouvement, le temps, la dureté, la mollesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences, de quelque genre qu'elles soient, tout est relatif. Et qui a fait ces relations?

APPARITION. — Ce n'est point du tout une chose rare qu'une personne vivement émue voie ce qui n'est point. Une femme, en 1726, accusée à Londres d'être complice du meurtre de son mari, niait le fait ; on lui présente l'habit du mort qu'on secoue devant elle ; son imagination épouvantée lui fait voir son mari même ; elle se jette à ses pieds, et veut les embrasser. Elle dit aux jurés qu'elle avait vu son mari.

Il ne faut pas s'étonner que Théodoric ait vu dans la tête d'un poisson qu'on lui servait celle de Simmaque qu'il avait assassiné, ou fait exécuter injustement ; (c'est la même chose.)

Charles IX, après la Saint-Barthélemi, voyait des morts et du sang, non pas en songe, mais dans les convulsions d'un esprit troublé, qui cherchait en vain le sommeil. Son médecin et sa nourrice l'attestèrent. Des visions fantastiques sont très-fréquentes dans les fièvres chaudes. Ce n'est point s'imaginer voir, c'est voir en effet. Le fantôme existe pour celui qui en a la perception. Si le don de la raison, accordé à la machine humaine, ne venait pas corriger ces illusions, toutes les imaginations échauffées seraient dans un transport presque continuel, et il serait impossible de les guérir.

C'est surtout dans cet état mitoyen entre la veille et le sommeil qu'un cerveau enflammé voit des objets imaginaires, et entend des sons que personne ne prononce. La frayeur, l'amour, la douleur, le remords, sont les peintres qui tracent les tableaux dans les imaginations bouleversées. L'œil qui est ébranlé pendant la nuit par un coup vers le petit cantus, et qui voit jaillir des étincelles, n'est qu'une très-faible image des inflammations de notre cerveau.

Aucun théologien ne doute qu'à ces causes naturelles la volonté du maître de la nature n'ait joint

quelquefois sa divine influence. L'ancien et le nouveau Testament en sont d'assez évidens témoignages. La Providence daigna employer ces apparitions, ces visions en faveur du peuple juif, qui était alors son peuple chéri.

Il se peut que, dans la suite des temps, quelques âmes, pieuses à la vérité, mais trompées par leur enthousiasme, aient cru recevoir d'une communication intime avec Dieu ce qu'elles ne tenaient que de leur imagination enflammée. C'est alors qu'on a besoin du conseil d'un honnête homme, et surtout d'un bon médecin.

Les histoires des apparitions sont innombrables. On prétend que ce fut sur la foi d'une apparition que saint Théodore, au commencement du quatrième siècle, alla mettre le feu au temple d'Amasée, et le réduisit en cendre. Il est bien vraisemblable que Dieu ne lui avait pas ordonné cette action, qui en elle-même est si criminelle, dans laquelle plusieurs citoyens périrent, et qui exposait tous les chrétiens à une juste vengeance.

Que sainte Potamienne ait apparu à saint Basilide, Dieu peut l'avoir permis; il n'en a rien résulté qui troublât l'état. On ne niera pas que Jésus-Christ ait pu apparaître à saint Victor : mais que saint Benoît ait vu l'âme de saint Germain de Capoue portée au ciel par des anges, et que deux moines aient vu celle de saint Benoît marcher sur un tapis étendu depuis le ciel jusqu'au mont Cassin, cela est plus difficile à croire.

On peut douter de même, sans offenser notre auguste religion, que saint Eucher fut mené par un ange en enfer, où il vit l'âme de Charles Martel; et qu'un saint ermite d'Italie ait vu des diables qui enchaînaient l'âme de Dagobert dans une barque, et lui donnaient cent coups de fouet : car, après tout, il ne serait pas

aisé d'expliquer nettement comment une âme marche sur un tapis, comment on l'enchaîne dans un bateau, et comment on la fouette.

Mais il se peut très-bien faire que des cervelles allumées aient eu de semblables visions ; on en a mille exemples de siècle en siècle. Il faut être bien éclairé pour distinguer dans ce nombre prodigieux de visions celles qui viennent de Dieu même, et celles qui sont produites par la seule imagination.

L'illustre Bossuet rapporte, dans l'*Oraison funèbre de la princesse Palatine*, deux visions qui agirent puissamment sur cette princesse, et qui déterminèrent toute la conduite de ses dernières années. Il faut croire ces visions célestes, puisqu'elles sont regardées comme telles par le disert et savant évêque de Meaux, qui pénétra toutes les profondeurs de la théologie, et qui même entreprit de lever le voile dont l'Apocalypse est couverte.

Il dit donc que la princesse Palatine, après avoir prêté cent mille francs à la reine de Pologne, sa sœur (*a*), vendu le duché de Rételois un million, marié avantageusement ses filles, étant heureuse selon le monde, mais doutant malheureusement des vérités de la religion catholique, fut rappelée à la conviction et à l'amour de ces vérités ineffables pas deux visions. La première fut un rêve, dans lequel un aveugle-né lui dit qu'il n'avait aucune idée de la lumière, et qu'il fallait en croire les autres sur les choses qu'on ne peut concevoir. La seconde fut un violent ébranlement des meninges et des fibres du cerveau dans un accès de fièvre. Elle vit une poule qui courait après un de ses poussins qu'un chien tenait dans sa gueule. La princesse palatine arrache le petit poulet au chien ; une

(*a*) *Oraisons funèbres*, pag. 310 et suiv., édition de 1749.

voix lui crie : « Rendez-lui son poulet ; si vous le privez de son manger, il fera mauvaise garde. Non, s'écria la princesse, je ne le rendrai jamais. »

Ce poulet était l'âme d'Anne de Gonzague, princesse palatine; la poule était l'Église; le chien était le diable. Anne de Gonzague, qui ne devait jamais rendre le poulet au chien, était la grâce efficace.

Bossuet prêchait cette oraison funèbre aux religieuses carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, devant toute la maison de Condé ; il leur dit ces paroles remarquables : « Écoutez, et prenez garde surtout de ne pas écouter avez mépris l'ordre des avertissemens divins et la conduite de la grâce. »

Les lecteurs doivent donc lire cette histoire avec le même respect que les auditeurs l'écoutèrent. Ces effets extraordinaires de la Providence sont comme les miracles des saints qu'on canonise. Ces miracles doivent être attestés par des témoins irréprochables. Eh! quel déposant plus légal pourrions-nous avoir des apparitions et des visions de la princesse palatine, que celui qui employa sa vie à distinguer toujours la vérité de l'apparence ? Il combattit avec vigueur contre les religieuses de Port-Royal sur le formulaire ; contre Paul Ferri sur le catéchisme ; contre le ministre Claude sur les variations de l'Église ; contre le docteur Dupin sur la Chine ; contre le père Simon sur l'intelligence du texte sacré ; contre le cardinal Sfrondate sur la prédestination ; contre le pape sur les droits de l'église gallicane; contre l'archevêque de Cambrai sur l'amour pur et désintéressé. Il ne se laissait séduire ni par les noms, ni par les titres, ni par la réputation, ni par la dialectique de ses adversaires. Il a rapporté ce fait ; il l'a donc cru. Croyons-le comme lui, malgré les railleries qu'on en a faites. Adorons les secrets de la Providence ; mais défions-nous des écarts de l'imagination,

que Mallebranche appelait *la folle du logis;* car les deux visions accordées à la princesse palatine ne sont pas données à tout le monde.

Jésus-Christ apparut à sainte Catherine de Sienne; il l'épousa; il lui donna un anneau. Cette apparition mystique est respectable, puisqu'elle est attestée par Raimond de Capoue, général des dominicains, qui la confessait, et même par le pape Urbain VI. Mais elle est rejetée par le savant Fleuri, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. Et une fille qui se vanterait aujourd'hui d'avoir contracté un tel mariage pourrait avoir une place aux Petites-Maisons pour présent de noce.

L'apparition de la mère Angélique, abbesse de Port-Royal, à sœur Dorothée, est rapportée par un homme d'un très-grand poids dans le parti qu'on nomme *janséniste;* c'est le sieur Dufossé, auteur des *Mémoires de Pontis*. La mère Angélique, long-temps après sa mort, vint s'asseoir dans l'église de Port-Royal à son ancienne place, avec sa crosse à la main. Elle commanda qu'on fît venir sœur Dorothée, à qui elle dit de terribles secrets. Mais le témoignage de ce Dufossé ne vaut pas celui de Raimond de Capoue et du pape Urbain VI, lesquels pourtant n'ont pas été recevables.

Celui qui vient d'écrire ce petit morceau a lu ensuite les quatre volumes de l'abbé Lenglet sur les apparitions, et ne croit pas devoir en rien prendre. Il est convaincu de toutes les apparitions avérées par l'Église; mais il a quelques doutes sur les autres jusqu'à ce qu'elles soient authentiquement reconnues. Les cordeliers et les jacobins, les jansénistes et les molinistes, ont eu leurs apparitions et leurs miracles (1).

Iliacos intra muros peccatur et extra.

(1) *Voyez* VISION et VAMPIRES.

APROPOS, L'APROPOS. — L'APROPOS est comme l'avenir, l'atour, l'ados et plusieurs termes pareils, qui ne composent plus aujourd'hui qu'un seul mot, et qui en fesaient deux autrefois.

Si vous dites : A propos, j'oubliais de vous parler de cette affaire, alors ce sont deux mots, et *à* devient une préposition. Mais si vous dites : Voilà un *apropos* heureux, un *apropos* bien adroit, apropos n'est plus qu'un seul mot.

La Motte a dit dans une de ses odes :

> Le sage, le prompt apropos,
> Dieu qu'à tort oublia la fable.

Tous les heureux succès en tout genre sont fondés sur les choses dites ou faites à propos.

Arnaud de Bresse, Jean Hus, et Jérôme de Prague, ne vinrent pas assez à propos; ils furent tous trois brûlés; les peuples n'étaient pas encore assez éclairés : l'invention de l'imprimerie n'avait point encore mis sous les yeux de tout le monde les abus dont on se plaignait. Mais, quand les hommes commencèrent à lire; quand la populace, qui voulait bien ne pas aller en purgatoire, mais qui ne voulait pas payer trop cher des indulgences, commença à ouvrir les yeux, les réformateurs du seizième siècle vinrent très *à propos*, et réussirent.

Un des meilleurs *apropos* dont l'histoire ait fait mention, est celui de Pierre Danez au concile de Trente. Un homme qui n'aurait pas eu l'esprit présent n'aurait rien répondu au froid jeu de mots de l'évêque italien : « Ce coq chante bien : » *Iste gallus benè cantat* (*a*); Danez répondit par cette terrible

(*a*) Les dames, qui pourront lire ce morceau, sauront que *Gallus* signifie *Gaulois* et *coq*.

réplique : « Plût à Dieu que Pierre se repentît au chant du coq ! »

La plupart des recueils de bons mots sont remplis de réponses très-froides. Celle du marquis Maffei, ambassadeur de Sicile auprès du pape Clément XI, n'est ni froide, ni injurieuse, ni piquante; mais c'est un bel apropos. Le pape se plaignait avec larmes de ce qu'on avait ouvert malgré lui les églises de Sicile qu'il avait interdites : « Pleurez, saint père, lui dit-il, quand on les fermera. »

Les Italiens appellent une chose dite hors de propos, un *sproposito*. Ce mot manque à notre langue.

C'est une grande leçon dans Plutarque que ces paroles : « Tu tiens sans propos beaucoup de bons propos. » Ce défaut se trouve dans beaucoup de nos tragédies, où les héros débitent des maximes bonnes en elles-mêmes, qui deviennent fausses dans l'endroit où elles sont placées.

L'apropos fait tout dans les grandes affaires, dans les révolutions des états. On a déjà dit que Cromwell, sous Élisabeth ou sous Charles II, le cardinal de Retz, quand Louis XIV gouverna par lui-même, auraient été des hommes très-ordinaires.

César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine ; et si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus shérif de la Mecque. Mais si Archimède et Virgile renaissaient, l'un serait encore le meilleur mathématicien, l'autre le meilleur poëte de son pays.

ARABES, *et par occasion du livre de Job.* — Si quelqu'un veut connaître à fond les antiquités arabes, il est à présumer qu'il n'en sera pas plus instruit que de celles de l'Auvergne et du Poitou. Il est pourtant certain que les Arabes étaient quelque chose longtemps avant Mahomet. Les Juifs eux-mêmes disent que

Moïse épousa une fille arabe ; et son beau-père Jéthro paraît un homme de fort bon sens.

Mecka ou la Mecque passa, et non sans vraisemblance, pour une des plus anciennes villes du monde ; et ce qui prouve son ancienneté, c'est qu'il est impossible qu'une autre cause que la superstition seule ait fait bâtir une ville en cet endroit ; elle est dans un désert de sable ; l'eau y est saumâtre ; on y meurt de faim et de soif. Le pays, à quelques milles vers l'Orient, est le plus délicieux de la terre, le plus arrosé, le plus fertile. C'était là qu'il fallait bâtir, et non à la Mecque. Mais il suffit d'un charlatan, d'un fripon, d'un faux prophète, qui aura débité ses rêveries, pour faire de la Mecque un lieu sacré, et le rendez-vous des nations voisines. C'est ainsi que le temple de Jupiter Ammon était bâti au milieu des sables, etc., etc.

L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden ou Eden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est. C'est un pays immense, environ trois fois grand comme l'Allemagne. Il est très-vraisemblable que ses déserts de sable ont été apportés par les eaux de la mer, et que ses golfes maritimes ont été des terres fertiles autrefois.

Ce qui semble déposer en faveur de l'antiquité de cette nation, c'est qu'aucun historien ne dit qu'elle ait été subjuguée ; elle ne le fut pas même par Alexandre, ni par aucun roi de Syrie, ni par les Romains. Les Arabes, au contraire, ont subjugué cent peuples, depuis l'Inde jusqu'à la Garonne ; et, ayant ensuite perdu leurs conquêtes, ils se sont retirés dans leur pays sans s'être mêlés avec d'autres peuples.

N'ayant jamais été ni asservis ni mélangés, il est plus que probable qu'ils ont conservé leurs mœurs et leur langage ; aussi l'arabe est-il en quelque façon la

langue-mère de toute l'Asie jusqu'à l'Inde, et jusqu'au pays habité par les Scythes, supposé qu'il y ait en effet des langues-mères; mais il n'y a que des langues dominantes. Leur génie n'a point changé; ils font encore des *mille et une Nuits* comme ils en fesaient du temps qu'ils imaginaient un *Bach* ou *Bacchus*, qui traversait la mer Rouge avec trois millions d'hommes, de femmes et d'enfans; qui arrêtait le soleil et la lune; qui fesait jaillir des fontaines de vin avec une baguette, laquelle il changeait en serpent quand il voulait.

Une nation ainsi isolée, et dont le sang est sans mélange, ne peut changer de caractère. Les Arabes qui habitent les déserts ont toujours été un peu voleurs. Ceux qui habitent les villes ont toujours aimé les fables, la poésie et l'astronomie.

Il est dit dans la *préface historique de l'Alcoran* que, lorsqu'ils avaient un bon poëte dans une de leurs tribus, les autres tribus ne manquaient pas d'envoyer des députés pour féliciter celle à qui Dieu avait fait la grâce de lui donner un poëte.

Les tribus s'assemblaient tous les ans par représentans, dans une place nommée *Ocad*, où l'on récitait des vers à peu près comme on fait aujourd'hui à Rome, dans le jardin de l'académie des Arcades; et cette coutume dura jusqu'à Mahomet. De son temps chacun affichait ses vers à la porte du temple de la Mecque.

Labid, fils de Rabia, passait pour l'Homère des Mecquois; mais ayant vu le second chapitre de l'Alcoran que Mahomet avait affiché, il se jeta à ses genoux, et lui dit : « O Mohammed! fils d'Abdallah, fils de Motaleb, fils d'Achem, vous êtes un plus grand poëte que moi; vous êtes sans doute le prophète de Dieu. »

Autant les Arabes du désert étaient voleurs, autant

ceux de Maden, de Naïd, de Sanaa, étaient généreux. Un ami était déshonoré dans ces pays quand il avait refusé des secours à un ami.

Dans leur recueil de vers intitulé *Tograïd*, il est rapporté qu'un jour, dans la cour du temple de la Mecque, trois Arabes disputaient sur la générosité et l'amitié, et ne pouvaient convenir qui méritait la préférence de ceux qui donnaient alors les plus grands exemples de ces vertus. Les uns tenaient pour Abdallah, fils de Giafar, oncle de Mahomet; les autres pour Kaïs, fils de Saad, et d'autres pour Arabad de la tribu d'As. Après avoir bien disputé, ils convinrent d'envoyer un ami d'Abdallah vers lui, un ami de Kaïs vers Kaïs, et un ami d'Arabad vers Arabad, pour les éprouver tous trois, et venir ensuite faire leur rapport à l'assemblée.

L'ami d'Abdallah courut donc à lui et lui dit : Fils de l'oncle de Mahomet, je suis en voyage, et je manque de tout. Abdallah était monté sur son chameau chargé d'or et de soie; il en descendit au plus vite, lui donna son chameau, et s'en retourna à pied dans sa maison.

Le second alla s'adresser à son ami Kaïs, fils de Saad. Kaïs dormait encore; un de ses domestiques demande au voyageur ce qu'il désire. Le voyageur répond qu'il est l'ami de Kaïs, et qu'il a besoin de secours. Le domestique lui dit : Je ne veux pas éveiller mon maître; mais voilà sept mille pièces d'or; c'est tout ce que nous avons à présent dans la maison; prenez encore un chameau dans l'écurie avec un esclave; je crois que cela vous suffira jusqu'à ce que vous soyez arrivé chez vous. Lorsque Kaïs fut éveillé, il gronda beaucoup le domestique de n'avoir pas donné davantage.

Le troisième alla trouver son ami Arabad de la tribu d'As. Arabad était aveugle, et il sortait de sa maison,

appuyé sur deux esclaves, pour aller prier Dieu au temple de la Mecque; dès qu'il eut entendu la voix de l'ami, il lui dit : Je n'ai de bien que mes deux esclaves; je vous prie de les prendre et de les vendre; j'irai au temple comme je pourrai avec mon bâton.

Les trois disputeurs étant revenus à l'assemblée racontèrent fidèlement ce qui leur était arrivé. On donna beaucoup de louanges à Abdallah, fils de Giafar, à Kaïs, fils de Saad, et à Arabad de la tribu d'As; mais la préférence fut pour Arabad.

Les Arabes ont plusieurs contes de cette espèce. Nos nations occidentales n'en ont point; nos romans ne sont pas dans ce goût. Nous en avons plusieurs qui ne roulent que sur des friponneries, comme ceux de Bocace, *Gusman d'Alfarache*, *Gilblas*, etc.

De l'Arabe Job. — Il est clair que du moins les Arabes avaient des idées nobles et élevées. Les hommes les plus savans dans les langues orientales pensent que le livre de Job, qui est de la plus haute antiquité, fut composé par un Arabe de l'Idumée. La preuve la plus claire et la plus indubitable, c'est que le traducteur hébreu a laissé dans sa traduction plus de cent mots arabes qu'apparemment il n'entendait pas.

Job, le héros de la pièce, ne peut avoir été un Hébreu; car il dit, dans le quarante-deuxième chapitre, qu'ayant recouvré son premier état, il partagea ses biens également à ses fils et à ses filles; ce qui est directement contraire à la loi hébraïque.

Il est très-vraisemblable que, si ce livre avait été composé après le temps où l'on place l'époque de Moïse, l'auteur qui parle de tant de choses, et qui n'épargne pas les exemples, aurait parlé de quelqu'un des étonnans prodiges opérés par Moïse, et connus sans doute de toutes les nations de l'Asie.

Dès le premier chapitre, Sathan paraît devant Dieu,

et lui demande la permission d'affliger Job. On ne connaît point Sathan dans le Pentateuque; c'était un mot chaldéen. Nouvelle preuve que l'auteur arabe était voisin de la Chaldée.

On a cru qu'il pouvait être Juif, parce qu'au douzième chapitre le traducteur hébreu a mis Jéhovah à la place d'El ou de Bel, ou de Sadaï. Mais quel est l'homme un peu instruit qui ne sache que le mot de *Jéhovah* était commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Égyptiens, et à tous les peuples des contrées voisines ?

Une preuve plus forte encore, et à laquelle on ne peut rien répliquer, c'est la connaissance de l'astronomie qui éclate dans le livre de Job. Il est parlé des constellations que nous nommons (*a*) l'*Arcture*, l'*Orion*, les *Hyades*, et même de celles *du midi qui sont cachées*. Or, les Hébreux n'avaient aucune connaissance de la sphère, n'avaient pas même de terme pour exprimer l'astronomie; et les Arabes ont toujours été renommés pour cette science, ainsi que les Chaldéens.

Il paraît donc très-bien prouvé que le livre de Job ne peut être d'un Juif, et est antérieur à tous les livres juifs. Philon et Josèphe sont trop avisés pour le compter dans le canon hébreu : c'est incontestablement une parabole, une allégorie arabe.

Ce n'est pas tout; on y puise des connaissances, des usages de l'ancien Monde, et surtout de l'Arabie (*b*). Il y est question du commerce des Indes, commerce que les Arabes firent dans tous les temps, et dont les Juifs n'entendirent seulement pas parler.

On y voit que l'art d'écrire était très-cultivé, et qu'on fesait déjà de gros livres (*c*).

(*a*) Chap. IX, v. 9. — (*b*) Chap. XXVIII, v. 16, etc. — (*c*) Chap. XXXI.

On ne peut dissimuler que le commentateur Calmet, tout profond qu'il est, manque à toutes les règles de la logique, en prétendant que Job annonce l'immortalité de l'âme et la résurrection du corps, quand il dit : « Je sais que Dieu, qui est vivant, aura pitié de moi; que je me relèverai un jour de mon fumier, que ma peau reviendra, que je reverrai Dieu dans ma chair. Pourquoi donc dites-vous à présent : Persécutons-le, cherchons des paroles contre lui ? Je serai puissant à mon tour ; craignez mon épée, craignez que je ne me venge ; sachez qu'il y a une justice. »

Peut-on entendre par ces paroles autre chose que l'espérance de la guérison ? L'immortalité de l'âme et la résurrection des corps au dernier jour sont des vérités si indubitablement annoncées dans le nouveau Testament, si clairement prouvées par les pères et par les conciles, qu'il n'est pas besoin d'en attribuer la première connaissance à un Arabe. Ces grands mystères ne sont expliqués dans aucun endroit du Pentateuque hébreu ; comment le seraient-ils dans ce seul verset de Job, et encore d'une manière si obscure ? Calmet n'a pas plus de raison de voir l'immortalité de l'âme et la résurrection dans les discours de Job que d'y voir la vérole dans la maladie dont il est attaqué. Ni la logique ni la physique ne sont d'accord avec ce commentateur.

Au reste, ce livre allégorique de Job étant manifestement arabe, il est permis de dire qu'il n'y a ni méthode, ni justesse, ni précision. Mais c'est peut-être le monument le plus précieux et le plus ancien des livres qui aient été écrits en-deçà de l'Euphrate.

ARANDA. *Droits royaux, jurisprudence, inquisition.* — QUOIQUE les noms propres ne soient pas l'objet de nos questions encyclopédiques, notre société

littéraire a cru devoir faire une exception en faveur du comte d'Aranda, président du conseil suprême en Espagne, et capitaine-général de la Castille nouvelle, qui a commencé à couper les têtes de l'hydre de l'inquisition.

Il était bien juste qu'un Espagnol délivrât la terre de ce monstre, puisqu'un Espagnol l'avait fait naître. Ce fut un saint, à la vérité, ce fut saint Dominique l'encuirassé (1) qui, étant illuminé d'en-haut, et croyant fermement que l'Église catholique, apostolique et romaine ne pouvait se soutenir que par des moines et des bourreaux, jeta les fondemens de l'inquisition au treizième siècle, et lui soumit les rois, les ministres et les magistrats : mais il arrive quelquefois qu'un grand homme est plus qu'un saint dans les choses purement civiles, et qui concernent directement la majesté des

(1) Dominique, fondateur de l'ordre de saint Jacques Clément, et inventeur de l'inquisition, est différent du Dominique surnommé *l'encuirassé*, parce qu'il s'était endurci la peau à force de se donner la discipline. On voit par la note ci-après, qui est de M. de Voltaire, qu'il connaissait très-bien la différence de ces deux saints. Mais le fondateur de l'inquisition ne mérite-t-il pas bien aussi l'épithète d'*encuirassé?*

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat.

Il faudrait rechercher si du temps de saint Dominique on fesait porter le *san-benito* aux pécheurs, et si ce *san-benito* n'était pas une chemise bénite qu'on leur donnait en échange de leur argent, qu'on leur prenait. Mais étant retiré au milieu des neiges au pied du mont Crapak, qui sépare la Pologne de la Hongrie, nous n'avons qu'une bibliothèque médiocre.

La disette des livres, dont nous gémissons vers ce mont Crapak où nous sommes, nous empêche aussi d'examiner si saint Dominique assista en qualité d'inquisiteur à la bataille de Muret, ou en qualité de prédicateur, ou en celle d'officier volontaire,

couronnes, la dignité du conseil des rois, les droits de la magistrature, la sûreté des citoyens.

La conscience, le for intérieur, (comme l'appelle l'université de Salamanque), est d'une autre espèce : elle n'a rien de commun avec les lois de l'état. Les inquisiteurs, les théologiens doivent prier Dieu pour les peuples; et les ministres, les magistrats établis par les rois sur les peuples doivent juger.

Un soldat bigame ayant été arrêté pour ce délit par l'auditeur de la guerre, au commencement de l'année 1770, et le saint-office ayant prétendu que c'était à lui seul qu'il appartenait de juger ce soldat, le roi d'Espagne a décidé que cette cause devait uniquement ressortir au tribunal du comte d'Aranda, capitaine-général, par un arrêt solennel du 5 février de la même année.

L'arrêt porte que le très-révérend archevêque de Pharsale, ville qui appartient aux Turcs, inquisiteur-général des Espagnols, doit observer les lois du royaume, respecter les juridictions royales, se tenir dans ses bornes, et ne se point mêler d'emprisonner les sujets du roi.

On ne peut pas tout faire à la fois; Hercule ne put nettoyer en un jour les écuries du roi Augias. Les écuries d'Espagne étaient pleines des plus puantes immondices depuis plus de cinq cents ans; c'était grand dommage de voir de si beaux chevaux, si fiers, si légers, si courageux, si brillans, n'avoir pour palefreniers que des moines qui leur appesantissaient la bouche par un vilain mors, et qui les fesaient croupir dans la fange.

et si le titre d'*encuirassé* lui fut donné aussi bien qu'à l'ermite Dominique : je crois qu'il était à la bataille de Muret, mais qu'il ne porta point d'armes.

Le comte d'Aranda, qui est un excellent écuyer, commence à mettre la cavalerie espagnole sur un autre pied, et les écuries d'Augias seront bientôt de la plus grande propreté.

Ce pourrait être ici l'occasion de dire un petit mot des premiers beaux jours de l'inquisition, parce qu'il est d'usage dans les dictionnaires, quand on parle de la mort des gens, de faire mention de leur naissance et de leurs dignités; mais on en trouvera le détail à l'article *Inquisition* (*a*), aussi bien que la patente curieuse donnée par saint Dominique (*b*).

Observons seulement que le comte d'Aranda a mérité la reconnaissance de l'Europe entière en rognant les griffes et en limant les dents du monstre.

Bénissons le comte d'Aranda (1).

ARARAT. *Déluge.* — MONTAGNE d'Arménie, sur laquelle s'arrêta l'arche. On a long-temps agité la question sur l'universalité du déluge, s'il inonda toute la terre sans exception, ou seulement toute la terre alors connue. Ceux qui ont cru qu'il ne s'agissait que des peuplades qui existaient alors se sont fondés sur l'inutilité de noyer des terres non peuplées, et cette raison a paru assez plausible. Nous nous en tenons au texte de l'Écriture, sans prétendre l'expliquer. Mais nous prendrons plus de liberté avec Bérose, ancien auteur

(*a*) *Voyez* la note de l'art. *Inquisition.*

(*b*) Ce témoignage de la toute puissance de saint Dominique se trouve dans *Louis de Paramo*, l'un des plus grands théologiens d'Espagne. Elle est citée dans le *Manuel de l'inquisition*, ouvrage d'un théologien français qui est d'une autre espèce. Il écrit à la manière de Pascal.

(1) Depuis que M. le comte d'Aranda a cessé de gouverner l'Espagne, l'inquisition y a repris toute sa splendeur et toute sa force pour abrutir les hommes; mais, par l'effet infaillible du progrès des lumières, même sur les ennemis de la raison, elle a perdu un peu de sa férocité.

chaldéen, dont on retrouve des fragmens conservés par Abidène, cités dans Eusèbe, et rapportés mot à mot par George le Syncelle.

On voit par ces fragmens que les Orientaux qui bordent le Pont-Euxin fesaient anciennement de l'Arménie la demeure des dieux. Et c'est en quoi les Grecs les imitèrent. Ils placèrent les dieux sur le mont Olympe; les hommes transportent toujours les choses humaines aux choses divines. Les princes bâtissaient leurs citadelles sur des montagnes; donc les dieux y avaient aussi leurs demeures : elles devenaient donc sacrées. Les brouillards dérobent aux yeux le sommet du mont Ararat; donc les dieux se cachaient dans ces brouillards, et ils daignaient quelquefois apparaître aux mortels dans le beau temps.

Un dieu de ce pays, qu'on croit être Saturne, apparut un jour à Xixutre, dixième roi de la Chaldée, suivant la supputation d'Africain, d'Abidène et d'Apollodore. Ce dieu lui dit : « Le quinze du mois d'Oedi, le genre humain sera détruit par le déluge. Enfermez bien tous vos écrits dans Sipara, la ville du soleil, afin que la mémoire des choses ne se perde pas. Bâtissez un vaisseau; entrez-y avec vos parens et vos amis; faites-y entrer des oiseaux, des quadrupèdes; mettez-y des provisions; et quand on vous demandera : Où voulez-vous aller avec votre vaisseau? Répondez : Vers les dieux, pour les prier de favoriser le genre humain. »

Xixutre bâtit son vaisseau, qui était large de deux stades, et long de cinq; c'est-à-dire que sa largeur était de deux cent cinquante pas géométriques, et sa longueur de six cent vingt-cinq. Ce vaisseau, qui devait aller sur la mer Noire, était mauvais voilier. Le déluge vint. Lorsque le déluge eut cessé, Xixutre lâcha quelques-uns de ses oiseaux, qui, ne trouvant point à

manger, revinrent au vaisseau. Quelques jours après, il lâcha encore ses oiseaux, qui revinrent avec de la boue aux pates. Enfin ils ne revinrent plus. Xixutre en fit autant : il sortit de son vaisseau, qui était perché sur une montagne d'Arménie, et on ne le vit plus ; les dieux l'enlevèrent.

Dans cette fable il y a probablement quelque chose d'historique. Le Pont-Euxin franchit ses bornes, et inonda quelques terrains. Le roi de Chaldée courut réparer le désordre. Nous avons dans Rabelais des contes non moins ridicules, fondés sur quelques vérités. Les anciens historiens sont pour la plupart des Rabelais sérieux.

Quant à la montagne d'Ararat, on a prétendu qu'elle était une des montagnes de la Phrygie, et qu'elle s'appelait d'un nom qui répond à celui d'*arche*, parce qu'elle était enfermée par trois rivières.

Il y a trente opinions sur cette montagne. Comment démêler le vrai? Celle que les moines arméniens appellent aujourd'hui *Ararat* était, selon eux, une des bornes du paradis terrestre, paradis dont il reste peu de traces. C'est un amas de rochers et de précipices couverts d'une neige éternelle. Tournefort y alla chercher des plantes par ordre de Louis XIV ; il dit « que tous les environs en sont horribles, et la montagne encore plus ; qu'il trouva des neiges de quatre pieds d'épaisseur, et toutes cristallisées ; que de tous les côtés il y a des précipices taillés à plomb. »

Le voyageur Jean Struis prétend y avoir été aussi. Il monta, si on l'en croit, jusqu'au sommet, pour guérir un ermite affligé d'une descente (*a*). « Son ermitage, *dit-il*, était si éloigné de terre, que nous n'y arrivâmes qu'au bout de sept jours, et chaque jour

(*a*) *Voyage de Jean Struis*, in-4°, page 208.

nous fesions cinq lieues. » Si dans ce voyage il avait toujours monté, ce mont Ararat serait haut de trente-cinq lieues. Du temps de la guerre des géans, en mettant quelques Ararats l'un sur l'autre, on aurait été à la lune fort commodément. Jean Struis assure encore que l'ermite qu'il guérit lui fit présent d'une croix faite du bois de l'arche de Noé; Tournefort n'a pas eu tant d'avantage.

ARBRE A PAIN. — L'arbre à pain croît dans les îles Philippines, et principalement dans celles de Gaam et de Téniam, comme le coco croît dans l'Inde. Ces deux arbres seuls, s'ils pouvaient se multiplier dans les autres climats, serviraient à nourrir et à désaltérer le genre humain.

L'arbre à pain est plus gros et plus élevé que nos pommiers ordinaires; les feuilles sont noires, le fruit est jaune, et de la dimension de la plus grosse pomme de calville; son écorce est épaisse et dure; le dedans est une espèce de pâte blanche et tendre, qui a le goût des meilleurs petits pains au lait; mais il faut le manger frais; il ne se garde que vingt-quatre heures; après quoi il se sèche, s'aigrit, et devient désagréable; mais, en récompense, ces arbres en sont chargés huit mois de l'année. Les naturels du pays n'ont point d'autre nourriture; ils sont tous grands, robustes, bien faits, d'un embonpoint médiocre, d'une santé vigoureuse, telle que la doit procurer l'usage unique d'un aliment salubre; et c'est à des Nègres que la nature a fait ce présent.

Le voyageur Dampier fut le premier qui en parla. Il reste encore quelques officiers qui ont mangé de ce pain quand l'amiral Anson y a relâché, et qui l'ont trouvé d'un goût supérieur. Si cet arbre était transplanté comme l'a été l'arbre à café, il pourrait tenir lieu en grande partie de l'invention de Triptolème,

qui coûte tant de soins et de peines multipliés. Il faut travailler une année entière avant que le blé puisse être changé en pain, et quelquefois tous ces travaux sont inutiles.

Le blé n'est pas assurément la nourriture de la plus grande partie du monde. Le maïs, la cassave nourrissent toute l'Amérique. Nous avons des provinces entières où les paysans ne mangent que du pain de châtaignes, plus nourrissant et d'un meilleur goût que celui de seigle ou d'orge, dont tant de gens s'alimentent, et qui vaut beaucoup mieux que le pain de munition qu'on donne au soldat (1). Toute l'Afrique australe ignore le pain. L'immense archipel des Indes, Siam, le Laos, le Pégu, la Cochinchine, le Tunquin, une partie de la Chine, le Japon, les côtes de Malabar et de Coromandel, les bords du Gange fournissent un riz dont la culture est beaucoup plus aisée que celle du froment, et qui le fait négliger. Le blé est absolument inconnu dans l'espace de quinze cents lieues sur les côtes de la mer Glaciale. Cette nourriture, à laquelle nous sommes accoutumés, est parmi nous si précieuse, que la crainte seule de la voir manquer cause des séditions chez les peuples les plus soumis. Le commerce du blé est partout un des grands objets du gouvernement ; c'est une partie de notre être ; et cependant on prodigue quelquefois ridiculement cette denrée essentielle.

Les amidonniers emploient la meilleure farine pour couvrir la tête de nos jeunes gens et de nos femmes.

Le *Dictionnaire encyclopédique* remarque, avec

(1) En France, une société de physiciens éclairés s'occupe depuis quelques années à perfectionner l'art de fabriquer le pain : grâce à ses soins, celui des hôpitaux et de la plupart des prisons de Paris est devenu meilleur que celui dont se nourrissent les habitans aisés de la plupart des provinces.

très-grande raison, que le pain bénit, dont on ne mange presque point, et dont la plus grande partie est perdue, monte en France à quatre millions de livres par an. Ainsi, de ce seul article, l'Angleterre est au bout de l'année plus riche de quatre millions que la France.

Les missionnaires ont éprouvé quelquefois de grandes angoisses dans des pays où l'on ne trouve ni pain ni vin. Les habitans leur disaient par interprètes : Vous voulez nous baptiser avec quelques gouttes d'eau dans un climat brûlant où nous sommes obligés de nous plonger tous les jours dans les fleuves. Vous voulez nous confesser, et vous n'entendez pas notre langue; vous voulez nous communier, et vous manquez des deux ingrédiens nécessaires, le pain et le vin : il est donc évident que votre religion universelle n'a pu être faite pour nous. Les missionnaires répondaient très-justement que la bonne volonté suffit, qu'on les plongerait dans l'eau sans aucun scrupule, qu'on ferait venir du pain et du vin de Goa; et quant à la langue, que les missionnaires l'apprendraient dans quelques années.

ARBRE A SUIF. — On nomme dans l'Amérique *candel-berri-tree*, ou *bai-berri-tree*, ou *l'arbre à suif*, une espèce de bruyère dont la baie donne une graisse propre à faire des chandelles. Elle croît en abondance dans un terrain bas et bien humecté; il paraît qu'elle se plaît sur les rivages maritimes. Cet arbuste est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse. On les cueille à la fin de l'automne lorsqu'elles sont mûres; on les jette dans une chaudière qu'on remplit d'eau bouillante; la graisse se fond, et s'élève au-dessus de l'eau : on met dans un vase à part cette graisse refroidie, qui ressemble à du suif ou à de la cire; sa couleur est

communément d'un vert sale. On la purifie, et alors elle devient d'un assez beau vert. Ce suif est plus cher que le suif ordinaire, et coûte moins que la cire. Pour en former des chandelles, on le mêle souvent avec du suif commun; alors elles ne sont pas si sujettes à couler. Les pauvres se servent volontiers de ce suif végétal, qu'ils recueillent eux-mêmes, au lieu qu'il faudrait acheter l'autre.

On en fait aussi du savon et des savonnettes d'une odeur assez agréable.

Les médecins et les chirurgiens en font usage pour les plaies.

Un négociant de Philadelphie envoya de ce suif dans les pays catholiques de l'Amérique, dans l'espoir d'en d biter beaucoup pour des cierges; mais les prêtres refusèrent de s'en servir.

Dans la Caroline, on en a fait aussi une sorte de cire a cacheter.

On indique enfin la racine du même arbuste comme un remède contre les fluxions des gencives, remède usité chez les sauvages.

A l'égard du cirier ou de l'arbre à cire, il est assez connu. Que de plantes utiles à tout le genre humain la nature a prodiguées aux Indes orientales et occidentales! Le quinquina seul valait mieux que les mines du Pérou, qui n'ont servi qu'à mettre la cherté dans l'Europe.

FIN DU PREMIER VOLUME DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

		Pages.
AVERTISSSEMENT des Éditeurs de Kehl.		5
Préface de la raison par Alphabet.		6
INTRODUCTION aux *Questions sur l'Encyclopédie*.		9
Avertissement de la collection intitulée : *l'Opinion en Alphabet*.		14
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.		15
A (lettre).		*Ib.*
A (verbe).		18
A B C, ou Alphabet.		21
Abbaye.	Section 1re.	28
	Section 2e.	35
Abbé.		38
Abeilles.		39
Abraham.	Section 1re.	45
	Section 2e.	53
	Section 3e.	57
Abus.		64
Abus des mots.		68
Académie.		71
Adam.	Section 1re.	75
	Section 2e.	80
	Section 3e.	81
Adorer.		84
Adultère.		90
Affirmation par serment.		101

Pages.

Agar. 102
Age 104
Agriculture. 110
Air. Section 1re. 121
Section 2e. 125
Alchimiste. 130
Alcoran, ou plutôt le Koran. Section 1re. 132
Section 2e. 138
Alexandre. 148
Alexandrie. 151
Alger. 154
Allégories. 157
Almanach. 161
Alouette. 167
Amazones. 168
Ame. Section 1re. 173
Section 2e. 180
Section 3e. 183
Section 4e. 188
Section 5e. 190
Section 6e. 193
Section 7e. 195
Section 8e. 198
Section 9e. 206
Section 10e. 214
Section 11e. 216
Amérique. 225
Amitié. 227
Amour. 229
Amour de Dieu. 232
Amour-propre. 235
Amour socratique. 237
Amplification. 242
Ana, anecdotes. 255
Anecdote hasardée de du Haillan, 263. — Sur Charles-Quint, 264. — Plus hasardée, *ibid.* — Sur Henri IV, *ibid.* — Abjuration d'Henri IV, 265. — Bévue sur Henri IV, *ibid.* — Sur le maréchal d'Ancre, 266. — Anecdote sur *l'Homme au masque de fer*, 268. —Sur Nicolas Fouquet, 276. — Sur le testament at-

Pages.

tribué au cardinal de Richelieu, 277. — Autres anecdotes, 279. — Sur Théodoric, 280. — Sur le maréchal de Luxembourg, 282. — Sur Louis XIV, *ibid.* — Lettre de M. de Voltaire sur plusieurs anecdotes, 283. — Anecdote singulière sur le père Fouquet. 289
Anatomie. 293
Anciens et modernes. 296
Du chevalier Temple. 300
De Boileau et de Racine. 302
Dispute de Racine contre Pérault. . . . . *Ibid.*
De quelques comparaisons entre des ouvrages célèbres. 308
D'un passage d'Homère. 310
Ane. 316
Ane d'or de Machiavel. 320
Ane de Vérone. 321
Ange. Section 1re. 322
Premier chapitre du Shasta. 323
Second chapitre du Shasta. . . . . *Ibid.*
Chap. III. De la chute d'une partie des anges. . . . 324
Chap. IV. Châtiment des anges coupables. 325
Précis du cinquième chapitre. . . . . *Ibid.*
Des anges des Perses. 326
Des anges chez les Hébreux. 327
Savoir si les Grecs et les Romains admirent des anges. . 329
Section 2e. 330
Section 3e. 333
Anglicans. De la religion anglicane. 335
Annales. 338
Annates. 342
Anneau de Saturne. 345
Anti-Lucrèce. . . . . *Ibid.*
Antiquité. Section 1re. 348
Section 2e. 352
Section 3e. 355
Section 4e. 356
Section 5e. 357
Anti-Trinitaires. 360
Antropomorphites. 364
Antropophages. Section 1re. 365
Section 2e. 367

Pages.
Section 3e. 375
Apis. 377
Apocalypse. Section 1re 378
Section 2e. 381
Apocryphes. 384
De la vie de Moïse, livre apocryphe de la plus haute antiquité. 387
Fragment de la vie de Moïse. 388
De la mort de Moïse. 392
Livres apocryphes de la nouvelle loi. 394
Des autres livres apocryphes du premier et du second siècle. 396
Appointé, désappointé. 413
Appointer, appointement. 414
Apostat. . . . . *Ibid.*
Des globes de feu qu'on a prétendu être sortis de terre pour empêcher la réédification du temple de Jérusalem, sous l'empereur Julien. 417
Apôtres. Leurs vies, leurs femmes, leurs enfans. . . 421
I. Les apôtres étaient-ils mariés? . . . . . *Ibid.*
II. Des enfans des apôtres. 423
III. Où les apôtres ont-ils vécu? où sont-ils morts? . 424
IV. Quelle était la discipline sous laquelle vivaient les apôtres et les premiers disciples? 432
Apparence. 435
Apparition. 438
Apropos, l'apropos. 443
Arabes, et par occasion du livre de Job. 444
Aranda. Droits royaux, jurisprudence, inquisition. . . 450
Ararat. Déluge. 453
Arbre à pain 456
Arbre à suif. 458

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.